Lisez en page 5 l'annonce de Paquet

CHAMBRE COMMUNES
OTTAWA ONT.
SALLE DE LECTURE
7361 L 31 OCT 68

L'Action

QUEBEC — 61e ANNEE — Numéro 18,178 • • SEPT CENTS QUOTIDIEN CATHOLIQUE

METEOROLOGIE

Québec, Cantons de l'Est et St-Maurice: Généralement nuageux avec chutes de neige dispersées: le temps s'éclaircira en soirée devenant plus froid; Minimum et maximum aujourd'hui à Québec, 10 et 25. Aperçu pour dimanche: Ensoleillé et froid.

Samedi, 27 janvier 1968

Le congrès des libéraux fédéraux du Québec :

Une lutte ouverte contre le courant du souverainisme dans le Québec

Par GERARD ALARIE

MONTREAL (PC) — Le congrès des libéraux fédéraux du Québec, qui a débuté hier à Montréal, entend reléguer au second plan la course engagée à la chefferie du parti pour concentrer ses efforts à mettre au point une force de frappe contre le courant souverainiste au Québec.

Des députés ont déclaré au moment où quelques 1,500 délégués au congrès venaient s'inscrire que, d'une façon générale, ceux-ci devraient rentrer dans leur comté après le week-end munis des éléments d'une pensée politique propre à constituer l'alternative de toutes les thèses de statut particulier qui courent.

L'opération doit être dirigée par le ministre de la Justice, M. Pierre Elliott Trudeau, qui recevra dans cette démarche l'appui entier du leader M. Jean Marchand et des cadres de la FLC 1.

M. Jean Marchand, ministre de la Main-d'oeuvre et chef des libéraux fédéraux du Québec, a donné aux délégués le mot d'ordre de participer à toutes les séances du congrès et, s'ils le désirent, de ne s'occuper de la course au leadership que durant les temps libres du congrès.

Le programme du congrès toutefois prévoit des séances de travail toute la journée et en soirée samedi et dimanche.

Outre un projet de résolution dit "omnibus" proposant d'affirmer l'adhésion du congrès à un fédéralisme intégral, qui sera discuté dimanche en assemblée plénière, les délégués seront invités à faire leurs des résolutions qui tendent à accroître le caractère français du Canada et à répondre à certaines revendications d'hommes politiques provinciaux québécois.

Résolutions

Ainsi, par exemple, des résolutions demandent au gouvernement fédéral de... "promouvoir sur le territoire canadien l'expansion de la francophonie pour en faire une réalité authentiquement canadienne", de mettre en oeuvre les recommandations de la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme, d'accroître ses relations culturelles avec les pays francophones du monde, de reconnaître aux provinces un droit à des consultations préalables à tout accord entre le Canada et des pays étrangers qui ne porte pas sur des domaines de compétence fédérale exclusive, et un droit à une représentation provinciale "auprès de tous les organismes internationaux responsables de matières qui ne sont pas de la compétence exclusive du gouvernement fédéral".

Drapeau était au rendez-vous

Par Lucien BOUCHARD

MONTREAD. — Le maire de Montréal, M. Jean Drapeau, était au rendez-vous, hier soir, au congrès de la section québécoise du parti libéral fédéral.

Il y était à titre de premier magistrat de la métropole et d'invité spécial mais non comme candidat éventuel à la direction du parti. C'est d'ailleurs lui qui a adressé les paroles de bienvenue aux congressistes.

Mais candidat, il semble maintenant définitif qu'il ne le sera point. Quelques libéraux fédéraux qui conservaient jusqu'à la dernière minute une lueur d'espoir ont changé de poulain depuis qu'il semble assuré que le ministre de la Justice, M. Pierre Elliot-Trudeau sera candidat.

Il y a quelques jours encore, on parlait d'un groupe de libéraux qui voulaient profiter du congrès à Montréal pour faire une dernière tentative auprès de M. Drapeau ce qui n'aura pas lieu, selon les informations obtenues hier de congressistes..

On attend plus de 1,400 congressistes au moderne hôtel de la Place Bonaventure. Ceux-ci ont commencé à arriver tranquillement au début de l'après-midi, hier. Vers cinq heures, il n'y avait encore qu'une trentaine de délégués d'inscrits.

Ce soir, c'est l'accueil. Le congrès ne va débuter véritablement que demain, vers la fin de l'avant-midi. On abordera alors en ateliers de travail les différentes résolutions qui doivent servir de base à une pensée commune des politiciens fédéraux libéraux du Québec.

Comme à la Maison Montmorency, il y a tout lieu de croire que le problème constitutionnel, que les politiciens fédéraux appellent le "problème canadien" sera la préoccupation principale des congressistes, en dépit de tous les efforts des vedettes fédérales pour détourner l'attention sur les problèmes économiques et sociaux.

C'est bien excusables, car la peur du séparatisme est devenue une véritable obsession chez les hommes politiques d'Ottawa surtout depuis un certain événement qui a mis le feu aux poudres en juillet dernier.

Claude Turcotte, de la "Presse", disait récemment que les gros canons libéraux du Québec profiteront de l'occasion pour lancer des ballons-sonde de l'opinion publique sur la position qu'entend prendre le gouvernement central à la conférence Fédérale provinciale qui débutera le 5 février à Ottawa.

M. Trudeau, pour un, a déjà commencé un tel sondage en disant que le gouvernement d'Ottawa ne permettra pas aux provinces de faire de la surenchère dans leurs demandes au cours de cette conférence. M. Trudeau a eu une expression forte pour exprimer sa pensée en disant que le gouvernement fédéral ne se laissera pas entraîner dans un Munich lors de ses négociations avec les provinces.

L'avertissement tombera dans l'oreille de sourds pour ce qui est du Québec, car nous avons appris hier que le dossier de la prochaine conférence fédérale-provinciale du Québec est déjà prêt et qu'il comporte un nombre considérable de considérations, demandes ou propositions, soit plus d'une centaine.

Selon une information obtenue de bonne source, le premier ministre, dans son discours d'ouverture, à la conférence, rejèterait toute forme de statut particulier pour le Québec pour ne réclamer rien de moins que... l'égalité entre les deux nations, le gouvernement du Québec étant considéré comme le bureau chef de la nation canadienne-française.

La capture du "Pueblo" par la Corée du Nord:

Les Etats-Unis prêts à toute éventualité

WASHINGTON (P.A.) — Le président Johnson a déclaré vendredi que "nos troupes militaires sont prêtes à faire face à toute éventualité" pouvant résulter de l'incident qui a amené la capture par les Nord Coréens d'un navire espion américain.

● Le président Johnson affichait un visage grave lorsqu'il s'est adressé à la population américaine au cours d'une émission télévisée impromptue pour l'entretenir de la situation qui découle de la capture du navire Pueblo par la Marine de la Corée du Nord. Le président a qualifié l'acte coréen de "Nouvel agissement dû à l'agressivité et au hasard".

M. Johnson, parlant à la télévision au cours d'une émission non annoncée, a parlé de cette capture comme était "un nouvel agissement dû à l'agressivité et au hasard" qui a eu lieu dans des eaux internationales un acte, a-t-il ajouté, qui ne peut pratiquement pas être accepté.

Cependant, au cours de sa première déclaration publique à ce sujet, M. Johnson n'a pas proféré de menaces concernant une intervention militaire en vue de récupérer le navire espion Pueblo ou de libérer les 83 Américains qui sont à son bord. En fait, a-t-il dit, les Etats-Unis soumettent le cas au Conseil de sécurité des Nations unies, et prennent les précautions nécessaires pour s'assurer que les forces militaires américaines seront prêtes à toute éventualité.

DETERMINATION ET UNITE

Le jour même où le président Johnson a fait cette déclaration à la télévision, les Etats-Unis ont également :

— prévenu les Nord Coréens contre tout procès criminel qui pourrait être intenté à l'équipage du Pueblo;

— Demandé à la Croix-Rouge internationale de réclamer la liberté des 83 Américains qui étaient à bord lorsque les bateaux patrouilles nord-coréns ont capturé le Pueblo, lundi soir.

Le président a ajouté que ces décisions "n'impliquent pas une réduction d'aucune sorte de nos forces au Vietnam".

Le président Johnson a exprimé l'espoir que les Nord Coréens vont savoir reconnaître la gravité de la situation qu'ils ont eux-mêmes créée. Il s'est dit confiant, également, que le peuple américain fera preuve de détermination et de l'unité nécessaire à voir la fin de cette crise, comme ils ont fait preuve de ces qualités dans le passé.

Le président Johnson semble considérer cette récente agression nord-coréenne comme étant le point culminant de 15 mois "d'une campagne de violence intensive contre les Sud Coréens et contre les troupes américaines, aux environs de la zone démilitarisée" de Corée.

M. Johnson a affirmé que des équipes de commandos, en nombre considérable, ont été expédiées dans la Corée du sud pour des fins de sabotage et d'assassinat.

Il y a une semaine, de dire M. Johnson, un groupe de 31 commandos ont envahi Séoul, la capitale sud-coréenne, afin de tenter d'assassiner le président de ce pays. Des soldats sud-coréens et américains ont été tués et blessés au cours de plusieurs de ces engagements, a-t-il dit.

M. Johnson a poursuivi en disant : "Les Nord Coréens tentent apparemment d'intimider les Sud Coréens et d'arrêter l'esprit de croissance et de progrès qui caractérisait la république de la Corée du sud. Ces attaques peuvent également constituer une tentative des communistes pour diviser les ressources militaires sud-coréennes et américaines qui, ensemble, résistent à l'agression au Vietnam".

Faisant allusion au fait que l'affaire du Pueblo avait été soumise au Conseil de sécurité des Nations unies, M. Johnson a ajouté :

"Le meilleur résultat serait que toute la communauté mondiale réussisse à persuader la Corée du nord de nous rendre notre navire et son équipage, et de mettre fin à cette agression dangereuse contre la Corée du sud. "Nous avons également fait d'autres efforts de diplomatie. Nous continuerons à nous servir de tous les moyens à notre disposition pour trouver une solution rapide et pacifique à ce problème".

Les négociations de la Fonction publique

M. Masse nomme le porte-parole du gouvernement

(J. D.) — Le ministre d'Etat délégué à la Fonction publique, M. Marcel Masse, a fait connaître, hier, le nom de la personne désignée par le gouvernement pour agir comme son porte-parole à la table des négociations entamées avec les fonctionnaires et les ouvriers.

Il s'agit de Me Jean Massicotte, c.r., avocat de Montréal, qui sera secondé dans son travail par MM. Gaston Lefebvre, quant aux fonctionnaires, et Paul Chartier, dans le secteur ouvrier.

D'autre part, M. Masse a annoncé que M. Claude Bélanger agira comme porte-parole du groupe des professionnels à l'emploi du gouvernement québécois, en l'occurence le Syndicat interprofessionnel de la Fonction publiques, le Syndicat professionnel des Comptables agréés du gouvernement, le Syndicat professionnel des Agronomes du gouvernement, le Syndicat professionnel des Ingénieurs forestiers du gouvernement et le Syndicat professionnel des ingénieurs de l'Etat.

La généralisation de la taxe de 7%

M. Johnson admet que le gouvernement n'a pas écarté une telle éventualité

Par André BELLEMARE

QUEBEC (PC) — Le premier ministre, M. Daniel Johnson, n'a pas nié une nouvelle parue dernièrement dans un quotidien de Montréal voulant que le gouvernement songe à généraliser une taxe de 7 pour cent dans la province.

Interrogé par les journalistes au cours d'une conférence de presse vendredi après - midi avant une séance du cabinet provincial, le premier ministre a rappelé que le ministre des Finances, M. Paul Dozois, avait demandé, dans son discours sur le budget l'an dernier, que le ministère du Revenu étudie divers modes de taxation devant éventuellement être appliqués après étude.

M. Johnson a aussi rappelé que le système de taxation au Québec fait l'objet actuellement d'études de la part de comité.

"Avant de généraliser, précisa-t-il, il faut étudier les divers aspects de la question et les réformes que le gouvernement examine ne sont rien de plus qu'une suite logique des recommandations des rapports Bélanger et Carter sur la fiscalité."

Il y a toujours des projets et des hypothèses qui sont en cours, a encore soutenu le premier ministre, mais aucune de ces hypothèses ne font encore l'objet de décision de la part du conseil exécutif. "Je peux même vous dire que le conseil des ministres n'a pas encore été saisi du plan de généraliser la taxe à 7 pour cent comme tel."

M. Johnson a admis cependant que c'était là une des études qui se font actuellement au ministère du Revenu.

Toujours en matière de fiscalité, le chef du gouvernement a laissé savoir qu'une réforme du mode de taxation visant à écarter les commissions scolaires du champ de la taxation suivait son cours.

Rapport préliminaire

Le comité chargé d'étudier le projet a déjà soumis un premier rapport et le gouvernement s'attend à ce que les membres de ce comité présentent un second rapport d'ici quelque temps.

Le projet suggère aux commissions scolaires de se retirer du champ de taxation et de laisser aux municipalités la liberté de mouvement dans la perception de la taxe foncière.

L'étude se déroule actuellement sur quelque 1,600 municipalités scolaires et 1,700 municipalités.

Les revenus de la taxe scolaire représentent une somme d'environ $300,000,000 pour l'ensemble de ces municipalités.

Il s'agit là encore de recommandations du rapport Bélanger sur la taxation. Le projet de transférer les revenus de la taxe scolaire aux municipalités se ferait par étape, a encore précisé le premier ministre.

Les États-Unis ne pourront pas rester éternellement au Vietnam

BOSTON (PA) — Le sénateur Edward M. Kennedy est d'avis que l'administration Johnson devrait expliquer bien clairement aux autorités sud-vietnamiennes que "nous ne pouvons pas, année après année, continuer de ramasser leurs pots cassés".

Dans son premier discours d'importance prononcé depuis son retour d'une tournée de 12 jours au Sud-Vietnam, le sénateur démocrate du Massachusetts a déclaré, jeudi, que les Etats-Unis devraient demander au gouvernement sud-vietnamien d'assumer une plus large part du fardeau de la guerre.

"Nous perdons 9,000 vies et dépensons $30,000,000,000 par année et nous sommes venus bien près à deux reprises de mobiliser nos forces de réserve à cause de la guerre au Vietnam. Et pendant tout ce temps-là, le gouvernement de Saigon, dont plus de la moitié du territoire est occupé par l'ennemi, n'a même pas encore décrété l'état d'urgence", a ajouté le sénateur.

"Et si les dirigeants à Saigon ne saisissent pas le point, a dit M. Kennedy, on devrait leur dire que le peuple américain "pourrait bien considérer comme acquittées toutes ses responsabilités au Vietnam".

"Je suis forcé de conclure, a dit le sénateur, que les objectifs que nous nous étions fixés au début du conflit, bien qu'encore défendables, sont devenus de moins en moins clairs et de plus en plus insaisissables.

"Le camp de destruction que nous laissons derrière nous ne saurait rendre que plus difficile la construction d'un avenir politique solide. Le gouvernement que nous supportons n'a nullement laissé voir qu'il est en mesure de se gagner solidement la faveur du peuple.

"Dans le domaine des soins aux réfugiés — comme dans bien d'autres domaines d'ailleurs — le gouvernement du Sud-Vietnam est engagé dans le pillage systématique de son propre peuple.

l'Action

Annonces classées	16-17
Bridge	19
Décès et funérailles	19
Editorial	4
Féminine	6
Finance	13
Horoscope	6
Mots croisés	19
Nouvelles canadiennes	20
Nouvelles provinciales	9
Nouvelles internationales	18
Spectacles, T.V.	14-18
Sport	10-11-12

La crainte s'empare de la Corée du Sud

SEOUL (PA) — La crainte s'est emparée de la capitale du sud le la Corée, vendredi, mais la plupart des officiers américains ne croient pas pour le moment à une guerre à l'échelle du continent.

Toutes les troupes de terre du sud, a-t-on dit, étaient en alerte le long de la zone démilitarisée de 151 milles de longueur, cependant, à la suite des rapports annonçant que les Nord Coréens voulaient s'infiltrer au Sud, et à la suite de la nouvelle disant que le navire espion Pueblo ait été capturé.

Le président Chung Hee Park s'est entretenu avec le premier ministre Chung Il-kwon et d'autres dignitaires du gouvernement, afin d'étudier les derniers développements de cette crise, à la suite de laquelle le président des Etats-Unis, a fait appel à 14,700 pilotes de réserve.

Des membres de la 2ème division américaine, qui gardaient la partie ouest de la zone démilitarisée divisant les deux Corées, auraient échangé des coups de feu avec des infiltrateurs communistes au cours de huit incidents, jeudi soir et vendredi matin, causant la mort de deux Nord Coréens. On a signalé la mort d'un soldat américain.

Intensité à Séoul

Des troupes sud-coréennes, à la poursuite de ce que le gouvernement Park a identifié comme étant un groupe de 31 Nord Coréens ayant envahi Séoul, dimanche, dans le but d'assassiner Park, auraient tué trois autres Américains, vendredi, ce qui porterait le nombre des morts à 23. Il y a eu un prisonnier.

Une source du bureau du président a déclaré que cette bande aurait d'abord eu l'intention de s'attaquer à l'ambassade américaine, mais s'est par la suite décidée à concentrer ses attaques sur la résidence du président. Au milieu de l'intensité qui règne à Séoul, il ne semble pas y avoir de crainte grave voulant que les Nord Coréens répètent l'invasion de juin 1950.

Le pape au Brésil en août prochain

RIO DE JENEIRO (PA) — Dom Joao Marchesi, évêque de Rio Negro, a déclaré, jeudi, à son retour de Rome, que le pape Paul VI projette de visiter le Brésil en août prochain.

Sa Sainteté participerait aux cérémonies de clôture du congrès eucharistique international de Bogota, en Colombie, le 25 août. Des sources d'information du Vatican disent qu'à moins d'imprévus, le pape visitera également d'autres nations de l'Amérique latine.

Marchand au congrès de la Féd. libérale du Canada

Dans un discours qu'il a prononcé hier devant les membres de la Fédération libérale du Canada que la mise à jour de la Constitution n'agira pas nécessairement comme panacée à tous les problèmes auxquels font face les Canadiens.

— voir page 20

Un entretien d'une heure avec M. Pierre de Menthon

M. Pierre de Menthon, nouveau consul de France à Québec s'est entretenu pendant plus d'une heure avec notre reporter et lui a confié son désir d'accroitre la compréhension entre Français et Canadiens français.

— voir en page 2

Un ordre de déportation est émis contre Fred. Wilson

Un ordre de déportation a été émis, hier, contre Frederick Wilson, pendant qu'à Londres on continue de se demander comment le célèbre fugitif est parvenu à s'infiltrer si facilement au Canada.

— voir pages 8 et 18

Importante modification au niveau des écoles normales

Le ministère de l'Education s'apprêterait à abolir les brevets d'enseignement actuels et d'attribuer ses diplômes en fonctions de normes beaucoup plus souples et réalistes; normes qui s'insèrent mieux dans le contexte éducationnel actuel.

— voir page 3

● "Je rencontrerai certainement avec plaisir M. René Lévesque, si j'en ai l'occasion..."

M. Pierre de Menthon, nouveau consul général de France à Québec :

"J'AI DÉJÀ L'IMPRESSION QU'IL FAIT BON VIVRE ICI"

par Renald KEROACK

Un entretien d'une heure à bâtons rompus où de part et d'autre s'est manifesté un profond désir de communication. Du premier contact que nous avions avec Monsieur Pierre de MENTHON, nouveau Consul Général de France à Québec, nous gardons le souvenir d'un homme fort amical, soucieux d'accroitre la compréhension mutuelle entre Français de deux côtés de l'Atlantique.

Monsieur Pierre de MENTHON est né en octobre 1913 à Montmirey-la-Ville, un département du Jura. Etudiant à la faculté de Droit de Paris et de Nancy, il s'est marié en 1945 et se trouve être père de 6 enfants. Il a été fait "officier de la Légion d'Honneur", et a reçu la Croix de Guerre 1939-1945. Conseiller des Affaires Etrangères de 1ère clase, le Nouveau Consul Général est entré au Service diplomatique en novembre 1945. De 1959 à 1964, il était Représentant Adjoint Permanent à la Délégation française au Conseil de l'OTAN, et avant d'occuper son actuel, Monsieur de MENTHON était Conseiller Technique auprès de la direction générale des Affaires Culturelles du Quai d'Orsay.

— Nous avons énuméré, M. le Consul Général, les différents postes auxquels vous avez appartenus. Peut-on supposer un lien existant entre ceux-ci et votre nomination actuelle ?

— Sûrement. Après avoir quitté mes fonctions au Conseil de l'OTAN, j'ai eu très vite à m'occuper des relations franco-québécoises. En 1965, je venais à Québec assister aux réunions préliminaires d'échanges entre votre gouvernement et celui de Paris, et lorsqu'un mouvement plus grand a été donné à ces échanges après la visite du premier ministre D. Johnson et après le voyage du général De Gaulle, j'ai été chargé de coordonner un peu tout à l'intérieur de la direction générale des relations culturelles de mon ministère. Donc, tout ce secteur m'est bien connu. Je suis donc préparé à continuer à m'en occuper ici.

— Vous êtes parmi nous depuis plus d'une semaine, c'est peu, mais vous avez quand même quelques impressions à nous livrer sur Québec ?

— Mes impressions sur Québec, c'est que véritablement Québec est une ville magnifique. De la Citadelle ou des Plaines d'Abraham, la situation de cette ville est très belle. Il est agréable d'y habiter, et surtout la vie n'est pas bousculée comme dans les grandes métropoles. **J'ai déjà l'impression qu'il fait bon y vivre.**

— Vos origines savoyardes vous font sans doute mieux supporter notre climat rigoureux ?

— En effet, en Savoie et d'ailleurs dans tout l'est de la France, nous connaissons des hivers plus longs. Alors ce n'est pas la neige qui m'effraie.

— De tous les contacts et discussions que vous avez eues à Paris avec les représentants des missions canadiennes et avec les Québécois de passage, que, selon vous, constitue leur volonté commune ?

— J'ai eu le sentiment que des deux côtés, il y avait un profond désir de multiplier ces échanges et que tous constataient qu'il y avait des deux parties beaucoup à acquérir. **Il y a plusieurs domaines où vous êtes en avance sur nous.** Je crois que nous avons intérêt en France à rechercher une sorte de nouvelles expériences, une sorte de "ressourcement" dans un développement qui a lieu sur le territoire américain. Comment, vous Québécois, qui êtes de même culture française que nous vous adaptez-vous ? Vous adaptez-vous à ce qui peut venir des Etats-Unis ? **Vous êtes à l'avant-poste du continent américain, comme les témoins de la culture française.**

— Ce que vous dites justifie donc bien notre appelation de "Nouvelle-France" ?

— C'est cela. Alors l'Ancienne peut souvent tirer bénéfice de ce que lui apprend la Nouvelle-France.

— Avant et après la visite du président De Gaulle, l'opinion française a subi un brusque revirement. Comment expliquez-vous cet attachement soudain au Québec ?

— Ça été considérable en France. On s'est aperçu qu'il y avait une quantité de Français qui avait une connaissance assez lointaine du Québec, qui voyait ce pays comme l'histoire ancienne, celle des liens historiques. Ceci avait un caractère un peu sentimental et ça ne débouchait sur rien de concret. LA VISITE DU GENERAL DE GAULLE A DONNE UN SENS BEAUCOUP PLUS ACTUEL AU QUEBEC. Il a fait connaitre aux Français ce qui se passait ici, vos problèmes d'avenir (conférence de presse du 27 nov. 1967). Pourquoi ne nous sentions-nous pas concernés auparavant ? Ce que nous ETIONS PRIS A LA GORGE PAR NOS PROBLEMES NATIONAUX (guerres d'Indochine et d'Algérie). Cela est une chose qui a changé avec le retentissement de la visite de Monsieur Johnson et ensuite le voyage de juillet. **Il s'est crée en France un mouvement d'intérêts pour le Québec.**

— Qui sommes-nous ? Qu'est-ce qui nous distance des Français de France ?

— JE CROIS QUE VOUS ETES DES FRANCAIS EN AMERIQUE. Bien sûr, vous êtes forcément influencés par le fait que vous habitez sur ce continent, que vous avez une histoire qui vous est propre, enfin, nous ne pouvons non plus oublier que nous avons des traits communs, des origines communes, **toutes choses qui nous façonnent un comportement très proche.** Nous avons quand même une manière d'être et de penser qui est sans doute un peu distincte, mais qui se rapproche certainement plus que si nous étions de culture différente.

— En quoi consistera votre nouvelle fonction?

— Ma tâche est double. D'abord, assurer les relations avec le gouvernement québécois, et en second lieu, c'est justement de favoriser la coopération franco-québécoise. Il y a une quantité de projets en cours dans plusieurs ministères, il s'agit de les matérialiser.

— Et ces projets?

— Ce sont ceux qui ont été énumérés par le gouvernement québécois et M. Peyrefitte lorsqu'ils ont terminé leurs conversations le 14 septembre dernier : augmentation des **bourses, coopération étroite dans** le domaine pédagogique, échanges de fonctionnaires, diffusion de livres et manuels scolaires, etc...

— Et la rumeur au sujet d'un changement dans votre statut?

— Vous avez des Consuls Généraux qui sont ministres plénipotentiaires. On ne peut pas dire que l'importance du Consulat est liée à tel ou tel grade de celui qui occupe le poste. Maintenant IL N'EST PAS IMPOSSIBLE DU TOUT QUE JE SOIS NOMME UN JOUR MINISTRE PLENIPOTENTIAIRE. Mais si je suis nommé, cela ne voudra pas dire que le statut du Consulat Général aura changé.

— Vous avez l'intention de rencontrer des personnalités politiques québécoises?

— Mon intention générale est de rencontrer le maximum de Québécois, quelles que soient leur tendance ou leurs idées...

— Et M. Lévesque?

— Bien sûr, je rencontrerai certainement avec plaisir M. René Lévesque, si j'en ai l'occasion.

Avant de nous quitter, M. de MENTHON tint à rappeler toute l'importance qu'il attache aux groupements sociaux et culturels qui favorisent le développement d'une compréhension meilleure entre Français et Québécois. Dans ce travail de longue haleine, faire connaitre le Québec à la France, et la France au Québec, nous avons besoin de chaque citoyen, et tout naturellement des organes de l'information. Chacun a son rôle à jouer, c'est à cela que nous voulons en arriver.

● "La visite du général de Gaulle a donné un sens beaucoup plus actuel au Québec..."
"Je crois que vous êtes des Français en Amérique..."

● "Il y a plusieurs domaines où vous êtes en avance sur nous..."

A Ste-Germaine de Dorchester

Célébration des fêtes du centenaire, demain

(E.L.) — C'est demain soir... qu'aura lieu la présentation officielle des comités récemment formés en vue de la célébration des fêtes du centenaire de la municipalité de Sainte-Germaine de Dorchester.

Une soirée canadienne a été organisée à cette occasion.

Selon le publicite, M. Florian Rancourt, la période intensive des manifestations marquant le centième anniversaire de fondation de Ste-Germaine de Dorchester débutera le 22 juin et se terminera le premier juillet prochain.

Un vaste programme sera élaboré afin de fêter dignement ce centenaire. D'autres informations suivront dans les éditions à venir.

Autre témoignage dans le procès d'un ancien préposé de Logexpo

MONTREAL. (P. C.) — Le propriétaire d'une entreprise de logements, fondée l'été dernier à l'occasion de l'Exposition de Montréal, a déclaré cette semaine qu'un ancien surveillant de Logexpo avait réclamé une ristourne de 10 pour cent pour lui envoyer quelque 4,000 personnes cherchant à se loger.

Guy Dubé, âgé de 37 ans, un architecte, témoignait au procès de Raymond Préfontaine, ancien surveillant de l'agence de logements de l'Expo qui communiquait aux propriétaires d'établissements approuvés les demandes de logement.

M. Dubé a déclaré qu'il avait rencontré l'accusé pour la première fois, en octobre, 1966, dans un motel qu'il opérait près de Chambly.

L'accusé a été arrêté au mois d'août et des accusations de conspiration, de corruption et d'abus de confiance ont été portées contre lui.

Le QUEBEC métropolitain

Par EDDIE LABRIE

Gouvernement supramunicipal

LORETTEVILLE — Par résolution unanime, le conseil municipal de Loretteville endosse à cent pour cent et fait sienne l'attitude prise dernièrement par les autorités de Giffard face à la campagne actuelle moussant la formation d'un gouvernement supramunicipal. De plus, Loretteville demande qu'une copie de cette résolution soit transmise aux intéressés et qu'elle serve de réponse au questionnaire récemment envoyé par le comité des maires.

Voici intégralement, l'extrait du procès verbal de la dernière séance régulière du conseil municipal de Loretteville : "Le conseil de Loretteville comme vous êtes à même de le constater désire lui aussi à l'instar de celui de la cité de Giffard, faire connaitre son attitude devant ce problème qui fait l'objet des manchettes de tous nos journaux et sur lequel les principaux intéressés, les contribuables n'ont pas encore été appelés à se prononcer et pour lequel on ne nous a pas fourni d'informations suffisantes quant aux implications financières et aux avantages pouvant en découler; jusqu'à ce jour, ajoute-t-on, on s'est contenté de poser superficiellement le problème sans l'étudier en profondeur".

Refonte de la loi

QUEBEC — Selon M. Marius Diamant, la refonte de la loi des codes "municipal et des cités et villes" en un seul, offre un élément intéressant de solution pourvu qu'on accorde à toutes les communautés urbaines et rurales le même traitement. Le chapitre de l'évaluation municipale devrait :

1) définir les mots technique ou scientifique
2) établir les méthodes et normes devant diriger tout travail d'évaluation municipale, méthodes et normes auxquelles toute équipe d'évaluateurs devrait se soumettre.
3) standardiser les techniques, et la présentation des rapports d'évaluation sur un même territoire.
4) établir des organismes régionaux de contrôle responsables de l'organisation et de la mise en application de ce programme.
5) prévoir une distribution équitable du coût de production de ces rôles régionaux d'évaluation.
6) indiquer clairement la nature des devoirs et des exigences auxquels devront se soumettre les évaluateurs.
7) exiger que les industries soient évaluées par des spécialistes et portées au rôle à valeur réelle.
8) faire une programmation détaillée et pousser à fond l'utilisation de machines électroniques.

Avec cette nouvelle vague d'urbanisation, les villes et les campagnes du Québec vont se transformer de fond en comble. Tout notre paysage va se modifier en profondeur par une rénovation complète des structures et par la formation progressive de nouvelles cellules communautaires. (Bécancour — Ste-Foy — Laval — etc.)

Des millions vont se dépenser en "infra-structures" : transport — réseaux techniques — espaces verts — etc. et en super-structures" : écoles — universités — hôpitaux — loisirs et sports, etc.

Comment dépensera-t-on ces sommes ? La réalité urbaine ou rurale moderne pose des problèmes très complexes de nature diverse (sociaux, juridiques, économiques — financiers — techniques — etc.) qui réagissent les uns sur les autres. Ces problèmes intéressent à tour de rôle, l'agronome, l'évaluateur, l'économiste, le financier, le géographe, le sociologue, l'urbaniste et l'architecte.

Evaluateur, économiste, agronome, géographe situeront les villes dans leur contexte régional et national, détermineront et ses vocations et ses spécialisations et feront des projections sur le développement futur de la population et des emplois.

Plus tard, s'ajoutera à cette équipe le sociologue contribuant efficacement à définir la politique de logement et d'équipement public et aux problèmes sociaux. "Le sociologue constituera un élément important de dialogue entre la population et les planificateurs, facilitant une information et une compréhension mutuelle".

L'architecte, l'ingénieur et l'urbaniste organiseront l'espace : quartiers, infra-structures, etc.

"Des études ou enquêtes approfondies — analyse fouillée du patrimoine immobilier, inventaire foncier détaillé, étude systématique de la circulation et des déplacements, etc. — seront nécessaires pour étayer leurs conclusions qui pourront se traduire par plusieurs schémas alternatifs.

"Le financier et l'administrateur interviendront dans l'étude des possibilités financières des collectivités locales et des mesures à prendre pour coordonner leur action. Ils étudieront aussi le problème foncier, la hausse des terrains constituant un obstacle dérivant à une politique rationnelle d'urbanisme et d'équipement".

Ces équipes "pluridisciplinaires" pourront et devront offrir aux collectivités locales, non plus LA solution, présentée comme une vérité révélée, mais PLUSIEURS solutions, avec, à l'appui une comparaison objective des avantages et des inconvénients. On doit tendre en tout à l'instauration d'un dialogue plus efficace entre la population, le pouvoir politique et les experts.

En nous donnant une nouvelle loi de l'évaluation, le législateur devrait tenir compte de ce nouvel aspect de la science de l'aménagement spatial qui s'ouvre devant nous et du désir de l'évaluateur de collaborer à bâtir chez nous avec les autres experts une "belle province" qui soit plus une réalité qu'un titre.

Festival des jeunes

SILLERY — En collaboration avec le Service des loisirs de Sillery, les jeunes de l'endroit se sont organisé un festival qui se tiendra du 27 janvier au 4 février.

En effet, un groupe de jeunes s'est mis en tête de préparer un festival pour eux et pour leurs compagnons. Ils ont établi un programme complet demandant la participation des adultes à quelques reprises. L'initiative importante et exceptionnelle prise par la position de ces jeunes mérite l'appui général.

Voici donc la programmation détaillée du festival :

Samedi, 27 janvier, 8h.30 p.m., Pavillon St-Michel, danse avec orchestre et élection de la reine.

Dimanche, 28 janvier, 1h.30 p.m., St-Colomban, hockey termite; 2h.30 p.m., Old Timers vs une équipe d'étoile de catégorie bantam.

Lundi, 29 janvier, 7h. p.m., Parc Ross, ballon-balai, Mères vs Filles.

Mardi, 30 janvier, 8h. à 11h. p.m., St-Colomban, "Ranch Party" (soirée animée).

Mercredi, 31 janvier, 7h.15 à 8h.15 p.m., St-Colomban, hockey pee-wee (Sillery reçoit un club invité).

Jeudi, 1er février, 7h. à 7h.45 p.m., Parc Ross, équipe d'étoile vs équipe du Parc Ross (ballon-balai-filles); 7h.45 à 8h.30 p.m., équipe d'étoile vs équipe du Parc Ross (ballon-balai-garçons).

Vendredi, 2 février, 7h.30 à 9h. p.m., St-Charles, patinage avec éclairage "feu de Bengale". Ouverture par la reine.

Le problème des chantiers maritimes

Pour faire suite à une résolution de l'assemblée générale annuelle de la Chambre de Commerce de Lévis, le bureau de direction a mis sur pied un comité qui étudiera les problèmes des chantiers maritimes. Ce comité sera sous la responsabilité de M. Robert Gagnon, deuxième vice-président de la Chambre. Ce même comité devait s'occuper en même temps du problème de l'ouverture du chenal pour la navigation hivernale sur le St-Laurent, mais étant donné les efforts louables que font présentement les brise-glaces du gouvernement fédéral, le bureau de direction décide d'oublier l'affaire pour le moment, tout en restant vigilant.

La Chambre de Commerce de Lévis a délégué ses représentants à l'assemblée générale spéciale de la Chambre de la province de Québec qui se tient à Drummondville aujourd'hui. Cette assemblée spéciale a été convoquée pour étudier et adopter les rapports qui avaient été présentés, lors du dernier congrès, par les comités suivants :

a) Comité sur les coûts de l'assurance-automobile
b) Comité sur l'aide à l'industrie
c) Comité des affaires municipales
d) Comité "Vie de la Chambre"

La Chambre de Commerce de Lévis a délégué un des directeurs pour faire partie de la délégation du Québec métropolitain qui est à Toronto depuis le 25 janvier et ce jusqu'à aujourd'hui pour voir sur place les réalisations faites dans le domaine de la régionalisation des services par le Toronto métropolitain.

Les Castors de Québec

BIENVILLE — Demain après-midi, à 2h., à la patinoire du collège St-Dominique à Bienville, les Castors de Québec rencontreront le comité des jeunes de la Rive-Sud. Tous les amateurs de hockey de Lévis et Lauzon sont invités à cette exhibition fort intéressante qui permettra de connaitre les représentants de la Rive-Sud et de Québec au grand tournoi bantam de Montréal en mars prochain.

Poisson recherché

L'omble de l'Arctique est un poisson à la chair fort délicate et de plus en plus recherchée en Amérique du Nord et on fouille le Grand Nord afin de découvrir de nouveaux endroits où le pêcher.

"L'ACTION" pour LEVIS & RIVE SUD

notre correspondant

EDDY LABRIE

522-4771

abonnements-service :

ROBERT BRETON

245, rue Wolfe
LEVIS, P.Q.
Tél. : 837-1922

COURS CONVERSATION ANGLAISE

529-4888

ABONNEZ-VOUS A "LA SAINTE-CROISADE"

"LA SAINTE CROISADE" l'organe de la Pieuse Union St-Joseph, est honorée d'une bénédiction de S. S. Pie XI et elle a été recommandée à maintes reprises par feu S. E. le cardinal Villeneuve, o.m.i., archevêque de Québec.

Elle publie des articles de fond, des traits édifiants des légendes charmantes sur saint Joseph, ainsi que de nombreuses faveurs obtenues par l'intercession de ce grand saint.

"LA SAINTE CROISADE" est imprimée sur papier de luxe et ses illustrations, oeuvres d'excellents artistes, tout en agrémentant la matière à lire, permettent d'admirer les plus belles productions de l'art chrétien.

Un numéro spécimen est envoyé gratis sur demande. On s'abonne à n'importe quelle date de l'année. Prix de l'abonnement : $1.00 au Canada; $1.25 aux Etats-Unis.

De très belles récompenses sont offertes aux zélatrices de la revue.

Adresse: "LA SAINTE CROISADE" 500 chemin Sainte-Foy, Québec-6.

Horlogers — Bijoutiers

AVANT - INVENTAIRE
ECONOMISEZ
de 10% à 50%
SUR MONTRES.
VERRE TAILLE
BIJOUTERIE, ETC
Marques réputées :
LONGINES, BULOVA, ACCUTRON, OMEROUSO, etc
Montre 17 pierres Rég. $18 - Spécial 9.95
OMER ROUSSEAU
IMPORTATEUR
802 est, St-Joseph
Crédico
Tél. : 524-1372

11-1 (18 fs) 107 C.L.

Dentistes

Dr Yvan Bourget
B.A., B.D.S., D.D.S.
Tél.: 837-0633
BUREAU: tous les jours:
9 heures à midi — 2 à 5 heures
LE SOIR: SUR RENDEZ-VOUS
40, St-Joseph, LAUZON
3138 16-1 (mar.j.s. au 14-3) 74 C.L.

LA CITE DE LAUZON
recherche
un MECANICIEN d'expérience dans la réparation d'automobiles et de camions, avec connaissance dans la réparation de moteurs Diezel, et un OPERATEUR pour l'usine de filtration possédant un diplôme en électricité ou en mécanique d'une école de technologie ou une formation équivalente.
Pour obtenir une formule d'inscription, s'adresser au greffier de la Cité.

Maisons à vendre

MAISON à revenus, 3 logements, 28, Côte du Passage, Lévis. Pour informations: Tél.: 837-1810, entre 7 h. et 9 h. p.m.
3434 19-1 (v. s. au 3-2) 127 C.L.

LEVIS, 26, Christ-Roi, 1 logement, 8 appartements, avec terrain double, garage, capacité de faire une piscine, conviendrait pour professionnels, cause décès; Tél.: 837-1810, entre 7 h. et 9 h. p.m.
3437 19-1 (v. s. au 3-2) 127 C.L.

A vendre — Divers

Tél. : 837-6567 J.-ANTOINE ROY
LE ROYAUME DU TAPIS ENR.
Qualités de toutes sortes
Couleurs assorties
Posage
Estimés gratuits sur demande
5, avenue Plante, LEVIS, P. Q.
3157 (13-27-1) 21 C.L.

Avis divers

60 ans d'expérience pour mieux vous servir
DÉCORATION - AMEUBLEMENT - APPAREILS ÉLECTRIQUES
G.J. Lemieux
15 RUE ST-LOUIS LÉVIS, QUÉ. TÉL.: 837-8821
CONDITIONS FACILES DE PAIEMENT

2918 21-12 (1 j. s. au 17-2) 35 C.L.

Autos à vendre

VOLKSWAGEN
VENTE et SERVICE
Dépositaire
RINFRET AUTO ENR.
LEO RINFRET - G. BEDARD Tél. : 833-2133
176, rue St-Georges, LEVIS, Qué.
3503 27-1 (1 fs) A.C. C.L.

● Dans le cadre des fêtes du 300e anniversaire de fondation du Petit Séminaire de Québec, les autorités de cette institution recevaient hier plusieurs personnalités ecclésiastiques du diocèse. Nous apercevons sur la photo, dans l'ordre habituel : M. l'abbé Léonce Grégoire, supérieur du Petit Séminaire de Québec; S. E. le cardinal Maurice Roy, archevêque de Québec; et Mgr Louis-Albert Vachon, recteur de l'Université Laval.

Carence de professeurs

Importantes modifications au niveau des écoles normales

par Claude MARSOLAIS

Le ministère de l'Education s'apprêterait à abolir les brevets d'enseignement actuels qui permettent aux finisssants des écoles normales d'enseigner dès la fin de leurs études ,et à les remplacer par un régime de probation d'une durée de deux ans donnant droit, après cette période, à un brevet permanent d'enseignement.

Ce système dont le contenu est élaboré dans le règlement No 4 permettrait à un étudiant du Collégial 11 qui aurait suivi pendant un an l'option psycho-pédagogique d'enseigner avec un permis temporaire d'une durée maximum de cinq ans. Il pourrait obtenir un brevet d'enseignement après deux ans s'il est jugé compétent.

Selon un informateur bien renseigné, cette mesure pourrait s'appliquer dès la rentrée des classes en septembre 1969 et elle permettrait de faire face à une carence de professeurs attribuable à la disparition des écoles normales.

QUALIFICATIONS

Pendant sa période de probation d'une durée de deux années, le détenteur du permis devra montrer sa compétence et il sera soumis à une certaine surveillance de façon à évaluer ses qualifications comme maitre. S'il n'a pas répondu aux exigences, on pourra lui suggérer de développer sa formation en suivant des cours de perfectionnement. Son permis temporaire lui étant attribué pour cinq ans, il pourra ainsi corriger certaines déficiences avant d'obtenir le brevet permanent d'enseignement.

Il semble que le système s'apparente à celui qui prévaut actuellement en France où les normaliens doivent faire des stages d'un an ou deux dans les écoles avant d'être définitivement acceptés dans la profession.

LA SITUATION ACTUELLE

Actuellement, pour pouvoir enseigner, un maitre doit avoir obtenu un brevet A ou B, un brevet spécialisé ou encore un permis temporaire renouvelable à tous les ans.

Il existe actuellement deux catégories de permis: le permis temporaire pour les non légalement qualifiés et le brevet spécialisé pour les professionnels qui désirent faire de l'enseignement à plein temps tout en s'inscrivant à des cours de formation pédagogique et professionnelle.

Le permis pour les non légalement qualifiés est attribué habituellement à des personnes qui font de l'enseignement partiel. Même s'ils possèdent des titres universitaires, les commissions scolaires doivent légaliser l'engagement de ses professeurs en demandant l'attribution d'un permis temporaire au Ministère.

Tant qu'au brevet spécialisé, celui-ci peut être décerné à un ingénieur par exemple qui a décidé de faire de l'enseignement régulier. Ce permis lui accorde tous les privilèges décernés aux enseignants réguliers mais il doit s'engager à suivre des cours de formation pédagogique et professionnelle s'il veut garder ce statut.

Le réglement No 4 s'inspire des recommandations de la Commission Parent et il prévoit des mesures destinées à favoriser une meilleure organisation de l'accès à la carrière de l'enseignement.

● VISITE DU BONHOMME CARNAVAL ET DES DUCHESSES A L'HOPITAL ST-AUGUSTIN — Pour la cinquième année consécutive, le jovial Bonhomme et les charmantes Duchesses sont venus égayer le coeur des quelque cent cinquante malades de cet hôpital par leur bonne humeur, leur sourire, leur charme et les chaleureuses paroles d'encouragement aux hospitalisés. Un bienveillant accueil leur fut réservé par la direction et les employés de l'hôpital au milieu des chants et des applaudissements. Sur la photo, nous reconnaissons de gauche à droite, Mlle Francine Kirouac, duchesse de Lévis; M. Michel Giguère, i.A.L., Mlle Micheline Lavoie, duchesse de Champlain; M. Réjean Sévigny, i.a.l.; Mlle Francine Delisle, duchesse de Frontenac; M. Jacques Bruneau, i.a.l.; Rév. Frère Aubert Ouellette, o.h., directeur général adjoint; Mme Pauline Dufour, dame de compagnie; à l'arrière, le sympathique Bonhomme Carnaval; Rév. Frère Cléophas Bourboin, o.h., directeur général de l'hôpital; M. l'abbé Roméo Bélanger, aumônier de l'hôpital; arrière, M. Jacques Boulé, i.a.l.; Mlle Danielle Brochu, duchesse de Laval; M. Lucien Vaillancourt, i.a.l.; Mlle Ginette Vallée, duchesse de Cartier; Mlle Colette Pilote, duchesse de Montcalm; M. Carol Fortin, i.a.l.; Mlle Jocelyne Plante, duchesse de Montmorency; M. Ovide Cloutier, i.a.l.

Protection des plantes et des arbres fruitiers

D'INTÉRESSANTES RECHERCHES SONT EN COURS À L'UNIVERSITÉ LAVAL

(Par Robert Giroux)

Deux projets de recherche fondamentale à grandes répercussions pratiques s'ils donnent les résultats escomptés se poursuivent, présentement, au centre de mécanique des glaces du département de Génie civil, à la faculté des Sciences appliquées de l'Université Laval.

Un des chercheurs, M. erre Jutras, professeur au département de Génie rural de la faculté d'Agriculture de Laval, essaie de mettre au point un système de protection qui, par aspiration, protégerait plantes et arbres fruitiers pendant les périodes de gel.

Pour sa part, M. Marc Drouin, ingénieur civil, prépare une thèse de doctorat dont le but est de trouver une solution aux problèmes que représente, pour les petits et les moyens barrages par exemple, les pressions que les glaces exercent sur le faite de ces digues lorsqu'elles sont dilatées par une température moins froide.

Les propriétaires de vergers de citronniers et d'autres agrumes dans le sud des Etats-Unis ont découvert, de façon empirique, que le fait d'arroser leurs arbres avant une gelée protégeait ceux-ci et M. Jutras cherche à trouver les principes scientifiques qui gouvernent cette méthode afin de déterminer si elle pourrait éventuellement s'appliquer à l'agriculture dans la province de Québec.

Quant à M. Drouin, il essaiera de déterminer la force de poussée des glaces lorsqu'elles subissent une dilatation sous l'influence d'un adoucissement de la température.

LA METHODE D'ARROSAGE DES ARBRES

Le Dr Bernard Michel, professeur titulaire de l'université Laval, qui donne un cours de Mécanique des glaces aux étudiants gradués, à la faculté de Génie civil, a qualifié le projet de thèse du professeur Jutras "d'extrêmement intéressant".

Il explique qu'une aspersion légère, en période de gel, des plantes et des agrumes contribue à la formation d'une mince pellicule d'eau sur les plantes, les feuilles et les fruits qui, en gelant, protège ceux-ci.

"Si on pouvait, de cette façon, prolonger de quelques semaines seulement la saison de la culture au Québec, ce serait un pas énorme de gagné pour toute l'agriculture de notre province", déclare le professeur Michel.

La méthode a un autre aspect intéressant, parce qu'elle permettrait l'utilisation de gicleurs pour l'arrosage des plantes et constituerait, en même temps, un instrument efficace de protection contre les gels éventuels.

L'universitaire précise que le but de la thèse du professeur Jutras est justement l'étude de ce mécanisme et son application éventuelle à d'autres cas qui pourraient nous intéresser, ici, dans la province de Québec.

La dilatation thermique des glaces

L'expansion thermique des glaces, sujet qui fait l'objet de la thèse de doctorat de M. Marc Drouin, est un phénomène très peu étudié et les forces qu'il développe sont très mal connues, remarque le Dr Michel.

"Ces pressions sont tellement fortes, dit-il, que sur les petits et les moyens barrages, cette force est plus grande que la poussée de l'eau".

Si l'on est capable de préciser la valeur de ces forces et de trouver des techniques pour y obvier, l'industrie lourde de la construction pourra réaliser des économies considérables sur les quantités de béton qu'elle utilise dans la construction de ce barrages, poursuit le professeur.

Il estime que ces économies pourrait, dans certains cas, atteindre facilement l'ordre de plusieurs millions de dollars.

Les recherches qu'effectuent M. Drouin s'appliqueront principalement aux barrages d'une hauteur approximative de 40 pieds, ces forces jouant peu lorsqu'il s'agit d'ouvrages d'envergure.

Au début du siècle, les ingénieurs calculaient des forces de 50,000 lbs par pied linéaire de barrage, ce qui était plutôt énorme comparativement aux 15,000 à 20,000 lbs que l'on prend aujourd'hui, estime M. Michel.

Mais encore là, ce n'est qu'une mesure approximative et si on réussit à préciser la valeur des forces de la dilatation thermique des glaces, on pourra alors réaliser des économies considérables, remarque l'universitaire.

Les expériences des deux chercheurs se déroulent dans les deux chambres froides du centre de mécanique des glaces du département de Génie civil, que le Dr Bernard Michel qualifie d'outil de recherche formidable qui assure une très grande précision aux travaux qu'on y effectue.

Ces deux chambres, où on peut abaisser la température à 50 degrés Fahrenheit, ont été montées par M. Marc Drouin à qui on en avait confié le soin comme sujet de maitrise.

Le laboratoire est en opération depuis 1967.

Le Conseil national de Recherches et l'université Laval ont permis cette réalisation grâce à des octrois auxquels ils ont contribué à part égale.

La Compagnie Cold Stream, de Winnipeg, a, pour sa part, fourni l'équipement frigorifique.

Nouvelle salle d'exposition de $35 millions à Toronto

TORONTO (PC) — La construction au coût de $35,000,000 d'une salle d'exposition recevra la priorité sous M. George C. Hendrie, nouveau président de l'Exposition Nationale canadienne.

M. Hendrie, nommé président en remplacement de M. W. H. Evans, mercredi lors de la réunion annuelle de l'association de la ENC, a déclaré que le principal obstacle à cette construction était l'argent. Il a déclaré que la ENC s'adresserait à la région métropolitaine de Toronto ainsi qu'aux autorités fédérales et provinciales afin d'obtenir de l'aide.

Dans son discours d'adieu, M. Evans a déclaré que la salle projetée permettrait à l'exposition de recevoir "un nombre grandissant d'exhibits commerciaux".

● Le Dr Bernard Michel, que l'on aperçoit, ici, à gauche, est photographié en compagnie du Dr Yves Giroux, directeur du département de Génie civil des Sciences de Laval. A l'arrière-plan, une des deux chambres froides du laboratoire de mécanique des glaces. (Photo l'Action, par Marcel Laforce)

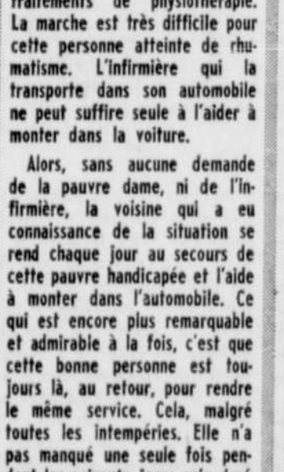

Les beaux côtés de la vie

Le bien devrait faire du bruit

Y a-t-il encore des bons Samaritains ?

Le récit qui va suivre le dira ! Une pauvre veuve, seule avec deux enfants qui fréquentent l'école, doit se rendre tous les jours à l'hôpital pour des traitements de physiothérapie. La marche est très difficile pour cette personne atteinte de rhumatisme. L'infirmière qui la transporte dans son automobile ne peut suffire seule à l'aider à monter dans la voiture.

Alors, sans aucune demande de la pauvre dame, ni de l'infirmière, la voisine qui a eu connaissance de la situation se rend chaque jour au secours de cette pauvre handicapée et l'aide à monter dans l'automobile. Ce qui est encore plus remarquable et admirable à la fois, c'est que cette bonne personne est toujours là, au retour, pour rendre le même service. Cela, malgré toutes les intempéries. Elle n'a pas manqué une seule fois pendant les soixante jours qu'a duré le traitement.

Qu'en pensez-vous ?

S. B. D. — Lévis.

Magnifique cette prévenance de ceux et celles qui peuvent aider ! La prévenance est faite de ces mille et une manières obligeantes d'aller au devant de ce qui peut aider quelqu'un...,

Il y a aussi cette autre prévenance de ceux et celles qui doivent se laisser aider... Toute intérieure et silencieuse, celle-là, elle inspire à ceux dont l'héroique devoir est souvent de se laisser servir — ce qu'une veuve disait récemment : "Mon Dieu, comblez de biens ceux qui m'aident..." Le Dieu Tout-puissant qui s'est engagé du côté des plus démunis ne peut manquer de se rendre à leur prière.

R. GAILLARD

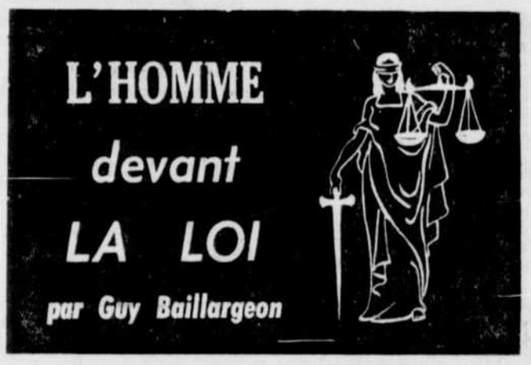

Cautionnement refusé

Le juge Yvon Sirois, de la Cour des Sessions de la Paix, a refusé tout cautionnement à un machiniste de 28 ans accusé d'avoir "vécu entièrement ou en partie des produits de la prostitution".

"Une telle offense, on en voit tous les jours . . ." a fait remarquer le juge Sirois en envoyant Yvon Gallant, 219 de la rue St-Paul, à la prison de Québec en attendant son enquête préliminaire qui a été fixée au 2 février pro forma.

Gallant a été condamné au moins à une dizaine de fois depuis '56 pour différents crimes. Son dossier judiciaire mentionne des vols avec effraction, des vols avec violence, ivresse et désordre et autres offenses.

En demandant un cautionnement pour son client, Me Georges Boudreau a fait savoir à la Cour que Gallant était, à ce stage, seulement un accusé et qu'il n'avait pas encore été trouvé coupable.

"Un cautionnement, c'est un privilège qu'un juge peut accorder à un prévenu . . . mais seulement s'il le mérite . . ." a répliqué Me André Gaulin, procureur de la Couronne.

"Cautionnement refusé", a tranché le juge Sirois.

L'offense qu'on reproche à Gallant aurait été commise entre le 11 et le 25 janvier dernier.

Me Gaétan Pelletier quitte le Ministère public

Après avoir représenté le Ministère Public pendant près d'un an, Me Gaétan Pelletier a annoncé dernièrement sa décision de quitter la Couronne pour se diriger dans la pratique privée, à Rivière-du-Loup.

Le jeune avocat, âgé de 28 ans, a été admis au Barreau le 28 juin '67 et fera partie désormais de l'étude Dubé et Pelletier.

La Couronne est maintenant représentée par Me Anatole Corriveau, c.r. (en chef), ainsi que Mes Roch Lefrançois, Jean Drouin, Maurice Lagacé, François Tremblay, Jacques Perron, Raymond Boily et André Gaulin.

Me Pelletier et Me Gaulin sont les derniers à avoir accédé au poste de procureur de la Couronne.

En prison depuis deux mois, ils recevront leur sentence le 1er février

Deux individus à qui on avait refusé tout cautionnement et qui étaient en prison depuis deux mois ont décidé, hier matin, d'enregistrer un plaidoyer de culpabilité aux offenses qu'on leur reprochait et recevront leur sentence du juge en chef des Sessions de la Paix, Albert Dumontier, le 1er février prochain.

Le premier, un journalier de 19 ans, était accusé du vol d'une Chevrolet '62, d'une valeur de $1,600., la propriété de Mme André Prévost, le 10 décembre dernier. Un second chef d'accusation lui reprochait d'avoir été trouvé en possession de ce véhicule, la même date.

Le second prévenu, du même âge, était accusé d'avoir volé une Plymouth '66, d'une valeur de $2,000., la propriété de M. Gérard Ouellet. Cette offense aurait été comise le 9 novembre.

Un autre chef lui reprochait de s'être introduit par effraction dans le hangar de M. Gérard Bleau, en date du 14 août '67, et d'y avoir volé un micro d'une valeur de $25.

Les deux individus étaient représentés par Me Narcisse Proulx.

Un des prévenus avaient enregistré un plaidoyer de non-culpabilité le 11 décembre dernier et le second avait enregistré un plaidoyer semblable le 17 novembre.

Un mois de prison pour un vol de radio

Edmond Langevin, journalier de 40 ans, domicilié au 90 de la rue Sous-le-Cap, a été condamné à un mois de prison, hier avant-midi, par le juge Yvon Sirois de la Cour des Sessions de la Paix.

Le prévenu a admis sa culpabilité à l'accusation d'avoir, le 26 janvier dernier, volé un appareil de radio d'une valeur d'environ $37., au magasin S. S. Kresge, Co. Ltd. Langevin avait déjà eu des démêlés avec la justice et avait même été condamné antérieurement.

Son présumé complice, un briqueteur de 38 ans, a enregistré un plaidoyer de non-culpabilité à la même accusation et son enquête préliminaire a été fixée au 2 février "pro forma".

Dans ce dernier cas, le juge Sirois a fixé un cautionnement de $100. en argent ou de $500. par personne solvable.

Bonhomme Carnaval fera la visite des foyers de différents duchés

(Par C. C.) — M. Fernand Audet, président du Carnaval et les membres du comité exécutif sont heureux d'annoncer à la population québécoise que cette année sera reprise la sympathique habitude qui voulait que Bonhomme Carnaval consacre quelques soirées à visiter des foyers de différents duchés.

Ces visites auront donc lieu au cours des soirées des dimanches les 18 et 25 février prochain. Alors si vous avez l'intention d'organiser une réunion d'amis, pourquoi ne pas choisir une ou l'autre de ces dates et inviter le joyeux Bonhomme !

Cependant, si l'idée vous plait, les autorités du Carnaval demandent que vous soumettiez par écrit votre désir de recevoir le Bonhomme à votre domicile. Pour ce, vous devez écrire aux Bureaux du Carnaval situés aux numéros 290 de la rue Joly à Québec (3), sans oublier de mentionner lequel des deux dimanches vous convient davantage. Vous écrirez aussi, très lisiblement, votre nom, adresse et numéro de téléphone.

Cette initiative fort populaire auprès du public québecois suppose un nombre trop considérable de demandes pour les visites que peut réaliser le Bonhomme au cours de ces deux soirées. Les réservations formulées avant le 15 février seront donc tirées au sort, et les personnes dont les noms seront choisis seront avisées par les responsables de ce 14ième Carnaval d'Hiver de Québec aussitôt que possible !

Nouveaux règlements à l'hôpital St-Frs d'Assise de Québec

A la demande des administrateurs et des médecins de l'Hôpital St-François d'Assise et à la suite de témoignages du personnel infirmier et des malades eux-mêmes pendant la récente période de restriction des visites, les autorités de l'hôpital ont décidé de n'accepter désormais auprès de chaque malade que deux visiteurs au plus. Cette mesure a pour but de favoriser le bien-être des malades et de faciliter leur guérison.

Les enfants de moins de 10 ans ne seront admis que le dimanche dans les services d'adultes. En pédiatrie, on n'accordera plus de laisser-passer aux enfants de moins de 10 ans.

M. Hellyer demande un rapport complet au sujet de la crue des eaux du St-Laurent

OTTAWA PC — Le ministre des Transports, M. Paul Hellyer, a indiqué aux Communes hier, qu'il avait demandé aux officiers de son ministère un rapport complet sur les inondations causées par la crue des eaux du fleuve St-Laurent.

Répondant à des questions de l'opposition, M. Hellyer a précisé que le cabinet étudiera par suite de la présentation de ce rapport tous les aspects de ces inondations, y compris la possibilité de verser des compensations aux propriétaires affectés.

Avez-vous lu ça ?

Quand je lis que la Chambre de Commerce de la Province de Québec veut suggérer une étude socio-économique complète de toutes les municipalités qui projettent de se fusionner, je me demande si l'étude n'y gagnerait pas en incluant des municipalités qui rejettent l'idée de la fusion?

—x—x—x—

Le Carnaval, le tournoi Pee-Wee, les réunions sociales, les congrès, les spectacles, voilà de belles occasions de jouir de la vie et je trouve que c'est très bien. Mais est-ce que j'aurai le temps et le souci de penser à la Journée mondiale des Lépreux, dimanche, 28 janvier?

—x—x—x—

Une association qui lance une campagne de recrutement et qui ajoute 325 nouveaux membres à son organisation peut être très fière de ce grand succès. Grâce à un travail d'équipe, voilà ce qui a été réalisé par la Chambre de Commerce du District de Québec.

—x—x—x—

Il faut admirer les gens qui veulent "servir". En page féminine, Thérèse Dallaire nous a raconté son entrevue avec Mlle Marie-Blanche Devlin qui prendra bientôt sa retraite après 50 années de service à la fonction publique. Mlle Devlin veut consacrer son temps à la Croix Rouge.

—x—x—x—

Duke Ellington inscrit son nom dans la colonne des "beaux gestes". Le célèbre chef d'orchestre de jazz a dirigé récemment ses célèbres musiciens dans un concert de musique religieuse à l'église St-John The Divine, à New York.

—x—x—x—

S'il est vrai que l'expérience, c'est le nom qu'on donne à l'ensemble de nos erreurs, il est également vrai que la préparation de l'avenir commence dès aujourd'hui.

—x—x—x—

Parmi les nombreuses personnes présentes lors de la visite et du discours du chef progressiste-conservateur Robert Stanfield, j'ai remarqué la présence de M. Wilfrid Dufresne, ex-député de Québec-Ouest aux Communes.

Jean NAPRAN

l'Action éditoriale

La seule attitude possible

En voulant faire vite, le ministre fédéral de la Justice a brusquement interrompu une série de rencontres extrêmement profitables. C'est à lui, en effet, qu'il faut imputer la rupture du dialogue entre l'Etat fédéral et les évêques catholiques à propos du code criminel. Tout semblait pourtant se dérouler normalement. Les évêques avaient présenter des vues extrêmement libérales sur la question du divorce et des contraceptifs. On ne pouvait donc les accuser de bloquer aveuglément les efforts du gouvernement fédéral pour rafraîchir le code criminel. Un accord prévoyait que les évêques auraient l'occasion de présenter leurs vues sur l'avortement en décombre dernier et la plus élémentaire décence voulait qu'on se donne la peine de les entendre avant de préciser publiquement les vues du ministère de la Justice. M. Trudeau en a jugé autrement et il porte la responsabilité du fossé qui s'ouvre aujourd'hui.

Les évêques viennent, en effet, d'annoncer qu'ils n'ont pas l'intention de se présenter devant le comité des Communes chargé d'étudier le problème de l'avortement. "Puisque vous avez scellé la porte, ne nous demandez pas d'aller y frapper". Il faudrait d'ailleurs pousser fort loin la naïveté pour poursuivre la discussion avec un homme qui se fait un étendard de sa surdité.

Au fond, le problème est fort simple : ou bien les opinions des évêques intéressent M. Trudeau, ou bien elles ne l'intéressent pas. Si ces opinions l'intéressent, il aurait pu les entendre avant de jeter son projet de loi sur la place publique. Dans le cas contraire, les évêques perdent leur temps à présenter leurs vues devant le comité. D'ailleurs, M. Trudeau a si fermement pris position qu'il fait de son bill une question de solidarité politique : les députés ne sont pas libres de voter comme ils l'entendent, mais ils doivent plutôt s'en tenir aux directives de leurs chefs. Sur la peine de mort, le vote était libre dans ses parties essentielles; lorsqu'il est question d'avortement, M. Trudeau en tient pour l'alignement politique et somme les députés libéraux d'appuyer son projet de loi. Un tel durcissement justifie parfaitement la décision des évêques.

Les évêques vont donc publier très bientôt une lettre pastorale sur ce sujet et il incombera à la population d'exercer sur ses élus les pressions qu'elle juge nécessaires. Au lieu du dialogue, on risque d'aboutir à des affrontements; au lieu de rencontres préliminaires où un accord serein demeure possible, nous aurons peut-être des débats acerbes. Et tout cela parce que M. Trudeau n'a pas pu attendre trois semaines pour faire connaître ses vues. Tout cela parce qu'il n'a pas jugé nécessaire de discuter.

Tout cela demeure regrettable et les évêques sont les premiers à le reconnaître. Qu'on ne se méprenne pourtant pas : les évêques n'ont pas fermé la porte à la discussion ,ils ont refusé de se frapper le front sur une porte close et on ne peut les blâmer. Quand un homme se mêle de faire les questions et les réponses, les gens n'aiment pas lui accorder des interviews.

Laurent Laplante

Main-d'oeuvre disponible et reboisement opportun

L'idée n'est certainement pas banale, mais au contraire, fort judicieuse de vouloir employer à des travaux de restauration forestière la main-d'oeuvre disponible et compétente existant chez les assistés sociaux.

D'une part, l'Association forestière québécoise voit l'affaire d'un bon oeil et, lors de sa récente et 29e assemblée générale, a demandé à ses dirigeants d'entamer à ce sujet des pourparlers avec le Fédéral et le Québec. D'autre part, on le conçoit aisément, le ministère québécois de la Famille du Bien-être qui, à la lettre, ne sait plus où donner de la tête, tant on réclame ici et là, souscrit fort volontiers au projet.

On l'a vu, lors des assises précitées, par une intervenation du sous-ministre Edgar Guay. En substance, ce dernier a dit aux congressistes : Plus de 2,000 hommes recevant de l'assistance sociale et, par ailleurs, nantis d'expérience, pourraient éventuellement travailler au reboisement dans le Québec. A cet égard, note-t-on, M. Guay a rappelé le cas du chantier de Montmagny où, l'an passé, plus de 273 assistés sociaux ont oeuvré en forêt, sous la direction conjointe des ministères québécois de la Famille et du Bien-être, des Terres et Forêts ainsi que de l'ARDA. Ladite expérience, au cours de laquelle ces travailleurs ont contribué au développement d'un secteur donné du Québec, a représenté une économie de quelque $83,000., au poste de l'aide aux personnes sans ressources pécuniaires.

Ce n'est là qu'un cas, et c'est déjà quelque chose de très appréciable. Même en admettant que le chiffre de 2,000 plus haut mentionné puisse être un peu "grosso modo" et qu'il faudrait peut-être procéder à un tri, l'idée en soi demeure très bonne de fournir aux assistés sociaux capables de travailler en forêt ou au reboisement, un labeur à accomplir et, par là, l'occasion, de toucher un revenu.

Pour sa part, comme on a pu le voir en page de nouvelles, M. Hervé Lizotte, directeur du Service de la restauration au ministère des Terres et Forêts, prend pour acquit qu'à partir de l'expérience faite l'an dernier, l'on a amplement raison d'accélérer le mouvement et de mettre au point un projet d'ensemble pouvant retenir l'assentiment de toutes les parties intéressées.

D'un côté, de fait, des hommes sont là, qui touchent des secours, de l'assistance sociale. Ils ont de l'expérience, sont capales de s'occuper. D'autre part, dit le sous-ministre adjoint des Terres et Forêts, M. Roland Deschamps, plus d'un million et demi d'acres de territoire agricole sont présentement à l'abandon, dans le Québec. Cela, dit-il, représente environ 15,000 fermes. Qui plus est, c'est de 4 à 5 millions d'acres qu'il faut parler, si l'on tient compte des espaces marginaux, terrains vacants, réserves cantonales, etc.

Chez nous, il fut reboiser et reboiser. L'espace ne manque pas, tant s'en faut. Aussi bien, l'Association forestière, en plus de demander l'aide des associés sociaux en mesure de travailler, réclame l'élaboration, pour chaque région économique du Québec, d'un plan directeur de reboisement, ainsi que d'un organisme québécois de génétique forestière. De son côté, le ministre même des Terres et Forêts, M. Claude Gosselin, a déclaré que le gouvernement amorce des réformes en profondeur. L'on est à préparer un livre blanc ayant trait à la revision de la législation. M. Gosselin annonce également son intention de faire procéder à d'utiles recherches. On terminera l'an prochain, a ajouté le ministre, un inventaire initial de l'ensemble des superficies forestières du Québec. L'on veut attirer de nouvelles industries. En matière d'acquisition, le gouvernement, dit M. Gosselin, est à présent nanti de pouvoirs qui le mettront en mesure de favoriser le développement industriel.

Espérons que, le plus tôt possible, et avec la collaboration de tous, on pourra faire en sorte d'occuper un grand nombre d'assistés sociaux ne demandant pas mieux que de travailler. Cela, précisément en vue d'économies appréciables et, du même coup, d'une revalorisation du territoire québécois.

Odilon ARTEAU

DIEU

nous parle dans la BIBLE

Textes choisis par la Société catholique de la Bible

Aussi longtemps que l'héritier est enfant, il ne diffère en rien d'un esclave, quoiqu'il soit le maître de tout; mais il est soumis à des tuteurs et à des curateurs jusqu'au temps marqué par le père. De même, nous aussi, quand nous étions enfants, nous étions sous l'esclavage des rudiments de monde. Mais lorsqu'est venue la plénitude des temps, Dieu a envoyé son Fils, formé d'une femme, né sous la Loi, pour affranchir ceux qui sont sous la Loi, afin de nous conférer l'adoption. Et parce que vous êtes fils, Dieu a envoyé dans vos coeurs l'Esprit de son Fils, lequel crie : Abba! Père! Ainsi tu n'est plus esclave, tu es fils; et si tu es fils, tu es aussi héritier, grâce à Dieu.

(Gal., iv, 1-7)

LA REVUE DE LA PRESSE PÉRIODIQUE

Le jumelage

D'ici peu, les Jeunes Chambres du Canada français recevront un questionnaire à remplir si elles désirent se jumeler avec une Jeune Chambre du monde francophone. L'idée n'est pas nouvelle. Si nous vivions des associations où la vie se perpétuerait dans un secrétariat structuré... nous pourrions constater que plusieurs parmi nos Jeunes Chambres ont déjà une jumelle à travers le monde. L'idée a été relancée au printemps dernier par M. Léo Wery, de Liège en Belgique, lors d'un voyage qu'il a effectué au Québec. Depuis nous avons eu des communications avec la Jeune Chambre Economique Française qui doit, incessamment, nous faire parvenir le questionnaire que nous mentionnions au début de cet article.

Les facteurs qui doivent motiver le jumelage ne doivent pas être seulement sentimentaux. Il serait probablement intéressant que Gaspé (à condition que nous y avons une Jeune Chambre) se jumelle avec Saint-Malo. La Jeune Chambre de Québec parle encore de se jumeler avec Paris. Nous disons encore parce que ces deux Jeunes Chambres se sont jumelées il y a à peu près cinq ans. Echange d'eau de la Seine et du Saint-Laurent, dîners des ambassadeurs à Québec et Paris et à peine les eaux des deux fleuves avaient-elles mélangé leurs courants qu'on oublia le pourquoi du jumelage.

Les Jeunes Chambres du nord ont tendance de se jumeler avec celles des pays chauds et si la rivière chez nous coupe la ville en deux on fouille la carte de France pour se chercher une Jeune Chambre qui aurait le même accident géographique. La rivière, ou les rivières coulent et les espérances s'envolent.

Cest qu'au départ on omet de savoir pourquoi l'on se jumelle. Oublions un instant ce besoin de retour aux sources, ce besoin de converser entre nous en français et essayons de trouver des raisons à dialoguer entre pays de façon rationnelle. La piupart de nos membres ont des intérêts financiers. Sans oublier pour autant notre appartenance au monde américain, (qui pourrait l'oublier ?) essayons de trouver de nouveaux comptoirs. Pensons affaires. Pensons affaires comme si le mot n'avait rien d'effrayant ni de sale. Pensons aussi de manière à ce que le plus grand bien de la nation se fasse à travers nous. Jumelons-nous avec tous les pays du monde s'il le faut. Ouvrons-nous à ce monde que nous voulons partager, mieux conquérir. Ne nous renfermons pas sur nous-mêmes à guetter notre nombril s'atrophier par le temps.

La Jeune Chambre Economique Française et la Fédération des Jeunes Chambres du Canada français verront à ce que les jumelages se fassent en se basant sur des similarités de milieux. On converse mieux entre gens de même métier. Les deux Jeunes Chambres nationales verront aussi à ce que les travaux dépassent le stade des échanges amicaux des premières amourettes, il faudra que celà donne quelque chose. Il faudra que la Jeune Chambre québécoise offre des avantages à sa jumelle comme il faudra que la Jeune Chambre française (ou belge, ou suisse) donne ce qu'elle a de mieux à notre Jeune Chambre. Une fois les avantages filtrés, pris, il faudra les transmettre à l'ensemble de nos Jeunes Chambres.

Surtout n'allez pas croire que nous n'avons qu'à gagner à l'échange. La Fédération des Jeunes Chambres du Canada français est probablement le mouvement mondial qui connait le plus de recrutement par rapport au nombre des habitants de son milieu. Nous enseignerions comment se réalise notre recrutement que les Jeunes Chambres du monde doubleraient leurs effectifs.

Et qui sait si ces nouveaux échanges ne permettront pas à notre Fédération d'être mieux connue et d'acquérir sa place au soleil ?

Charles SOUCY.
("Journal de la Jeune Chamre")

Ni ange, ni bête . . .

Me Maurice Tessier, président de l'Union des Municipalités du Québec, a suscité une petite tempête dans le milieu montréalais quand il a déclaré que la structure municipale du Québec est saine, qu'il fallait compter avec la nature humaine et qu'il n'y avait pas plus de malhonnêteté dans les administrations municipales que dans les autres.

La réflexion de Me Tessier pourrait, à la rigueur, être prise comme une vérité de La Palice. En effet, pourquoi nos administrations municipales seraient-elles plus pourries que l'administration provinciale et fédérale et même que l'ensemble de la société québécoise.

Un fait est significatif, c'est que les voix discordantes se sont toutes fait entendre à Montréal. Il faut avouer que dans le contexte de la région métropolitaine, l'affirmation de Me Tessier ne produit pas le même impact que dans le reste de la province.

Ce n'est plus un secret de polichinelle que les conseils municipaux de la région de Montréal se sont viciés depuis belle lurette et que les pots-de-vin rempliraient des barils.

Nous n'irons pas affirmer que seuls des conseils municipaux de la région métropolitaine sont pervertis, ce serait tomber dans un excès irréaliste, mais il faut reconnaitre que les états de service des municipalités de province sont plus limpides.

Venant d'une municipalité de province, Me Tessier nous semble refléter davantage l'état d'esprit de l'ensemble du Québec que celui de la région de Montréal. Nous ne voyons pas, de toute façon, qu'il y ait quoi "fendre les cheveux en quatre".

J.-P. LEGARE
("L'Echo du Bas-St-Laurent")

Les embarras financiers paralysent l'éducation

L'argent ne fait pas le bonheur mais ça aide. L'argent ne fait pas non plus l'éducation mais ça donne un bon coup de main. Une commission scolaire ne va pas loin si elle ne peut se financer commodément. Et si constamment, elle attend après des fonds pour ses opérations les plus courantes, son travail devient extrêmement difficile et l'argent plutôt que l'éducation devient son souci premier.

La régionale des Monts et vos locales ne font pas exception. Elles ne sont pas les seules à éprouver toutes les misères du monde à se financer. C'est une situation que l'on trouve à des centaines d'exemplaires dans tout le Québec. Les difficultés commencent au niveau de la locale, se transmettent à la régionale et aboutissent au ministère de l'Education. C'est plutôt l'inverse si vous le désirez car depuis que le ministère a pris en main la plus grande partie de l'administration, c'est de lui qu'originent les bonheurs ou les malheurs des commissions scolaires.

Le financement qui vient du ministère est un an en retard et la marge s'accroit de plus en plus. La commission de Matane, par exemple, attendra jusqu'au printemps prochain pour recevoir des subventions d'équilibre pour l'exercice financier qui a pris fin le 30 juin 1967. Or, il arrive qu'elle ne peut pas verser à la régionale sa tranche de répartition des frais pour l'enseignement secondaire. La machine administrative et financière de la régionale est par conséquent paralysée elle aussi. Qu'on le veuille ou pas, ce sont des circonstances qui rendent le travail très difficile, qui minent l'efficacité d'un système et qui font que tout le monde s'endort dans une douce résignation avec plus ou moins de confiance dans la providence de l'Etat.

Ce sont en fait les banques qui financent l'éducation dans le Québec. Grâce aux marges de crédit qu'elles consentent aux commissions, elles leur permettent de s'acquitter de leurs obligations les plus pressantes. On sait que les traitements ou les salaires du personnel enseignant et des autres employés, ça ne peut attendre. C'est normal. Très rares sont les enseignants qui pourraient subsister sans solde pendant six, huit ou dix mois. Une fois qu'elles ont épuisé les ressources — de moins en moins abondantes par rapport à l'ensemble des budgets — de la taxe foncière, les commissions doivent faire des prodiges pour s'acquitter de leurs obligations. Ces difficultés se transmettent dans plusieurs cas à des maisons privées avec lesquelles les régionales ont des ententes. Le Collège de Matane éprouve ce problème avec la régionale des Monts.

Comment sortir de cette impasse ? Les ressources en argent du pouvoir québécois sont exploitées elles aussi au maximum. On crie, on réclame de partout. Chaque année, le budget de l'éducation fait des bonds incroyables. Les budgets des services de santé et de bien-être, de la voirie, des travaux publics doivent en faire aussi. L'éducation serait-elle devenue une priorité qu'on ne peut pas se payer ?

Le ministère doit se remettre à date dans le financement de l'éducation. Il doit rattraper ce retard d'une année et tenter de repartir à neuf. Par un emprunt à long terme dont on dit qu'il devrait atteindre les $250 ou $300 millions ? A une époque où le crédit est une denrée rare est-ce possible ? Ne serait-il pas plus facile cependant d'emprunter dès maintenant $250 millions que $500 millions dans un an ou deux. En demandant plus aux contribuables, cela parait impensable. Il y a un plafond à tout et dans le domaine de la taxation. Il ne sera peut être pas loin ce plafond si les conditions ne changent pas.

Dépenser moins pour l'éducation ? Cela aussi parait impensable. Le mouvement est lancé. Peut-on faire marche arrière ? L'éducation, c'est bon mais pas trop, disait cet ancien. Pourrait-il le redire aujourd'hui sans danger ?

Nous ne sommes pas au bout des problèmes et nous n'avons pas fini de payer. Il n'y a rien qui coûte plus cher que la gratuité. Les problèmes d'argent font que ça va moins vite que l'on voudrait en éducation. Il ne faut pas se montrer trop impatient. Si le ministère n'autorise que 50 écoles par année, c'est qu'il n'a pas les moyens d'en financer cent.

GILLES G.

("La Voix gaspésienne")

Quand comprendrons-nous notre vrai rôle de femmes?

Pendant vingt ans au foyer, j'ai découvert avec une joie intense toujours renouvelée qu'une mère de famille peut développer progressivement chez ses enfants "le goût de l'étude, de l'effort intellectuel, le goût des choses de l'art et de l'esprit". En effet, on peut transmettre admirablement bien et avec efficacité (si on sait comment) ses joies intellectuelles, ses goûts de la lecture, de l'art et de la musique, son amour de l'effort, son esprit d'analyse et de critique constructive, son esprit d'observation et son besoin de réflexion.

Au contact quotidien et si intime de cette force vitale débordante, on peut apprendre aux enfants à vivre pleinement et NON à exister comme des robots. Notre joie de vivre se transmet à eux d'une façon si subtile (mais il FAUT des contacts humains avec eux, pas seulement leur donner les soins physiques !). Même avec les affrontements de la vie quotidienne, souvent très difficile, on peut faire rayonner autour de soi. C'est ça être femme.

A la fin d'une causerie l'hiver dernier, on avait demandé à un psychiatre de renom une question comme celle-ci : "Comment se fait-il qu'il y ait tant de jeunes si apathiques aujourd'hui, et ceci dans tous les milieux ?" Il avait répondu : "Cela remonte à la plus tendre enfance lorsqu'on aurait dû développer l'esprit en éveil du jeune enfant". A ce moment là, je me suis souvenue d'un livre merveilleux "The Sense of Wonder" de Rachel Carson. Des extraits de cet ouvrage paraissent de temps à autre dans des quotidiens anglais. En voici un :

"Dans le monde de l'enfant, tout est neuf, frais et beau, rempli de sujets d'émerveillement. Pour cultiver chez lui ce sens inné du merveilleux, il a besoin de la compagnie d'au moins un adulte qui peut le partager avec lui et redécouvrir à ses côtés le mystère et les émois du monde où nous vivons". La mère n'est-elle pas la personne toute désignée pour le faire ? Ce ne sont pas les servantes, les garderies, les prématernelles et les maternelles qui peuvent le faire ! Si elle accomplissait bien ce travail de base (travail de coeur et de tête), on entendrait peut-être moins de professeurs dire d'une façon désespérante : "Lorsque je fais face à une classe qui ne montre jamais aucune réaction, je pourrais crier".

On parle aussi de loisirs culturels, mais c'est à nous, parents, d'y voir. Faut-il donc toujours attendre les "autorités" pour entreprendre quelque chose ? Les jeunes n'ont jamais tant reçu : bibliothèques, concerts, musées, disques et revues de choix. C'est à nous de canaliser les énergies de nos enfants, de leur donner le goût et l'enthousiasme de "faire" quelque chose. Faut-il attendre qu'on vienne les chercher par la main pour les faire participer à tout ce qui se passe dans ce monde qui a tant à offrir aux jeunes de nos jours ?

Il y a un grand travail d'éducation à faire. Qu'attendons-nous pour commencer ? Il me semble évident que cette formation dont je parle doit commencer au niveau familial. Ce n'est pas un objectif hors d'atteinte. Mais, et c'est un gros MAIS, "Il faudrait des adultes, plus adultes, plus sérieux et plus compétents pour guider, former et orienter. Il est plus que temps qu'on en cherche, qu'on en forme et qu'on en trouve". Des parents adultes, voilà !

Voici un moyen que je soumets très humblement (il y en a d'autres, évidemment, mais ils ne sont pas de ma compétence; les "experts" y verront, espérons-le !). Commençons par nos pages féminines, les revues féminines, les programmes pour femmes. Parlons un peu moins de mode, de beauté, de maquillage, de popularité, de décor intérieur, de confort, de succès populaires, de "il nous faut ceci ou cela", de droits et d'épanouissement personnel.

Parlons donc un peu plus des responsabilités des parents. On parle de réformes scolaires à tous les niveaux, mais il y a des réformes à faire dans notre forme de pensée vis-à-vis de nos responsabilités (et non pas seulement nos droits). Essayons de voir en profondeur l'envergure de nos responsabilités au foyer. Essayons d'aider ceux qui n'ont pas encore compris le vrai sens de la vie, du mariage, de l'éducation des enfants. Essayons de faire comprendre que c'est au foyer qu'on travaille à éduquer la sensibilité, à inculquer le sens du beau, du bon et du noble, à préparer des gens qui seront véritablement des adultes un jour. C'est ça "travailler pour la société", ce n'est pas seulement GAGNER DE L'ARGENT. Bref, c'est au foyer qu'on forme des épouses et des mères fortes et des maris forts. S'il y avait moins de maris faibles aujourd'hui, je m'aventure à dire qu'il y aurait beaucoup moins de ces femmes agressives et exécrables ! A mon avis, des maris forts et compréhensifs (qui comprennent leurs femmes) aideraient assurément les femmes à être heureuses au foyer.

Quand la femme vraiment instruite verra-t-elle dans son foyer l'endroit idéal pour devenir "engagée" à construire une élite ? On nous dit en termes plus ou moins lucide qu'on ne se sent pas "engagée" au foyer (c'est un mort bien à la mode !) Il me semble que la femme moderne instruite s'éparpille à faire une foule de choses, lesquelles sont en elles-mêmes très louables. Mais, elle se fatigue à se dépenser ailleurs qu'au foyer et ce qu'elle a à donner lorsqu'elle y revient ne représente pas son "plein rendement". Et la famille en souffre, quoiqu'en disent certains sociologues d'avant-garde qui préconisent le travail féminin même quand on a des jeunes enfants.

On nous dit aussi que c'est un "devoir" pour la femme mariée instruite d'aller construire la société avec ses talents et son instruction poussée (dont les frais furent payés en partie par l'Etat, nous rappelle-t-on en termes énergiques.)

On est bien naïve de s'imaginer que son premier devoir c'est à la société. Quand on a une jeune famille, le premier devoir est incontestablement de former une cellule familiale authentique pour cette société.

Quoi de plus noble et de plus grandiose que de construire un foyer où règne un équilibre chez tous les membres de la famille, où l'on développe l'esprit de création, où l'on permet à chacun d'être entièrement libre de penser, de sentir, de s'exprimer et d'être vraiment lui-même, où l'on encourage chacun à s'ouvrir à tout un éventail de choses merveilleuses ? N'est-ce pas que cette famille serait une richesse incomparable pour cette société ? Les sociologues nous disent que ce qui se passe dans la famille détermine ce qui se passe dans la société; alors ? Pourquoi toujours "chercher" ailleurs les grandes causes ? Prenons la paix dans le monde, par exemple. Quel endroit plus indiqué pour y travailler que dans l'âme de chaque membre d'une famille ? La paix intérieure ? Quel but sublime !

Je crois humblement que lorsque nous aurons développé la conscience des femmes à voir et à comprendre le vrai sens de l'éducation et à voir logiquement les priorités de la vie, nous les verrons en plus grand nombre accepter les responsabilités du choix qu'elles ont fait dans leur vie. Se dérober à ses responsabilités, surtout quand les enfants sont jeunes, me semble non seulement un manque de compréhension de la vie mais un signe de faiblesse.

En conclusion, quand nous saurons devenir des parents professionnels, nous préparerons des enfants qui ne seront pas classés dans le groupe pitoyable des dévoyés. Lorsque j'écris professionnels, je ne veux pas parler de diplômés.

Non, car un diplôme indique une conclusion, une fin. Pour être parents, il faut une évolution constante, un processus de développement continu, car apprendre à ouvrir les portes du coeur, de l'âme et de l'esprit de ses enfants, c'est un travail qui ne finit pas par un diplôme. Si fin il y a, ce sera dans une élite pour la société ! Dites, quelle est donc la qualité de notre élite d'aujourd'hui ?

Claire CAMPBELL

"Plein Jour"

Selon une loi adoptée en 1892,

Aucune limitation des naissances n'est permise par le Code criminel canadien

Par JEAN SHARP
de la Presse Canadienne

Depuis 1892, une loi contenue dans la section 15 du Code criminel du Canada désapprouve quiconque voudrait aider, encourager ou tirer profit de la limitation des naissances au pays.

L'article du Code dit : "Commet une offense quiconque, sciemment et sans justification légale ou excuse, offre à vendre, annonce, publie une annonce de ou a en vente ou à sa disposition tous moyens, instructions, médecines, médicaments ou articles destinés ou présentés comme méthodes d'empêcher la conception ou de causer l'avortement ou une fausse couche."

Rien dans l'histoire de la loi ne révèle la force de l'opinion publique contre cette législation ni comment quelques-uns ont lutté pour la faire disparaître. La loi n'a provoqué ni controverse publique importante ni marches sur le parlement d'Ottawa.

Il semble bien que quiconque intéressé à désobéir à la loi n'a pas hésité à le faire. Il y a bien eu quelques poursuites, certaines dans des causes qui auraient pu valoir une controverse.

Depuis les années 1930, on a déployé des efforts systématiques et, en général, sans opposition pour parler ouvertement de limitation des naissances dans une clinique de Hamilton, un service de renseignements à Winnipeg, et le bureau d'information des parents A. R. Kaufman, à Kitchener, en Ontario. Le bureau Kaufman fut un temps, le centre d'un réseau qui comprenait une cinquantaine de partisans dans d'autres régions.

Cliniques publiques

Depuis 1961, des associations de toutes sortes pour la limitation des naissances ont été lancées à Vancouver, Ottawa, Montréal et Toronto.

Récemment, dans certaines régions, les cliniques municipales et hospitalières se sont mises à fournir renseignements et moyens pour la contraception.

Le plus fameux des rares cas de poursuite judiciaire fut le procès, en 1936, de Dorothea Palmer, l'une des employées de la clinique Kaufman. Elle se défendit avec succès en faisant admettre, selon une subdivision d'un article du Code, qu'elle avait travaillé au bien public.

La question véritable n'était pas, bien entendue, la culpabilité ou l'innocence de Mlle Palmer ou même de M. Kaufman. Il s'agissait avant tout de déterminer si les renseignements et articles pour la limitation des naissances devaient être mis à la disposition de quiconque les demandait.

Le procès se déroula à Eastview, en Ontario, petite ville qui comptait alors 4,000 habitants. Un fort pourcentage de sa population était de langue française, et un pourcentage encore plus grand, catholique. Mlle Palmer, qui travaillait également dans une librairie d'Ottawa, apportait à domicile des renseignements sur la contraception et le rôle du centre Kaufman.

M. Kaufman, qui assuma les frais de défense, a toujours soutenu qu'il avait ouvert son centre pour aider les gens à éviter les problèmes financiers et que son oeuvre était absolument philanthropique.

Immoral et antinaturel

Dans un éditorial sur l'acquittement de Mlle Palmer, le journal L'Unité, de Montréal, rendit compte de la controverse soulevée par le procès. Le journaliste qualifia le juge en l'affaire, Lester Clayton, d'ignorant. L'article considérait le jugement comme une honte et un scandale dans un pays chrétien, inique, injuste et contraire aux bonnes moeurs et à la loi naturelle autant qu'à la loi catholique.

Il est intéressant de voir l'effet à long terme qu'eut le procès. L'affaire fit jurisprudence en établissant que des actes comme ceux commis par Mlle Palmer pouvaient être interprétés comme étant pour le bien public. M. Kaufman ne fut pas dérangé et son centre de renseignements demeura ouvert. La loi elle-même ne fut pas changée et il est probable que les Canadiens continuèrent d'aborder la limitation de naissances au meilleur de leur connaissance et jugement moral.

Sur le plan légal, rien de grave ne s'est produit depuis. En 1961, un manufacturier de médicaments écopait d'une amende de $50 ou un mois de prison pour deux accusations : soit d'avoir annoncé et gardé en stock des produits anticonceptionnels destinés à la vente. A l'époque, on laissa entendre qu'il était le premier individu reconnu coupable d'une telle offense. Son plaidoyer invoquant le bien public fut rejeté par le juge.

Robert Prittie, député de Burnaby-Richmond aux Communes, présente régulièrement, depuis 1963, un bill privé pour faire amender la loi.

Résistance affaiblie

L'amendement commença vraiment à faire son chemin au Parlement sous forme d'un bill, introduit au Sénat en octobre dernier, pour faire transposer les articles traitant de la vente et publicité des produits et renseignements en vue de la limitation, du Code criminel à la Loi sur les aliments et médicaments. Le Sénat a accordé au projet de loi sa deuxième lecture.

Ces quelques dernières années, des porte-parole des Eglises et des organismes féminins ont donné un dernier coup de coude pour affaiblir la résistance politique aux amendements en ce domaine. Le fait qu'il y ait peu de ferveur pour ou contre le changement réflète probablement le changement d'opinion dans plusieurs pays et la préoccupation de l'explosion démographique.

L'argument le plus souvent invoqué en faveur d'un amendement est qu'une loi aussi souvent violée par autant de gens ne put être qu'une mauvaise loi.

Un argument de taille internationale, invoqué par diverses associations, est que la loi a empêché le Canada de jouer un rôle officiel dans les efforts pour encourager les programmes internationaux de limitation des naissances. Dans d'autres pays existent des lois autant ou plus sévères que celles du Canada, lois qui sont les cibles des avocats de la contraception.

Par exemple, le secrétaire général U Thant a présenté, en décembre 1967, une déclaration sur le sujet à l'Organisation des Nations Unies. M. Thant parlait des dangers d'une croissance démographique illimitée et préconisait la limitation des naissances comme droit primordial de l'homme. La proposition fut contresignée par 30 pays; le Canada n'en était pas.

Le bébé Daniel gagne $1000.00

Daniel Bussières s'est mérité le prix de $1000.00 offert par Norfolk, fabricant de dormeuses, en coopération avec ACRILAN et la Compagnie Paquet Inc. Ce concours avait débuté le 20 novembre au Salon Bambino de la Cie Paquet. Dans l'ordre habituel vous remarquerez: M. Alfred Thomas, représentant de Norfolk, M. Jean-Yves Laurin, gérant général de la Cie Paquet, remettant le montant de $1000.00, M. Robert Bussières, Daniel Sussières, Mme Bussières et M. L.D. Rolfe, représentant de Chemstrand pour le commerce du détail.

Les villes canadiennes adopteront les formes de l'avenir

OTTAWA PC — Dans l'avenir, les villes canadiennes prendront la forme de cercles, de ligues, de "points", de "tapis" ou de tentacules.

Si elles sont réduites à devenir des "tapis", elles sont vouées à l'échec parce que les nouveaux concepts en matière d'urbanisme indiquent qu'il faut viser à remédier à la tendance des agglomérations urbaines actuelles de "s'étendre en long tapis". C'est ce que déclarait mardi l'architecte torontois, James Murray, aux participants à la rencontre de l'Association nationale des constructeurs d'habitation.

Les villes constitueront des réussites si elles doivent prendre n'importe laquelle des quatre autres formes dans l'avenir, a-t-il soutenu.

La ville de Londres, en Angleterre, constitue un exemple de cette expansion circulaire des banlieues qui croissent uniformément à partir d'un noyau central.

Les villes tentaculaires s'agrandissent le long des voies de communication, en fins réseaux d'habitations, à l'image des villes de Washington et de Stockholm en Suède.

LA VILLE LINEAIRE

La ville linéaire est un concept soviétique. Une simple ligne s'étend indéfiniment et des lignes transversales, le plus souvent à angle droit, en émergent, tour à tour industrielles et habitationnelles.

La communauté urbaine du type "point" est fermée d'une multitude d'agglomérations indépendantes, mais reliées entre elles par des moyens de transport très efficaces.

Malgré la popularité de cette nouvelle idée, il est peu probable que les nouvelles concentrations urbaines se fassent suivant ce concept avec 15 milles de pâturage et de vaches entre chaque intersection", d'expliquer M. Murray.

Le président de la Société centrale d'Hypothèques et de Logement, M. H. W. Hignett, a dit croire que les nouvelles villes du Canada seront toutes construites en fonction des grandes villes actuelles. Ceci limiterait leur prolifération à environ 30 régions du pays.

Il a prédit que les villes à un seul centre céderont dans certains cas la place à des agglomérations dotées de deux ou de plusieurs centres dynamiques d'activité.

Chandelles et lampes de poche sont les plus sûres sources de lumière en cas de pannes d'électricité

Par Jean SHARP

TORONTO. (P.C.) — Que faire quand l'électricité manque ? Tout dépend de ce que vous faisiez avant que l'on coupe le courant. Le Conseil de sécurité de l'Ontario a dressé une liste d'articles qu'il convient de garder à portée d'un accès facile en cas de manque d'électricité

Vous devriez avoir une lampe de poche et des piles sèches que vous vérifiez régulièrement pour être sûr qu'elles fonctionneront au besoin, ou encore des chandelles ou lampes à l'huile.

Si vous avez une lampe au naphte ou pétrole brut, conservez le carburant dans un récipient de métal bien étiqueté, hors de la maison, car le pétrole brut est hautement explosif. Le kérosène ou l'huile de charbon devraient aussi être gardés dans des récipients étanches et bien étiquetés, en lieu frais.

Le bureau de prévention des incendies de Toronto recommande les chandelles et lampes de poche comme les meilleures et plus sûres sources de lumière en cas de panne d'électricité. Il convient cependant d'utiliser les chandelles en les plaçant sur un appui stable et ininflammable.

Vous vous féliciterez peut-être d'avoir en stock du lait en boîte et des aliments qu'il suffit de réchauffer avant de manger : flamme à l'alcool, un poêle de camp ou un foyer suffiront sans doute à réchauffer suffisamment votre repas, si vous n'avez pas de cuisinière au gaz.

Gare à l'intoxication

Mais le Conseil de sécurité recommande de ne pas utiliser un brûleur au charbon de bois dans la maison, à moins que votre foyer ne soit bien en état de fonctionner sûrement. En brûlant, le charbon de bois peut dégager une concentration mortelle de monoxide de carbone.

Si vous n'avez ni foyer ni poêle au gaz pour vous réchauffer, vêtez-vous chaudement et tâchez de travailler juste assez pour vous garder au chaud, mais en évitant de transpirer.

Si le courant doit manquer pour un long moment et que vous deviez sortir, laissez la maison avec le plus de sûreté possible. Débranchez les appareils électriques. Drainez la tuyauterie à l'eau froide pour éviter le gel ou l'éclatement des tuyaux.

Si l'électricité est en panne à cause d'une tempête et que les fils soient détachés, un porte-parole de l'Hydro-Ontario rappelle que vous devez éviter les lignes brisées et en faire rapport à la direction du service public ou à la police.

Si une branche d'arbre touche ou est près de toucher un fil électrique, ne tentez pas d'y voir tout seul. Contentez-vous de rapporter le fait.

Si les écoles sont fermées à cause de fils électriques brisés, gardez les enfants dans la maison, loin du danger.

Si vous vous rendez compte durant une longue panne que votre voisin a du courant et que vous n'en avez pas, un électricien pourra relier votre fournaise à la maison du voisin. Il n'est pas recommandé de tenter vous-même de faire le raccordement.

L'excès du pouvoir

Lorsque l'électricité manque pour quelque raison, n'allumez pas les appareils fermez-les plutôt. Lorsque le courant est rétabli, rallumez graduellement. Il arrive qu'après la panne, l'électricité revienne trop forte : une ampoule électrique pourra alors éclairer 10 fois plus que la normale. Si trop d'appareils électriques font de même, la panne pourrait revenir. De plus, la surcharge électrique n'est rien de bon pour les moteurs.

Enfin, si vous savez, par la radio ou pour avoir téléphoné, que les employés du service d'électricité sont informés de la panne dans votre quartier, ne téléphonez pas à tout moment.

Le service d'économie domestique de l'Ontario affirme que vous devriez pouvoir conserver la plupart des aliments dans votre réfrigérateur. Un congélateur bien rempli peut conserver les aliments durant 48 heures, et la plupart des aliments peuvent être regelés s'il reste des cristaux de glace.

Il ne faut pas regeler les aliments contenant de la crème. Si les viandes cuites sont complètement dégelées, il faut les utiliser. Les aliments cuits au four et les fruits peuvent être regelés mais prendront peut-être une nouvelle texture.

General Motors est fière
de présenter son concessionnaire
exclusif pour les camions GMC à Québec!

JOBIN-GMC-INC.

M. Marcel Jobin, président, JOBIN - GMC - INC.

« J'espère avoir le plaisir de vous accueillir personnellement dans notre nouvel établissement GMC. Grâce à l'amabilité de notre voisin, AUTOMOBILES INC. (que nombre d'entre vous connaissent) et qui est concessionnaire GM depuis 34 ans), nous pouvons offrir dès à présent les installations de vente et de service après-vente les plus modernes. Nous aurons bientôt notre établissement tout neuf dans lequel vous trouverez plusieurs innovations que nous avons mises au point au cours des longues années que nous avons passées à traiter avec les acheteurs de camions. Dans l'intervalle, venez nous voir dans nos locaux provisoires et mettez à l'épreuve notre désir de vous servir toujours mieux».

Camionneurs: dès aujourd'hui, JOBIN-GMC-INC. est prêt à vous servir. Installations complètes situées temporairement dans les locaux de AUTOMOBILES INC.

Si vous êtes un propriétaire de camions, ce qui suit vous regarde. Vous faut-il un poids-léger, un poids-moyen ou un poids-lourd ? Voulez-vous faire faire des travaux d'entretien par un personnel compétent ? Avez-vous besoin d'une pièce, d'urgence ? L'endroit où vous trouverez désormais tout cela : JOBIN-GMC-INC. Atelier d'entretien et de réparations ouvert jour et nuit chez AUTOMOBILES INC.

M. J. R. Dubois, chef des ventes, JOBIN - GMC - INC.

M. J.-Roger Dubois est dans la vente des camions depuis 22 ans. Il est bien connu des propriétaires de camions dans la région de Québec. M. Dubois et ses cinq vendeurs — tous des spécialistes des camions — mettent leur expérience à votre service pour vous permettre de tirer le maximum de l'argent que vous placez dans vos camions.

La marque qui fait toute la différence.

GMC ! Voilà la seule marque que vous trouverez chez JOBIN-GMC-INC. Là, en effet, la vente et le service après-vente des camions ne sont pas un à-côté. Il s'agit des SEULES occupations de la maison.

Passez voir ce que GMC vous réserve avec ses camions 68 surpuissants : pick-ups, fourgons, Suburban, Carryall, poids-moyens, poids-lourds, tous des GMC, la marque qui fait toute la différence.

JOBIN - GMC - INC.

1240 ouest, boul. Charest 681-0671

CAMIONS GMC
La marque qui fait toute la différence
General Motors Products of Canada Ltd.

l'Action féminine

La garde-robe de Nathalie, jeune secrétaire

● Pour les heures de travail Nathalie préfère une robe-chemisier, semi-ajustée. Deux plis profonds facilitent les "montées" dans les autobus. La petite robe peut se réaliser dans divers tissus : toile, cotonnade, jersey, tricot etc...

● Le format est l'essence même du soulier de Printemps et d'Eté créé au Canada. Ce soulier lacé de style masculin, à bout carré, sur talon trapu et incliné est idéal pour la secrétaire qui doit chaque matin "trottiner" jusqu'au bureau.

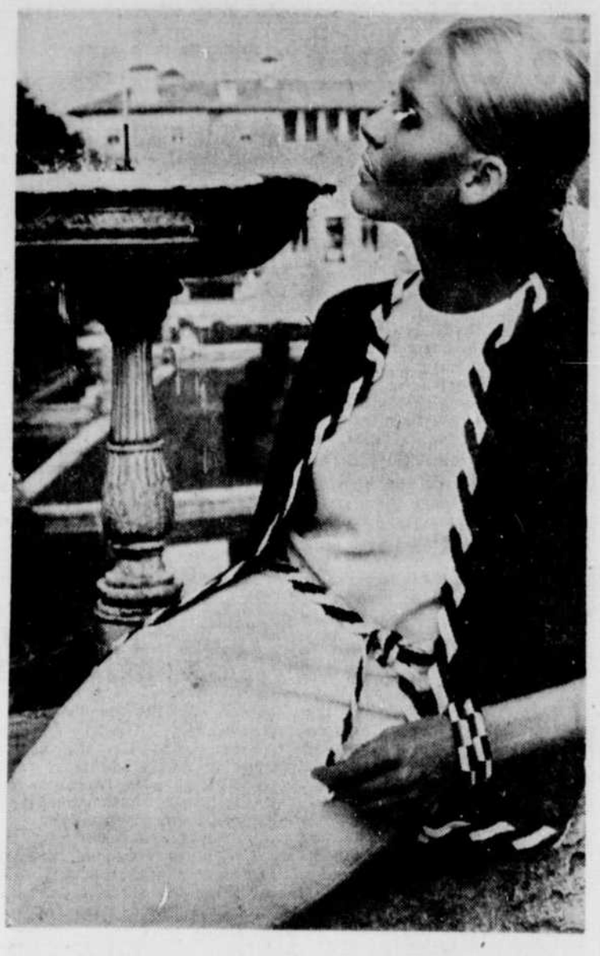

● Souper au restaurant avec Réal est une joie pour Nathalie qui se fera coquette dans cet ensemble. La robe de toile blanche sans manche, s'accommode d'une jaquette de couleur. Un trissé mis en bordure donne un petit effet jeunesse.

● Une robe de tricot de soie aux dessins abstraits, aux coloris chocs, et voilà Nathalie prête pour le cinéma.

CKCV MICRO-QUEBEC de 6 h. 15 a.m. à 9 h.
NOTRE INVITE LUNDI MATIN :
Me Roch Lefrançois, Procureur de la Couronne
Sujet : "LIBERATION CONDITIONNELLE"

DES EMISSIONS POUR MADAME

DIMANCHE — RADIO

CBV :

"Ni ange ni bête", 11 h. à 11 h. 30 a.m. "Le Temps du couvent". Trois femmes dans la quarantaine racontent leurs souvenirs de couvent. Interviewer : Carl Dubuc.

"Présent-Dimanche", 12 h. 30 à 1 h. p.m. — Revue des journaux français de province et entrevues avec des correspondants de Moncton, de Winnipeg, de Chicoutimi, de Québec, de Toronto et d'Ottawa. Animateurs : Andréanne Lafond et Roger Nantel.

"Jardins plantureux, jardins fleuris, 1 h. 15 à 1 h. 30 p.m. — Invité : M. Jean-Paul Gariépy, du Jardin botanique de Montréal. Sujet : "Propagation des arbres par le semis".

"Cours Universitaires", 6 h. 30 à 7 h. p.m. — "Histoire de la philosophie moderne et contemporaine", avec M. Gustave Hennuy, prof. de philosophie à l'Université de Moncton.

CHRC :

"La foi vivifiante", 8 h. 30 à 8 h. 45 p.m., une émission religieuse présentée par les Eglises Evangéliques Unies du Canada.

"Refrains des temps heureux", 10 h. 30 à 12 h. 55 p.m. — Des succès d'hier et d'aujourd'hui, choisis dans les répertoires français et canadiens.

CJLR :

"Café Opéra", 10 h. à 10 h. 55 a.m. Extraits d'opéra parmi les plus célèbres et les plus connus interprétés par des artistes de renom. — Animateur : Claude Mercier.

"De Hollywood à Broadway" 11 h. à 12 h. 26 p.m. Les amateurs de comédies musicales seront choyés car à notre émission nous présentons des extraits de films et comédies musicales américaines... sélectionnées parmi les meilleurs. — Animateur : Claude Mercier.

LUNDI — RADIO

CBV :

"Le matin d'aujourd'hui", 9 h. 30 à 10 h. 30 a.m.

"Fémina", 10 h. 30 à 10 h. 45 a.m. Animatrice : Solange Chaput-Rolland.

"Un homme vous écoute", 10 h. 45 à 11 h. a.m. Le docteur François Cloutier enseigne l'art d'être heureux avec soi-même et avec les autres. Sujet : "La Frigidité sexuelle chez l'homme" et "Le Choix d'une profession".

"D'une certaine manière", 12 h. à 12 h. 15 p.m. "33,000 pieds d'altitude", avec Laurence Vallier et Robert Gadouas. Texte : Eugène Cloutier.

"Le Père Legault", 1 h. 30 à 2 h. p.m. Le Père Legault répond aux questions des auditeurs en ce qui a trait à la religion et à la morale.

"Place aux femmes", 2 h. 32 à 3 h. 30 p.m. Invité : Aglaé. Animateurs : Lise Payette et Guy Provost.

"Faire sa vie", 7 h. 30 à 7 h. 45 p.m. "Le monde des aveugles".

"Orchestre de chambre de Québec", 8 h. 02 à 8 h. 30 p.m. Dir. Françoys Bernier. Invité : Gaétan Laberge, bassoniste. Concerto grosso no 3 en mi mineur, op. 6 (Haendel) et Divertissement pour basson et orchestre (John Weinzweig).

CHRC :

"Point de vue", 6 h. 35 à 8 h. 55 a.m. Avec Michel Montpetit. Une émission où les auditeurs sont invités à faire connaître leur avis sur un sujet donné par l'intermédiaire du téléphone.

"Bloc-Notes", 9 h. 30 à 10 h. 15, 10 h. 45, 11 h. 15 et 11 h. 45 a.m. Animatrice : Mme Lucille Després. Du lundi au vendredi, cinq courts bulletins d'environ 3 minutes sur des sujets féminins.

"A coeur ouvert", 2 h. à 2 h. 55 p.m. Animatrice : Mme Françoise Larochelle-Roy, assistée de Roc Prou. Un service d'entraide où les auditrices sont invitées à soumettre leurs problèmes, et où les personnes à l'écoute peuvent suggérer des solutions provenant de leur propre expérience.

CJLR :

"10 minutes avec vous madame", 10 h. 30 à 10 h. 40 a.m. Les dangers des diètes miracles ou fausses diètes.

"Un homme et une femme", 1 h. 30 à 3 h. 56 p.m. Une émission destinée tout spécialement aux dames et demoiselles, animée par un homme et une femme. On y parle de cinéma, des modes, de la femme, de l'homme et de l'actualité.

CKCV :

"Les vainqueurs", 9 h. à 12 h. p.m. Palmarès pour la femme adulte avec différents prix.

"Eclairez-moi", 1 h. 30 à 2 h. 30 p.m. Mgr Raymond Lavoie, curé de Saint-Roch, donne de nombreux conseils sur la religion, la morale et la vie familiale.

"Etoiles 1280", 2 h. 30 à 4 h. p.m. Un magazine féminin qui donne des conseils de beauté, de mode, de bon parler et de bonnes manières.

Soyez pleine d'ENTRAIN

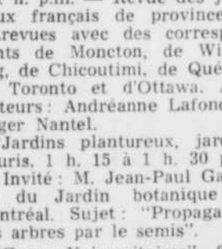

Pour posséder la vigueur, l'endurance, la joie de vivre, il faut que le sang soit riche, rouge et généreux. Les bonnes PILULES ROUGES à cause de leur formule à base de fer, sont un remède des plus simples, des moins coûteux et des plus efficaces pour tonifier le sang. Alors, demandez aujourd'hui même les

PILULES ROUGES
AMÉLIORÉES
Elles sont peu coûteuses. Tonique à base de fer, préparé contre l'anémie. 4-59

Le comportement négatif des parents inculque aux enfants l'idée que la maladie est une malédiction

Par Céline COTE

— Tu sais François si tu continue à faire le vilain garçon comme ça, maman te conduira chez le médecin qui te donnera la grosse piqûre que tu mérites... Combien d'histoires aussi stupides sont encore inventées par des parents de notre société. Quelle catastrophe, quelle traumatisme lorsque ces enfants sont vraiment malades ou que leur état nécessite une hospitalisation !

Ces fausses attitudes parentales sont plus que néfastes pour l'enfant même très jeune. Ce comportement négatif reflète des idées de nos arrière-grand-mères qui considéraient la maladie comme une punition ou malédiction quelconque, alors qu'elle est tout simplement un événement qui fait partie de la réalité humaine.

Il est regrettable de constater que ces cas sont encore trop fréquents en 1968. Par bonheur, nous devons admettre que moins nombreux sont ces cas, actuellement, mais hélas, il en existe encore trop, nous confirmait le Dr Jean-Yves Gosselin, psychiatre à l'hôpital du St-Sacrement. Ce comportement erroné basé sur une vieille tradition-tabou, manifeste une forme d'agressivité que les parents entendent inconsciemment ou non partager avec le médecin.

Souventes fois les parents conçoivent le médecin comme l'autorité toute indiquée pour administrer la punition que s'est méritée l'enfant.

C'est une erreur grave que de présenter le médecin, à l'enfant, comme un monstre qui lui inspirera qu'une violente terreur et dont il aura terriblement peur. Au contraire, faites-lui saisir positivement ce qu'est la maladie et le rôle du médecin face à la douleur ou aux malaises du corps. Présentez-lui ce personnage si souvent vêtu de blanc comme une personne qui lui veut du bien, la seule qui peut le guérir de ces malaises plus sévères.

Votre garçonnet ou votre fillette sera hospitalisé sous peu...

Lors de votre dernière visite chez le médecin, ce dernier vous avisait que le cas de votre jeune enfant nécessite un séjour à l'hôpital... Vous êtes inquiète, votre mari également... Si souvent vous avez entendu dire que ces stages en milieu hospitalier, pourtant physiquement bons, peuvent cependant causer de graves préjudices à l'état psychologique de votre enfant... Et la grande question vous tourne continuellement dans la tête : Comment lui expliquer, lui apprendre qu'il sera hospitalisé d'ici peu...

Sur ce Dr Gosselin vous recommande la plus grande franchise. Toutefois, les détails concernant sa maladie ou l'opération seront toujours en relation avec l'âge de l'enfant et se voudront des réponses suggérées par les questions du jeune malade.

Lorsque vous le conduirez à l'hôpital n'allez surtout pas raconter que vous l'amenez visiter tante Marie ou encore qu'il s'agit d'une agréable ballade en voiture. Dites-lui la vérité. Si non il perdra confiance en vous et malgré tous les efforts de bonne volonté que vous pourriez faire par la suite. Vous lui promettrez une visite pour le lendemain, d'accord, mais tant que vous ne serez pas là il sera inquiet. De telles attitudes sont capables de développer les plus solides complexes d'insécurité, surtout en pareilles circonstances ou l'enfant a particulièrement besoin de vous.

Soyez simples, calmes et votre enfant se sentira tellement plus en confiance.

Si toutefois il était question d'intervention chirurgicale, parlez-lui de l'anesthésie qui le fera dormir confortablement, lui évitera toutes les douleurs au cours de l'opération et qu'il se réveillera seulement quand tout sera terminé. Renseignez-le aussi sur les raisons qui motivent un séjour plus ou moins prolongé à l'hôpital. Convainquez-le qu'il se sentira beaucoup mieux quand il retournera à la maison.

Peut-être vous interrogez-vous au sujet du moment le plus efficace pour lui donner toutes ces explications... Ici le Dr Gosselin vous suggère de tenir compte de l'âge de l'enfant. Souvent il est inutile d'anticiper l'affaire. Par contre, il est parfois excellent de prévoir plusieurs semaines pour la préparation de l'enfant. Certains ont besoin de beaucoup plus de détails avant l'hospitalisation et tout cela ne se fait pas du jour au lendemain, mais un petit peu à chaque jour tout en répétant aussi souvent et aussi longtemps que l'enfant n'"a pas repris pleinement confiance.

Enfin Dr Gosselin, signalait que l'enfant bien préparé pour son séjour éventuel à l'hôpital ne présente pas les troubles sévères dont risquent toujours les enfants qui ont été trompés par leurs propres parents.

En général, précisait-il, les enfants s'adaptent aisément à un entourage nouveau, ont une grande endurance à la douleur et oublient la souffrance aussi rapidement qu'ils se sentent en toute sécurité !

Horoscope

Lundi, 29 janvier

21 mars au 20 avril (Bélier) — Faites votre possible et laissez porter. Examinez sérieusement chacune des propositions qu'on vous fera.

21 avril au 21 mai (Taureau) — Avant de commencer un travail, assurez-vous de la qualité de votre matériel, et de vos méthodes. Une grande joie sur le plan familial.

22 mai au 21 juin (Gémeaux) — Ne dispersez pas votre énergie. Vous ferez une démarche qui demande du courage. Un incident comique se produit au cours de la soirée.

22 juin au 23 juillet (Cancer) — Une journée de gros travail en perspective. Vous revisez des méthodes devenues désuètes. Un collaborateur vous cause une agréable surprise.

24 juillet au 23 août (Lion) — Vos dispositions répondent aux exigences de votre situation actuelle. Vous auriez tort de copier les autres, demeurez vous-même.

24 août au 22 septembre Vierge) — Vous considérez l'importance de la santé et de la sécurité. Il en résulte des résolutions de première importance pour vous.

24 septembre au 23 octobre (Balance) — Vous vous plaisez à stimuler l'enthousiasme des uns et des autres. Les questions éducatives vous paraissent dotées d'un supplément d'intérêt.

24 octobre au 22 novembre (Scorpion) — Si vous ne voulez pas être dépassé, il faut vous surpasser, en cherchant à conquérir de nouveaux lauriers.

23 novembre au 21 décembre (Sagittaire) — Tous les travaux qui ont trait à la terre sont favorisés par le mouvement des planètes. Journée stimulante pour tous.

22 décembre au 20 janvier (Capricorne) — Mesurez vos forces avec des difficultés nouvelles, rien n'est meilleur pour se conserver en pleine forme.

21 janvier au 19 février (Verseau) — Vous ferez plus et mieux sous le signe de la discrétion qu'en faisant du fracas et des déclarations à l'emporte-pièce.

20 février au 20 mars (Poissons) — On met l'accent sur une de vos qualités. Ne négligez pas d'être prudent, si vous voyagez sur l'eau ou dans les airs.

SI VOUS ETES NE UN 29 JANVIER

Vous êtes franc, intelligent, actif et mettez ces ressources au service de toutes les causes que vous épousez. Trop de rigidité vous nuira en certaines occasions. Les sciences vous intéressent autant que les arts. Estimez-vous chanceux de jouir d'un sort aussi enviable.

LIMONADE ASEPTA PRÉFÉRÉE DES ENFANTS
Agréable au goût
UN PURGATIF EFFICACE

● Au mariage de son amie Caro, Nathalie se présentera vêtue de cet ensemble robe-manteau. A la réception, elle paraîtra toute menue, dans cette robe de petite fille sage, sans aucun artifice.

TRIBUTS FLORAUX
Mc Kenna INC.
FLEURISTES
1183 rue St-Jean
522-6868

Pour les beaux jours

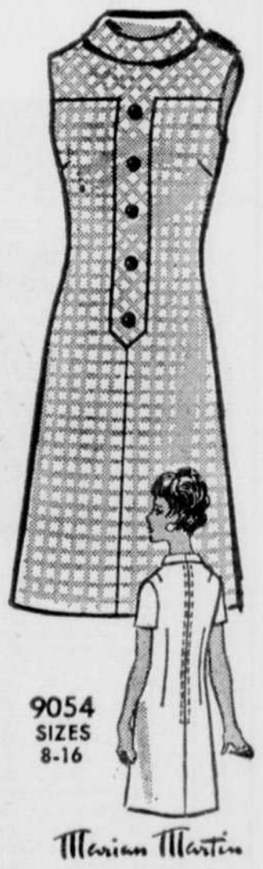

9054
SIZES
8-16

Marian Martin

Vous êtes occupée dès le matin ? Voici le moyen d'être vite bien mise. C'est une robe pour le travail, les sorties, une petite merveille. Dans le dos une fermeture-éclair. Demandez le patron 9054. Grandeurs 8 à 16 ans inclus.

Envoyez .65 en bon de poste. Les instructions sont en anglais. Les timbres ne sont pas acceptés.

Ecrivez lisiblement vos nom et adresse ainsi que le numéro exact du patron. Adressez le tout au Service des Patrons, "L'Action", 3, Place Jean-Talon, Québec 2, P.Q.

Ces patrons ne sont pas échangeables. On doit compter environ 3 semaines entre la date de commande et la réception du patron.

Ci-inclus .65
(Les timbres ne sont pas acceptés)
No du patron .....
Mesure désirée .....
Nom .....
.....
Adresse .....
.....

Et maintenant service complet
DE CORSETERIE MEDICALE
et section pour COMMUNAUTES

Pour les cas
• POSTOPERATOIRES
• SUPPORTS LOMBAIRES
• MASTECTOMIE
Spécialistes diplômées et choix complets de supports CAMP.
Ordonnances médicales exécutées de façon impeccable

Pour les membres des COMMUNAUTES
nous mettons à leur disposition une section spéciale de notre salon et huit salons d'essayage
• 22 employées
• 9 corsetières diplômées
• 18 salons d'essayage

Service CAMP Autorisé
Geneviève Morel
287 est, rue St-Joseph 522-3590

L'actualité en images

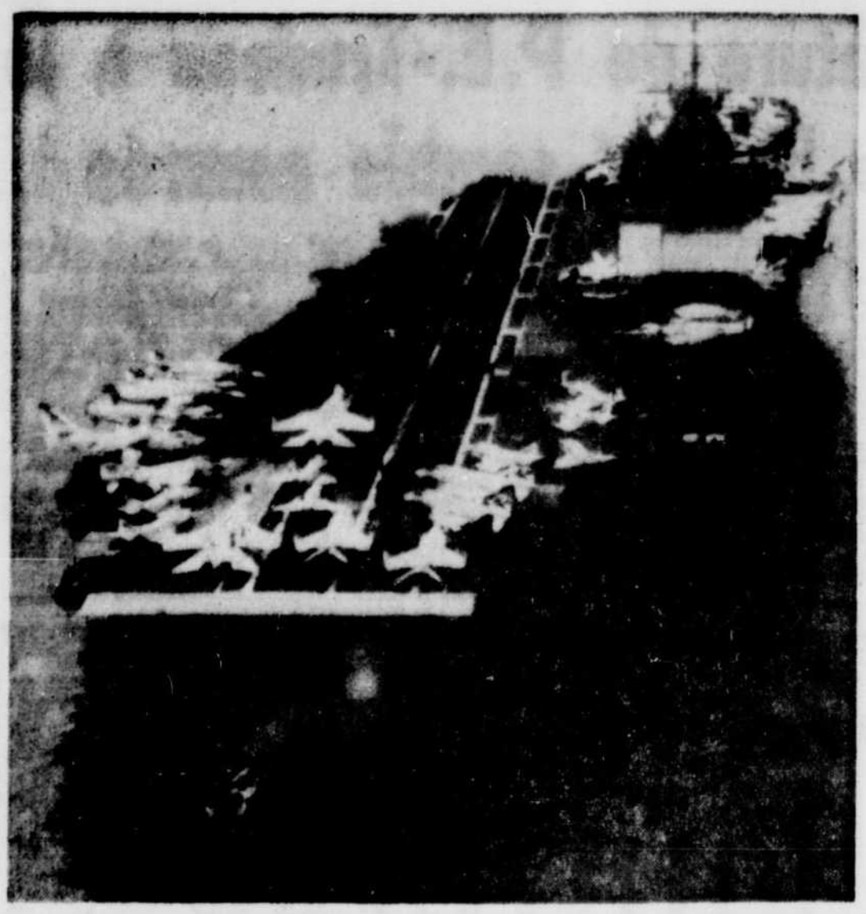

● La capture du navire américain "Pueblo" par la Corée du Nord constitue l'incident majeur de la semaine. Les Etats-Unis qui ont réclamé immédiatement la libération du bâtiment et de son équipage se sont empressés de dépêcher vers la Corée une flotte de guerre dont le porte-avions Enterprise, leur plus gros bâtiment de guerre.

● L'ancien ministre fédéral de l'Immigration, M. René Tremblay, est décédé, à Québec, cette semaine. Ses funérailles, qui ont eu lieu jeudi en l'église St-Louis de France, ont attiré des personnalités dont le ministre des Affaires étrangères, M. Paul Martin et le ministre de l'Immigration et de la Main-d'oeuvre, M. Jean Marchand.

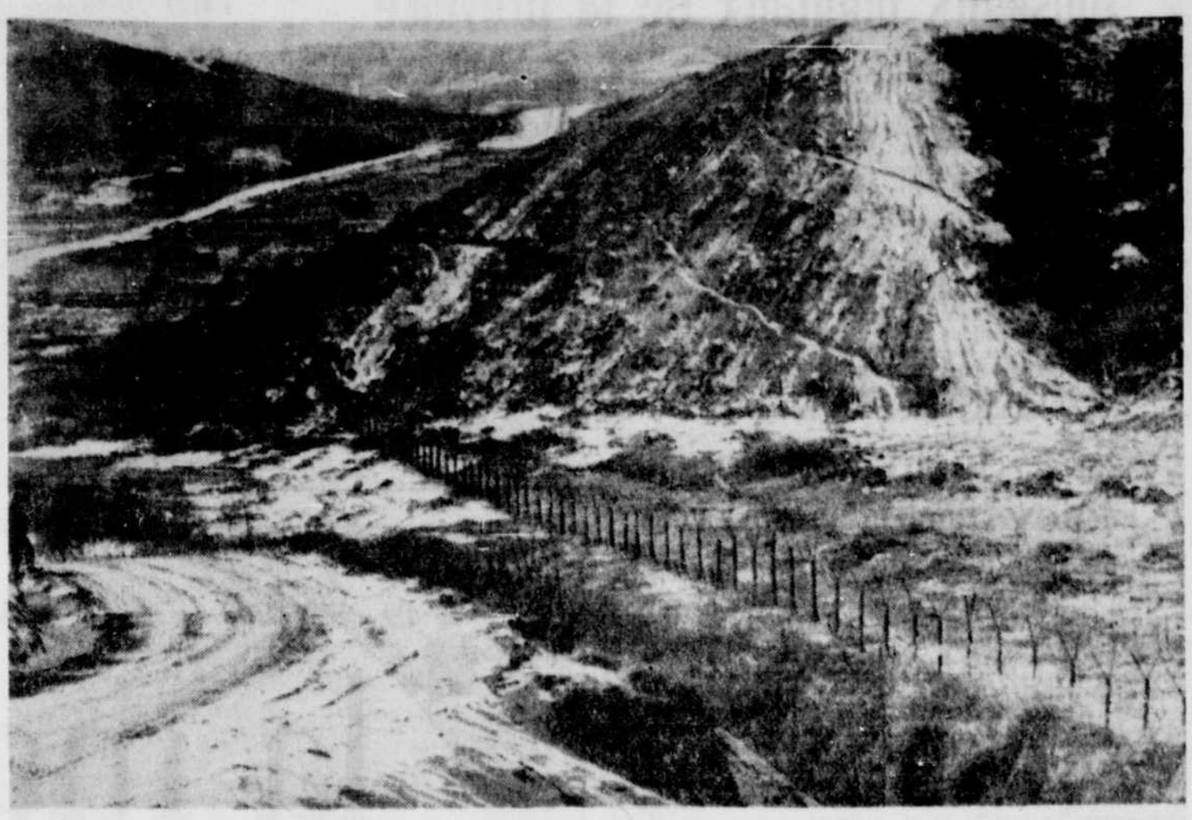

● COREE — Plusieurs groupes de guérilleros de la Corée du Nord ont réussi à s'infiltrer dans la zone démilitarisée qui sépare les deux Corées malgré la présence de cette clôture de fils de fer barbelés pourvue de radar et d'appareils détecteurs à rayons infra-rouges.

● MANILLE — On peut se marier à tout âge. A preuve cet homme qui déclare avoir 121 ans et qui a marié récemment une femme de 56 ans. Il en était d'ailleurs à son troisième mariage alors que sa nouvelle épouse se marie pour la première fois.

● Le procureur Jim Garrison a fait parvenir un subpoena à Mme Marina Oswald Porter, la veuve de Lee Harvey Oswald, accusé du meurtre du président Kennedy, lui enjoignant de témoigner dans son enquête sur la mort du président. Mme Porter a déclaré qu'elle doutait pouvoir être utile.

● Le célèbre instructeur de Yoga Maharishi Mahesh est arrivé aux Etats-Unis, récemment, à la demande de l'épouse de Frank Sinatra, Mia Farrow. Ce Yogi dirige une société internationale de méditation dans les Himalayas.

On se nourrit comme on peut

Près de 200 espèces d'insectes se nourrissent de blé, 400 se nourrissent de pommes, plus de 150 vivent du pin et beaucoup d'autres ... aiment même le lierre vénéneux ...

Crime et mini-jupe

La police de Tokyo attribue à la mini-jupe l'augmentation de 100% des crimes sexuels signalés au cours des neuf premiers mois de l'année 1966.

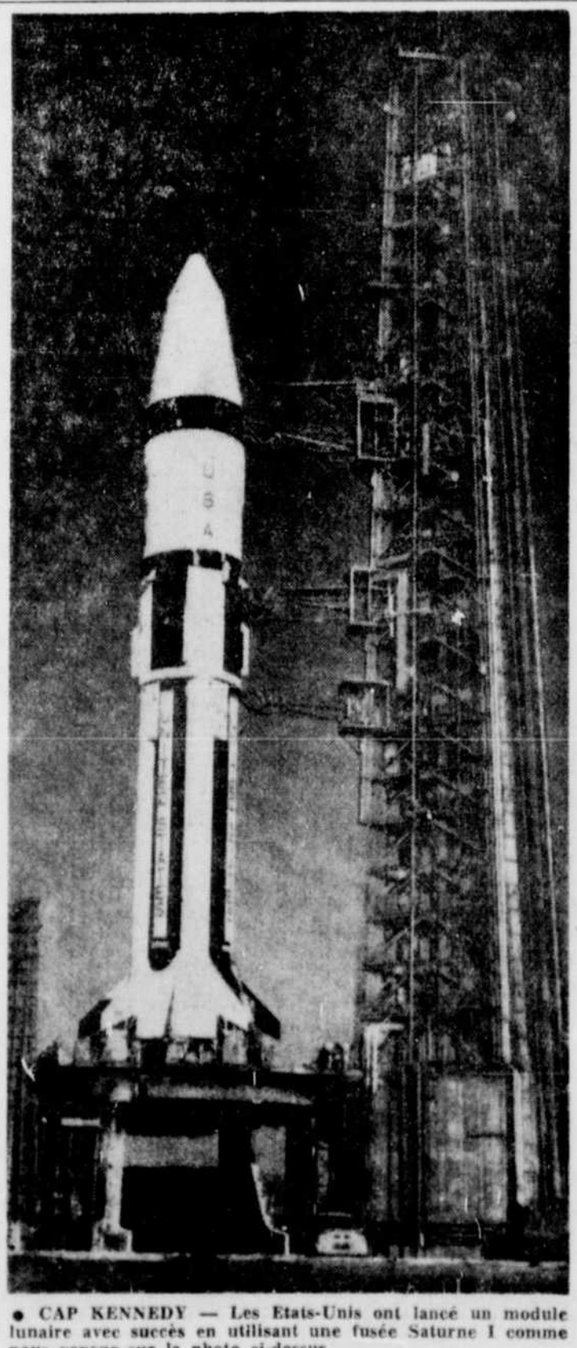

● CAP KENNEDY — Les Etats-Unis ont lancé un module lunaire avec succès en utilisant une fusée Saturne I comme nous voyons sur la photo ci-dessus.

Cours de formation sociale
PAR CORRESPONDANCE
Etudes sociales, religieuses, politiques, économiques.
Diplôme en fin d'étude
Annexé à l'Université de Sherbrooke
POUR RENSEIGNEMENTS :
Tél. : 839-9550 — après-midi et soir

GRAND TOUR D'EUROPE
Du 1er au 22 avril $895
Voyez 12 pays et les grandes capitales
Fatima, Lourdes, Lisieux, Padoue, Paris, Rome ...
Jours Saints à Assise, Audience avec le Saint-Père
Nos guides vous accompagnent du commencement à la fin.
Liaison avec les "Amis de S. François" en Europe.
VOYAGES FRANCISCAINS
500, 8e AVENUE, QUEBEC 3 (523-0031)

GOUVERNEMENT DU QUEBEC

LA COMMISSION MUNICIPALE DE QUEBEC

AVIS PUBLIC

AVIS est par les présentes donné que la Commission municipale de Québec, à sa séance en date du 22 janvier 1968, a adopté la résolution suivante :

"Il est RESOLU que, conformément aux dispositions de l'article 32 de la Loi de la Commission municipale (S.R.Q. 1964, c. 170), la commission scolaire d'Aylmer, dans le comté de Gatineau, ne soit plus, à compter du 17 février 1968 considérée comme étant en défaut au sens de la section V de ladite loi."

ROGER DESAULNIERS
Secrétaire

Pollack
QUEBEC SAINTE-FOY

LES DEUX MAGASINS POLLACK à Québec et à Sainte-Foy seront fermés

LUNDI

pour l'Inventaire

Nous préparons nos

SOLDES après INVENTAIRE

Réouverture mardi matin à 9h.30

jusqu'à 5h.30 à Québec et

jusqu'à 10h. à Sainte-Foy

Améliorations et agrandissements à plusieurs hôpitaux de la province

QUEBEC. (P.C.) — Les administrateurs de l'Hôtel-Dieu de Sorel ont été autorisés par le Conseil des ministres à faire exécuter des travaux d'agrandissement et de transformation en vue d'augmenter le nombre de lits et d'améliorer les services déjà existants.

Le ministère de la Santé estime que cette institution de Sorel ne répond plus aux besoins de cette région.

Par ailleurs, à Cartierville, l'hôpital du Sacré-Coeur subira plusieurs transformations de grande importance au cours de l'année 1968. Sur recommandation du ministère de la santé, M. Jean-Paul Cloutier, le Conseil des ministres a autorisé les administrateurs de l'hôpital de faire exécuter des travaux de transpormation dont l'aménagement d'un salle de rayons-X.

La section des laboratoires, de la pédiatrie et de nombreux autres services feront également l'objet d'améliorations.

Le Conseil des ministres a aussi autorisé les administrateurs de l'Hôtel-Dieu de St-Jérôme à faire exécuter des travaux d'agrandissement.

Le nombre de lits sera augmenté et les services seront améliorés. Il s'agit surtout de remédier, signale le communiqué, à la situation du service de radiologie et des services d'urgence qui ne répondent plus aux besoins actuels de la population.

Enfin, à Montréal, on démolira l'Académie St-Urbain, située dans l'édifice de l'hôpital Ste-Jeanne-d'Arc de Montréal, la section de l'académie représentant un danger d'incendie et le ministère de la Santé a recommandé au Conseil des ministres de permettre la démolition de cette partie de l'hôpital.

L'espace ainsi obtenu permettre de construire une nouvelle aile pour loger les cliniques d'urgence et externe, les services de diagnostics, une salle de réunions pour les besoins de l'hôpital, les ateliers et un centre d'entreposage.

Le ministre Paul Allard en France

QUEBEC (P.C.) — Le ministre des Richesses naturelles du Québec, M. Paul E. Allard a quitté Québec vendredi en fin d'après-midi à destination de la France où il séjournera jusqu'au 4 février.

Accompagné de son chef de cabinet, M. Fernand Girard, de MM. André Marier, directeur général de la planification, et Guy Poitras, directeur des services miniers, le ministre Allard se rend en France à la suite d'une invitation officielle du gouvernement français.

La candidature de P.E.-Trudeau à la chefferie libérale semble assurée

MONTREAL. (PC). — La candidature de M. Pierre Elliott Trudeau à la direction du parti libréal fédéral, s'il en décide ainsi, ne surprendra probablement personne.

Selon les observateurs, tout indique qu'il sera en lice. Mais il reste une question à répondre : Quand va-t-il l'annoncer ? Il ne fait aucun doute que cette question sera au premier plan des préoccupations des 1,500 délégués du congrès annuel de l'aile québécoise de la Fédération libérale du Canada qui débute ce soir dans la Métropole.

Le ministre de la Main d'oeuvre, M. Jean Marchand, et son collègue de la Justice, M. Pierre Elliott Trudeau, s'adresseront tous les deux aux délégués. Ceux-ci vont tâcher de déceler quelques indices permettant de deviner les intentions des deux membres du cabinet fédéral.

M. Trudeau a tout de même fourni un indice cette semaine quand il a dit, au cours d'une émission à la télévision, que les rumeurs voulant qu'il annonce sa candidature au congrès de fin de semaine étaient "fausses".

Il a cependant ajouté : "Si vous n'aviez pas fait allusion à la fin de semaine, vous auriez peut-être obtenu une réponse différente".

Il est devenu de plus en plus apparent que M. Marchand décidera de ne pas briguer les suffrages à la direction du parti libéral, quitte à mettre le poids de son influence derrière la candidature de son collègue de la Justice.

On croit que l'une des principales raisons de cette décision c'est qu'il craint que sa santé ne résisterait pas longtemps à la charge, épuisante de diriger ce pays.

M. Marchand s'adressera aux délégués ce soir même en sa qualité de leader de l'aide québecoise à la Chambre des Communes.

M. Trudeau prononcera le discours qui couronnera ces assises alors que la dernière journée sera consacrée à l'étude de la constitution canadienne. Les opinions de M. Trudeau sur la Confédération et sur les questions constitutionnelles sont passablement controversées au Québec même.

Expert en loi constitutionnelle, il a dit et répété qu'il est opposé à l'octroi d'un statut spécial pour la province française.

Vente de la compagnie Haley Industries Ltd.

OTTAWA. — Le ministère de la Production de défense annonce la vente de Haley Industries Limited, Haley Station (Ontario), une fonderie d'alliages légers appartenant à la Couronne, à Bartaco Industries Limited d'Orillia (Ontario).

L'usine Haley a été construite en 1951 pour fabriquer les moulages de magnésium et d'aluminium de haute qualité nécessaires à l'industrie canadienne de défense et elle a été exploitée pour le compte de la Couronne aux termes de contrats de gestion.

La fonderie restera en activité dans la région de Renfrew comme filiale de Bartaco Industries Limited.

Elle a été établie à une époque où il n'y avait au Canada aucune autre usine pour ce genre de moulages. Il existe maintenant d'autres usines et il n'est donc plus nécessaire que la Couronne exploite cette entreprise pour les besoins de la défense. Conformément aux principes du gouvernement dans de tels cas, cette usine est vendue à des intérêts privés pour faciliter son expansion et la diversification de ses fabrications.

Plusieurs sociétés intéressées dans l'industrie de la fonderie ont été contactées mais la seule offre reçue provenait de Bartaco Industries Limited.

Les Indiens ont-ils le droit de chasser pour se nourrir ?

SEPT-ILES (PC) — Le garde-chasse de la Côte-Nord québécois, M. Camille Chicoine, a saisi de la viande de caribou et du matériel appartenant à six Indiens Montagnais de la réserve de Sept-Iles.

Les Indiens revenaient d'une excursion de chasse à 140 milles au nord de Sept-Iles quand le garde-chasse, accompagné de trois de ses adjoints, les ont croisés au sortir du train Shefferville-Sept-Iles.

Le garde-chasse déclarait avoir reçu instructions de Québec concernant le braconnage.

Le chef des Indiens Montagnais, M. Daniel Vachon, a déclaré qu'en 10 années, c'était la première fois qu'on empêchait les Indiens de tuer du caribou pour nourrir leurs familles.

Selon M. Vachon, bien des enfants indiens auront à souffrir de cette politique québécoise si elle se continue.

Une famille de la tribu montagnaise a 19 enfants.

Chasse traditionnelle

Le gouvernement a tort d'essayer d'assumer une plus grande juridiction sur les Indiens, a affirmé M. Vachon. Cette méthode, a-t-il poursuivi, a pour but d'exterminer les Indiens en interdisant leurs façons traditionnelles de chasser.

Je dois prévenir le gouvernement qu'il aura beaucoup de difficultés s'il essaient de s'assurer plus de pouvoir sur notre peuple, a dit encore le chef montagnais.

Récemment réélu chef des 1,500 Montagnais de la Côte-Nord, M. Vachon a eu des entretiens avec le chef des Hurons de Québec, M. Gros-Louis. Ce dernier est secrétaire de l'Association des Indiens de Québec.

Les membres de notre tribu qui ont de grosses familles, a expliqué le chef Vachon, devront continuer à chasser pour vivre.

J'espère que le ministre nous montrera des signes d'humanité et permettra à notre peuple de continuer sa chasse traditionnelle qui nourrira les familles montagnaises.

M. Chicoine avait fait état de plaintes concernant l'abattage inutile de caribous et la vente commerciale de sa chair.

Le chef Vachon a affirmé ne rien savoir de ces pratiques.

Ordre de déportation émis contre Frederick Wilson

Par Harry KNOWLES

MONTREAL. (P. C.) — Un ordre de déportation a été émis contre Charles Frederick Wilson, le fugitif britannique qui se cachait au Canada depuis 2 ans.

Wilson, était recherché dans le monde entier depuis son évasion en 1964, de la prison de Birmingham, où il était à purger une peine de 30 ans pour sa participation au fameux vol d'un train postal, en 1963. Ce vol avait rapporté à ses auteurs $7,500,000.

La déportation de Wilson a été ordonnée, vendredi matin, lors de sa comparution, à huis clos, devant les autorités de l'Immigration. La comparution a eu lieu au bureau de signalisation de la Commission des ports nationaux et non à l'édifice de l'Immigration, où s'étaient massés reporters et photographes.

Wilson, âgé de 37 ans, sera détenu dans les cellules de la police de Montréal jusqu'à ce qu'il soit remis entre les mains des autorités britanniques, qui se chargeront de son retour en Grande-Bretagne. Soupçonné d'être entré illégalement au pays en janvier 1966, Wilson a été arrêté dans le cours de la matinée de jeudi, à Rigaud, quelque 35 milles à l'ouest de Montréal.

Son épouse devait également se présenter devant les autorités de l'Immigration dans le cours de la journée de vendredi. Tout comme son mari, elle pourrait bien être déportée.

Aucune résistance

Des agents de la Gendarmerie royale et de Scotland Yard et des officiers de l'Immigration ont participé à l'arrestation de Wilson, à sa demeure de $40.000, à Rigaud. Il n'a offert aucune résistance lorsque les agents sont entrés chez lui après avoir encerclé la maison.

Les autorités policières avaient décidé de ne rien révéler au sujet de Wilson avant sa comparution. Reporters et photographes ont tenté en vain de le repérer. Il devait être conduit aux bureaux de l'Immigration, à 10 heures a.m., mais n'y était pas.

A Ottawa, les autorités de l'Immigration ont révélé que Wilson est arrivé au Canada le 8 janvier 1966. Il a été admis à l'aéroport international de Montréal en présentant un passeport portant le nom de Ronald Alloway. Une enquête a révélé qu'Alloway n'avait pas de dossier judiciaire. Il répondait également aux exigences de la loi en matière d'éducation, étant détenteur d'un certificat de 11e année, ou l'équivalent.

Wilson, sa femme et leurs trois enfants demeuraient à Rigaud depuis deux ans. Aux yeux de leurs voisins, ils étaient des gens très respectables. La police surveillait la maison des Wilson depuis une semaine.

Wilson n'en a pas appelé de l'ordre de déportation.

VOYAGE CULTUREL
Eté – 1968 – Europe

Six semaines à travers l'histoire et l'art des pays d'Europe — 42 jours en Europe : départ 3 juillet, avion de Dorval; retour, 13 août, avion de Paris — Hollande, Belgique, Allemagne, Autriche, Italie, Monaco et France. TOUT COMPRIS.

$1,210.00

en dollars canadiens

Profitez de l'expérience. — 14e année consécutive. Excellent service d'une grande compagnie. — Pour informations, demandez :

P. JULIEN DEZIEL, o.f.m.
LES FRANCISCAINS
2010 Ouest, boul. Dorchester, Montréal

Participez à notre fabuleux concours

la mariée laliberté

un concours ouvert aux futures mariées et à toute notre clientèle,

pour marquer l'inauguration de notre nouveau "Coin de la Mariée" au 2e étage

J.-B. LALIBERTÉ LIMITÉE

$5000.00 EN PRIX A GAGNER

CONDITIONS DU CONCOURS

1- Il suffit de découper et remplir la formule d'inscription ci-dessous et de la faire parvenir à notre "Coin de la Mariée" au 2e étage.
2- Chaque mariée inscrite au concours, sera identifiée par un numéro officiel. Veuillez l'indiquer sur chacune de vos factures.
3- Chaque facture (ou fac-similé raisonnable non imprimé) datée entre le 27 janvier et le 1er juin 1968, donne une chance au client et une chance à la mariée suggérée.
4- Déposez toutes vos factures à notre Kiosque de la Mariée, au rez-de-chaussée, en prenant soin d'y inscrire vos nom, adresse et numéro de téléphone, ainsi que le numéro d'inscription de la mariée.
5- Les membres de notre personnel ne sont pas éligibles.

Voyez notre somptueuse collection de Robes Nuptiales, reflétant les derniers caprices de la mode 1968

Prix à la portée de tous les budgets: $70. $150.

Avec l'achat de votre toilette de mariée, vous recevrez gracieusement une jolie jarretière de dentelle, en guise de porte-bonheur.

3 GRANDS PRIX POUR LES MARIEES

1er GRAND PRIX
Voyage de Noces à Nassau, aux Iles Bahamas, avec séjour de 10 jours au luxueux Hôtel Emerald Beach, plus $300 EN ARGENT.

Un voyage de rêves, organisé par LES VOYAGES LAURIER INC. et comprenant une envolée par Jet de AIR CANADA

2e GRAND PRIX
Superbe ensemble automatique LESSIVEUSE ET SECHEUSE WESTINGHOUSE

3e GRAND PRIX
LAVE-VAISSELLE PORTATIF DE LUXE WESTINGHOUSE

ATTRIBUTION LE 1er JUIN 1968

3 GRANDS PRIX A LA CLIENTELE

3 MAGNIFIQUES LAVE-VAISSELLE
Modèle portatif de luxe WESTINGHOUSE
aux 3 personnes chanceuses dont les factures auront été choisies pour déterminer les 3 mariées gagnantes.
Attribution 1er février 1968.

24 PRIX PERIODIQUES DE $50.00

12 PRIX AUX MARIEES ET 12 PRIX A LA CLIENTELE TOTAL $1200. EN PRODUITS Westinghouse au choix des gagnants

ATTRIBUTION LES 10 - 20 - 30 DE CHAQUE MOIS entre le 10 février et le 1er juin 1968 parmi toutes les factures accumulées.

A chaque tirage, une facture sera choisie et la personne chanceuse de même que la mariée inscrite sur la facture, recevront des accessoires électriques ou ménagers WESTINGHOUSE à leur choix, pour un montant de $50 chacune.

Les factures gagnantes seront remises dans la boîte chanceuse pour l'attribution des grands prix à la fin du concours.

AUTANT DE FACTURES AUTANT DE CHANCES!

FORMULE D'INSCRIPTION DE LA MARIEE

Nom de la future mariée .....
Adresse ..... Ville .....
Paroisse ..... Tél. .....
Mois et date de la naissance .....
Date du mariage .....
Nom du conjoint .....
Adresse du conjoint .....
Mois et date de la naissance .....

Confiez à "l'Action"
vos travaux d'impression

l'Action

Lisez "l'Action" régulièrement
vous l'adopterez définitivement

• WASHINGTON — Mme Lady Bird Johnson a dû affronter un groupe de jeunes piqueteurs au moment où elle arrivait au National Press Club de Washington. La première dame américaine était l'invitée d'honneur à une réception marquant la réouverture du Club national démocratique des femmes qui a subi des rénovations de l'ordre de $500,000.

Laberge reproche à Marchand d'avoir trompé le parlement

MONTREAL — Le président de la Fédération des Travailleurs du Québec, M. Louis Laberge, accuse le ministre de l'Immigration et de la Main-d'oeuvre, M. Jean Marchand, d'avoir "grossièrement trompé" le parlement, le 4 décembre 1967, quand il s'est porté à la défense du bill C-186, prévoyant des modifications à la loi fédérale des relations du travail.

Le porte-parole de la FTQ déclare que c'est à regret qu'il estime de son devoir de dénoncer ainsi le leader de l'aile québecoise du parti libéral, mais il se dit prêt à prouver son accusation devant un comité compétent de la Chambre des Communes, ou dans un débat télévisé sur les ondes de Radio-Canada, au choix de M. Marchand. "Après tout, dit-il, ce n'est pas nous qui avons demandé à l'ancien président de la CSN de se substituer au ministre du Travail dans cette affaire pour le moins délicate".

Le leader syndical prétend que le ministre de l'Immigration a trompé les députés, le 4 décembre dernier, quand il a déclaré qu'il n'avait jamais vu, au Conseil Canadien des Relations Ouvrières des membres du Congrès du Travail du Canada voter contre l'un de leurs syndicats intéressés dans un litige l'opposant à un autre syndicat.

Le président de la FTQ soutient qu'au contraire, une étude des décisions du CCRO démontre que, de janvier 1966 à décembre 1967, dans des causes opposant la CSN à des affiliés du CTC, la CSN a soumis 29 requêtes en accréditation, dont 18 ont été agréés, huit ont été rejetées et trois ont été retirées par la requérante. Or, dit-il, des affiliés du CTC sont intervenus à l'encontre de 14 de ces requêtes de la CSN, et cette dernière a été accréditée dans sept cas, soit dans la totalité des cas ne comportant pas le fractionnement d'unités existantes de négociation.

En outre, de poursuivre M. Laberge, au cours de la période de neuf mois pendant lesquels le délégué de la CSN, M. Gérard Picard, boycottait les séances du CCRO, ce dernier organisme a statué sur 11 requêtes de la CSN, dont six ont été agréées, trois ont été rejetées et deux ont été retirées par la requérante. Dans trois cas, dit-il, la CSN a obtenu gain de cause contre des affiliés du CTC, en l'absence, volontaire de M. Picard.

D'après le porte-parole de la FTQ, le dossier démontre que la CSN n'a jamais, en dépit de sa position minoritaire ou de son absence, fait l'objet de discrimination de la part du CCRO ou des délégués du CTC auprès de cet organisme. Tout ce qu'elle peut reprocher à l'organisme accréditeur fénéral, dit-il, c'est son opposition au fractionnement des unités existantes de négociation, mais il s'agit là, selon lui, d'une position traditionnelle que partagent toutes les commissions de relations de travail, y compris la CRT québecoise.

M. Laberge soutient donc que le parlement a été trompé sur toute la ligne, dans l'affaire du bill C-186. Le ministre du travail, M. John H. Nicholson, a tenté faussement de le justifier, dit-il, par un surcroit de travail. Le ministre de l'Immigration et de la Main-d'oeuvre, rappelle-t-il, a malhonnêtement accusé les délégués du CTC auprès du CCRO de partialité et de discrimination à l'endroit de la CSN. Le bill C-186, selon lui, constitue parconséquent "une vaste fumisterie que le gouvernement tente de faire avaler au parlement sous de fausses représentations".

La coopération France-Québec

Attitude réaliste - Bertrand

Par Jacques DALLAIRE

Le ministre de la Justice du Québec a décrit hier soir, comme réaliste l'attitude qu'adopte le gouvernement de la province en ce qui a trait à ses échanges avec la France ou les autres communautés francophones du monde.

Adressant la parole à l'émission "Politique provinciale" télédiffusée au réseau français de Radio-Canada, M. Jean-Jacques Bertrand a noté à l'appui de cet exposé que dans le passé, et encore aujourd'hui d'ailleurs, les Canadiens anglais se sont tournés vers la Grande-Bretagne et les autres pays de culture anglaise afin d'y puiser des ressources qui ont largement contribué au développement de leurs écoles et de leurs universités.

"Personne n'a jamais voulu les en blâmer", affirma-t-il justifiant ainsi l'initiative actuelle du gouvernement de l'Union nationale.

Lutte contre le crime

Dans un tout autre ordre d'idées M. Bertrand a déclaré que l'expertise entreprise tout dernièrement au sein de la Sûreté provinciale du Québec avait pour but principal de fournir aux agents de la PP les moyens de détection les plus modernes pour lutter de façon efficace contre le monde interlope.

Le ministre a insisté à ce propos sur le fait que le Québec, face au crime organisé, n'a pas de statut particulier, car la situation que connaissent en ce domaine les régions populeuses de la province se compare aisément à celles qui affectent d'autres régions du Canada et même du monde.

Il est un fait que l'on ne peut malheureusement pas ignorer cependant : le crime organisé existe et augmente dans les centres populeux.

Comme à tous les maux il y a une cause, le crime dépend en grande partie, selon lui, du climat sociologique dans lequel nous vivons et aussi de l'éducation que reçoivent les enfants dans la famille et à l'école.

"Nous sommes, au gouvernement, bien conscients du problème, a-t-il dit, et notre force policière du Québec reçoit dans la lutte contre le crime organisé toute notre aide. Nous ne faisons pas que parler, mais nous agissons".

Au même diapason

D'ailleurs la semaine dernière, M. Bertrand avait souligné, lors d'une causerie qu'il prononçait devant les membres du Barreau de Montréal, que la Sûreté provinciale ne devait pas être en reste des méthodes nouvelles utilisées par les fauteurs de trouble et le monde interlope.

Il avait profité de l'occasion pour annoncer que la Sûreté provinciale serait dotée bientôt d'un nouveau plan d'action lui permettant de disposer d'instruments nouveaux ou améliorés, tels qu'une vaste centrale d'information avec accès instantané aux archives, statistiques et analyses, un réseau plus complet de communications mécanographiques avec d'autres groupes policiers importants comme la Sûreté provinciale de l'Ontario, la Gendarmerie royale du Canada, le F.B.I. Ils pourront également utiliser un système de microfilmage des dossiers, archives ou tout autre document de nécessité quotidienne.

M. Roland Michener à Trois-Rivières :

Grâce à notre force collective, le Canada et les Canadiens sont respectés à travers le monde

TROIS RIVIERES PC — "Nous parlons deux langues et nos traits ethniques et régionaux accusent une grande diversité, mais par la collaboration, nous avons réussi à atteindre une telle force collective que le Canada et les Canadiens, surtout depuis l'Expo 67 et les autres activités du Centenaire, sont maintenant connus et respectés dans le monde entier", déclarait hier le gouverneur-général du Canada, M. Roland Michener, qui s'adressait aux citoyens de Trois-Rivières, à l'occasion de l'inauguration du nouvel hôtel de ville de l'endroit.

Soulignant le fait que la ville de Trois-Rivières et le Québec avaient toujours joué un rôle considérable dans cette croissance, le vice-roi a fait observer que leur participation avait dépassé toute espérance, ces vingt dernières années.

"On peut attribuer cette effervescence à la remarquable renaissance que connaît le Canada français et qui est manifeste dans toutes ses activités, a poursuivi M. Michener.

"Ce renouvellement recèle des promesses inouïes pour vous et pour le Canada dans son ensemble, si nous continuons à avoir foi dans nos intentions respectives et si nous avons l'habileté de canaliser ces énergies dans un sens de collaboration.

"Nous avons sans contredit besoin les uns des autres".

SEJOURS AU QUEBEC

Par la suite, M. Michener a rappelé que sa famille et lui avaient fait plus d'un séjour plaisant et prolongé" au Québec dans le passé.

"Ma femme et moi, a-t-il révélé, sommes venus en qualité d'étudiants à deux reprises au cours de l'université Laval".

Avec une pointe d'humour, il a fait remarquer que Mme Michener en avait tiré meilleur profit que lui, de ce séjour, faisant par là allusion à son français. Il a confié aux Trifluviens qu'il était "heureux de se retrouver dans cette charmante ville" en compagnie de son épouse.

Citant un philosophe français, M. Michener a affirmé: "L'union de deux cultures intellectuelles, celle de la Grande-Bretagne et celle de la France, qui doivent tout l'une à l'autre, on ne saurait comprendre l'une sans aimer l'autre..."

Diffusion de la culture française

Subvention de $17,000 du Québec à différents organismes canadiens

Des subventions au montant de $17,000 ont été remises à des organismes qui diffusent la culture française en milieu anglophone. Les récipiendaires sont : la Société de l'école française de Saskatoon, la Franco - American Publishing Company, de Manchester, l'Association canadienne - française d'éducation d'Ontario, le Cercle Molière de Saint-Boniface, au Manitoba et l'Association culturelle franco-canadienne de la Saskatchewan.

Une somme de $5,000 a été remise à la Société de l'Ecole française de Saskatoon pour favoriser le rayonnement de la culture française à Saskatoon. Cette société est reconnue par la loi de la Saskatchewan depuis 1966. Dans la mesure de ses moyens, elle diffuse la culture française, tant chez les anglophones que chez les francophones.

La Franco-American Publishing Company reçoit aussi $5,000 afin de pouvoir continuer la publication de "L'Action", hebdomadaire rédigé en français et accomplissant une oeuvre culturelle importante en Nouvelle-Angleterre.

L'Association canadienne-française d'éducation d'Ontario bénéficie d'un montant de $2,500 afin de permettre à un franco-ontarien de poursuivre des études en français.

Le Cercle Molière reçoit aussi $2,500 qui l'aideront à continuer l'oeuvre entreprise dans la diffusion du français. Cette institution, fondée en 1925, compte parmi les principaux points d'appui de la francophonie au Manitoba.

Une subvention de $2,000 a été remise à l'Association culturelle franco-canadienne de la Saskatchewan pour permettre à cet organisme d'aider des étudiants. La somme sera répartie en quatre bourses d'étude qui seront remises à des condidats choisis par l'Association.

C'est le deuxième versement de subventions pour la présente année financière. Le ministère des Affaires culturelle a accordé cette année plus de $55,000 pour l'aide aux francophones du Canada et des Etats-Unis. L'an dernier, le montant de l'aide s'élevait à $150,000.

Le ministère veut, par ces subventions, promouvoir la cause du français partout où le besoin s'en fait sentir et assurer le rayonnement culturel du Québec dans le milieu nord-américain.

Transfert des actions de la Ogilvie Flour Mills à la General Bakeries Ltd

MONTREAL PC — La Ogilvie Flour Mills Co. Ltd. a accepté de vendre la plus grande partie de ses actions à la General Bakeries Ltd. de Toronto, a-t-on annoncé jeudi.

L'achat entrera en force le 19 février.

M. J. W. Tait, président d'Ogilvie, a déclaré que la vente "devrait avoir une influence favorable aux perspectives d'Ogilvie et lui permettre de brancher en d'autres domaines en libérant ses capitaux".

M. Tait a révélé qu'un groupe de directeurs s'étaient réunis et avaient accepté "à l'unanimité de recommander aux actionnaires d'accepter une offre faite par la John Labatt Ltd. pour les actions ordinaires d'Ogilvie".

La recommandation des directeurs et une copie de l'offre fait par Labatt seront expédiées par la poste à tous les détenteurs d'action ordinaire de la compagnie, sauf à ceux habitant les Etats-Unis.

L'offre, qui prend fin le 26 février, n'oblige Labatt que si au moins 60 pour cent des actions en circulation d'Ogilvie sont offertes à Labatt.

Labatt offre une action privilégiée d'une valeur de $18, rachetable et cumulative ainsi que $2.10 pour chaque action ordinaire d'Ogilvie, a dit M. Tait. On demandera aux actionnaires de Labatt d'approuver l'émission d'actions privilégiées lors d'une réunion extraordinaire tenue le 12 février.

Il a déclaré que l'offre faite par Labatt représentait une somme de $6,300,000 pour toutes les actions en circulation d'Ogilvie ou de $3,800,000 pour les 60 pour cent requis pour l'acceptation de la transaction.

Michèle Richard est accusée de vol à l'étalage

MONTREAL (PC) — La chanteuse populaire Michèle Richard, par suite d'un présumé pari avec des amis, a comparu vendredi, en Cour municipale, pour répondre à une accusation de vol à l'étalage.

En effet, Mlle Richard, qui avait été élue Miss Radio-Télévision pour l'année 1967, a été appréhendée, vers 9 h. hier soir, par les détectives de la maison Morgan, rue Ste - Catherine Ouest, alors qu'elle semblait désireuse de quitter l'établissement en omettant de passer à la caisse pour payer les deux robes qu'elle avait en sa possession. Le montant du vol a été fixé à $140.

Pendant que la chanteuse était escortée vers les cellules du poste No 10, son chien "Vedette", qui ne la quitte pas, a été confié aux bons soins des membres de la Société protectrice des animaux.

Après un bref séjour au poste No 10, elle a été transférée à la Sûreté de Montréal, rue Bonsecours. Elle a pu quitter cet endroit, peu avant minuit, grâce à son avocat qui a obtenu sa libération contre un cautionnement de $40.

Un autre problème résolu ?

CORNWALL (PC) — Un plombier âgé de 29 ans, et domicilié à Cornwall est l'inventeur d'un appareil qui pourrait fort bien résoudre le problème des taches d'huile qui souillent les voies navigables du monde entier. L'invention, qui est en instance de brevet, est un "balai à pétrole". L'inventeur a déjà offert son appareil au gouvernement britannique.

M. Lalonde s'est mis au travail, peu après l'accident du pétrolier "Torrey Canyon" en mars dernier.

L'invention ressemble à un entonnoir géant muni de flotteurs ajustables.

Le "balai" suit le rythme des vagues plutôt que de flotter sur leurs crêtes.

Le pétrole est alors pompé à bord du navire où des canalisations l'acheminent vers un réservoir placé dans la cale. Si la quantité de pétrole récupéré est suffisante, on peut l'utiliser à nouveau.

La CECM sert de bouc-émissaire - Bourgault

"Pourquoi M. Marcel Masse, au lieu de prendre ses responsabilités en tant que membre du gouvernement de l'Union nationale, fait-il de la Commission des Ecoles catholiques de Montréal le bouc émissaire sur qui retombe toute la culpabilité de l'anglicisation des immigrants".

C'est ce que déclarait hier à Montréal, M. Pierre Bourgault, président national du RIN. Il ajoutait :

"M. Masse, comme M. Jean Marchand joue les autruches et refuse de s'attaquer au fond du problème.

"En effet, CECM ou pas, les immigrants continueront d'apprendre l'anglais et d'envoyer leurs enfants dans les écoles anglaises tant que le français ne sera pas devenu une langue utile et nécessaire au Québec.

"Pourquoi en effet les immigrants apprendraient-ils le français quand nous-mêmes, francophones québécois, sommes forcés d'apprendre l'anglais pour gagner notre vie ou pour dépenser notre argent.

"La CECM a sans doute des torts mais ils sont bien moins grands que ceux de nos gouvernements successifs qui ont toujours systématiquement refusé de servir d'abord les intérêts de la majorité francophone du Québec.

"Seul l'unilinguisme français nous placera dans une situation normale. A partir de là, les immigrants s'intègreront tout naturellement à la société québécoise francophone parce qu'ils y verront un intérêt.

"Autrement nous continuerons à faire le voeu pieux que nous répétons depuis cent ans sans aucun résultat.

"D'autre part il est trop facile de dire qu'une loi ne changera rien à la situation. C'est oublier que c'est une loi qui force actuellement le Québec au bilinguisme. C'est par la loi qu'on a empêché pendant cent ans les minorités françaises de neuf provinces du Canada de se donner des écoles françaises. C'est encore par une loi que le gouvernement du Québec a forcé les manufacturiers à apposer du français sur leurs étiquettes. C'est aussi derrière la loi que se retranchent les anglophones du Québec pour ne pas apprendre ou ne pas se servir du français.

"Il faut bien avouer, en somme, que M. Masse a peur d'agir dans le sens de ses convictions véritables. La peur étant une des caractéristiques principales du gouvernement Johnson, M. Masse en reflète aujourd'hui parfaitement l'image.

Augmentation du prix des entiers postaux

Les Postes canadiennes ont annoncé une augmentation du prix des entiers postaux, en raison de l'accroissement du chiffre d'affaires et des frais de fabrication et d'administration. En même temps, un nouveau modèle d'enveloppe timbrée est offert au public pour la première fois.

Les nouvelles enveloppes affranchies à 4c et à 5c sont plus commodes parce que l'intérieur porte un motif imprimé en gris. Elles sont ainsi plus opaques, ce qui rend le contenu moins visible. Le motif a été obtenu par la répétition des mots "Postes Canada Post".

Le prix des enveloppes timbrées no 8 (régime intérieur) et no 10 (d'affaires) affranchies à 4c et à 5c respectivement a été porté de 40c et de 44c le cent, sans compter l'affranchissement.

Nomination de Me Eddy Giguère à la direction générale des élections

(J.D.) — Le premier ministre Daniel Johnson a annoncé, hier après-midi au cours d'un entretien avec les journalistes, la nomination de Me Eddy Giguère, avocat de Québec, au poste d'assistant au directeur général des élections au Québec.

Le premier ministre s'est empressé d'ajouter que cette nomination ne signifiait en rien que le gouvernement de l'Union nationale se prépare à des élections prochaines.

Laporte est en faveur d'une juridiction accrue de la part de la Régie des Loyers

MONTREAL PC — M. Pierre Laporte, ancien ministre des Affaires municipales, s'est prononcé en faveur de l'extension de la juridiction de la Régie des loyers dans la région de Montréal jusqu'à ce que la situation du logement soit rétablie.

La réponse à l'appel du secrétaire de la province, M. Yes Gabias, qui avait annoncé mercredi qu'il recommanderait au gouvernement l'adoption d'une loi pour protéger les locataires de Montréal contre les hausses de loyer abusives si la demande de lui en était faite, n'a pas tardée.

La Fédération des travailleurs du Québec a par ailleurs été la première des associations populaires à répondre à l'appel de M. Gabias et elle a réclamé l'adoption d'une loi régissant les loyers dans la région métropolitaine.

PIERRE LAPORTE

Au cours d'une interview téléphonique, M. Pierre Laporte a dit que "comme le nombre des locataires dépasse très sensiblement celui des propriétaires dans la région de Montréal et que la propriété demeure l'un des placements des plus rentables, il est anormal que les loyers augmentent de façon aussi substantielle".

"Si les loyers augmentaient au rythme du coût de la vie, ce serait compréhensible. Mais lorsqu'il y a des hausses de l'ordre de 20, 25 et même 30 p.c. c'est de l'exploitation."

L'ancien ministre a précisé que si le gouvernement n'a pas été assez avisé pour prévenir cette forme d'exploitation, il se doit d'agir maintenant. "Comme député de la région de Montréal et ancien ministre des Affaires municipales, je désire voir les propriétaires obtenir un rendement raisonnable, mais je veux aussi que les locataires trouvent justice", a conclu M. Laporte.

VERRES de CONTACT
Dr Marcel Tremblay
OPTOMETRISTE
973, 3e Avenue Québec 524-2869

CENTRE MEDICAL
DU VERRE DE CONTACT
DOCTEUR
CAMILLE GELINAS, M.D.
Suite 380, Edifice Grande-Allée, 580 est, Grande-Allée, Québec.
Strictement sur rendez-vous
Tél.: 523-1471

AVOCATS
GUY DORION, c.r.
PAUL-E. BERNIER, c.r.
C.N. DORION, c.r.
MARIE-J. CANTIN, LL.L.
RAYMOND-A. GAGNON, LL.L.
29, rue Ste-Ursule, Québec
Tél.: 529-9247

BEGAIEMENT
DYSLEXIE
Traitement rapide et efficace
Centre Audio-vocal
LUCIE DE VIENNE
527-1749
RESIDENCE :
1317, boul. St-Cyrille ouest, Québec 6
Sur rendez-vous seulement.

MAISON A VENDRE
IDEALE POUR UN COMMERCE
GRAND STATIONNEMENT
Revenu annuel de location de chambres : $2,000.00
663-7332

HEMORROIDES
ET AUTRES MALADIES DU RECTUM
JACQUES TREMBLAY, M.D.
PROCTOLOGIE
1028, DES ERABLES
Bur.: 681-6424 — Rés.: 527-2815

COURS CONVERSATION ANGLAISE
529-4888

NE RESTEZ PAS SOURDS !
Découpez ceci !
En vous dépêchant vous pourrez recevoir GRATIS un livre très intéressant, démontrant comment claire des deux oreilles, vous saurez qui vous parle et d'où vient le son. Vous trouverez, décrite en termes simples et en images, une extraordinaire nouveauté de Beltone destinée aux personnes qui ne veulent pas porter d'appareils acoustique. Voulez-vous retrouver une 2e chance de bonheur en famille, de succès en affaires et en société ? Écrivez et vous recevrez ce livre précieux dans un emballage ordinaire.
CENTRE BELTONE
J.-R. PEYROT, dépt 50
487 est, boul. Charest
Québec

165, Prince-Edouard Québec 529-9088
GENERAL BEARING SERVICE LTEE

Dr J.-RAYMOND MARCHAND, O.D.
OPTOMETRISTE
EXAMEN DES YEUX
VERRES DE CONTACT
Centre d'Achats Place Laurier
2700, boulevard Laurier, Ste-Foy
Ouvert tous les jours, samedi inclus. Tél. : 653-8486 Le soir : mardi, jeudi, vendredi.

Les As trébuchent dès leur première joute dans l'Ouest

SEATTLE, Wash. (Spéciale) — Les As de Québec ont livré une belle lutte aux leaders de la ligue de hockey de l'Ouest, les Totems de Seattle, avant de s'incliner 3 à 1 dans la première partie de leur tournée de cinq joutes sur la Côte du Pacifique. Ce soir, ils visiteront les Canucks de Vancouver et demain les Buckaroos de Portland.

La soirée a été loin d'être totalement perdue pour les hommes de Vic Stasiuk, puisqu'en même temps, les Bisons de Buffalo, gros favoris sur leur patinoire contre les Reds de Providence, ont dû se contenter d'un verdict nul de 3-3. En résumé, les As sont à deux points du troisième rang et ont toujours deux parties en mains sur les protégés de Fred Shero.

Les deux équipes se surveillèrent étroitement à la première période qui se termina sans but.

Dick Sarrazin donna l'avance aux As avec son 11e but de l'année, sur des jeux de Wayne Hicks et Guy Gendron à la 2e période. Keith Wright eut une altercation avec son ancien coéquipier Raymond Larose et les deux joueurs écopèrent de majeures.

Seattle égalisa les chances à 6:53 de la période finale grâce à Larry Lund, et les deux équipes jouaient à trois contre trois quand Don Ward marqua le but de la victoire. C'est un ancien joueur des As, Bill Dineen qui clôtura le pointage en lançant dans un filet désert.

La joute débuta avec une heure de retard lorsque les ouvriers eurent des problèmes à enlever le plancher après un match de basketball.

SOMMAIRE

Première période
Aucun but
Punitions : Ward 1.19, 17.30. Ball 5.55, Holmes 10.56, Québec 19.02
Deuxième période
1—Québec, Sarrazin (Hicks, Gendron) 12.44
Punitions : Québec 4.47, Lunde 8.58 13.34, Hicks 10.16, Holmes 10.16 Wright majeure, Larose, majeure
Troisième période
2—Seattle, Lund (Chiz, Bolleau) 6.53
3—Seattle, Ward (Fielder, Head) 10.14
4—Seattle, Dineen (Chiz) 19.48
Punitions : Sarrazin 2.33, Boutin 8.56, Paiement 8.56, Hale 8.56, Leonard 8.56, Carruthers 15.22, Lacroix 18.53.

Arrêts

Millar	9	7	7	— 23
Head	9	8	7	— 24

Assistance : 6,840.

Québec — Ensoleillé — cinq degrés sous zéro. Les conditions demeurent excellentes dans tous les centres de ski de la région de Québec.

Région du Lac Beauport — Manoir Saint-Castin : Base durcie de 26 pouces recouverte d'une surface poudreuse. Toutes les pistes sont ouvertes et tous les monte-pentes sont en opération. Centre de ski le Relais : épaisseur de neige de 36 pouces avec surface poudreuse. Toutes les pistes sont ouvertes et toutes les remontées mécaniques sont en opération.

Mont Sainte-Anne : 35 pouces à la base — 45 pouces au sommet, fond durci avec surface poudreuse. Seules les nos 3 et 11 ne sont pas ouvertes aux skieurs. Toutes les remontées mécaniques sont en opération incluant les télé-cabines.

Six cents curlers du Canada et des Etats-Unis envahissent Québec demain à l'occasion du bonspiel international de 1968. La compétition qui durera toute la semaine groupe 128 équipes qui se disputent le trophée du Lieutenant-Gouverneur. Organisé par Marc St-Hilaire, le bonspiel est présidé par Pierre Greco, président de l'Association des curlers de la province de Québec.

LES AS JOUERONT LÀ DEMAIN SOIR

Portland, dans l'Oregon, a été la première ville américaine à avoir une franchise dans le hockey professionnel. C'est en cette ville qu'en 1923 le Major McLaughlin installa les Rosebuds de Portland, qui devaient devenir les actuels Black Hawks de Chicago.

L'ancienne patinoire, condamnée en 1951, a été remplacée par le moderne Memorial Coliseum où les As de Québec joueront demain soir pour terminer la partie septentrionale de leur voyage dans la ligue de l'Ouest.

Coquetel sportif

MELBOURNE (PA) — Le Montréalais Mike Belkin a subi hier l'élimination en quart-de-finale des simples masculins des championnats d'Australie en baissant pavillon devant Bill Bowrey aux comptes de 16-14, 6-3, 6-3.

DETROIT (PA) — Roger Crozier redeviendra gardien de but régulier du Détroit qui a envoyé George Gardner à sa filiale de Fort Worth, de la ligue Centrale de hockey.

MEGEVE, France (Reuter) — Bernard Orcel, skieur olympique français de 22 ans, a remporté aujourd'hui les honneurs du slalom géant pour hommes, dans la dernière épreuve internationale avant les Jeux olympiques du mois prochain, à Grenoble.

La première tranche du slalom géant avait été disputée mercredi. L'Américain Bill Kidd a gagné la deuxième étape de la course d'aujourd'hui et a pris la deuxième place au classement général. Kurt Schnider, de Suisse, a fini en troisième place.

MONTE-CARLO (PA) — Le conducteur britannique Vic Elford, au volant d'une porsche, a été proclamé aujourd'hui vainqueur du 37e rallye de Monte-Carlo.

Pauli Toivonen, de Finlande, s'est classé deuxième au volant d'une autre porsche.

Les dernières compilations officielles n'ont apporté aucun changement chez les meneurs après la première classification officieuse. Rauno Altonen, un autre Finlandais, a pris la troisième place dans la classique automobile de 3,500 milles. Altonen conduisait une Mini Cooper britannique. La quatrième place est allée à Tony Fall, de Grande-Bretagne, au volant, lui aussi, d'une Mini Cooper.

VASTERASS, Suède (PA) PASADENA, Californie (PA) — Au début de la seconde ronde de l'Omnium de golf de Los Angeles, le golfeur torontois George Knudson n'est qu'à un point des meneurs avec une fiche de 35-33-68, soit un coup de plus que Gene Littler, Dave Hichellberger, Jimmy Clark, Al Geiberger qui ont roulé 67.

Les Américains de Rochester s'installent au premier rang

ROCHESTER (P.A.) — Les Américains de Rochester, de la LAH, ont remporté leur 8e victoire d'affilée et grimpé en haut du classement de la section Ouest de la ligue Américaine, en blanchissant les Gulls de San Diego, de la ligue de l'Ouest, 4-0.

Dick Gamble, avec deux buts, Len Lunde et Red Armstrong ont compté les buts des Américains tandis que Bob Perreault enregistrait son deuxième zéro de la saison en effectuant 20 arrêts.

SOMMAIRE

Première période
1—Rochester, Lunde (Reaume, Taylor) 9.19
2—Rochester, Gamble (Harris) 13.06
Punitions : Johns 2.33, Huculac 8.56, Evans 9.51, Cook 17.25.
Deuxième période
Aucun but
Punition : Aucune.
Troisième période
3—Rochester, Armstrong (Lunde, Cherry) 4.55
4—Rochester, Gamble (Hall, Harris) 7.15
Lancers :

San Diego	8	7	5	— 20
Rochester	16	10	11	— 37

Assistance : 5,601.

MATCH NUL A BUFFALO

BUFFALO (P.A.) — Un but de Tony Goegan, alors qu'il ne restait que six secondes de jeu dans le match hier soir, a permis aux Reds de Providence d'annuler 3-3 avec les Bisons de Buffalo dans la ligue Américaine de hockey.

Le gardien de buts Marcel Paillé avait alors cédé sa place à un allier supplémentaire. Wayne Larkin avait donné une avance de 3-2 aux locaux 44 secondes plus tôt.

Jim Mikol et Brian Perry avaient d'abord donné un avantage de 2-0 aux visiteurs, mais Gerry Ouellette et Gregg Pilling avait subséquemment égalé les chances.

SOMMAIRE

Première période
1—Providence, Mikol (Martha, Mallette) 14.03
2—Providence, Perry (Kachur, Martha) 19.39
Punitions : Mallette 2.51, Larkin 11.13, Kassian 17.14, Hamilton 19.23.
Deuxième période
3—Buffalo, Ouellette (Knibbs, Hamilton) 9.21
Punitions : Paillé 3.12, Kassian 13.43.
Troisième période
4—Buffalo, Pilling (Attwell, Hamilton) 14.35
5—Buffalo, Larkin (Attwell, Ingram) 19.10
6—Providence, Goegan (Sleaver, Kachur) 19.54
Punitions : Mikol 9.03, Goegan inconduite 9.25, Attwell 9.52, Creighton inconduite 19.10.
Lancers :

Providence	13	6	9	— 28
Buffalo	9	11	11	— 31

Assistance : 3,001.

LES BARONS S'INCLINENT

CLEVELAND (P.A.) — Les Clippers de Baltimore ont supplanté les Barons de Cleveland 4-3 dans la LAH hier soir alors que Aldo Guidolin a compté le but victorieux à moins d'une minute de la fin du match.

Fred Glover, pilote des Barons, avait égalé les chances à 3-3 moins de neuf minutes auparavant.

Les autres compteurs du Baltimore ont été Bob Rivard, Bob Cunningham et Ed MacQueen tandis que Wayne Schultz et Bob Ellett complétaient le total des vaincus.

SOMMAIRE

Première période
1—Baltimore, Rivard (Cossette, LeCaine) 18.43
Punitions : MacQueen 7.04, Guidolin 12.05.
Deuxième période
2—Cleveland, Schultz (Paterson) 0.31
3—Cleveland, Ellett (Needham, H. Glover) 8.31
4—Baltimore, Cunningham (L. Hunt, Lanyon) 18.22
Punitions : Lanyon 6.54, Guidolin et F. Glover 7.16.
Troisième période
5—Baltimore, MacQueen (Rivard, Cossette) 6.43
6—Cleveland, F. Glover (S. Hunt) 10.27
7—Baltimore, Guidolin (Cunningham) 19.13
Lancers :

Baltimore	12	12	17	— 41
Cleveland	17	18	8	— 43

Assistance : 4,047.

LES COMPTEURS

	B	A	Pts
Mikita, Chi	27	26	53
B. Hull, Chi	32	18	50
Esposito, Bos	24	24	48
Stanfield, Bos	15	32	47
Howe, Det	22	24	46
Delvecchio, Det	14	31	45
Bucyk, Bos	21	23	44
Gilbert, N. Y.	16	28	44
Ratelle, N. Y.	17	26	43
McKenzie, Bos	16	27	43
Wharram, Chi	15	28	43

Dernière visite au Colisée des Bruins de Shawinigan

(Par Jean POULIOT)

Les Bruins de Shawinigan effectueront leur dernière visite à Québec demain après-midi et les As juniors ne seront pas fâchés de ne plus revoir les hommes de Joe Ferron au Colisée. Les visiteurs ont en effet une fiche de six victoires consécutives aux dépens des locaux et ils sont les grands responsables de la débâcle des Québécois durant la seconde moitié de la saison.

Les Bruins ont gâché le départ de Guy Rousseau il y a dix jours et le nouvel instructeur Martin Madden a bien l'intention de changer la guigne de ses hommes contre les porte-couleurs de la ville de l'électricité. Depuis l'arrivée du nouveau pilote, les As juniors ont une fiche de deux victoires et une défaite, et ils ont besoin d'un triomphe demain après-midi pour respecter l'objectif de 3 en 4 établi par Madden.

Jeudi soir, les As ont appris que les joutes se gagnent aussi bien à la première période qu'à la dernière et ils devront se mettre au jeu dès le coup de sifflet initial dimanche, s'ils entendent tenir leur bout contre les détenteurs du deuxième rang.

Les joueurs ont eu congé de pratique hier par suite des blessures plus ou moins graves de plusieurs athlètes. L'exercice final aura lieu cet après-midi et il semble assuré que Jacques Turmel sera de retour sur l'alignement régulier, se sentant beaucoup mieux. Le robuste joueur de défense n'a été employé qu'en de rares occasions jeudi et les rapides Rangers s'en sont donné à coeur joie dans la zone locale.

Les visiteurs alignent le premier compteur du circuit Jacques Plante, Michel Brière, qui a fait un bond de géant en participant à neuf buts (1-8) lors d'une victoire de 18-3 sur Sorel jeudi.

Le match débute à 2h.15 p.m.

Les têtes casquées vont se multiplier

Par la PRESSE CANADIENNE

La vogue des casques protecteurs a commencé lentement avec l'exemple d'une poignée de joueurs de la ligue Nationale de hockey, mais elle grandit rapidement.

Le nombre des porteurs de casque va probablement doubler en fin de semaine lorsque d'autres étoiles l'adopteront.

Les quatre membres des Black Hawks de Chicago, y compris le trio Scooter, ont décidé de continuer à le porter en dépit des suggestions voulant que les casques apportent la malchance et provoquent des coups à la tête.

Il s'agit de Stan Mikita, Ken Wharram, Doug Mohns et Pierre Pilote qui arboreront en fin de semaine un casque noir au lieu du blanc qu'ils avaient adopté la semaine dernière.

Cinq porte-couleurs des Leafs de Toronto, Brian Conacher, Wayne Carleton, Ron Ellis, Mike Walton et Pete Stemkowski, ont également laissé percer leurs intentions de porter cet équipement additionnel.

Conacher a été le premier joueur de la LNH à porter un casque après la mort de Bill Masterton, du Minnesota, le 15 janvier dernier, des suites de blessures subies à la tête deux jours auparavant.

Le 16 janvier, lors du match d'étoiles avec les Leafs, Conacher a porté un casque.

Matière plastique

Le défenseur Howie Young, du Détroit, l'a ensuite imité en déclarant : "Je ne crois pas que Masterton soit mort en vain".

Carleton a porté un casque pendant deux périodes mercredi dernier, mais l'a ensuite abandonné dans le dernier engagement.

La casque de Carleton et ceux de Red Berenson, J.-C. Tremblay, Larry Jeffrey et des quatre Hawks sont en matière plastique avec bourrure intérieure.

L'adepte le plus surprenant du lot demeure Pilote, âgé de 33 ans qui avait déclaré, après la mort de Masterton, qu'il n'en avait jamais porté et ne commencerait pas à le faire à son âge.

Walton et Stemkowski ont commandé des casques, mais il est peu probable qu'ils le portent en fin de semaine.

Selon Mikita et Mohns, le casque est léger et confortable et facile d'adaptation.

Pit Martin songe également à imiter ses coéquipiers des Hawks dès qu'il aura repris son aplomb au jeu.

Les sports à LAVAL

BASKETBALL

Samedi soir prochain, les porte-couleurs de Laval sous la direction de Jean Charles Gravel tenteront de remporter leur première victoire de la saison en allant affronter les Carabins de l'Université de Montréal. Les deux clubs en lice sont toujours en quête de leur première victoire de la saison.

GYMNASTIQUE

Samedi après-midi les gymnastes de l'Université Laval sous la direction de Roger Dion participent au concours invitation de gymnastique de l'Université de Montréal.

QUILLES

Les activités dans ce circuit se continueront mardi avec le programme suivant: — Sciences Sociales contre Orientation, Histoire visite Lettres, Agriculture rencontre Commerce, Médecine contre Droit 2 et finalement Pharmacie visite Droit I.

CURLING

Au Curling le programme suivant sera présenté lundi soir: — Droit I visite Commerce 2 pendant que Droit 2 rencontre 1. Mardi soir la cédule se continuera avec les rencontre suivante: — Agriculture 1 visite Science Sociales pendant que Agriculture 2 rencontre Science.

Tournoi de hockey à l'Islet-sur-Mer

Les Loisirs Bonsecours Inc. organisent pour dimanche le 4 février un grand tournoi de hockey qui sera disputé à L'Islet-sur-Mer. Une invitation est faite aux équipes de Kamouraska, L'Islet et Montmagny. Les intéressés devront communiquer avec le président Jean-Pierre Caron, 247-5136 le jour, et 247-5965 le soir.

BOXE

PORTLAND, Maine. — Billy McCluskey, 129½ livres, de Boston, a knocknoté à la 10ème ronde Jean Lerous, 129½ livres, de Québec.

LOS ANGELES. — Sho Soujyo, 126 livres, du Japon, a disposé de Tony Al Arado, 128 livres, de Pasadena, Calif., par mise hors de combat en quatre rondes.

SENDAI, Japon. — Habart Kang, 133 livres, de la Corée du Sud, a battu par mise hors de combat à la 2ème reprise, Kenshichiro Date, 133 livres, du Japon.

COURS CONVERSATION ANGLAISE
529-4888

Connues, efficaces...

Monsieur, donnez une chance à votre organisme de se refaire en prenant un bon tonique; tonifiez-vous avec les nouvelles Pilules Moro, un produit reconnu et bien établi, maintenant plus efficace que jamais et se vendant à prix raisonnable.

PILULES MORO
Tonique pour les hommes "toujours fatigués"
6-668

HIER

Ligue Américaine

Québec 1, Seattle 3
Providence 3, Buffalo 3
Baltimore 4, Cleveland 3
San Diego 0, Rochester 4

Ligue Junior A du Québec

Drummondville 2, Thetford 1

Ligue Interuniversitaire

McMaster 4, Laval 7
Western 5, Waterloo 8

AUJOURD'HUI

Ligue Américaine

Québec à Vancouver 11h.
Rochester à Springfield
Providence à Hershey
San Diego à Cleveland

Ligue Nationale

Philadelphie à Détroit P.M.
Boston à Montréal
Chicago à Toronto
New York à St-Louis
Los Angeles à Pittsburgh
Oakland à Minnesota

Ligue Interuniversitaire

Montréal à Queen's
McMaster à McGill

DIMANCHE

Ligue Américaine

Québec à Portland 10h.
Cleveland à Springfield
San Diego à Buffalo
Baltimore à Rochester
Hershey à Providence

Ligue Nationale

Détroit à Minnesota P.M.
Toronto à Chicago
Oakland à New York
Pittsburgh à Boston
Los Angeles à Philadelphie

Ligue Junior A du Québec

Shawinigan à Québec 2h.15
Thetford à Drummondville
Trois-Rivières à Sorel

Ligue Provinciale

Hull à Sherbrooke (4 pts)
Victoriaville à Drummondville
Granby à St-Hyacinthe

Ligue Junior B

Ste-Foy à Donnacona 7h.30
C.T.R. à C.S.S. 9h.15

LES CLASSEMENTS

LIGUE AMERICAINE

Division EST

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Hershey	41	21	15	5	165	129	47
Springfield	46	21	2$	5	152	173	47
Baltimore	41	18	16	7	153	133	43
Providence	43	16	20	7	144	169	39

Division OUEST

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Rochester	44	21	16	7	152	138	49
Cleveland	43	21	16	6	141	138	48
Buffalo	45	18	19	8	150	16)	44
Québec	43	17	18	8	163	146	42

LIGUE NATIONALE

Division EST

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Boston	46	24	16	6	168	134	54
Montréal	45	22	14	9	132	99	53
Toronto	45	22	15	8	132	98	52
Chicago	46	2?	14	12	134	129	52
New York	44	21	15	8	130	117	50
Détroit	46	18	20	8	154	152	44

Division OUEST

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Philadelphie	45	21	17	7	114	102	49
Minnesota	45	16	20	9	108	136	41
Los Angeles	45	18	23	4	108	141	40
St-Louis	45	16	21	8	96	109	40
Pittsburgh	45	16	22	7	114	132	39
Oakland	47	10	27	10	93	132	30

LIGUE JUNIOR A DU QUEBEC

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Drum'ville	42	32	10	0	190	123	64
Shawinigan	41	24	17	0	223	152	48
Thetford	41	2?	21	0	196	178	40
Trois-Riv.	40	18	21	1	160	1??	37
Québec	39	14	24	1	159	234	29
Sorel	43	14	29	0	185	258	28

LIGUE PROVINCIALE

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Victoriaville	37	21	13	3	159	122	47
Hull	33	17	14	2	167	14	44
Drum'ville	33	20	10	3	136	120	43
St-Hyac.	37	17	18	2	149	17?	38
Granby	36	13	21	2	134	147	28
Sherbrooke	37	12	23	3	132	160	26

LIGUE INTERUNIVERSITAIRE

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Waterloo	9	9	0	0	61	38	18
Toronto	8	8	0	0	55	19	16
McMaster	10	5	4	1	55	45	11
Western	12	4	6	2	39	59	10
Laval	10	5	5	0	52	55	10
Montréal	9	4	5	0	45	51	8
Queen's	8	2	6	0	16	32	4
McGill	8	2	7	0	48	41	4
Guelph	9	1	7	1	30	51	3

LIGUE PROGRESSION

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Aigles	11	8	3	1	55	40	17
Castors	11	6	3	2	78	51	14
Loups	11	3	6	2	54	76	8
Bulldogs	11	2	8	1	47	70	5

LIGUE JUNIOR B

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
C.T.R.	24	14	8	2	127	77	30
C.S.S.	24	11	7	6	104	89	28
Ste-Foy	24	12	10	2	96	101	26
Donnacona	24	4	16	4	84	130	12

LIGUE LAURENTIDE

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Chez Roland	12	7	2	2	63	44	16
Giffard	12	7	4	1	48	49	15
G. H. Roy	12	5	5	2	46	45	12
Mtmorency	12	2	9	1	40	61	5

Dans l'Américaine

LES COMPTEURS

	B	A	Pts
Lacroix, Qué	35	38	73
DeJordy, Her	24	31	55
Nolet, Qué	23	31	54
Paterson, Cle	17	36	53
Paterson, Cle	17	35	52
Barlow, Roc	23	28	51
McCarthy, Bal	21	30	51
Ménard, Spr	18	33	51
Nykoluk, Her	12	39	51

Jean Béliveau a remis Montréal... sur la carte

Par la Presse Canadienne

Jean Béliveau déclarera probablement qu'il n'a jamais abandonné le jeu si on lui parle du retour de l'année.

Ce titre n'existe pas dans la ligue Nationale de hockey, mais le capitaine des Canadiens de Montréal obligera un grand nombre de pilotes à réévaluer leur opinions lorsqu'ils choisiront les centres des équipes d'étoiles pour la seconde moitié de la saison.

Même son spectaculaire retour à la suite d'une blessure, qui l'a tenu inactif pendant plus d'un mois au début de la saison ,a été relégué au deuxième plan par le fameux ralliement des Canadiens, dont il est lui-même en grande partie responsable.

Béliveau n'a récolté qu'un vote de deuxième place lors du scrutin des 12 pilotes pour la première moitié du calendrier.

Après avoir commencé la saison en lion avec sept buts et cinq aides au cours des 10 premiers matches de la saison, il a été blessé à un genou le 4 novembre.

Vedette

Il est revenu dans l'alignement le 7 décembre, mais n'a pu récolter un seul point au cours des trois matches suivants pendant qu'il reprenait sa condition physique, mais il a ensuite pris définitivement le chemin du retour.

Il a récolté 11 buts et 13 aides au cours de ses 17 dernières parties, une allure que Stan Mikita et Bobby Hull, n'ont pu égaler tout en étant les meilleurs compteurs du circuit.

Cependant, les Canadiens, qui piétinaient dans la cave du classement tandis que Béliveau se remettait de sa blessure, ont commencé soudainement à prendre un envol en ligne droit vers les sommets.

Invincibles au cours de leurs 12 derniers matches, alors que Béliveau récoltait six buts et sept aides, les Canadiens se sont approchés à un seul point du premier rang, détenu par Boston qu'ils ont blanchi 2-0 jeudi soir.

Les Canadiens affronteront de nouveau les Bruins ce soir alors que Chicago visitera Toronto, St-Louis recevra New York, Los Angeles se rendra à Pittsburgh et Minnesota sera l'hôte du Oakland.

Dimanche, Toronto rendra la politesse à Chicago, Oakland évolura à New York, Boston recevra Pittsburgh, Los Angeles se rendra à Philadelphie et Détroit sera l'hôte du Minnesota dans l'après-midi devant les caméras de la TV américaine.

Etoiles

Béliveau a raté la 1ère équipe d'Etoiles au cours des sept dernières saisons surtout à la suite de blessures, car il y avait été choisi sur l'équipe à six occasions au cours de ses huit premières saisons sous la grande tente. Il a fait partie de la 2e formation à deux reprises depuis 1960-61.

Mais Béliveau, qui a atteint un sommet de 47 buts en 1955-56, n'a pas connu autant de succès au cours des six dernières saisons. Il a compté 28 buts en 1963-64, mais il a connu son plus bas niveau avec seulement 12 l'an dernier.

A son allure actuelle, il pourrait bien compter 36 buts cette année, un sommet qu'il a dépassé seulement à trois reprises en 15 saisons dans la LNH. Il pourrait également récolter 72 points, total qu'il a dépassé à huit occasions précédentes.

Les Leafs ont fait savoir hier que le gardien Johnny Bower, absent depuis trois semaines en raison d'une blessure à un coude, effectuera un retour en fin de semaine.

On sait que quatre points seulement séparent les cinq premiers clubs dans la Division Est, soit Boston avec 54, Montréal avec 53, Toronto et Chicago avec 52 et New York avec 50, tandis que Détroit occupe la cave avec 43.

LES SECRETS DE GORDIE

Gardez la tête haute

Une couple de mises en échec douloureuses vous apprendront à garder la tête haute. Essayez plutôt de l'apprendre de la façon facile, en vous rappelant de le faire. Avec la tête haute vous éviterez bien des bobos, et vous serez alerte au jeu.

VOICI LE CALENDRIER DU NEUVIÈME TOURNOI INTERNATIONAL PEE WEE:

JEUDI — 15 FEVRIER

8.30 a.m.	"C"	Charny VS St-Joachim
9.35 a.m.	"C"	Courville VS Les Saules
10.40 a.m.	"B"	St-Romuald VS Montmorency
12.05 p.m.	"AA"	Québec - Castors VS Québec Ste-Odile
1.10 p.m.	"B"	Loretteville VS Beauport
2.15 p.m.	"B"	Ancienne-Lorette VS Ville-Vanier
3.35 p.m.	"B"	Duberger VS Giffard
4.40 p.m.	"C"	Portneuf VS Clermont
5.45 p.m.	"C"	St-Georges Ouest VS St-Marc des Carrières
7.15 p.m.	"C"	Donnacona VS St-Georges Est
8.15 p.m.	"C"	St-Henri de Lévis VS Pont-Rouge

VENDREDI — 16 FEVRIER

8.30 a.m.	"B"	GAGNANT de : Ancienne-Lorette, Ville Vanier VS GAGNANT de : Duberger, Giffard
9.35 a.m.	"B"	GAGNANT de : Loretteville, Beauport, VS GAGNANT de : St-Romuald, Montmorency;
10.40 a.m.	"C"	GAGNANT de : Charny, St-Joachim VS GAGNANT de : Donnacona, St-Georges Est
12.05 p.m.	"C"	GAGNANT de : St-Georges Ouest, St-Marc des Carrières VS GAGNANT de : Portneuf, Clermont
1.10 p.m.	"C"	St-Fidèle de Charlevoix VS St-Joseph de Beauce
2.15 p.m.	"C"	Ste-Marie de Beauce VS Princeville
3.35 p.m.	"A"	Cap-de-la-Madeleine VS Lévis
4.40 p.m.	"A"	Charlesbourg VS Thetford-Mines
5.45 p.m.	"AA"	Québec-Lions VS Ste-Foy
7.15 p.m.	"B"	Orsainville VS Kénogami
8.15 p.m.	"B"	Arvida VS Neufchatel

SAMEDI — 17 FEVRIER

9.00 a.m.	"C"	GAGNANT de : St-Henri de Lévis, Pont-Rouge VS GAGNANT de : St-Fidèle de Charlevoix, St-Joseph de Beauce
10.05 a.m.	"C"	GAGNANT de : Ste-Marie de Beauce, Princeville VS GAGNANT de : Courville, Les Saules
11.10 a.m.	"A"	GAGNANT de : Charlesbourg, Thetford Mines VS Rimouski
12.45 p.m.	"A"	Chicoutimi VS GAGNANT de : Cap-de-la-Madeleine, Lévis
1.50 p.m.	"C"	Indiens du Québec VS Windsor
2.55 p.m.	"B"	La Tuque VS Asbestos
4.30 p.m.	"B"	Grand-Mère VS Richmond - Valcourt
5.35 p.m.	"C"	Bagotville VS Thurso
7.00 p.m.	"AA"	GAGNANT de : Québec Castors, Québec Ste-Odile, VS Hull
8.05 p.m.	"C"	Rockcliffe VS Waterloo

DIMANCHE — 18 FEVRIER

9.00 a.m.	"C"	GAGNANT de : St-Georges Ouest, St-Marc des Carrières, Portneuf, Clermont, VS GAGNANT de : St-Henri de Lévis, Pont-Rouge, St-Fidèle de Charlevoix, St-Joseph de Beauce
10.05 a.m.	"C"	GAGNANT de : Rockcliffe, Waterloo VS GAGNANT de : Bagotville, Thurso
11.10 a.m.	"C"	GAGNANT de : Ste-Marie de Beauce, Princeville, Courville, Les Saules, VS GAGNANT de : Charny, St-Joachim, Donnacona, St-Georges Est
12.45 p.m.	"B"	GAGNANT de : Orsainville, Kénogami, VS GAGNANT de : Grand-Mère, Richmond, Valcourt
1.50 p.m	"B"	GAGNANT de : La Tuque, Asbestos, VS GAGNANT de : Arvida, Neufchatel
2.55 p.m.	"A"	Pointe-Claire VS St-Hyacinthe
4.30 p.m.	"C"	Murdochville VS Thornhill
5.35 p.m.	"AA"	Toronto Duffield VS Toronto West Hill
7.00 p.m.	"AA"	Toronto Olympic VS Toronto Ted Reeve
8.05 p.m.	"AA"	Toronto East York VS Toronto Christie

LUNDI — 19 FEVRIER

8.30 a.m.	"B"	Charlottetown VS Gatineau
9.35 a.m.	"B"	Buckingham VS Borden
10.40 a.m.	"B"	Richmond Hill VS Lac Mégantic
12.05 p.m.	"B"	Pointe-Gatineau VS Hershey
1.10 p.m.	"C"	West Rouge VS Caughnawaga
2.15 p.m.	"C"	Kentville VS Amos
3.35 p.m.	"C"	GAGNANT de : Indiens du Québec, Windsor, VS GAGNANT de : Murdochville, Thornhill
4.40 p.m.	"AA"	Toronto Humberview VS Don Mills
5.45 p.m.	"AA"	Toronto Applewood VS Scarboro Dorset Park
7.15 p.m.	"AA"	Toronto York Mills VS Toronto Shopsy's
8.15 p.m.	"AA"	London VS Scarboro Lions

MARDI — 20 FEVRIER

9.00 a.m.	"C"	GAGNANT de : West Rouge, Caughnawaga VS GAGNANT de : Rockcliffe, Waterloo, Bagotville, Thurso
10.05 a.m.	"C"	GAGNANT de : Indiens du Québec, Windsor, Murdochville, Thornhill VS GAGNANT de : Kentville, Amos
11.10 a.m.	"AA"	Etobicoke VS St. Clair Shores
12.45 p.m.	"AA"	Wexford VS Scarboro Olympic
1.50 p.m.	"AA"	Toronto Clarkson VS Toronto Goulding Park
2.55 p.m.	"A"	Brampton VS La Salle
4.30 p.m.	"AA"	Toronto Faustina VS Oshawa
5.35 p.m.	"AA"	Don Valley VS Toronto Seaboard
7.00 p.m.	"AA"	Boston VS Leaside
8.05 p.m.	"AA"	Toronto Young National VS Cedar Hill

MERCREDI — 21 FEVRIER

9.00 a.m.	"B"	GAGNANT de : Richmond Hill, Lac Mégantic VS GAGNANT de : Pointe Gatineau, Hershey
10.05 a.m.	"B"	GAGNANT de : Charlottetown, Gatineau, VS GAGNANT de : Buckingham, Borden
11.10 a.m.	"AA"	GAGNANT de : Boston, Leaside, VS GAGNANT de : Québec Lions, Ste-Foy
12.45 p.m.	"AA"	GAGNANT de : Toronto Humberview, Don Mills VS GAGNANT de : Toronto Applewood, Scarboro Dorset Park
1.50 p.m.	"AA"	GAGNANT de : Toronto Olympic, Toronto Ted Reeve VS GAGNANT de : Toronto East York, Toronto Christie
2.55 p.m.	"AA"	GAGNANT de : Toronto Faustina, Oshawa, VS GAGNANT de : Don Valley, Toronto Seaboard
4.30 p.m.	"AA"	GAGNANT de : Toronto Young Nationals, Cedar Hill, VS GAGNANT de : Etobicoke, St. Clair Shores
5.35 p.m.	"AA"	GAGNANT de : Wexford, Scarboro Olympic, VS GAGNANT de : Toronto Clarkson, Toronto Goulding Park
7.00 p.m.	"AA"	GAGNANT de : London, Scarboro Lions, VS GAGNANT de : Toronto York Mills, Toronto Shopsy's
8.05 p.m.	"AA"	GAGNANT de : Québec Castors, Québec Ste-Odile, Hull, VS GAGNANT de : Toronto Duffield, Toronto West Hill

JEUDI — 22 FEVRIER

9.00 a.m.	"C"	GAGNANT de : West Rouge, Caughnawaga, Rockcliffe, Waterloo, Bagotville, Thurso, VS GAGNANT de : Ste-Marie de Beauce, Princeville, Courville, Les Saules, Charny, St-Joachim, Donnacona, St-Georges Est
10.05 a.m.	"C"	GAGNANT de : St-Georges Ouest, St-Marc des Carrières, Portneuf, Clermont, St-Henri de Lévis, Pont-Rouge, St-Fidèle de Charlevoix, St-Joseph de Beauce, VS GAGNANT de : Indiens du Québec, Windsor, Murdochville, Thornhill, Kentville, Amos
11.10 a.m.	"A"	GAGNANT de : Pointe Claire, St-Hyacinthe, VS GAGNANT de : Chicoutimi, Cap-de-la-Madeleine, Lévis
12.45 p.m.	"AA"	GAGNANT de : Québec Castors, Québec Ste-Odile, Hull, Toronto Duffield, Toronto West Hill, VS GAGNANT de : Toronto Humberview, Don Mills, Toronto Applewood, Scarboro Dorset Park
1.50 p.m.	"B"	GAGNANT de : La Tuque, Asbestos, Arvida, Neufchatel VS GAGNANT de : Loretieville, Beauport, St-Romuald, Montmorency
2.55 p.m.	"B"	GAGNANT de : Ancienne Lorette, Vanier, Duberger Giffard, VS GAGNANT de : Orsainville, Kénogami, Grand-Mère, Richmond Valcourt
4.30 p.m.	"B"	GAGNANT de : Charlesbourg, Thetford-Mines, Rimouski, vs GAGNANT Brampton, La Salle
5.35 p.m.	"AA"	GAGNANT de : Wexford, Scarboro Olympic, Toronto Clarkson, Toronto Goulding Park vs GAGNANT de : Boston, Leaside, Québec Lions, Ste-Foy
7.00 p.m.	"AA"	GAGNANT de Toronto Olympic, Toronto Ted Reeves, Toronto East York, Toronto Christie vs GAGNANT de : Toronto Faustina, Oshawa, Don Valley, Toronto Seaboard
8.05 p.m.	"AA"	GAGNANT de : Toronto Young National, Cedar Hill, Etobicoke, St Clair Shores vs GAGNANT de : London, Scarboro Lions, Toronto York Mills, Toronto Shopsy's

VENDREDI — 23 FEVRIER

9.00 p.m.	"B"	GAGNANT de : Charlottetown, Gatineau, Buckingham, Borden vs GAGNANT de : La Tuque, Asbestos, Arvida, Neufchâtel, Loretteville, Beauport, St-Romuald, Montmorency
10.05	"B"	GAGNANT de : Ancienne-Lorette, Vanier, Duberger, Giffard, Orsainville, Kénogami, Grand'Mère, Richmond Valcourt vs GAGNANT de : Richmond Hill, Lac Mégantic, Pointe Gatineau, Hershey
11.30 a.m.	"AA"	GAGNANT de Toronto Young Nationals, Cedar Hill, Etobicoke St Clair Shores, London, Scarboro Lions, Toronto York Mills, Toronto Shopsy's vs GAGNANT de : Wexford, Scarboro Olympic, Toronto Clarkson, Toronto Goulding Park, Boston, Leaside, Québec Lions, Ste-Foy
12.35 p.m.	"AA"	GAGNANT de : Québec Castor, Québec Ste-Odile, Hull, Toronto Duffield, Toronto West Hill, Toronto Humberview, Don Mills, Toronto Applewood, Scarboro Dorset Park vs GAGNANT de : Toronto Olympic, Toronto Ted Reeve, Toronto East York, Toronto Christie, Tronto Faustina, Oshawa, Don Valley, Toronto Seaboard
1.40 p.m.		Exhibition
3.30 p.m.		Finale "C"
5.00 p.m.		Finale "A"
6.30 p.m.		Finale "B"
8.00 p.m.		Finale "AA"

SAMEDI — 24 FEVRIER

9.00 a.m.	Semi-Finale "A" vs "C"
10.15 a.m.	Semi-Finale "AA" vs "B"
11.30 a.m.	Série indienne
12.45 p.m.	Canada vs Etats-Unis
2.00 p.m.	Spectacle
2.45 p.m.	Grand Champion — Partie Finale

Le tournoi pee wee va devenir "millionnaire"

(Par Jacques REVELIN)

Retenez bien les dates du 21 et 22 février 1968, car l'un des plus grands événements dans l'histoire du tournoi international pee wee de Québec surviendra sans doute le 21 ou le 22 du mois prochain, quand le 1,000,000e spectateur franchira un tourniquet du Colisée. Même en l'absence d'un contrôle électronique, il sera peut-être possible de l'identifier et l'on peut s'attendre qu'il sera l'objet d'un traitement spécial de la part des organisateurs. Le total des assistances s'élevait à 895,466 au terme du huitième tournoi. Or, comme plus de 160,000 personnes grossiront ce nombre cette année, le cap du million sera inévitablement franchi, avec la possibilité que cela se produise le 20 février, puisque la compétition débutera une journée plus tôt, dans la matinée du 15. La publication du calendrier des rencontres confirme en effet l'avancement de l'ouverture. Le tournoi ne s'étirera non plus sur neuf mais dix jours, un autre record évidemment. Les quatre clubs qui avaient remporté les championnats de section seront de retour, avec de nouveaux joueurs bien entendu, notamment l'équipe de Scarboro Dorset Park, dont l'alignement sera entièrement modifié, comme toutes les autres formations torontoises.

REPARTITION DE LA LUTTE

La lutte se déroulera encore sur quatre fronts différents, selon le partage habituel des sections. Le groupe "AA" sera le plus imposant puisqu'il réunira trente-trois équipes. Il y en aura seulement dix dans le "A", mais on en comptera 24 dans le "B" et 28 dans le "C". Un relevé des provenances permet également de faire d'autres distinctions Cinquante-huit équipes représenteront des villes québécoises. Le deuxième plus fort contingent sera celui de l'Ontario car trente-deux clubs viendront de la province voisine. De plus, l'Ile du Prince-Edouard et la Nouvelle-Ecosse auront aussi leurs représentants, comme les Etats-Unis, avec des clubs de Boston, Détroit et Hershey. L'internationalisation du tournoi étant de ce fait garantie, le match Etats-Unis vs Canada pourra donc avoir lieu au cours de la dernière journée, comme la rencontre indienne, puisque les Montagnais et les Iroquois seront encore là.

FORTE PARTICIPATION REGIONALE

Vingt équipes porteront les couleurs de municipalités environnant Québec. Ce seront celles de Ste-Foy, Charlesbourg, Lévis, Ancienne-Lorette, Beauport, Duberger, Giffard, Loretteville, Montmorency, Neufchatel, Orsainville, Ville-Vanier, St-Romuald, Charny, Courville, St-Joachim, Les Saules. La cité de Champlain sera représentée par trois formations, celles des Castors, des Lions et des pee wee de Ste-Odile, une paroisse située juste derrière le Colisée.

Plusieurs de ces formations entreront en action dès le premier jour du tournoi qui débutera par un match entre Charny et St-Joachim, suivi d'une joute entre Courville et Les Saules, puis d'un duel entre St-Romuald et Montmorency. Les Castors feront aussitôt après leur entrée dans le tourbillon en affrontant le club de St-Odile et 6 matches compléteront la première journée.

La majorité des districts du Québec auront des représentants sur la glace du Colisée. Il en viendra de la Beauce, du Bas St-Laurent, des Cantons de l'Est, de la Mauricie, de l'Outaouais, de l'Abitibi, du Saguenay Lac St-Jean, de la Côte-Nord, de Portneuf, et au moins deux clubs de banlieue métropolitaine. Le tournoi international pee wee sort donc grandi des récentes épreuves subies par ses organisateurs et le voici déjà assuré d'un autre succès colossal.

LA LISTE DES 95 ÉQUIPES

SECTION "AA" (33)
Boston
Cedar Hill
St. Clair Shores
Don Mills
Don Valley
Etobicoke
Ste-Foy
Hull
Leaside
London
Oshawa
Québec Castor
Québec Lions
Québec Ste-Odile
Scarboro Olympic
Scarboro Lions
SCARBORO DORSET PARK
Toronto Applewood
Toronto Christie
Toronto Clarkson
Toronto Duffield
Toronto East York
Toronto Faustina
Toronto Goulding Park
Toronto Humberview
Toronto Olympic
Toronto Seaboard
Toronto Shopsey's
Toronto Ted Reeve
Toronto West Hill
Toronto York Mills
Toronto Young Nationals
Wexford

SECTION "A" (10)
Brampton
Cap-de-la-Madeleine
Charlesbourg
Chicoutimi
St-Hyacinthe
La Salle
Lévis
POINTE-CLAIRE
Rimouski
Thetford-Mines

SECTION "B" (24)
Ancienne-Lorette
ARVIDA
Asbestos
Beauport
Borden
Buckingham
Charlottetown
Duberger
Gatineau
Giffard
Grand'Mère
Hershey
Kénogami
Lac Mégantic
La Tuque
Loretteville
Montmorency
Neufchatel
Orsainville
Pointe-Gatineau
Richmond Valcourt
Richmond Hill
Ville-Vanier
St-Romuald

SECTION "C" (28)
Amos
Bagotville
Caughnawaga
Charny
Clermont
Courville
Donnacona
St-Fidèle de Charlevoix
St-Georges Est
St-Georges Ouest
St-Henri de Lévis
Indiens du Québec
St-Joachim
St-Joseph de Beauce
Kentville
Les Saules
St-Marc des Carrières
Ste-Marie de Beauce
Murdochville
Pont-Rouge
Portneuf
Princeville
Rockcliffe
THORNHILL
Thurso
Waterloo
West Rouge
Windsor (P.Q.)

VENEZ À LA FOIRE-AUTO BOBBY HULL DE MERCURY!

JEUX, PRIX À GAGNER, BONNES AFFAIRES!

Amenez vos enfants jouer à "Lancez la rondelle" Tout le monde gagne un prix.

Si vous voulez gagner plus de prix, amenez vos enfants. Ils aimeront le nouveau jeu d'adresse "Lancez la rondelle" de Bobby Hull. Tout ce qu'ils ont à faire c'est de loger la rondelle dans le but.

Gagnez une Cougar 1968 à toit ouvrant, un téléviseur Philco, un voyage aux éliminatoires de la LNH ou n'importe lequel des 10,000 prix offerts par Mercury.

Gagnez votre part des prix exceptionnels offerts à la Foire-Auto Bobby Hull de Mercury. Inscrivez-vous dans la salle d'exposition d'un concessionnaire Mercury et vous pouvez gagner une Cougar 68 spéciale, à toit ouvrant, ou un téléviseur couleur Philco. Si vous vous inscrivez avant le 17 février, vous pouvez gagner, en plus, un voyage à deux offert par Bobby Hull, pour assister à une partie éliminatoire de la coupe Stanley. C'est simple et facile! Venez dès maintenant essayer votre adresse chez un concessionnaire Mercury!

La Foire-Auto de Mercury est aussi le meilleur moment pour profiter des prix avantageux des merveilleuses voitures 68. Vous pouvez choisir entre une magnifique Cougar, une Meteor, une Montego, une Falcon, ou une élégante Mercury. Quel que soit le modèle que vous cherchez, le concessionnaire Mercury a celui qu'il vous faut.

MERCURY Ford

COUGAR · MERCURY · METEOR · MONTEGO · FALCON

Arthur Blais Automobiles Inc.
61, rue St-Henri, Lévis, P.Q.
Tél.: 837-3681

Montcalm Automobiles Inc.
901, 1ère Avenue, Qué.
Tél.: 529-2131

Raymond Côté Automobiles Inc.
Saint-Nicolas (Lévis)
Tél.: 832-4621

Une victoire de plus pour le Rouge et Or

Par Réal LABBE

Le Rouge et Or de Laval a bien failli laisser échapper la victoire, hier soir à l'Aréna, mais les hommes de Jean-Paul Poulin ont réussi à maîtriser les Marlins de McMaster par 7-4, pour finalement remporter leur troisième gain d'affilée et ainsi augmenter leurs chances de participer aux séries éliminatoires.

La joute a débuté à vive allure, mais la troisième période a donné lieu à beaucoup d'action alors que les visiteurs se sont approchés à deux points des Lavallois, et aussi lorsque la bagarre a éclaté entre le cerbère Jacques Audy, et Mike Brierley. Au cours de la rencontre, l'arbitre Robert Forgues a distribué huit punitions mineures, quatre majeures, trois "mauvaise conduite" et une punition de match.

Avance du Rouge et Or

Les Marlins de McMaster ont pris l'initiative dès le début du match, mais après deux minutes, ce fut au tour des Lavallois à mettre la pression autour des filets de Ian Budge. Gilles Bérubé et Denis Mercier ont raté à tour de rôle à la quatrième minute.

Quelques instants plus tard, Denis Mercier accepte une passe de Richard Morency, contourne les filets de Budge pour se retrouver seul devant le gardien qu'il déjoue d'un habile revers. Mercier est un nouveau venu dans l'alignement du Rouge et Or, il a remplacé un joueur malade lors du voyage à l'Université Queen's et depuis ce temps, les hommes de Poulin n'ont pas encore perdu, et hier soir, Mercier a complété le truc du chapeau.

Deux minutes plus tard, les Marlins égalisaient le pointage par l'entremise de Charles Cippola, sur des passes de Taylor et de Diana. Mercier ne tarda pas à répliquer avec son second filet, profitant du fait qu'un adversaire obstruait la vue de Budge.

Puis, ce fut au tour de Guy Morel à porter l'avance des locaux à 3-1, au cours d'une mêlée devant Budge. Mercier devait compléter son tour du chapeau trois minutes plus tard, après que Gilles Bérubé eut raté l'occasion de faire dévier un lancer venant de la ligne bleue. Morency s'est emparé du retour et a passé la rondelle à Mercier qui a compté.

Deuxième période

Le Rouge et Or a ajouté deux autres buts à son total au cours de cette seconde reprise. Tout d'abord, ce fut au tour de Normand Côté de prendre Budge en défaut, en prenant le retour d'un lancer de Morel. Puis, les hommes de Jean-Paul Poulin prirent une avance de 6-1 au milieu de la seconde période grâce au travail de Gilles Bérubé, avec des passes de Denis Mercier et Michel Chouinard.

Bérubé venait juste de sauter sur la glace pour prendre son tour régulier lorsqu'il vit la rondelle lui apparaître et il effectue une belle montée pour enregistrer le but.

Pour sa part, Kelly a accepté une passe de Chalapenko, alors que les Marlins jouaient à quatre contre cinq, pour réduire la marge à 6-2. Jacques Audy a gardé les siens dans la partie au cours de cette période, bloquant 15 lancers, tandis que ses coéquipiers n'en réussissaient que cinq sur Budge.

Le jeu s'envenime

Après deux buts des Marlins en moins de trois minutes au cours de la troisième période, les hommes de Poulin ont commencé à réagir, et le jeu s'est soudainement transformé. De part et d'autre, on a laissé la rondelle pour s'en prendre à l'homme. La coupe a débordé lorsque Mike Brierley a plaqué un défenseur québécois en lui braquant son coude au visage.

Comme Forgues signalait une punition, le cerbère Audy s'en allait à son banc pour permettre un joueur de plus, mais il entra en collision justement avec Brierley et c'est à ce moment que "la foire" a éclaté. Les deux antagonistes se sont échangés de nombreux coups.

Après avoir été séparés par les deux juges de lignes, ils étaient prêts à reprendre le combat, mais on les arrêta. Audy voulait toujours continuer, ce qui lui valut une punition d'extrême inconduite. Il fut alors chassé du match, et remplacé par le substitut André Turcotte, ce qui retarda le jeu d'environ quinze minutes.

Par la suite, les deux clubs pratiquèrent le jeu rude et Forgues eut à sévir à quelques reprises. Normand Côté mit finalement fin aux espoirs des Marlins, en comptant dans un filet vide, avec 34 secondes à faire dans la joute.

Le Rouge et Or occupe maintenant la quatrième position au classement de la Ligue Interuniversitaire, et ils en étaient à leur troisième gain d'affilée. Ils disputeront leur prochaine partie locale, samedi, le 3 février, à 2.30 hres, à l'aréna.

TOUR DU CHAPEAU. — Un autre tour du chapeau a été réussi dans la ligue Intermédiaire Dow du comté de Portneuf. Claude Savard de l'équipe de l'Ancienne-Lorette a compté trois buts contre l'équipe de St-Raymond à l'Aréna de Donnacona, et il reçoit ici son trophée des mains de Georges Maranda, de la Brasserie Dow de Québec.

SOMMAIRE

Première période

1—Laval, Mercier (Morency, Bérubé) ... 4.42
2—McMaster, Cippola (Taylor, De Diana) ... 6.37
3—Laval, Mercier (Bérubé, Morency) ... 7.09
4—Laval, Morel (Gaudreault, Fontaine) ... 9.35
5—Laval, Mercier (Morency, Bérubé) ... 12.56
Punitions : Fontaine 15.13, Lockenbauer 18.55.

Deuxième période

6—Laval, Côté (Morel) ... 7.16
7—Laval, Bérubé (Mercier, Chouinard) ... 10.05
8—McMaster, Kelly (Chalapenko, Lockenbauer) 18.42
Punitions : Côté 1.18, Chalapenko, mauvaise conduite 7.16, Morency, majeure 11.54, Connor, 18.26.

Troisième période

9—McMaster, Hickox (Lockenbauer, Kelly) ... 2.25
10—McMaster, De Diana (Chalapenko) ... 3.27
11—Laval, Côté (Chouinard, Lapointe) ... 19.26
Punitions : Rioux 2.02, 17.18, mauvaise conduite, Brierley, 2 majeures et mauvaise conduite 10.27, Audy, majeure et extrême inconduite, purgée par Mercier, 10.27, Chouinard 14.55, Spoar 16.33.

Lancers par :

McMaster	11	15	6	— 32
Laval	9	5	15	— 27

Menu dominical plus varié

Avec la fin du football, le programme dominical va prendre un nouvel aspect, où la variété sera de mise. En plus des deux programmes de quilles traditionnels, le menu offre à l'émission "Du sport et des hommes" un match de la ligue Junior A du Québec, opposant les champions de l'an dernier, le Canadien de Thetford Mines à l'éventuel champion de cette année, les Rangers de Drummondville.

Au programme "Shell's Wonderful World of Golf", on nous transportera en Irlande, où le champion national, Christey O'Connor, recevra le titulaire de la PGA américaine, Don January. Le Royal County Down club, qui offre un parcours pittoresque, est situé sur le bord de la mer et les dunes de sables servent de trappes naturelles. Les monts Mourne offrent un fond de scène spectaculaire pour le parcours de 6,600 verges, pratiquement dépourvu d'arbres.

Enfin, pour ceux qui jouissent de Télécâble, le match du samedi est maintenant remplacé par une joute dominicale et les Red Wings de Détroit, qui occupent le dernier rang pour la seule raison qu'ils ont moins de succès que les Rangers contre les nouveaux clubs, affronteront pour la première fois les North Stars du Minnesota.

Un savoureux dessert

Le quinzième et dernier match de la série "Tennis" de Radio-Canada sera présenté cet après-midi quand on reverra s'affronter Manuel Santana et Ronald Barnes. On ne pouvait clôturer cette rétrospective du tournoi-rotation 67 par un plus beau duel et c'est pour cela sans doute que le réalisateur Ronald Corey l'a gardé "pour le dessert", même si cette rencontre avait été disputée dans la soirée du troisième jour de la compétition, alors que Ronald Barnes s'introduisait tout juste dans le tournoi pour remplacer Roger Taylor.

Ce match fut de toute beauté et voici comment il fut décrit le lendemain dans l'Action :

L'Espagnol qui n'avait pas subi une seule défaite à Québec se présenta devant le Brésilien avec une raisonnable confiance et, si Barnes lui brisa son service en partant, les échanges suivants laissèrent percevoir un triomphe relativement facile de Santana. Après cinq parties, il menait en effet par 4 à 1, alors que son rival prenait visiblement du temps à s'adapter à l'éclairage. Tout à coup, la situation changea. Barnes porta le compte à 4-2; Santana répliqua pour monter à 5-2, mais son rival gagna encore son service et c'est aussitôt après que survint le tournant du match, quand Santana commit une double faute que Barnes exploita pour se rapprocher à 5-4. Etait-il possible qu'il remonte au niveau de l'Espagnol ?

Ce fut le cas. L'arbitre annonça que le duel était rendu à 5-5 puis à 6-5 en faveur du Brésilien. Quel renversement et quel dénouement car Ronald Barnes remporta aussi la 12e partie et le premier set par 7-5. Pour l'arracher, il venait de museler complètement le fameux Santana en enlevant cinq parties consécutives. Jamais sans doute le champion espagnol ne s'était fait encore remonter d'aussi magistrale façon et ce n'était pas fini . . .

Le match se poursuivit avec deux fois plus de tension, aussi bien sur le court que dans les estrades où l'on s'attendait à un fulgurant rétablissement de Santana. Manuel donna effectivement l'impression qu'il allait vite se ressaisir mais ce fut une illusion car Ronald Barnes ne lâcha pas et, à la troisième partie du second set, l'Espagnol s'effondra. Rien n'allait plus. Son système nerveux s'était soudainement détraqué. Pour la première fois, les Québécois voyaient un grand champion en perdition. La plupart de ses attaques n'avaient plus de mordant tandis que Barnes demeurait imperturbable. Il prit l'avance par 2-1 puis par 4-2 et c'est par un "as" suivi d'un retour trop long de Santana que se termina cette inoubliable rencontre. Barnes venait de battre par 7-5 et 6-4, son plus puissant adversaire et tous les autres allaient plus tard subir le même sort.

La réserve du Canadien s'est avérée la grande différence

De passage à Québec mardi lors de la récente joute des As, l'homme à tout faire de l'organisation du Canadien, Floyd Curry, a été appelé à donner son avis sur les responsables de la poussée du Canadien, qui avait alors 11 joutes consécutives sans défaite et qui en a maintenant 12.

"Rogatien Vachon et Jacques Lemaire ont été la clé du succès, de dire Curry, parce qu'ils étaient des points d'interrogation jusqu'à ce que Lorne Worsley et Henri Richard se blessent et les forcent à prouver leur valeur". Le raisonnement de Curry ne manque pas de justesse, même si d'autre part, c'est Jean Béliveau qui a catalysé les forces du tricolore.

Pour la première fois depuis la fin d'octobre, le Canadien peut aspirer au premier rang ce soir, car il n'a qu'un point de différence avec les Bruins de Boston qu'il reçoit au Forum. Le fait que les Bruins aient déclassé les Habitants à la première période jeudi exigera des hommes de Toe Blake un effort de 60 minutes. Blake est d'autant plus en droit d'exiger un rendement total de ses protégés qu'ils seront en congé dimanche.

Programmation sportive de la fin de semaine

SAMEDI

1h. : CBVT (11) — Barnes vs Santana (tennis)
1h. : Tele 5 — Championship series (curling)
2h. : Tele 5 — Kaleidasport
3h. : Télé 4 — Sur le matelas (lutte)
4h. : Tele 5 — CBS Golf Classic
8h.30 : CBVT (11) et Tele 5 — Boston à Montréal (hockey)

DIMANCHE

2h. : WCAX (3) — Détroit à Minnesota (hockey)
3h. : CBVT (11) — Thetford à Drummondville (hockey jr)
3h.30 : Tele 5 — Don January vs Christy O'Connor (golf)
4h.30 : Télé 4 — Téléquilles
5h.30 : CBVT (11) — L'heure des quilles

Les Soviétiques ont beaucoup de respect pour le hockey canadien

Par BRUCE LEVETT
de la Presse Canadienne

L'instructeur en chef de l'équipe russe prétend que l'équipe canadienne qui participera aux Jeux olympiques d'hiver à Grenoble le mois prochain semble plus faible que celle que son club a vaincu dans les championnats mondiaux l'an dernier.

La Russie avait alors vaincu le Canada 2-1 en remportant le tournoi tandis que la Tchécoslovaquie se classait deuxième.

Arkady Chernysov, lors d'une entrevue avec l'agence de presse Novosti, a déclaré:

"Franchement, l'équipe olympique actuelle de ce pays ne semble pas aussi formidable que celle qui nous a affrontée lors des derniers championnats mondiaux. Une des raisons de ce fait est probablement l'absence de défenseurs de calibre comme Carl Brewer et Red Bownass".

Par ailleurs, Chernyshov n'a vait que des éloges à faire à l'endroit du tournoi du Centenaire disputé à Winnipeg au début de l'année.

"Le tournoi de Winnipeg doit être considéré comme un championnat mondial en petit parce que les meilleures équipes du dernier titre mondial se sont alors affrontés dans un double tournoi à la ronde, ce qui donnait une bonne idée des puissances en présence à la veille des Jeux de Grenoble".

Réticence

Chernyshov a toutefois fait une réticence au sujet de la puissance des Canadiens.

"Je crains d'en venir à des conclusions trop rapides au sujet des chances des Canadiens à Grenoble, car vous pouvez toujours vous attendre à des surprises de leur part.

"Depuis les nombreuses années où nous rivalisons avec les Canadiens, je me suis habitué à des changements pour le mieux à la dernière minute, soit un nouveau joueur expérimenté inséré dans l'alignement ou une tactique surprise des instructeurs à un moment décisif."

Il a signalé la tenue du gardien Ken Broderick lors du tournoi de Winnipeg et a ajouté que Terry O'Malley, Ray Cadieux et Gary Begg "étaient des joueurs très doués."

"J'ai vu Gary Dineen à l'oeuvre en novembre dernier à Leningrad et Moscou alors que son ardeur au jeu semblait prédominer ses autres qualités, mais mes collègues et moi avons été surpris de constater à Winnipeg comment il a retrouvé sa condition physique rapidement.

"Fran Huck a brillé au Canada, mais je l'ai vu perdre confiance en lui-même et ne pas donner son meilleurs rendement dans les championnats mondiaux. Si l'expérience lui a enseigné à mieux se contrôler dans les matches importants, Huck sera certes à son meilleur à Grenoble."

Le centre Danny O'Shea est "continuellement en mouvement et possède un dur lancer, mais nos arrière-gardes ont déjà appris à annuler ses efforts en raison de ses départs plutôt lents."

Pas inquiet

Le pilote russe ne semble pas inquiet au sujet des Canadiens à Grenoble.

"Jadis, nous étions presque déconcertés à l'idée de sauter sur la glace contre les Canadiens tandis que, maintenant, même nos nouveaux venus sont confiants de vaincre le pays qui a inventé le sport du hockey.

"Il n'en reste pas moins que, en dépit d'avoir perdu sa domination dans le hockey amateur mondial, le Canada demeure une grande puissance et que toute négligence contre les Canadiens peut entraîner un désastre.

"C'est pourquoi nous aimons opposer nos gars aux Canadiens lors d'une tournée au Canada avant les championnats mondiaux dans le but de leur procurer le meilleur entraînement possible. Nous sommes réellement reconnaissants aux joueurs et instructeurs canadiens pour le jeu rude."

Selon Chernyshov, le tournoi olympique donnera encore lieu à une lutte serrée entre les quatre meilleures équipes, l'Union Soviétique, Tchécoslovaquie et Canada.

Sélection de Jackie McLeod

Le pilote Jackie McLeod, de l'équipe nationale de hockey, a fait connaître hier son personnel de 18 joueurs en vue des Jeux olympiques d'hiver à Grenoble le mois prochain.

Parmi ceux qui demeureront au Canada, on remarque le défenseur-étoile Gary Begg, dont la blessure au genou n'est pas suffisamment guérie.

Les autres joueurs éliminés sont l'ailier-recrue Brian Harper, victime d'une dislocation à l'épaule, et Jean Cusson qui n'a pas évolué avec l'équipe récemment.

McLeod a également décidé de ne pas utiliser le défenseur Bob Berry, de l'équipe nationale B stationnée à Ottawa.

Voici l'alignement:

But: Ken Broderick et Wayne Stephenson; Défenses: Terry O'Malley, Paul Conlin, Barrie McKenzie, Brian Glennie, Marshall Johnston et Ted Hargreaves; Ailiers: Fran Huck, Morris Mott, Ray Cadieux, Danny O'Shea, Roger Bourbonnais, Billy MacMillan, Herb Pinder, Gerry Pinder, Steve Monteith et Gary Dineen.

Réouverture de la piste Blue Bonnets

La piste Blue Bonnets entreprendra la saison de 266 jours de courses à Montréal, demain après-midi, alors qu'elle présentera le programme le plus hâtif de son histoire. Ce total tient compte des 56 jours de courses sur le plat qui tiendront l'affiche dès le début du mois d'août à Blue Bonnets.

Les 210 autres programmes seront réservés aux trotteurs et ambleurs à Blue Bonnets et au Parc Richelieu. La réunion initiale sera présentée à la piste du boulevard Decarie, sur une base de quatre programmes par semaine jusqu'au 1er mars.

Le programme d'ouverture de demain verra l'heure du premier départ avancée à 2 h. p.m. et présentera un amble-conditions d'une bourse de $3,000., qui opposera cinq excellents concurrents dans l'épreuve principale.

Le choix de pré-favori a échu à Perfect Knight avec Hervé Filion, un gagnant de plus de $30,000 la saison dernière. Léon Bouchard, Handicapeur A BB, l'a établi favori à 2-1.

Cet événement verra Filion amorcer la défense de son titre de champion conducteur canadien, qu'il détient depuis 2 ans. Le conducteur de 26 ans, natif de Angers, qui avait fait principalement campagne aux Etats-Unis ces dernières années entend diviser ses activités entre les pistes américaines et Montréal cette année.

La bête noire de la course est le nouveau venu David Hudson. Aux Etats-Unis, l'an dernier, il n'a gagné que quatre de ses 21 courses, mais il sera tout de même à surveiller dans cette classe.

Curling

QUEBEC (PC) — Trois équipes se retrouvaient en tête hier soir, après la 7e ronde du tournoi de curling pour le championnat inter-scolaire de la province, soit celles de Lakeshore, du Bas St-Laurent et des Cantons de l'Est, avec une fiche de cinq victoires et deux défaites.

Résultats de la 7e ronde :

Sud-Ouest, Robert Renaud, 5 Lac St-Jean, Ronald Tracey, 11.

Montréal, William Dowbiggam 7, Montréal-Rive-Sud, Mike Morrison, 8.

Nord-Ouest, André Wedgen, 3 Montréal-Lakeshore, Tom Clarke, 20.

Cantons de l'Est, Chris Mooney, 8 Québec, Robert Boyle, 6.

St-Maurice, Scott Graham, 9 Bas St-Laurent, Douglas Johnston 10.

Le classement, après la 7e ronde est le suivant :

	G	P
Montreal Lakeshore	5	2
Bas St-Laurent	5	2
Cantons de l'Est	5	2
Montréal	4	3
Montréal-Rive-Sud	4	3
Québec	3	4
St-Maurice	3	4
Nord-Ouest	3	4
Lac St-Jean	3	4
Sud-Ouest	0	7

Les deux dernières rondes seront disputées aujourd'hui, mais une égalité en tête pourrait bien nécessiter la tenue d'une ronde supplémentaire.

SPATROS SORT

par Gilles Déry

"BASKET 68"

Dans la ligue Senior de la Cité, les activités ont repris, mardi soir dernier, du moins, en ce qui concerne le Charlesbourg et les représentants de l'Université Laval. Mais, contrairement à l'habitude qu'ils avaient contractée de perdre leurs quatre derniers matchs, les porte-couleurs de Charlesbourg sont parvenus à briser la guigne qui s'acharnait sur eux et à disposer des universitaires par 46-33. Nous ne savons pas si le revirement de situation est dû au port d'un nouveau costume, mais tous les vainqueurs étaient d'accord pour signaler qu'ils l'avaient bien étrenné. De plus, (et peut-être par excentricité ou par superstition), ils avaient recouvert leur ballon de pratique de rayures noires et jaunes, les couleurs de leur récent habit.

Mais pour en revenir au match lui-même, disons que l'allure fut vive, le jeu partagé, et l'enthousiasme débordant autour du quadrilatère. On a senti une nette amélioration des équipiers de l'Université au point de vue offensif avec l'acquisition de quelques recrues qui lui ont donné une certaine cohésion, une certaine importance, comparativement à celle du premier semestre qui ne semblait pratiquer qu'une seule formation offensive.

Quant au Charlesbourg, il s'est hissé au second rang, sur un pied d'égalité avec le Y.M.C.A. et l'Université Laval, avec un total de six points, derrière le Roc-Amadour qui trône avec 10 points. Toutefois, l'émission de statistiques plus fréquente nous permettait sans doute d'alimenter plus copieusement notre chronique, de même qu'un calendrier des joutes encore à disputer. Une copie des règlements spéciaux et des dispositions concernant les éliminatoires ne seraient sûrement pas superflus. Ce ne sont pas des reproches, mais une suggestion nous permettant de mousser davantage la publicité entourant ce circuit, le plus élevé à Québec.

Cependant, s'il faut donner une signification à la rencontre de mardi dernier, nous dirions qu'elle constitue peut-être le présage d'une fin de saison excitante au possible, puisque l'équilibre semble maintenant régner, du moins entre trois formations. Reste à voir si le Roc-Amadour terminera la cédule sur le même ton qu'il l'a commencée. Si oui, nous lui concédons le championnat dès maintenant; sinon, la lutte sera chaude mais tiédie par le nombre restreint de rencontres encore à disputer. Il faudra probablement une défaillance presque totale du Roc-Amadour et un regain de vie inusité d'une des autres équipes pour le déloger de sa position avantageuse. Ainsi, nous verrions le classement final comme suit : Roc-Amadour, Charlesbourg, Y.M.C.A. et Université. C'est là une simple prédiction. Souhaitant qu'elle se réalise pour ne pas nous être trompé une fois de plus, nous adressons à chaque formation, avec la reprise des activités, la meilleure des chances.

"DEJA LE BASEBALL"

En effet, il peut sembler assez inusité de parler "baseball" à cette période-ci de l'année. Toutefois, il a été mis sur pied une ligue Intermédiaire de baseball qui devrait opérer dès la prochaine saison estivale dans notre région et revêtirait une formule assez rapprochée de la défunte ligue Massicotte. On nous a informé que la Patro Roc-Amadour nourrit un désir ardent de se joindre à la nouvelle ligue. C'est donc dire que les patros, après s'être introduits avec succès, croyons-nous, dans la ligue Métropolitaine, tenteront maintenant de faire aussi bonne figure sur le plan Intermédiaire. A notre avis, ce sera un succès si le même sérieux qu'ont affiché les Juniors prévaut dans les futures formations devant former les cadres de cette nouvelle initiative sportive, signée Guy Massicotte Sport, via Jean-Claude Laprise, dont il sied de souligner le travail inlassable pour la survie du baseball amateur à Québec. D'ailleurs, l'expérience du baseball métropolitain s'est avéré une réussite totale et nous ne voyons pas pourquoi le même éclat ne viendrait pas couronner ses efforts dans le baseball intermédiaire. Nous lui souhaitons donc tout le succès qu'il mérite, de même qu'à la nouvelle ligue.

"TOURNOI A BAGOTVILLE"

Il est officiel maintenant que le tournoi annuel de hockey pour les catégories Juvénile et Junior sera tenu à Bagotville, les 10 et 11 février prochains. Une mesure serait apportée : le port obligatoire du casque protecteur pour tous les joueurs. Et pourquoi pas ? La majorité des patros prennent part aux tournois de la Fédération des Loisirs de Québec où on oblige chaque athlète à protéger adéquatement son crâne. Ce n'est donc pas une nouveauté, mais une mesure tout à fait normale, si l'on s'en tient à l'allure que prennent les rencontres dans ces catégories où les chocs sont plus fréquents et, surtout plus violents, quelques joueurs frisant les deux cent livres, comparativement à d'autres qui déméneent de leur mieux, les cent-trente ou quarante livres que recouvre leur équipement.

Quant aux normes du tournoi, elles seront identiques aux années précédentes, c'est-à-dire que chaque formation rencontrera tous les clubs inscrits dans sa catégorie, une fois, et le club ayant remporté le plus de victoires sera déclaré vainqueur. En cas d'égalité, on s'en référera au nombre de points comptés, ou alloués, selon la décision définitive des autorités du tournoi. Quoi qu'il en soit, c'est avec autant d'ardeur que les formations québécoises "s'envoleront" pour Bagotville; reste à savoir si elles en reviendront avec tous les honneurs; nous le souhaitons, quoique notre intention ne soit pas de souhaiter la malchance à nos hôtes. Loin de là !

"POTINS DE LA SEMAINE"

- Le Roc-Amadour Junior a disposé du Charlesbourg, dimanche soir dernier, par 5-1, pour consolider son emprise sur le premier échelon du classement des équipes. C'était peut-être la vengeance de l'échec subi par leurs frérots Juvéniles, la veille, aux mains également de Charlesbourg, par 3-2.
- Clou de la semaine : un des porte-couleurs de l'Université Laval avait perdu ses lunettes sur le plancher au cours de la rencontre. Etant probablement victime d'une vue plus qu'affaiblie, il semblerait que son effort pour que personne ne les brise a failli être annulé à plusieurs reprises par nul autre que lui-même. Charité bien ordonnée . . .

Gilles DERY

TERRY ET LES PIRATES — par George Wunder

LA FAMILLE TETEBECHE — par Chic Young

l'Action économique

COTES DES BOURSES

Toronto

(Par la Presse Canadienne)

MINES

TITRES	ventes	haut	bas	ferm.
Acad Ur	30900	11	10	10½
Accra	9000	10½	10	10
Acme	21000	19½	18	18
Advocate	100	290	290	290
Agena Mg	3000	12½	12½	13½
Agnico	2000	148	147	147
Akaitcho	1200	45	45	45
A Lard	10000	35½	34	35
Ang Am	17600	23	21½	22
Ang Ruyn	6200	91	85	85
Ang U Dev	2100	70	70	70
Area	300	290	290	290
Argosy	2000	56	55	55
Armore	12000	21	20	21
A Arc	22000	24	22	22½
Atl C Cop	2100	70	69	69
Aunor	3200	315	295	310
Benkeno	6280	112	107	109
Bankfield	7000	9	8½	9
Barnat	500	42	42	42
Bary Expl	500	26	26	26
B-Dqu	15	9	9	9
Belcher	1000	35	35	35
Belletere	4000	21	20½	20½
Bethim	5070	765	755	760
Big Nama	1075	33	33	33
Black Bay	8000	9	8½	9
Bl Hawk	67100	44	40	42
Bounty Ex	3530	20	17½	20
Bralorne	412	215	215	215
Broul Reef	8000	44	42½	43½
Brunswk	4325	510	505	505
Bunker H	5500	18	17½	17½
Calmor IB	4750	119	112	119
C Mines	194001	57	49½	51
Camflo	3800	420	415	420
Camp Chib	300	750	750	750
Camp RL	1140	30	29	30
C Tung	5950	265	260	262
C Dyno	3725	257	247	247
Cdn Keely	6000	9	9	9
Cn Lnert	11000	15½	15	15½
C Nisto	36000	53	46	53
Candor	19200	14	14	14
Can-fer	700	92	92	92
Cantri	1250	16½	16½	16½
Captain	4000	14½	14½	14½
Cassiar	538	17¼	17	17¼
Cent Pat	7140	195	190	192
Chestrvile	9000	27	26	27
Chimo	4200	155	152	153
Coch Will	3900	140	134	137
Coin Lake	1500	23	22½	22½
Comb Met	2084	19	18	19
Coniagas	3000	51	48	51
Conigo	1300	42	39	39
Con-Key	1000	9½	9½	9½
C Shaw	20500	26	24	24
C Bell	43900	18	17	17
C Callinan	1000	11	11	11
Con Rady	1672	335	320	335
C Halli	8500	57	55	56
C Marben	1050	530	525	530
C Morisn	800	430	425	430
Con Negus	9500	66	65	65
Con Nichol	2166	1 2	12	12
C Rambler	2500	83	82	82
C Red P	10500	28	27	27
Conwest	4269	825	785	820
Cpcorp	17000	60	58	60
Cop Fields	2200	124	123	124
Cop-M	20000	33	33	33½
Coulee	500	50	50	50
Courvan	750	13	13	13
Craigmt	3315	11⅜	11⅛	11⅛
Cstland	166	24	24	24
Crowp	31000	13½	13	13
D'Ara	19500	28½	27	28
Deer Horn	1000	27	26	27
D'Elda	29950	100	96	100
Delhi Pac	6000	17	16	17
Denison	1351	78	77⅛	77⅛
Dicknsn	1000	385	365	385
Discovry	1100	125	124	125
Dome	635	65	63½	65
Donalda	7600	14	14	14
East Sull	2200	605	590	600
Endako	325	12¼	12	12
F'west T	1500	14	14	14
F Nat U	66350	125	108	120
F Orenada	250	24	24	24
Frobex	3132	405	390	400
Gnt Masct	3718	134	126	126
Giant Yk	972	11	10⅝	10⅝
Glenn Exp	3500	18	17	18
Gidry	12300	170	166	168
Goldrm	12475	52	48	52
Gortdrm	3150	340	330	340
Gradore	3070	18	18	18
Grdroy	10650	47	45	45
Granduc	150	600	660	660
Granisle	750	12⅜	12¼	12¼
Green Pnt	2100	40	40	40
Gulch	3500	31	30	30
Gunnar	350	185	175	185
Halinor	200	350	350	350
Hastings	600	225	222	222
Headway	3500	17	16½	16½
Heath	6500	8½	8	8
High-Bl	545	17¼	17	17¼
Hollinger	2690	27⅞	27½	27¾
Huds Bay	274	58	57½	58
Hydra Ex	3600	20	19	19
Int Bibis T	1250	63	63	63
Iron Bay T	3350	410	400	400
Iso	3900	183	180	180
Jelex	4000	27	26½	27
Joliet	36500	34	31	32½
Jonsm	14300	27	25½	25½
Joutel	1125	82	82	82
Jowsey	311	68	64	68
Kam Kotia	750	305	305	305
Kerr Add	5703	18¾	18	18¼
Kelly Osd	1000	16½	16½	16½
K Anacon	1350	85	85	85
Kid Cper	19800	70	66	69
Kirk Min	6953	13	12	12½
Kirk Twns	2000	13½	13½	13½
Kopan	3000	10	9	10
Lab Min	25	33	33	33
L Dufault	1565	11	10¾	10¾
Lakehead	1500	36½	35	35
L Osu	13100	32	30	32
L Shore	110	375	375	375
La Luz	715	13¾	13	13
Langis	1000	38	38	38
Leitch	2120	11⅞	11¼	11⅞
Liberian	50	10½	10½	10½
LL Lac	4936	295	282	282
Lorado	4100	112	108	112
Louvicrt	3000	12½	12½	12½
Macassa	2525	170	165	167
Macdon	8000	22	21	21
Madsen	800	163	163	163
Malartic	1300	75	72	72
Marchant	100	70	70	70
Martin	7300	27	25½	25½
Match	2000	11	11	11
Mattgmi	1303	14⅞	14⅜	14⅜
Maybrun	1000	10½	9½	10½
Mc Adam	7600	49	46½	46½
Mc Intyre	725	80	79	80
Ment	10300	75	73	73
Merrill	7000	200	190	192
Midri	11700	125	117	122
Min Ore	17000	12	11	12
Mogul Min	2450	440	430	430
Mt Wright	3500	22	21	22
Multi	18300	215	210	213
Nealon	3000	9	9	9
New Ath	3000	19	19	19
New Bid	2000	5½	5½	5½
New Cal	4000	32	31½	31½
Ncnex	13430	730	695	720
N Goldvue	2108	6	6	6
N Harri	5000	14½	14½	14½
N Hosco	4600	175	173	174
N Imperal	5650	320	310	315
N Kel	37000	13	11½	13
Newlund	8500	26	23½	23½
N Mylama	1500	17½	17½	17½
Nnor	13700	16½	15	16
N Que Ragl	1750	795	785	785
N Sen	22200	35	34	34½
N Rim	22500	19½	18½	19½
Nor Acme	1000	17	17	17
Norbaska	1700	4 9	49	49
Norbeau	1000	31	31	31
Norgold	2000	9	9	9
Norlex	11000	17½	17	17½
Normetal	250	400	390	400
Northcal	4000	21	21	21
N Coldstn	1825	134	130	131
North Exp	3000	24	23	23
N Gate	16185	11	10⅝	11
N Rank	11500	39	37½	37½
N Rock	5000	28	26	28
North Can	1700	118	115	117
N Beauc	500	48	48	48
Nudul	2250	16	16	16
Obaska	500	8½	8½	8½
Obrien	100	36	36	36
Opemska	6195	960	920	955
Orchan	1650	315	310	315
Osisko	1500	56	55	55
Pmour	13200	269	256	265
Param	33500	11	10½	11
Patino	5390	18	17½	18
Pato	62	11½	11	11
Pax Int	6700	10½	10	10½
Pce Exp	110950	253	242	251
Priess	49500	8½	8	8½
Pick Crow	357	34	25½	34
Pine Point	600	45½	45¼	45¼
Placer	900	31½	31	31
Preston	1389	20¾	20¼	20¼
Probe M	7775	11	10	10
Pyrmd	10350	125	118	124
QMI	20	252	252	252
Que Chib	8100	40	40	40
Q Matta	11143	109	103	103
Quemont	2440	875	840	875
Quonto	1000	6½	6½	6½
Radiore	4500	52	49	50
Rayro	39600	153	147	150
Rio Algom	1630	34⅜	33¾	33¾
Rio Pr	16	94	92	92
Rio Alg	201	18¼	18	18¼
Roman	5977	23⅞	23¼	23¼
Rowan Cn	3000	7½	7	7½
Ryanor	2000	14	14	14
St Fabn	12000	25	24	24½
San Antoni	3700	17	16	17
Sarimco	1000	17½	17½	17½
Satel	10000	34	32½	32½
Sherritt	4350	500	485	495
Sigma	500	600	600	600
Silvrflds	1100	380	370	375
Sil Miller	7500	14½	14½	14½
Silmq	11468	32	31	31
Sil Stand	1600	59	58	59
Sisco	200	435	435	435
Stanrck	100	490	490	490
Steep R	1115	640	635	640
Sud Cont	7000	20	19	19
Sullivan	2080	410	410	410
Sunburst	300	10	10	10
Teck Corp	900	485	480	485
Texmt	35900	107	98	104
Texore	3000	21	20½	21
Tex-Sol	1000	22	22	22
Tombill	2700	104	99	99
Torbrit	1000	55	55	55
Tormont	5142	6½	6½	6½
Towag	7300	35	34	35
Tobag	400	107	107	107
Trin Chib	1075	10	10	10
U Mining	1000	32	32	32
U Buffad	33500	54	52	54
U Com	19000	12½	11½	11½
Un Keno	500	700	700	700
Un Macfie	1900	12	12	12
Upp C	12935	174	159	170
Urban Q	333	12	12	12
vespar	2067	34	33	33
Wasmac	900	100	100	100
West Mine	6200	270	265	269
Wht Str	20000	30½	29	30½
Wilco	2000	34½	34½	34½
Willroy	1000	100	97	100
Wdfall	43500	24½	22	22½
Win-Eld	1000	13	13	13
Wr Harg	500	200	200	200
Yale Lead	2000	24	24	24
Yk Bear	3568	445	435	435
Young H G	4000	9½	9½	9½
Yukon C	4300	127	125	125
zenmc	14500	33	31	33
zulapa	1000	17	17	17

PETROLES ET GAS

Aiminex	5480	650	635	650
Am Leduc	4100	17	16½	17
Asamera	805	630	625	630
Banff	1700	14¼	14	14
Calvert	8500	24	23	24
CS Pet	16150	370	330	360
C Dehi	564	440	425	425
C Delhi w	500	52	52	52
C Ex Gas	3200	760	740	755
C Gridoil	1815	12	11⅞	12
C Homestd	600	515	505	505
Cdn Sup O	1875	44¼	43¼	43¼
Cdn Trient	2	710	710	710
Cent Del	8630	22⅜	21⅜	21⅞
Chieftan D	1070	865	855	865
C East Cr	105	62	62	62
C West P	1000	172	171	171
Dynamic	2850	160	156	160
Fargo	1500	720	710	720
French Pt	3980	700	675	695
Gr Plains	2395	23	21⅞	22½
Gt C Oilsds	1225	11½	11⅛	11½
Int Heli	23640	265	245	255
Midcon	500	47	47	47
Mill C	12900	160	151	160
N Cont	5300	76	74	74
N Dav	17000	14	13	13
NC Oils	470	900	900	900
Northid	1000	12	12	12
Numac	6820	530	515	530
Numac W	14940	170	152	170
Permo	2350	24	23	23
Peruv	200	285	285	285
Pinnacle P	6400	400	380	400
Place G	13050	195	186	186
Ranger	9250	480	470	480
Scurry Rn	1075	47	46	46½
Spoon	30015	127	110	121
Triad	22075	280	270	280
U Canso w	5060	255	220	225
Un Reef P	1000	23	23	23
vandoo	9000	6½	6	6
W Dec	12700	350	340	340
W Decit w	850	160	154	155

MARCHE ETRANGER

Spooner	900	130	130	130
Agnico	200	155	155	155
Dickenson	1000	425	425	425
Northgate	1100	13½	13½	13½
Silverfields	200	430	400	400
Sull Cons	200	465	465	465
Un Keno	200	850	850	850
Yellowknif	1500	500	500	500

TITRES LES PLUS ACTIFS de la Bourse de Toronto

(Par la Presse Canadienne)

INDUSTRIES

Titres	ventes	haut	bas	ferm.	chan.
Capit Blg	37450	180	165	175	+16
Cons Gas	26177	21⅜	21½	21½	-⅛
Fleet Mfg	24700	200	185	190	
Ogilvie	23304	19¾	19½	19¾	+½
Wainoco O	19000	180	160	175	+ 1

MINES

Cam Mine	194001	57	49½	51	— 5
Pce Expl	110950	255	242	251	+ 7
Conigo	91500	42	39	39	— 2
BlHawk	67100	44	40	42	
F Nat U R	66350	123	108	120	+15

PETROLES

Spooner	30015	127	119	121	+ 1
UCanso	26010	580	505	550	+45
Int Helium	23640	265	245	255	+ 8
Triad Oil	22075	280	270	280	+ 6
Petrol	19000	114	108	114	+ 4

New-York

Par la Presse CANADIENNE

TITRES	ventes	haut	bas	ferm.
ACF Ind	24000	43⅜	42¾	43⅛
Address	13700	70	68¼	69¼
Admiral	1400	18	17	17
Alcan Al	27700	25⅜	25⅛	25⅛
Aleg Cp	9300	14½	14	14½
Allis Chal	48100	36½	35⅝	36⅛
Amerada	5100	82¾	82	82¼
Am Airlin	22400	29⅜	28¼	28⅜
Am Can	12500	49	48	48½
Am Cyan	36100	25⅜	25	25¼
Am Home	11400	57	56¼	56½
Am Mot	124200	13⅜	12⅞	13
Am Smelt	8500	72	70½	72
Am Stl	13900	33¾	33	33¼
A Tel T	55800	51¾	51⅛	51½
Am Tob	11300	33	32¼	32¼
Ampex Cp	8800	34⅜	33½	33⅞
Amsted	7400	56⅜	56⅛	56¼
Anaconda	7600	47½	47	47½
Armco Stl	33000	47⅛	46¾	47⅛
Armst Ck	11500	58	57⅛	58
Avco	20600	58⅛	56¾	57
Babcock W	11500	45⅜	43⅜	44
Beech Aire	3200	40¾	40⅜	40½
Bell How	12700	83¼	80	82⅜
Benef Fin	700	34¾	33½	34
Beth Steel	14200	31⅜	31¼	31¼
Boeing	34400	81½	80	80⅛
Borden	6400	33⅞	33⅜	33⅜
Borg Wa	7800	28⅜	27½	28¼
Bos Edis	200	40	40	40
Brunswk	108100	17½	16⅞	17
Bucy Erie	13600	25¼	25½	25
Burl Ind	2500	40⅜	39⅞	40¼
Burrghs	11000	190¾	186½	189¾
Calum H	3800	46½	45¾	46
Camp RL	6300	33½	31⅜	32¾
Camp Soup	6100	29⅞	29¼	29¼
Can Dry	1200	33⅛	33	33
Cdn Brew	1000	7⅞	7½	7¾
Cdn Pac	300	50⅝	49¾	50⅝
Case jI	3600	16¾	16¼	16¾
Cater Tr	10600	42¼	40⅝	40⅝
Celanese	26400	57⅜	56¼	57⅜
Ches Oh	4500	63⅛	62⅝	62⅝
Chrysler	19100	54¼	52¾	53
Cities Sv	11300	47⅞	47½	47⅝
Clark Eq	4100	26½	27	27
Clevite	1400	56⅝	55⅞	56⅜
Coca Cola	3000	127¾	126¾	126¾
CBS	21500	52	51⅛	51½
Coml Solv	4200	42¾	41½	41½
Com Sat	6800	45¾	45⅛	45¼
Con Edis	14000	34½	34	34½
Container	12200	30½	29¾	30⅜
Cont Can	5800	48¼	47½	47⅝
Cont Oil	14400	69⅞	69	69½
Cntr Data	25800	134⅞	133⅛	133⅝
Copw Sti	1400	25⅛	25	25⅛
Corn Pd	13900	40¾	40¼	40¼
Crane Co	2400	53¾	52½	52½
Cr zell	4600	43¾	42⅛	43⅜
Cruc Stl	29200	37⅜	36¼	36½
Curtiss Wr	10800	24⅜	24	24
Deere	10000	52	50½	50½
Det Stl Cp	5100	21¼	20½	20½
Dome M	2700	39¾	38¾	39¾
Dow Cn	8300	80	79¼	80
Du Pont	11000	156½	154½	155½
East Ko	10000	134½	133⅛	133½
Eaton Y T	3000	31½	31	31
EG G Inc	25700	51½	49¾	50
El Pas NG	10000	20⅜	20	20
Elitra	6200	35½	33⅞	35¼
ESB	1500	26⅜	26¼	26¼
Essex Wire	9900	34¼	33¾	33¾
Evershp	4200	18⅜	18	18
Ex-Cell-O	3400	32½	31½	31⅞
Fair Cam	18100	77¼	74⅜	74⅞
Firest	2600	54⅛	53	53¼
FMC Cp	13500	36¼	35¼	35¼
Ford M xd	41200	52⅜	51	51⅛
Frueh Cp	12400	40¼	39½	39¾
Gen Dyn	25700	56⅞	56	56¼
Gen Elec	18900	91¾	90⅝	90⅞
Gen Fds	3700	80	69¾	69¾
Gen Inst	7200	54⅜	53¼	53⅜
Gen Mills	4400	37⅜	36⅞	36⅞
GMC	42000	79	77¼	78
G P Cem	7700	14⅝	14	14½
Gen Prec	3600	86	82⅜	86
G Tel El	19600	43⅝	42⅜	43¼
Gen Tire	11100	26⅜	26	26⅜
Ga Pac Cp	11600	64¼	63⅜	64¼
Goodrich	7500	65¼	64½	64½
Goodyear	8800	52¼	51¼	51¼
Grenby	1600	64¾	63⅞	64¾
Grand Un	5200	22¼	21¾	22
Gt A P	4500	28½	28¼	28¼
Gt No Ry	1500	55	54½	54½
Gulf Oil	7900	72⅞	72	72⅝
Heinz	3400	47¾	47⅛	47¼
High vlt E	10900	31⅜	31	31⅛
Homestk	1500	68⅞	68½	68¾
Honeywel	3700	94⅝	92¾	93
House Fin	9500	33¾	33¼	33¼
Ill Ct In	1100	61¼	60⅜	60⅝
Ing Rand	4100	43⅛	43⅜	44⅛
Ins N Am	7700	63⅜	62⅛	62⅛
Interlk Stl	1400	29¾	29½	29¾
IBM	9000	620¾	618	618½
Int Harv	8900	36⅛	35¼	35½
Int Nick	5900	112⅜	111⅜	111⅝
Int Pap	82500	31⅜	29⅞	31⅛
Int Tel T	11400	108	107	108
Johns M	3200	57½	56¾	57⅛
Kays Roth	22700	33	31⅜	32⅛
Kellog	4900	42½	40½	41
Kennecot	13500	43¾	42⅞	43½
Kresge	7000	87¼	86¼	87
Kroehler	900	25	24¾	25
Lib McN L	2800	15⅞	15½	15½
Litton In	148400	77½	74¾	74⅞
Lock Air	20600	49½	48⅜	48⅜
Loews Th	6100	146½	141¼	144
Mad S Gar	11300	11¾	11⅜	11½
Magvox	22900	39⅛	38⅛	39⅜
Mallory	2700	58¼	57¼	58
Marath O	5100	89⅜	89⅛	89½
Marine M	2400	33⅛	32¾	32⅞
Marq	800	14¾	14	14
Marsh Fld	900	61¾	61¼	61¾
Martin M	16100	20⅜	20	20¼
Mass Ferg	8100	17½	17¼	17⅜
Mc D DA	205000	56¼	55	56
McGr Hill	11000	46¼	45	45½
McIntyre	400	85½	83½	85½
McKee	2300	42⅛	40½	40¾
Merck	9700	78½	76	78½
MGM	9000	47¼	45¾	45¾
Midl Rs	6600	35½	34	34½
Minn MM	5700	89¾	89¼	89⅝
Mohasco	15600	26¼	25½	25¾
Mnsnto	11300	45⅜	43⅝	44⅛
Mont Ward	17500	24⅝	23¼	23½
Motorola	13300	109¼	105¾	105¾
N Csh R	5700	114¾	111	111
Nat Dairy	18000	37¼	36½	36¾
Nat Dist	8400	41½	39¾	41¼
Nat Gyps	8100	44½	43¾	44¼
Nat Lead	10500	64½	62½	63½
NY Cnt	13300	73¾	72½	72⅞
Nor Pac	1100	53	53	53
Northrop	6900	39¼	39⅛	38¾
Outb Mar	6300	30½	29¾	29⅞
Pac Pete	14000	17⅛	16⅞	17⅛
Pan Am	45300	22¼	21½	21¾
Parke Da	16100	27¼	26¾	26⅞
Pa RR	20900	57½	56⅜	56¾
Pepsi Cola	16300	40½	39½	40
Perkin El	7800	38¼	36½	36½
Pfizer	14900	66½	64¾	66¼
Phips D	5200	69	66⅞	69
Phil Mr	9300	47¾	46¾	46⅞
Pit Bow	6400	66	64½	66
Pit Pl	3500	70	69¼	69¾
Polaroid	10200	224¾	222½	223¾
Proc G	2100	87	86½	86½
Pullman	2900	51½	51⅜	51½
RCA	55900	50⅜	49¾	49¾
Ralst Pr	26500	22¾	22¼	22½
Repub St	11200	42¾	42	42¼
Rexall	6100	34⅛	33½	33⅝
Rey Tob	19800	44½	43⅞	44
Rich Mrl	7500	78⅞	76¾	78
Royal D	1900	43¾	42⅞	43½
Rubbermd	900	38½	38	38
Schenley	7300	53⅞	53	53
Schering	10100	66¼	64¾	65⅝
SCM	17300	57⅜	55	55⅝
Scott Pap	21200	26⅞	26½	26⅞
Sears R	21800	61½	60¼	60⅜
Shell Oil	5700	62½	62⅛	62½
Sheraton	16700	30½	29⅞	30¼
Sinclair	3600	74¾	74¼	74½
Sou Pac	14400	28⅝	28¼	28½
Sperry R	60400	53¼	51⅝	52⅛
Std Br	4200	36⅜	35⅞	36¼
Std Cal	120000	59¼	58	58⅝
Std Ind	9900	52¾	52	52
Std N J	59200	70¾	69¾	70⅜
Studc Wth	17500	66⅜	65	65¾
Sun Oil	1800	67⅜	66	66½
Swift	10800	30⅝	29½	29½
Teledyne	48600	120¾	116¼	117
Tenneco	13000	27¾	27½	27⅝
Texaco	18300	78¾	77½	78½
Tex G Sl	16300	117⅜	113¾	114
Tex Ins	13600	92⅞	90⅝	91⅝
Textron	14500	47⅝	46½	47⅛
Thiokol	9400	20⅛	19⅝	19⅞
Time	3100	97½	96¼	96¼
Timk RB	6400	38½	37¾	38¼
Trnsitrn	31400	20⅜	19⅞	20¼
Twnt C	27800	34	33⅛	33⅜
Un Carb	23000	46⅛	45⅞	46⅛
Un Tk C	700	75⅜	75¼	75¼
Unit Air	8000	76¼	75½	75½
Utd Cp	500	11⅜	11¾	11¾
Unit Fruit	7100	59¼	58⅛	58⅛
US Frt	2600	41½	41	41
US Gyps	7500	69⅜	68½	68⅝
US Steel	19000	41⅛	40¾	41¼
vanity Fair	1100	33¾	33½	33½
varian As	11400	28½	27½	28
Walkers	7500	30¾	29⅝	29⅝
Warn Lm	17600	41½	40	40
Woolwth	17900	24	23¾	23½
Xerox Cp	17100	268½	264¾	264¾
Zenith R	6700	56½	54⅝	54⅝

Total des ventes : 9,990,000.

Montréal

(Par la Presse Canadienne)

TITRES	ventes	haut	bas	ferm.
Abitibi	7640	8	7⅞	8
Alcan	21700	27¾	27	27⅛
Alcan 4¼ p r	25	35½	35½	35½
Algoma	2345	17¾	17¾	17¾
Alliance	3600	17	16	16
Argus	100	11⅜	11⅜	11⅜
Arg C pr	600	9¼	9¼	9¼
Asbestos	1489	20⅛	19½	20⅛
Atl Sug	300	11⅞

Au Musée du Québec

Jean Racine : le génie et l'homme

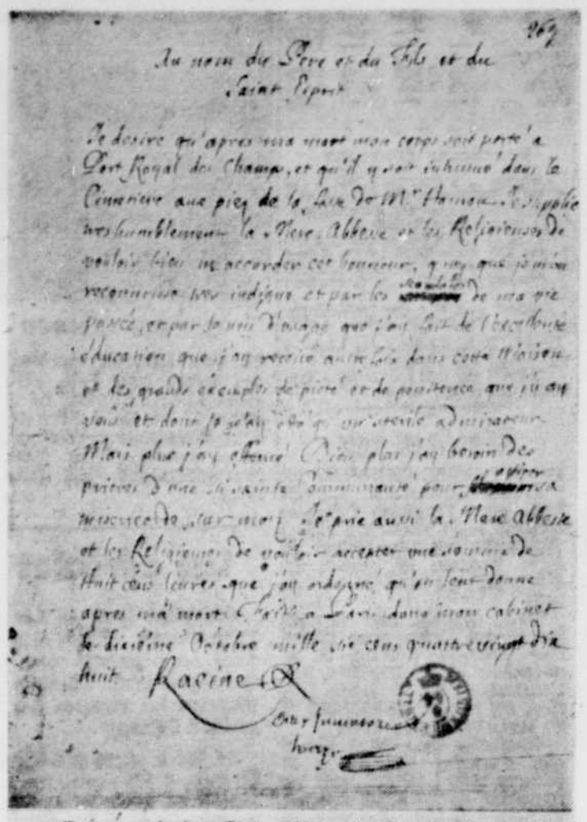

Testament de Jean Racine, 10 octobre 1698 (n° 246).

Un commentaire de JEAN ROYER

Sainte-Beuve serait le plus heureux des hommes. Pour nous, de Québec et du XXe siècle, l'événement est peut-être encore plus impressionnant. Je veux parler de l'Exposition Jean Racine — exposition fascinante s'il en est — que présente le ministère des Affaires culturelles au Musée du Québec et qui a été réalisée par la Bibliothèque Nationale de Paris avec le concours des Services culturels de la Délégation générale du Québec en France.

L'exposition avait été préparée pour le tricentenaire d'"Andromaque" (1667), le premier chef-d'oeuvre de Racine. Elle nous arrive de Paris, dans son intégrité : 250 pièces historiques — manuscrits, imprimés, maquettes, tableaux, gravures, médailles.

L'exposition Racine est impressionnante, non pas seulement par son témoignage historique intrinsèque, mais surtout parce qu'elle atteste d'un homme, génie de son siècle, et, par conséquent, porteur de la vérité humaine — avec ses grandeurs et misères — de la société française sous Louis XIV, ce Roi-Soleil dont Racine fut un courtisan rayonnant et un poète génial.

Jean Racine fut le poète courtisan par excellence. Il fut le génie combattu et choyé à la fois. Il fut, avec Molière, le plus grand poète du siècle d'or français. Il fut le protégé, l'adversaire et le défendeur de Port-Royal. Sa vie, en somme, a quatre points cardinaux : Port-Royal, le théâtre, les comédiennes et le roi. Son sentiment de vivre oscille toujours entre deux pôles : le théâtre profane et la religion. Et l'on peut dire que son ardeur à vivre s'est principalement manifestée dans son ambition de courtisan, jusqu'à la dernière année de sa vie. Mais il faut tout de suite dire que cette course à la gloire et à la reconnaissance de fortune était légitime : dix années actives de poète tragique ont produit des chefs-d'oeuvre immortels : "Phèdre", et même "Andromaque", "Les Plaideurs" et "Britannicus". Et, plus tard, "Athalie".

Je m'en voudrais cependant d'insister sur le fait que Racine fut un poète-courtisan. Cela ressemble, simplement, à l'esprit du siècle de Louis XIV. Sans excuser l'homme (qui peut d'ailleurs l'accuser ?), sa vie s'explique, à l'intérieur des moeurs du siècle.

L'exposition Racine nous fait donc connaître mieux un siècle et son génie. De plus, elle nous donne l'occasion d'une intimité plus grande avec une oeuvre de théâtre exemplaire et si profondément humaine, et que nous avons si mal connue au temps de nos humanités classiques. Pour les anciens étudiants du cours classiques, c'est un auteur et un siècle qui s'incarnent ! Pour les autres, aussi, l'exposition Racine est une leçon de curiosité et d'histoire qui les rapprochera, non seulement de Racine et du XVIIe siècle, mais aussi du théâtre.

Par exemple, on verra , à cette exposition du Musée, que deux guides — Nicole Déry et Jean Ricard, comédiens de l'Estoc, donnent durant la visite un panorama complet de la continuité des pièces exposées. On verra aussi l'excellent et effectif montage de Paul Bussières réunissant les photos grandeur nature des principaux interprètes de Racine, aux XIXe et XXe siècles. Soit, Rachel, Mounet-Sully, Sarah Bernhardt, et Marie Bell, Maria Casarès et Jean Marais.

L'exposition se propose selon un ordre chronologique et présente la suite de documents à l'enseigne de trois grands chapitres : LA JEUNESSE (1639-1666) — 2) L'HOMME DE THEATRE, de "Andromaque" (1667) à "Phèdre" (1677) — 3) L'HOMME DE COUR ET LE DEFENSEUR DE PORT-ROYAL (1677-1699).

x x x

LA JEUNESSE : du jansénisme à la cour

Racine fut orphelin à trois ans. Recueilli par ses grands-parents paternels, Racine eut une enfance enveloppée de piété et de tendresse. Le climat spirituel qu'il connut fut celui du jansénisme. A dix ans déjà, il était à l'ombre de Port-Royal, pour en rester l'enfant chéri durant dix ans encore. Puis, il s'éloigna peu à peu de ce climat Janséniste, chez son oncle Nicolas Vitard. Il rencontra l'abbé Levasseur, puis Lafontaine. Racine devient alors, après un travail acharné et la manifestation de son talent, un poète galant, puis un poète officiel (il écrit une ode au mariage du roi), et un poète tragique. Il obéit au goût du jour et aux circonstances. Il cherche l'appui des écrivains arrivés. Son ambition littéraire entame son divorce avec Port-Royal. Entretemps, pour consolider sa fortune, il part pour Uzès, afin d'obtenir un bénéfice ecclésiastique, par l'intermédiaire de son oncle, Sconin.

Il devient donc théologien, temporairement. Et de plus, le mécénat royal institué, il obtient une gratification de 600 livres, en 1664. La même année, à peine âgé de vingt-cinq (25) ans, Racine devient un poète dramatique à succès, avec "La Thébaide". Les ruptures et les luttes commencent. Avec cette première gloire (qui sera mieux confirmée par son "Alexandre le grand"). La bataille avec Corneille commence. La rupture avec son ami Molière est doublement consommée : il fait rejouer "Alexandre", dirigé par Molière d'abord, à l'hôtel de Bourgogne, tout en amenant à son théâtre, à sa représentation et à son coeur, la comédienne DU Parc, qui faisait partie de la troupe de Molière. D'autre part, c'est la rupture avec Port-Royal. Nicole avait publié "Les Imaginaires", où se lisait que les romanciers et les poètes tragiques étaient des "empoisonneurs publics, non des corps, mais des âmes." Racine riposte aussitôt. Vivement. Il prend la défense du théâtre et de sa carrière littéraire contre les jansénistes qui l'avaient éduqué.

L'HOMME DE THEATRE : d'"Andromaque" à "Phèdre"

Le destin de Racine le mène à sa série des grandes tragédies. C'est la période de sa vie qui nous est surtout connue par ses oeuvres, par les préfaces de ses pièces. Sa vie privée se perd dans les coulisses! Avec les comédiennes : la Du Parc et la Champmeslé. C'est à cette époque qu'il noue amitié avec Boileau, avec qui il travaille plus tard auprès du roi. Cette période, en tout cas, de la vie de Racine voit naître ses chefs-d'oeuvres et devient en même temps la plus brillante du classicisme français.

L'habileté du courtisan s'allie au génie du poète. Naissent, sous les faveurs du Roi et d'une partie de la Cour, "Andromaque", "Les Plaideurs", "Britannicus", etc. Jusqu'à "Phèdre," son chef-d'oeuvre, pourtant victime de la cabale et entraînant son auteur à renoncer officiellement au théâtre pour être nommé historiographe du roi, avec Boileau. Car les succès de Racine ont fait envie à plusieurs. On a joué des parodies ou des contre-parties de ses pièces. On l'a combattu de toutes façons : des nobles jaloux de son habileté de courtisan et envieux de son génie. Mais son "Bérénice" a battu le "Tite et Bérénice" de Corneille. Son "Iphigénie", celle du médiocre Le Clerc. Sa "Phèdre", celle du mauvais Pardon. Cependant, il se peut que la lutte pour "Phèdre" soit une cause plus ou moins directe de la nouvelle orientation de Racine, maintenant académicien (depuis 1673).

L'HOMME DE COUR ET DEFENSEUR DE PORT-ROYAL : de la fortune à la sagesse

Racine, en effet, à l'âge de trente-sept ans, abandonne le théâtre pour devenir historiographe de Louis XIV. Il se marie ensuite à une jeune parente de Nicolas Vitard : ils auront sept enfants. C'est, pour Racine, en pleine gloire littéraire, une demi-retraite, une vie de famille exemplaire, la sécurité d'une fonction officielle, une fortune qui s'améliore ainsi sans cesse. Et quelques luttes avec les éternels ennemis de la cour, jaloux de ce courtisan comblé par la faveur royale. Ces difficultés seront assez bien aplanies grâce à Mme de Maintenon, que Racine "cultivait", selon le mot de son ami Boileau. De plus, Mme de Maintenon l'amène à écrire ses tragédies bibliques pour la Maison Royale de Saint-Cyr : "Esther" et "Athalie". Le succès public de la première empêche la réalisation autre qu'en "répétitions" de la dernière. "Athalie" fut jouée presque pour le roi seul. Mais le succès fut quand même complet pour Racine : Louis XIV le nomme gentilhomme ordinaire de la cour. Désormais, Racine n'est plus un courtisan arrivé, mais fait partie à juste titre de la maison royale.

Ensuite, Racine continue de s'occuper de son théâtre : il prépare, publie et défend deux éditions de ses pèces. Il veille à ce que soit publié le discours de La Bruyère à l'Académie où sa supériorité sur Corneille était proclamée.

Et, deux ans avant sa mort, la liaison est renouée entre Racine et Port-Royal. Il rédige secrètement — au risque de perdre les faveurs du roi — l'"Abrégé de l'Histoire de Port-Royal". Enfin, il demande dans son Testament d'être enterré à Port-Royal. Ce que le roi accordera : ce qui semble réconcilier après sa mort les deux lieux de la vie de Racine, la Cour et Port-Royal.

Le génial Racine avait tout gagné et réuni. Et son théâtre, comme sa présence auprès du roi, avaient donné ses titres de gloire aux lettres et au XVIIe siècle de France.

C'est ce témoignage exceptionnel que nous apporte cette exposition Jean Racine au Musée du Québec, avant d'être présentée au Théâtre Port-Royal de la Place des Arts de Montréal.

Jean Royer

cine-campus

PRESENTE

SYMPHONIE POUR UN MASSACRE

Film de JACQUES DERAY avec

Michel Auclair, Claude Dauphin, Michèle Mercier, Charles Vanel

THEATRE DE LA CITE UNIVERSITAIRE

(Faculté des Sciences de l'Administration et du Commerce)

LES 27-28-29 janvier - 7h. et 9h.30

PRIX : .50 étudiants et membres - $1.25 autres (14 ans et plus)

Palais MONTCALM les 7-8-9 février à 8h.30 p.m.

Comédie-Canadienne Présente

LES TROIS MENESTRELS

Billets en vente au guichet

tous les jours, samedi inclusivement,

de 10h.30 a.m. à 6h.30 p.m. — $2.00 à $4.00

La Comédie Canadienne présente au Palais MONTCALM

Ce soir et Dimanche soir à 8 h. 30

RECITALS

GINETTE RENO

accompagnée par

15 MUSICIENS

sous la direction de

LEON BERNIER

dans un récital des plus sensationnels. (Le même qu'à la Comédie Canadienne, (37 chansons).

Venez entendre dès ce soir cette chanteuse extraordinaire qui possède une voix merveilleuse et riche qu'elle maîtrise avec art. Allant du jazz aux chansons d'amour, son répertoire ne pourra que vous séduire.

Billets: $2.00 à $4.00 en vente au guichet

Le 2 février prochain

Un hommage à Jonathan Swift rendu par la télévision d'Etat

Le vendredi 2 février à 21 heures, à Documents, Radio-Canada proposera à ses auditeurs un **Hommage à Jonathan Swift.**

Comme l'affirme Pierre Villon, auteur des textes, Swift est "ce que l'Irlande a produit de plus coloré dans le domaine de la littérature.

L'émission **Hommage à Jonathan Swift** sera un dialogue entre Swift lui-même et un autre personnage, qui représentera l'auditeur. En fait, ce second personnage agira comme narrateur. L'oeuvre de Swift, qui a donné à la polémique et à la satire la force du génie, se définit d'abord par la lucidité. Cette lucidité, à base d'amertume et de sévérité pour soi-même et pour l'homme, lui a servi à dénoncer tout ce qui n'est pas honnête, rationnel, vrai, juste, dans la politique, la morale, la religion, les rapports humains. Réaliste, âpre, sobre, passionné, pathétique, il a été l'homme de la vérité à tout prix, avec un irrespect total pour les valeurs établies. "Les Voyages de Gulliver" lui ont permis d'écrire, sous un déguisement amusant, tout ce qu'il pensait de son époque, des partis de la Cour et du monde en général. "Autant que Shakespeare, écrivait André Maurois, autant de Milton, plus qu'eux peut-être, Swift est représentatif du génie britannique".

Réalisation: Gilbert Picard. Dans le rôle titre : Gilles Pelletier. Narrateur : François Rozet.

A Québec aujourd'hui

ARTS

PALAIS MONTCALM — samedi et dimanche à 20h.30 récital Ginette Reno.

THEATRE CITE UNIVERSITAIRE — ciné-campus présente samedi et dimanche à 19h. et à 21h.30 "Symphonie pour un massacre" film de Jacques Deray.

MUSEE DU QUEBEC — expositions en cours : concours artistiques 1967 — oeuvres de Jean Racine.

LES SEPT JOURS DU CINEMA — au cinéma Capitol samedi : 10h. a.m. matinée pour les jeunes "Katia et le crocodile" film tchécoslovaque; à 14h.30 "La jeune fille au carton à chapeau" de Boris Barnet, U.R.S.S.; à 19h. "L'horizon" film de Jacques Rouffio, France; à 21h.15 "Il ne faut pas mourir pour ça" film de Jean-Pierre Lefebvre, Canada; à 21h.15 "Le visage d'un autre" film de Hiroshi Teshigahara, Japon.

Convocations

MOTEL CARILLON — samedi, congrès du conseil régional Montcalm de la Société St-Jean-Baptiste.

CARNAVAL — dimanche à 21h. au Château Lac Beauport, couronnement de la duchesse de Montcalm.

ASSOCIATION PARENTS MAITRES DE ST-RODRIGUE — à 20h. dimanche à l'école Pie XII 5125, 2e avenue ouest, conférence du R. Père Emile Legault.

LA SOCIETE ARTISTIQUE DE L'UNIVERSITE LAVAL

présente un

SPECTACLE DE DANSES FOLKLORIQUES

par les Univals

THEATRE DE LA CITE UNIVERSITAIRE

(Faculté des Sciences de l'Administration et du Commerce)

Vendredi et samedi, 2 et 3 février à 8.30

Admission générale: $1.75

Etudiants et membres: $1.00

CINE BULLETIN

APPRECIATION DES FILMS

"Appréciation des films" est un service de l'Office des Communications sociales (organisme de l'Episcopat canadien)

Les appréciations portent essentiellement sur la valeur humaine et chrétienne des films.

D'autres renseignements sont donnés, complémentairement, sous forme abrégée :

EXPLICATIONS

CONVENANCE POUR LES JEUNES. — (E) enfants, (A) adolescents. VALEUR ARTISTIQUE. — 1 chef d'oeuvre; 2 remarquable; 3 très bon; 4 bon; 5 moyen; 6 pauvre; 7 minable.

CANADIEN. — Une balle au coeur (—) à 1.15, 4.30, 7.45. Films à venir à 2.52, 6.07, 9.22. Devil's Angels (—) à 3.02, 6.17, 9.32. Fin à 11.09 hres.

CANARDIERE. — Le tigre se parfume à la dynamite (5) à 1.00, 4.25, 7.50. Piège pour Cendrillon (4) à 2.30, 5.55, 9.25. Continue de 1.00 à 11.25 hres. (2e semaine).

CAPITOL. — Les 7 jours du cinéma. Ce matin à 10.00 hres, séance spéciale pour les enfants : "Katia et le crocodile" et court métrage. Cet après-midi, à 2.30 : La jeune fille au carton à chapeau (URSS) et "The Wild West". Ce soir à 7.00 : L'Horizon et Notes sur un triangle, à 9.15; Il ne faut pas mourir pour ça (Canada) et Flight (Canada). Dimanche soir, à 7.00 : Il ne faut pas mourir pour ça, à 9.15; Le visage d'un autre (Japon).

CARTIER. — Nouvelles à 1.15, 4.40, 7.55. Films à venir à 1.22, 8.02. Spartacus (5) à 1.27, 4.47 et 8.07. Fin à 11.20 hres.

EMPIRE. — L'étranger (4) à 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00. Fin à 11.00.

IMPERIAL. — Mariage à l'Italienne (5) à 1.17, 5.19, 9.21. Sujets courts à 2.58, 7.00, 9.11. La Ragazza (4) à 3.08, 7.05. Fin à 11.02 hres.

LAIRET. — Nouvelles à 1.00, 4.20, 7.40. Une balle au coeur (—) à 1.05, 4.25, 7.50. Films à venir à 2.45, 6.05, 9.25. Devil's Angels (—) à 2.53, 6.10, 9.35. Fin à 11.03 hres.

LE BIJOU. — Sur semaine : Hôtel international (5) à 6.00, 9.55. Il faut marier papa (3) à 7.55. Fin à 11.59. DIMANCHE : Il faut marier papa à 12.00, 3.55, 7.55. Hôtel international à 1.50, 5.50, 9.55. Fin à 11.58 hres.

LEVIS. — SAMEDI, matinée pour les jeunes : Muriéta (A-3) à 1.00. La charge des rebelles (4) à .320. En soirée : La charge des rebelles à 7.30. New York appelle Super Dragon (5) à 9.00. DIMANCHE, matinée, mêmes films que samedi. En soirée : New York à 6.00, 9.15. La charge à 7.40 hres.

LIDO — SAMEDI, matinée pour toute la famille, deux films à 1.00. En soirée : Lady L. à 6.00, 9.20. Paradiso hôtel du libre échange à 8.00. DIMANCHE : Lady L. à 1.40, 5.30, 9.20. Paradiso hôtel du libre échange à 4.00 et 7.40.

ODEON (Salle Dauphin) — La diligence vers l'Ouest (A-3) à 12.05, 3.47, 7.30. Un million d'années avant J.-C. (—) à 2.04, 5.46 et 9.29. Fin à 11.09 hres. (2e semaine).

ODEON (Salle Frontenac). — Le Kid de Cincinnati (—) à 12.30, 4.22, 8.07. Le chevalier des sables (6) à 2.19, 6.04, 9.56. Fin à 11.52. (4e semaine).

PARIS. — Le péché des années jeunes (5) à 12.15, 3.25, 6.30, 9.50. Jerry Land, chasseur d'espions (6) à 1.40, 5.00 et 8.20 hres. (2e semaine).

PIGALLE. — Les barbouzes (4) à 1.10, 4.35, 8.00. Le tigre des mers (A-6) à 2.05, 6.20, 9.50. Fin à 11.20 hres.

PRINCESSE. — L'héritier d'Al Capone (6) à 1.00, 4.18, 7.36. Sujets courts à 2.28, 5.46, 9.04. Les temps sont durs pour les vampires (A-6) à 2.38, 5.56, 9.14. Fin à 10.54 hres.

SILLERY. — Sur semaine : L'inspecteur (3) à 7.30. Morituri (4) à 9.25. Fin à 11.25. SAMEDI, matinée pour toute la famille : Hercule Samson et Ulysses (5) à 2.00 hres. DIMANCHE : Morituri à 1.35, 5.30, 9.25. L'inspecteur à 3.45, 7.30. Fin à 11.25 hres.

STE-FOY (Salle Alouette). — Matinée, mercredi, samedi et dimanche : Roméo et Juliette (3) à 2.30, 8.30. Fin à 11.00 hres.

STE-FOY (Salle Champlain). — Les coeurs verts (3) à 6.00, 9.20. Bardouze chérie (4) à 7.40. Fin à 11.00. Matinée, mercredi, samedi et dimanche : Barbouze chérie à 1.00, 4.20, 7.40. Sujets courts à 2.30, 5.45, 9.10. Les coeurs verts à 2.40, 6.00, 9.20. Fin à 11.00 hres.

ST-ROMUALD. — Marchands d'esclaves (5) à 7.30. Légions impériales (5) à 9.08. SAMEDI, matinée pour les jeunes : La souris qui rugissait (—) à 1.30. Le triomphe des mercenaires (A-5) à 3.00 hres. DIMANCHE, matinée pour les jeunes, mêmes films que samedi. En soirée : Légions impériales à 6.00, 9.36. Marchands d'esclaves à 8.05 hres.

STUDIO 9. — Les fêtes galantes (A-5) à 7.30 et 9.45 hres. Fin à 11.30 hres. (4e semaine). DIMANCHE : Les îles enchantées (A-2) à 7.30, 9.45. Fin à 11.30.

UN SIÈCLE DE SERVICE 1863-1963

Réservé aux adultes, 18 ans et plus

ROGER CORMAN PRESENTS — AMERICAN INTERNATIONAL

EN ANGLAIS

DEVIL'S ANGELS

CASSAVETES ADAMS FARMER PANAVISION COLOR

2e FILM "UNE BALLE AU COEUR" En français

Sami Frey - Françoise Hardy - Eastmancolor

CANADIEN LAIRET

PLACE LAURIER, 656-9922 3e AVENUE, 523-5050

DERNIER JOUR: Superargo contre Diabolikus Superman contre L'invasion Des Martiens

Etranger à Détester mais sans Violence...

PARAMOUNT PICTURES — DINO DE LAURENTIIS

MARCELLO MASTROIANNI (THE STRANGER)

L'ETRANGER

COLOR ALSO STARRING ANNA KARINA

BASED ON THE NOVEL THE STRANGER BY ALBERT CAMUS

★ Version française originale avec sous-titres anglais

Adultes et adolescents 14 ans et plus

CINEMA EMPIRE

PLACE HOTEL DE VILLE - 524-2880

les sept jours du cinéma

26 janvier - 1er février

cinéma capitol

une présentation des semaines internationales du cinéma

26 janvier 21h.15	L'HORIZON, Jacques Rouffio, France	Avec Jacques Perrin et Macha Méril.
27 janvier 19h.		Un visage peu connu de la guerre 14-18. Cinémascope, couleur. PREMIERE NORD-AMERICAINE.
27 janvier 10 h.	KATIA ET LE CROCODILE	Tchécoslovaquie. Séance spéciale pour les jeunes.
27 janvier 14h.30	LA JEUNE FILLE AU CARTON A CHAPEAU	Boris Barnet, U.R.S.S. (1927), s.-t. fr. L'âge d'or du cinéma comique russe.
27 janvier 21h.15	IL NE FAUT PAS MOURIR POUR ÇA	Jean-Pierre Lefebvre, Canada.
28 janvier 19h.		Avec Marcel Sabourin et Claudine Monfette. Les amours d'un enfant de trente ans.
28 janvier 14h.30	DEPART SANS ADIEU	(Nobody Waved Goodbye). Don Owen, Canada, s.-t. fr. Un couple d'adolescents d'Amérique.
28 janvier 21h.15	LE VISAGE D'UN AUTRE	(Face of Another). Hiroshi Teshigahara, Japon, s.-t. an.
29 janvier 19h.		Le cinéaste le plus moderne du Japon. Une troublante image du monde actuel.
29 janvier 21h.15	QUATRE HEURES DU MATIN	(Four in the Morning). Anthony Simmons, Grande-Bretagne, s.-t. fr.
30 janvier 19h.		Le nouveau cinéma anglais. Les couples de la nuit.
30 janvier 21h.15	TERRE EN TRANSE	Glauber Rocha, Brésil, s.-t. fr.
31 janvier 19h.		Prix Luis Bunuel 1967. L'Amérique latine à l'aube de la révolution.
31 janvier 21h.15	BARRIERE	Jerzy Skolimowski, Pologne, s.-t. fr.
1er février 19h.		Plus lyrique que Feilini. Un homme court après la vie.
1er février 21h.15	JOURNAL INTIME	Valerio Zurlini, Italie, v. fr. Le plus grand rôle de Marcello Mastroianni.

PRIX DES BILLETS

Admission générale	$ 1.50
Matinée classique	$ 1.00
Matinée pour les jeunes	$ 0.50
Série complète	$10.00

En vente dès maintenant au guichet du cinéma Capitol

Renseignements : 523-2032 (de 13h. à 22h.)

Le concours artistique à la mode de chez-nous

Un commentaire de JEAN ROYER

Si l'on jugeait la santé des beaux-arts au Québec par les oeuvres retenues parmi les 507 envois du Concours artistique de la Province, le diagnostic serait plutôt pessimiste. Et quand on regarde les pièces acquises par les musée d'Art contemporain de Montréal et du Québec (soit un peu moins de la moitié des 66 oeuvres exposées au Musée de Québec jusqu'au 8 février), on se dit que tout cela est bien à la mode de chez-nous, c'est-à-dire d'ailleurs !

LE CONCOURS

Mais disons d'abord que le ministère des Affaires culturelles a changé, depuis deux ans, les modalités de ce Concours artistique. Et cela est une remarquable amélioration. Désormais, au lieu de décerner quelques prix aux "gagnants", le Ministère fait l'achat, pour ses musées, des oeuvres retenues par une commission consultative de chacun des musées. Ce qui a pour avantage une distribution plus grande aux artistes de l'argent du Ministère, en plus d'enrichir les collections des musées.

Le Concours artistique propose aussi deux catégories. La première, celle des arts "gratuits", qui réunit la peinture, la sculpture et les arts graphiques. La seconde, celle des arts appliqués, réunissant le tissage, la tapisserie, la céramique, l'orfèvrerie, la joaillerie.

Les deux commissions consultatives, cette année, ont agi sous la direction de M. Roland Boulanger, directeur du Service des Arts plastiques au ministère des Affaires culturelles, et de M. Paul Mercier, de l'Aide à la Création. La Commission du Musée d'Art contemporain de Montréal se composait de M. Gilles Hénault, Mme Cécile Marcoux-Baillargeon, M. Claude Beaulieu et M. Laurent Lamy. La commission du Musée du Québec réunissait M. Jean Soucy, M. Gérard Beaulieu, M. Jean Desgagnés, M. Gérard Morisset et M. Benoit East.

La Musée d'Art contemporain a acquis 13 oeuvres. Et celui de Québec, 18 oeuvres.

LA MODE

Dans le "milieu", on raconte ces temps-ci qu'un artiste s'inquiétant de n'être pas "souvent" sollicité pour présenter des expositions se serait fait répondre par un responsable d'expositions (directeur de musée, paraît-il) : "Faites du op ! ! !"

C'est-à-dire, soyez à la mode ! Peu importe si vous n'êtes pas vous-même ! C'est là, il me semble, une drôle de façon de respecter le créateur. Et c'est là une réponse qui s'allie à la manière des oeuvres retenues au Concours artistique.

La majorité des oeuvres appartient au "op art", au "hard edge". Ces recherches sont évidemment valables. Et certaines méritent une attention. Mais, dans l'ensemble, le "op" au Québec tire de l'arrière de vingt (20) ans sur ce qui s'est fait en Europe. Tout cela est de la répétition. C'est une recherche nécessaire pour nos artistes, peut-être. Mais ce n'est pas là un critère de création artistique.

Et il est remarquable que les commissions "consultatives" sont tombées dans la mode. Peut-être n'avaient-elles pas d'autre choix. Mais on en doute quand on voit que le minstère des Affaires culturelles n'a pas fait l'achat d'une oeuvre soumise au concours par un Louis Belzile, qui ne donne pas dans le op, oh erreur ! Et qui reste lui-même. Je prétends que ce Belzile vaut plus et mieux que beaucoup d'oeuvres acquises par les musées. (Je le prétends, même si Belzile n'est pas un de mes amis !)

Restent les "chanceux" les "chercheurs" d'espace et de contrastes rétiniens les plus populaires de l'heure (mais non les plus originaux) : Molinari en tête, et Tousignant, et Marcel Barbeau, et Anne Paré et Merola et Richard Lacroix, et Girard.

Mais heureusement aussi, il y a Connolly, Dennis Jones, Gaboriau, Jan Menses, Mac Ewen et peut-être Louisette Gauthier-Mitchell.

Quant à la sculpture, elle est de moins en moins intéressante. On comprend que les vrais créateurs se désintéressent de ce Concours artistique. On comprend que les Commissions "consultatives" sont formées d'à peu près toujours les mêmes juges. Cela me semble curieusement canaliser la sélection.

Pour revaloriser le Concours artistique, il faudrait que la confiance règne chez les créateurs. Et pas seulement chez les artistes "à la mode". Aux responsables de nos taxes et de notre art vivant d'y voir. Il se fait déjà tard, Seigneur !

Plus belle que jamais

Ginette RENO s'avère sensationnelle

Par Pierre BOULET

Plus belle que jamais, plus sensible et plus vraie qu'elle ne l'a jamais été, Ginette Reno a offert au public québécois, hier soir, un récital sensationnel. Il y en a eu pour tous les goûts : chansons populaires, jazz, Negro spirituals. Et disons-le, Ginette Reno était tout simplement merveilleuse. Si encore il n'y avait eu que la vedette ! Mais le public a pu goûter plus encore : Léon Bernier et ses trois musiciens qui ont su donner un cachet très particulier au spectacle de Ginette.

UN CHOIX JUDICIEUX

Toutes les pièces qu'a interprétées l'artiste ont su plaire aux spectateurs. Au programme : quelques succès récents tels "La dernière valse", et "Un ami"; des pièces de Jean Ferrat : "C'est beau la vie" et "Les jeunes louves"; quelques compositions de Michel Legrand : "Celui-là" et "Les parapluies de Cherbourg"; un pot-pourri d'anciens succès : "Les yeux fermés", "Reste près de mon coeur", "Au revoir"; un excellent Negro spiritual; du Vigneault et du Gélinas.

Après avoir vu Ginette Reno en scène, on ne peut dire qu'une chose : elle est une artiste vraie. Elle nous est apparue hier soir dans toute sa simplicité et dans toute sa spontanéité. Pour elle, pas question d'étudier les gestes. Ginette ne veut pas plaire à tel public. Elle veut simplement se révéler telle qu'elle est. "Si j'ai envie d'avancer la main, de prendre le micro, ou de me croiser les bras, je le ferai".

D'ailleurs, c'est ainsi que l'aime le public et les ovations qu'on lui a accordées hier le démontrent bien. Une chose peut-être à déplorer : elle ne nous a pas assez servi de Negro spirituals ou de Gospels. Même si Ginette Reno nous affirme qu'elle n'a pas de préférence, même si elle nous dit qu'elle aime faire un peu de tout, il demeure indéniable qu'elle est nettement supérieure dans ses interprétations de jazz et de Negro spiritual.

DE LA MUSIQUE DANS LES VEINES

Quand on l'écoute chanter, on en vient rapidement à la conclusion que c'est de la musique qui lui coule dans les veines. Ainsi, "Mon pays" de Gilles Vigneault prend une forme et une poésie bien particulières chez Ginette. Cette chanson que nous entendons habituellement sur le rythme d'une valse paisible devient un mélange d'exaltation et d'ébahissement livré sur un excellent jazz.

Sur la scène, Ginette Reno n'est pas la même qu'à la télévision. Elle est beaucoup plus sincère, plus personnelle. On ne subit plus le côté commercial de certains succès, mais à travers chacune des chansons, on découvre une artiste de plus en plus merveilleuse. Peut-on dire qu'il y a des lacunes au spectacle de Ginette ? Non ! Disons plutôt qu'il y a une escalade de rendement... Au début, c'est bon... Plus le récital avance, plus l'artiste se donne, meilleure est la réponse du public.

C'EST BIEN LEON !

Quant au directeur musical, sa réputation n'est plus à faire; tout le monde connait Léon Bernier. Si l'on en croit Ginette Reno, Bernier ne transforme pas l'artiste pour qui il joue; il s'y adapte. Cela aussi nous l'avons vu hier soir. Tout en restant très personnel, Léon Bernier donne un appui extraordinaire à la vedette. C'est bien le Léon Bernier que tout le Québec admire.

En guise de conclusion, un mot : Il faut voir Ginette Reno au Palais Montcalm. Son rôle de future mère lui va à ravir et lui donne une beauté et une maturité qui ne peuvent que transparaître dans ses chansons. Ginette Reno, Québec veut vous garder !

LES NOUVEAUTES DE WESTINGHOUSE POUR 1968

● Sous le thème "De l'idée à l'action", la Cie Canadian Westinghouse a présenté cette semaine aux marchands la ligne complète de ses produits telle que revisée pour 1968. Dirigée par M. Paul-E. Solis, gérant des ventes, et M. René Dubois, gérant du service à la clientèle au bureau de Québec, cette exposition a remporté un vif succès et les nombreux marchands qui s'y sont rendus ont été grandement impressionnés par la multitude des améliorations et nouveautés qu'on trouve dans les modèles '68 de poêles, réfrigérateurs, congélateurs, lessiveuses, sécheuses, appareils de radio, télévision et haute-fidélité, de même que des nombreux autres accessoires Westinghouse. Ci-dessus, M. Dubois devant les nouveaux modèles de la buanderie "Westinghouse". Tous ces nouveaux appareils se trouveront chez les dépositaires Westinghouse dans un avenir prochain. (Photo "L'ACTION", par Marcel Laforce)

Soliste invité avec l'Orchestre symphonique de Montréal

Claudio Arrau interprète le concerto "Empereur" de Beethoven

MONTREAL PC — Un pianiste chilien Claudio Arrau a donné une magistrale interprétation du Concerto "Empereur", de Beethoven, comme soliste invité avec l'Orchestre symphonique de Montréal, pour le cinquième concert d'abonnement donné cette semaine à la salle Wilfrid-Pelletier.

Classé parmi les meilleurs pianistes de sa génération, Claudio Arrau joint à une technique impeccable un sens musical inné qui lui permet d'atteindre l'expression détaillée d'une partition.

Si le pianiste a su mettre en valeur la sensibilité de la puissance de l'oeuvre, les instrumentistes de l'orchestre sous l'habile direction de Roberto Benzi ont apporté leur concours pour jouer ce Concerto en tenant compte de la conception personnelle du soliste.

Formé à Berlin, Claudio Arrau excelle dans les oeuvres de Beethoven, et ses cycles consacrés à ce compositeur lui ont conféré une grande renommée.

L'autre oeuvre d'envergure au programme était la symphonique Liturgique, d'Arthur Honegger, dont les trois mouvements s'inspirent de la Messe pour les défunts. Les instruments à corde sont souvent mis en valeur pour cette composition dans l'ensemble bien rendu par l'Orchestre.

Roberto Benzi a également dirigé au début du concert "Paraphrase en Polyphony", l'oeuvre la plus récente d'Alexander Brott, d'après un thème de Beethoven. Il s'agit d'une phrase musicale à deux voix, que le célèbre compositeur avait remis personnellement à un musicien allemand en 1825.

Ce dernier avait apporté le manuscrit à Québec. On perdit la trace de la partition jusqu'à tout récemment, alors qu'un collectionneur et mélomane de Montréal en a fait l'acquisition.

L'ex-vedette Ella Raines devient la marraine de 3,700 cadets

DENVER (P.A.) — L'ex-vedette de cinéma Ella Raines assume maintenant un nouveau rôle dans la vie réelle, et le préfère à tout autre qu'elle joua à l'écran dans les nombreux films qui ont marqué sa carrière à Hollywood.

A présent, elle est "La femme du colonel" à l'Ecole des cadets de l'aviation américaine au Colorado, et décrit son rôle comme étant celui de marraine auprès de 3,700 jeunes militaires.

Son mari le colonel Robin Olds, est commandant de l'Ecole des cadets. Après avoir passé une année au service au Vietnam, le colonel est retourné aux Etats-Unis le 30 septembre.

Originaire de Snowualmie Falls, dans l'Etat de Washington, Mme Olds est heureuse de vivre au Colorado et de partager avec son mari et leur deux filles, les activités sportives que la famille préfère, soit le ski, l'équitation et la pêche.

Mme Olds prévoit que ses responsabilités dans ce nouveau milieu, seront à peu près les mêmes qui échoient à l'épouse d'un lieutenant-colonel d'aviation en Angleterre, poste qui était celui du colonel Olds vers la fin des années 1950.

La tâche de Mme Olds est facilitée, car organiser des réceptions devient pour elle un plaisir.

Le matin, elle s'occupe de gérer des affaires et aussi de travailler à la rédaction d'un livre qui sera probablement terminé en avril. Cet ouvrage intitulé "Love Is Another Lady" raconte les expériences d'une actrice mariée à un officier d'aviation.

Florence Wyle s'éteint à l'âge de 86 ans

NEWMARKET, Ont. PC — Florence Wyle, qui avait collaboré à la fondation de la Société des sculpteurs du Canada en 1928, est décédée récemment à Newmarket ,Ontario. Elle était âgée de 86 ans.

Née à Trenton, Illinois, elle s'était rendue à Toronto dans les années 1920, et travailla durant une cinquantaine d'années avec le sculpteur Frances Loring.

Pendant plus de 40 ans, son studio aménagé dans une église désaffectée, avait été le rendez-vous des artistes considérés comme les pionniers du milieu artistique canadien.

Une autre Canadienne qui a mis la main sur le cinéma français

PARIS. — (P.C.) — Joanna Shimkus, cette Canadienne de langue anglaise qui est devenue une vedette de cinéma bilingue en France, connaît un autre retentissant succès avec son plus récent film dont la première vient dêtre présentée à Paris.

"Tendre Joanna" est le titre dont un critique a coiffé son analyse de la performance de l'actrice française dans son dernier film tourné en France, "Tante Zita".

Dans ce film, la jeune beauté canadienne de 24 ans joue le rôle d'une demoiselle dont le père a été tué dans la guerre civile d'Espagne.

Née à Halifax et élevée à Montréal, Mlle Shimkus a déjà connu un fantastique succès personnel avec sa performance dans un film précédent, "Les Aventuriers".

De sa performance dans "Tante Zita", Robert Chazal écrit ceci dans France-Soir : "Robert Enrico vient de réaliser là un véritable hymne à la vie dont Joanna Shimkus, entourée d'excellents partenaires, est l'expression idéale".

Louis Chauvet, dans "Le Figaro", qualifie "Tante Zita" "d'oeuvre on ne peut plus touchante". Et Chauvet ajoute : "Joanna Shimkus trouve ici le rôle où son charme personnel, la belle intensité de ses regards, la conviction de son jeu nous parviennent avec le plus d'évidence".

Avec Belmondo

Un autre critique parle de Mlle Shimkus comme "d'une radieuse beauté".

L'actrice canadienne, qui est arrivée à Paris comme mannequin il y a quatre ans, a déclaré au cours d'une interview à la télévision que pour ce qu'elle en sache, un seul de ses films, "De l'amour", a été montré au Canada.

Mlle Shimkus est à tourner présentement un film avec Jean-Paul Belmondo, la vedette française de réputation internationale. Enrico est encore le directeur de cette production, tout comme il l'a été pour "Tante Zita".

Bien que souffrant d'une mauvaise grippe, Joanna, en mini-jupe, a tenu à assister à la première de "Tante Zita", vendredi soir. Le film a été tourné l'an dernier.

Celui qu'elle est à tourner en compagnie de Belmondo portera le titre de "Ho".

LES SEPT JOURS DU CINÉMA

Départ sans adieu

DEPART SANS ADIEU raconte l'histoire d'un garçon et d'une fille vivant dans un milieu urbain de l'Amérique du Nord (Toronto). Le garçon, incompris de ses parents et fatigué de vivre selon les mêmes petites habitudes, quitte l'école et s'engage comme travailleur dans un terrain de stationnement. Un jour, son amie lui annonce qu'elle est enceinte. Lui, désemparé, décide de voler une voiture pour s'enfuir de la ville et pour recommencer une nouvelle vie ailleurs. Découvrant que la voiture a été volée, la jeune fille s'enfuira. DEPART SANS ADIEU traduit d'une façon réaliste et sensible la situation des adolescents en conflit avec leurs parents, avec la justice, recherchant d'une manière presque désespérée à quelles valeurs s'attacher.

Don Owen a d'abord étudié l'anthropologie à l'Université de Toronto. Après avoir réalisé quelques films pour C.B.C., il entre à l'Office national du film où il signe des courts métrages : RUNNER, TORONTO JAZZ puis NOBODY WAVED GOODBYE. Suivirent NOTES FOR A FILM ABOUT DONNA AND GAIL qui devait se mériter le prix du meilleur moyen métrage au 4e Festival du cinéma canadien. Son dernier long métrage THE ERNIE GAME fut présenté à la télévision en novembre dernier, et a représenté le Canada aux rencontres "Cinéma et civilisation" de Monaco, début janvier 1968.

DEPART SANS ADIEU sera présenté avec sous-titres français le dimanche 28 janvier à 14h.30 au cinéma Capitol. Les billets sont actuellement disponibles au guichet de la salle.

Une autre conciergerie chauffée à l'électricité

location dès février et mars

Souplesse et confort du chauffage à l'électricité

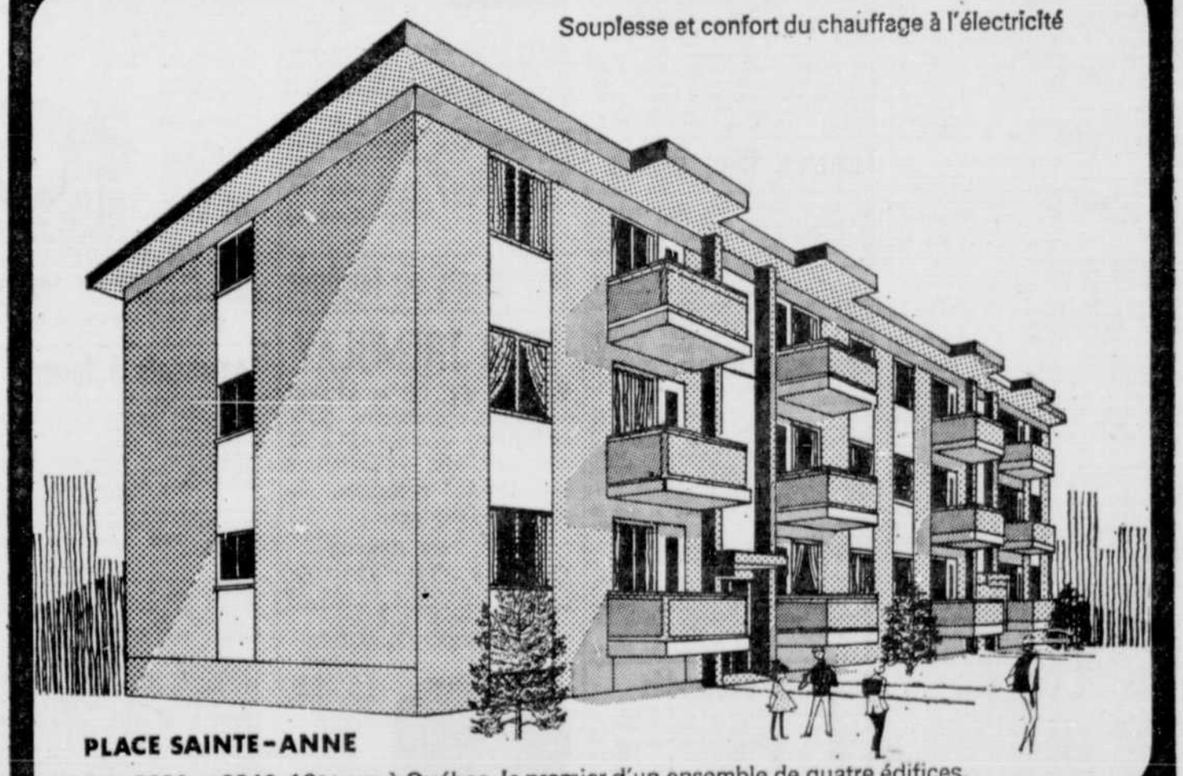

PLACE SAINTE-ANNE

Aux 2330 et 2340, 18e rue, à Québec, le premier d'un ensemble de quatre édifices.

- Chauffage moderne à l'électricité.
- Coût de l'électricité entièrement défrayé par le propriétaire.
- Dix-huit appartements de trois, quatre et cinq pièces à loyer modique.
- Piscine extérieure.
- Place de stationnement avec prise de courant.

Pour location, composer 661-1805 ou 527-5126.

Hydro-Québec
RÉGION MONTMORENCY

Québec, Donnacona, Hauterive, La Malbaie, Lévis, Montmagny, Saint-Agapit, Saint-Joseph, Sept-Îles.

LISEZ ET UTILISEZ LES ANNONCES CLASSÉES POUR D'EXCELLENTS RESULTATS !

l'Action 522-4771

Animaux à vendre

ELEVONS, VENDONS, échangeons, achetons chiens toutes races. Enregistrés et autres. Boston Bull, Bergers Allemands, Cockers, Caniches, Chihuahuas, Boxers. Aussi chiens pour cultivateurs. Prenons chiens en pension. LEBOEUF KENNELS REG'D, St-Casimir, cté Portneuf, P.Q. — TEL.: 339-2955.
3525 27-1 (1 fs) 10

Argent à prêter

ARGENT A PRETER en première hypothèque, résidentiel ou commercial, sur immeubles, dans la Cité de Québec et banlieue. Baillargeon & Carrier, notaires, 38, Desjardins, Québec; Tél : 525-4637, demandez M. André Lepage.
3079 3-1 (1 ms) 15.

N'EMPRUNTEZ pas ailleurs avant de nous consulter. Comparez nos conditions, notre service sur première et deuxième hypothèque. I. H. D. Inc., 1655 Hélène-Boulié, Québec 6; Tél. : 683-2751.
2986 28-12 (1 ms) 15

PREMIERE hypothèque, taux conventionnels, deuxième hypothèque, jusqu'à 85%, 5, 10, 15 ans. Ville et banlieue. Société Immobilière Frontenac Inc. Courtiers, 1535 Garnier — 681-2802 — Soir: 523-9620.
3087 4-1 (1 ms) 15

PLUS DE $300,000.00 à prêter, 1er et 2e hypothèque, taux défiant toute compétition; discrétion absolue. Société Immobilière Québec Métropolitain Enr. "Courtier"; Tél.: 849-4297 ou 529-0047.
3117 5-1 (1 ms) 15

PARTICULIER, je serais intéressé à prêter en 1re et 2e hypothèque, par tranche de $2,000 à $20,000 aux taux bancaires. Je peux vous donner une réponse le même jour. Appeler en tout temps; 626-4198.
3259 10-1 (1 mer, s. au 9-3) 15

PRETS SUR GAGE
$5 à $1,000.00 consentis immédiatement; TEL.: 683-2751.
3082 3-1 (1 ms) 15

ARGENT

MONTANT DU PRET	Première hypothèque	Deuxième hypothèque
$ 2,000.	$15.90	$ 26.26
4,000.	31.90	40.51
6,000.	47.70	75.77
8,000	63.80	101.02
10,000	79.50	126.28

PAIEMENT MENSUEL, COMPRENANT CAPITAL, INTERETS ET PROTECTION EN CAS DE CHOMAGE, GREVE MALADIE ET ACCIDENT DU MARI, DE L'EPOUSE ET DES ENFANTS.

AUCUNE COMMISSION
VILLES ET CAMPAGNES
RESIDENTIELS ET COMMERCIAUX

THIBEAULT & ASSOCIES INC.
285, St-Joseph Est — Québec
522-6464
LES PLUS GRANDS COURTIERS EN PLACEMENTS HYPOTHECAIRES DE QUEBEC.
3330 20-1 (s. au 10-2) 15

A vendre — Divers

RESERVOIR 10,000 gallons, à vendre. Pour informations; Tél.: 872-2455.
3438 20-1 (1 ms) 21

A VENDRE — SYSTEME chauffage, air chaud, eau chaude. Pour informations; TEL.: 872-9520.
3438 20-1 (1 ms) 21

COFFRE-FORT de toutes sortes, pupitres pour étudiants filières, chaises etc . . . Monarch Safe: 522-3306.
3078 3-1 (1 ms) 21.

VENTE DE MEUBLES, surplus de marchandises neuves et usagées, RICHARD MEUBLES ENR., 5, rue Hermine, Québec; Tél.: 523-9804.
3324 18-1 (1 ms) 21

ACHAT, vente échange, entreposage de meubles, appareils électriques; aucun comptant, jusqu'à 36 mois. CENTRE D'ECONOMIE DES FUTURS MARIES. Croteau Ltée, 77 St-Vallier est Québec; Tél.: 525-9426.
3050 28-12 (1 ms) 21

LIVRES tout genre. Achat, vente, Canadiana. Aussi échangeons romans d'amour, marabouts, photo-romans, comics. COMPTOIR DU LIVRE, 29 rue St-Vallier Est — Tél.: 525-6402.
3335 22-1 (1 ms) 21

MACHINE à coudre "Singer" $9.95, électrique $14.95. Pour informations; Tél.: 524-9767.
3269 18-1 (1 ms) 21

POLYON, polypropylène, laine Phentex (en gros). S'adresser: 317, 51e Rue Ouest, St-Rodrigue; TEL.: 623-9638.
3385 18-1 (1 ms) 21

FIANCES, occasion formidable vendrais ameublement complet, encore entreposé, neuf, cause rupture, pour conditions. Pour informations: M. FRANCOIS; Tél.: 626-1102.
3347 27-1 (1 ms) 21

A VENDRE : manteaux de fourrure; un manteau de mouton de Perse noir : 16 ans; deux manteaux, rat musqué, un 16 ans, un 12 ans. En bonne condition. Pour informations, TEL.: 837-6118 ou 837-6048.
27-1 (2-3-2) 21

ENCHERES MARCEAU ENR.
VENDONS meubles et tout autre article. Nous avons le plus grand choix de meubles neufs et usagés, à bas prix, 110, rue ST-PAUL; Tél.: 692-6317.
3189 15-1 (1 ms) 21

FUTURS MARIES
CONTINUEZ ces termes, $21.53 par mois pour ménage neuf, 21 morceaux, encore entreposés gratuitement. Visible à : MEUBLES INFORMATIONS, 239, St-Vallier Ouest, Québec, ouvert tous les soirs : Tél. : 523-3760.
3178 6-1 (1 ms) 21.

BALAYEUSE Electrolux avec 7 attachements. Récent modèle, comme neuve, garantie un an. Prix total $23.00. Pour informations, s'adresser à: Tél.: 667-0258.
3519 24-1 (6 fs) 21

HENRI TURCOTTE LTEE
VENTE APRES INVENTAIRE
REDUCTION de 20% jusqu'à 50% sur meubles et appareils ménagers neufs. Mobiliers de chambres, cuisine et dinette chesterfields, divan-lits, fauteuils de repos, chaises berçantes, lits continentaux, lits superposés, lits pliants, matelas à ressorts, cuisinières électriques pour courant 110 ou 220 volts, réfrigérateurs, congélateurs, laveuses, sécheuses, lave-vaisselle, fournaises à l'huile, radio-stéréo, téléviseurs, lampes de table et de plancher. Bas prix garantis, facilité de paiement avantageuses. Aucun dépôt requis, jusqu'à 36 mois pour payer. Invitation aux futurs mariés. Allons vous chercher en voiture et reconduire gratuitement sans aucune obligation. HENRI TURCOTTE LTEE, 350, de la Couronne, Québec; Tél.: 529-3365.
3590 27-1 (6 fs) 21

AUBE
ESTAMPES
746, RACINE
QUEBEC
Tél.: 524-2783
3091 6-1 (s. au 27-1) 21

A vendre — Divers

SCIE à viande, attendrisseur à viande, balance calculatrice hache-viande, trancheuse à viande; tous de marque "HOBART", reconditionnés et garantis. VICTOR BUTCHER'S SUPPLY INC., 775, Côte d'Abraham, Québec; Tél.: 522-4315.
3118 4-1 (1 mer. s. au 31-1) 21

Brûleurs à l'huile

NETTOYAGE de brûleurs et fournaises, distributeurs, carburateurs, A.P. et pompes, aussi distributeur des brûleurs Lynn, Kémac Boston, Breeze, Ajustement de carburateurs. Seul dépôt de Service autorisé, A.P. à Québec. Service rapide. L. Parent, 198, 3e Avenue; Tél.: 524-4990.
3323 18-1 (1 ms) 33-A.

Chambres et pension

RESIDENCE privée: pour personnes à leur retraite, chambre et pension, pièce familiale, salle à diner, tranquillité absolue, centre de la ville. Pour informations; Tél.: 522-0268.
25-1 (3 fs) 46

Clavigraphes

E. LACOULINE INC., 530 Côte d'Abraham, Québec. — Tél. : 522-1539. Agent exclusif clavigraphe OLYMPIA. Vente et service. Location machine à additionner. Ameublement de bureau
3080 3-1 (1 ms) 60.

CLAVIGRAPHES DE TOUTES MARQUES A LOUER. — $7.50 par mois ou 3 mois pour $18.00. GERALD MARTINEAU, 480 DORCHESTER, Québec, — Tél.: 525-5158.
3184 11-1 (1 ms) 60

UNDERWOOD
AGENTS exclusifs, CLEMENT & CLEMENT Inc, 555 est, boul. Charest; Tél. : 529-9244 — Location $7.50 par mois ou $15.00 pour 3 mois. Réparons vendons machines de toutes marques, rubans, carbone, fournitures.
3333 22-1 (1 ms) 59

Commerce à vendre

MOTELS HOTELS, maison de chambres, restaurants, épiceries, ou tout autre commerce, aussi commerces demandés. Consultez: COURTAGE IMMOBILIER, Yves GERMAIN LTEE, 321 St-Paul, Québec; Tél.: 529-8121.
3334 22-1 (1 ms) 66

EPICERIE licenciée à vendre, cause santé, ou local à louer, pouvant servir pour différents commerces, S'adresser: 321 RUE CARON, QUEBEC.
3521 24-1 (1 ms) 66

Cordonniers

REPARATION générale, spécialité: procédé à titre de crampons pour empêcher de glisser. Aussi talons nouveaux de toutes sortes. Service rapide. Pour informations; S'adresser: H. BEAUDOIN, cordonnier, 311 Dorchester, Québec 2; Tél.: 524-0492.
3342 18-1 (j. v. s. au 15-3) 67

Ecoles

STENOTYPIE
COURS du jour, cours du soir et cours par correspondance. Renseignez-vous, en écrivant ou téléphonant à l'Ecole Sténotypie de Québec: 175, rue St-Jean; Tél.: 524-7619.
3331 22-1 (1 ms) 81

INSTITUT DENYS
JOUR, SOIR, PAR CORRESPONDANCE. Cours de la 6e à la 12e année, commerciale et scientifique. (Examens du ministère de l'Education). Conversation anglaise comptabilité supérieure, sténo-dactylo, préparation à l'Ecole Technique, mathématiques. 722, Côte Ste-Geneviève, Québec; Tél.: 529-3751 — 681-2808.
3188 15-1 (1 ms) 81.

Entrepreneurs

JOS. BEGIN & FILS INC.
CONSTRUCTION à l'épreuve du feu, menuiserie générale. A vendre, malaxeur à ciment (London) capacité 1 sac, en bonne condition, 1800 DE LA RONDE — TEL.: 661-1301
3090 6-1 (s. au 27-1) 88

Extermination vermine

MATHIEU Extermination Enr. Spécialiste exterminations, insectes coquerelles punaises, rats, souris. 582, 15ième Rue, Québec; 522-1661.
3338 25-1 (1 j. s. au 23-3) 89-A. j.n.o.

Femmes, filles deman.

DEVENEZ conseillères, des fameux produits (Beauty Conselors), chance d'avancement. GERMAINE PLAMONDON, 601, Grande-Allée Est; Tél.: 523-6218 ou 522-2007.
3270 11-1 (1 ms) 90

GAGNEZ $23 par semaine plus une garde-robes gratuite dans vos temps libres. Montrez seulement Fashion Frocks aux amies. Aucun capital, sollicitation ou expérience nécessaire. North American Fashion Frocks Ltd, 9900, Pare Georges, Dept B 1874, Montréal 39.
3274 27-1 (1 fs) 90

VENDEUSES demandées, pour produits de Beauty Counselors. Vous adresser: MADAME JEANNETTE JINCHEREAU, 335 rue Caron, Québec; Tél.: 522-3492 ou 523-2851.
3341 16-1 (1 ms) 90

Gardiennes d'enfants

DAME garderait enfants chez-elle à la journée, ou à la semaine, pourrait fournir bonnes références. Pour informations; Tél.: 842-8679.
25-1 (3 fs) 103-A.

Hommes demandés

ASSOCIES avec $5,000.00. Salaire $23,000.00 par année. Vous êtes votre propre patron. ECRIRE A BOITE POSTALE 173, Limoilou, Québec 3, P. Q.
3162 6-1 (1 ms) 105.

ON DEMANDE un vendeur distributeur pour nos lignes de bonbons et tire Verdonet pour chacun des territoires suivants: Québec, Chicoutimi, Sherbrooke, Mont-Laurier, Trois-Rivières, Abitibi, S'adresser: Verdonet (1967) Ltée, 142 Kernan, Donnacona, P.Q.
3483 25-1 (6 fs) 105

Hommes demandés

Mécaniciens bilingues

POUR LE DEPARTEMENT DE L'ENTRETIEN

QUALIFICATIONS : Agés de 25 à 40 ans — Expérience dans l'entretien de la machinerie de production — Connaissance de la soudure au gaz et à l'électricité — Disposés à travailler sur des quarts.

AVANTAGES : Position permanente avec tous les bénéfices marginaux.

Les candidats intéressés devront adresser leur demande à :

M. GEORGES TIMMIS, contremaître de l'entretien.
RALFTON PURINA DU CANADA LIMITEE
Centre Industriel. St-Romuald, Cté Lévis

3507 25-1 (3 fs) 105

TARIF DES ANNONCES CLASSEES

Fiançailles, prochains mariages, décès, services anniversaires, grand'messes, messes de requiem, remerciements pour sympathie, $1.50 par insertion selon la formule ordinaire et chaque mot additionanel, trois cents.

Les avis de fiançailles et prochains mariages sont publiés sous la rubrique appropriée en page féminine, les autres dans l'avant-dernière page.

Reconnaissance ou remerciements pour faveurs obtenues: 50 cents.

Toute autre annonce classée

Une insertion de 25 mots ou moins, 50 cents par insertion, six insertions consécutives pour le prix de cinq, chaque mot additionnel — dépassant 25 mots — deux cents du mot par insertion. En-tête en noir, 25 cents additionnels par insertion; titre caractère plus gros que le 6 points — maximum 10 points, chaque ligne comptant un titre.

Annonce au mois, quatre fois le prix de six insertions pour 28 insertions consécutives moins 10%.

Surcharge pour les annonces classées avec vignette, double tarif.

Les annonces composées dans un caractère autre que le 6 points et apparaissant dans les pages des annonces classées sont chargées à la ligne agate et comme suit:

1 insertion : 12 cents la ligne agate:
6 insertions consécutives : 10 cents la ligne agate:
26 insertions consécutives ou plus : .09 cents la ligne agate.

Les annonceurs n'auront droit qu'à un seul changement de copie par semaine.

Les annonces provenant de la campagne et réclamant un casier, devront être accompagnées de 6 cents pour frais d'expédition du courrier .

Toutes les annonces doivent être données la veille, à l'exception des avis de décès que nous acceptons jusqu'à 11 heures a.m., pour publication le même jour

Nous n'acceptons aucun avis de fiançailles ou mariages, communiqué par la poste ou le téléphone :il en est de même pour les avis sans nom responsable

Les annonces provenant du dehors de la ville sont strictement payables d'avance.

Tous les entrepreneurs de pompes funèbres de la ville et de la banlieue acceptent pour notre journal les avis de décès qu'on veut faire publier.

A NOS ANNONCEURS !

Nos annonceurs sont invités à bien vérifier leurs annonces dès la première insertion, de façon à pouvoir nous signaler sans retard toute erreur qui se serait glissée dans les textes ou instructions.
Nous voulons bien reprendre une insertion d'une annonce contenant des erreurs mais ne pouvons malheureusement accepter de responsabilité pour une erreur non signalée dès la première insertion, pas plus que nous ne pouvons être tenus responsables de dommages pour un montant excédant la valeur de l'annonce.

Le Service de Publicité de L'ACTION.

Ne t'en fais pas Antoine, ça prendra pas de temps que tu auras les cheveux aussi longs que les miens.

A propos de mode, lisez "l'ACTION féminine" dans le journal l'ACTION.

SERVICE DES ABONNEMENTS "L'ACTION" — 522-4771

Hôpital maternité

POUR MERES célibataires, service social professionnel, consultation, placement, orientation médicale et sociale. Prendre rendez-vous avec La Directrice du Service Social aux parents non mariés, 43, d'Auteuil, Québec 4. C. P. 129 H.-V.; Tél. : 529-1751.
3326 18-1 (mar. j. s. au 15-2) 104-B.

Immeubles

AVONS nombreuses demandes pour commerces et propriétés, dans les quartiers Montcalm, St-Sacrement et Limoilou. Courtage Immobilier, Yves Germain TEL.: 529-8121.
3183 9-1 (1 ms) 111

J'AI ACHETEURS sérieux pour maisons seules, ou avec revenus, commerces, terres, etc . . . J.-E. LAMOTHE, Courtiers, 2 Gabriel Lallemand, Loretteville Tél.: 842-3615.
3233 9-1 (1 ms) 111

Instruments de musique

FRED TREMBLAY

Batterie $75.00 à $1,000. Musique d'orchestre 50% réduction, Guitare $12.50, chansons, etc. — Comptant — Crédit populaire — Aussi réparations.

448, 1ère Avenue
Québec 3 - Tél.: 524-1090
3325 18-1 (mar. j. s. au 13-2) 115

P. GAGNE & FRERE
302, DUROCHER, QUEBEC
Orgues électriques
Electrophone

Choix: complet d'accordéons de toutes marques "GAGNE" etc., etc

Spécialité: réparations d'accordéons de toutes sortes.
Tél.: 525-8601
8-1 (1 j. s. au 5-2) 115

Instruments de musique

MUSIQUE IMPRIMEE ET INSTRUMENTS
PROCURE GENERALE DE MUSIQUE LTEE
730, d'Aiguillon, Québec
522-4345
3605 2-12 (mar. j. s. au 30-1) 115

Batteries $75.00 et plus

ST-CYR & FRERE INC.
754, St-Joseph Est, Québec
Tél.: 522-1233 - 522-1234
3083 3-1 (j. mer. s. au 27-1) 115.

Logements à louer

LOGEMENT chauffé, 2½ pièces, poêle, réfrigérateur, tapis mur à mur au salon, grande chambre à coucher, stationnement et prise pour automobile. Pour informations; Tél.: 527-2937, à partir de 5.30 heures p.m.
3535 25-1 (3 fs) 118

700, RUE FLYNN, 2 pièces, non chauffé. Pour informations; Tél.: 527-2689.
3540 26-1 (2 fs) 118

LOGEMENT, 7 pièces, spacieux, confortable et très bien situé, $190. S'adresser à: 1129, Rue Murray, Québec; Tél.: 683-9921.
3550 26-1 (6 fs) 118

LOGEMENT non chauffé, 5 pièces, plus salle de bain, passage, galerie vitrée, hangar, libre au 1er mai. S'adresser à 333 16ième Rue, 2e étage.
3580 27-1 (2 fs) 118

BANLIEUE, Ville Les Saules, 3 pièces, chauffé, entrée laveuse sécheuse, $70, S'adresser: 1335, St-Léandre.
3602 27-1 (1 fs) 118

PROPRIETAIRES
COMMUNIQUEZ avec Habitat Service pour la location de vos logements: Tél.: 523-4121, P.S. Service gratuit au propriétaire, Veuillez vous présenter à 368, du Roi, 3e étage, nous vous prions de nous excuser auprès de nos clients pour une erreur que adresse commise.
3401 18-1 (12 fs) 118

Logements demandés

5 APPARTEMENTS, chauffé, pour adultes. Très bonnes références. Pour informations; Tél.: 523-6035.
3506 26-1 (3 fs) 119

LOGEMENT demandé, 1er ou 2ème étage, pour 2 adultes, 4½ pièces, chauffé, Ste-Foy ou St-Sacrement. Pour informations; Tél.: 653-2515.
3588 27-1 (1 fs) 118

Local à louer

LOCAUX à louer, 1500 pieds, entreposage autos, camions, meubles, etc. Peut servir de boutique, fabrication ou réparation. Terrain 100,000 pieds. Pour informations; Tél.: 683-1523.
3048 26-12 (1 ms) 119-A.

Immeubles

MAISONS et COMMERCES

MAISONS A VENDRE

BANLIEUE, 16 logements, chauffés, valeur locative $13,000. anunel. a/c $15,000.

HAUTE-VILLE, 15 flats, gros revenus. Accepterais créances, propriétés en échange.

STE-ODILE, 6 logements, façade de pierres et briques. Acompte $12,000.

ST-PIE X, 6 logements, façade de pierres et briques. Acompte $12,000.

CHARLESBOURG, maison de 3 logemnets à échanger pour plain-pied ou propriété à revenus. Conditions discutables.

ST-RODRIGUE, 3 logements, 1-6 pièces, 2-3 pièces, chauffés. Prix $25,000.

ST-ALBERT, 6 logements, 6 pièces chauffées, briques. Acompte $8,000.

LES SAULES, 2 logements, 4 pièces non-chauffées .Prix $13,000.

VILLE DE VANIER, 2 logements, 1-5 pièces et 1-4 pièces, non-chauffés. Acompte $5,000.

ST-THOMAS D'AQUIN, 8 logements, briques, chauffés. Acompte $12,000.

COMMERCES A VENDRE

ST-ROCH, poste de commerce à louer ou à vendre avec la bâtisse.

HAUTE-VILLE, épicerie-boucherie licenciée, $350,000 de ventes par année. Centre d'achat, gros revenus, très bien situé.

MANUFACTURE de bonbons et plusieurs autres. Bonnes conditions..

RESTAURANT, grosses affaires, $300,000., par an. Accepterais bâtisess de 40 ou 50 logements.

COMPTOIR LUNCH à bon marché, pour le prix de $4,000.

MOTEL avec propriété, bien situé, bons revenus. Acompte $35,000.

TAVERNE avec bâtisse, revenus intéressants. Accepterais propriété en échange.

COMPTOIR LUNCH, grosses affaires. Acompte $7,000.

TAVERNE, bien achalandée au prix de $25,000. Acompte $7,000.

RESTAURANT licencié, moderne, grosses affaires. Acompte $15,000.

COMMERCES ET MAISONS DEMANDES

Nous avons besoin de maisons seules ou à logements ainsi que des commerces.
Nous avons plusieurs demandes pour maisons dans le quartier Montcalm.

IMMEUBLES BELVEDERE LTEE
873, St-Vallier Ouest (Courtiers) — Tél. : 681-6358
27-1 (1 fs) 111

Magasins à louer

MAGASINS situés 720, rue St-Jean, très modernes. Occupation immédiate. Pour informations TEL.: 525-5427.
3156 9-1 (1 ms) 123-A.

Maisons à vendre

VILLE STE-FOY, 6, 7, 8 pièces, W. LEGARE INC., 2835 Chemin Gomin; TEL. : 653-3183 ou 653-4845.
3077 3-1 (1 ms) 127.

ORSAINVILLE, maison 5 pièces, construction 1 an, intérêt 6¾%, cause de départ. Pour informations; Tél.: 623-0230.
3365 17-1 (1 ms) 127

Maisons à vendre

NOTRE-DAME DES LAURENTIDES, rue George Muir, 7 pièces, chauffé, plain pied, grand terrain. Comptant requis $3,000. RAYMOND BELANGER, NOTAIRE; TEL.: 523-5352.
3094 8-1 (1 ms) 127.

LES SAULES, Parc Saules-Gais, au Sud, maisons modèles, à visiter. (Venez par rue Fatima) 6 3-4 pour cent et 7 pour cent d'intérêt; 681-1845.
3505 23-1 (1 ms) 127

2 MAISONS à vendre, S'adresser: MADAME F.-XAVIER DAIGLE, 8454, 1ère Avenue, Charlesbourg; Tél.: 623-2944.
26-1 (3 fs) 127

A BEAUPORT, maison familiale, chauffage eau chaude. Garage, hangar; terrain 175 x 75 pieds. Cause: décès. Prix de l'évaluation municipale. S'adresser: Tél.: 663-9852.
26-1 (3 fs) 127

MAISON à revenus, 3 logements, 28, Côte du Passage, Lévis. Pour informations; Tél.: 837-1810, entre 7 h. et 9 h. p.m.
3435 19-1 (v. s. au 3-2) 127

LEVIS, 26, Christ-Roi, 1 logement, 8 appartements, avec terrain double, garage, capacité de faire une piscine, conviendrait pour professionnels, cause décès; Tél.: 837-1810, entre 7 h. et 9 h. p.m.
3436 19-1 (v. s. au 3-2) 127

SIX logements, dont 2 magasins, Boul. Charest, $40,000.00; Neuville, 3 pièces, grand terrain $10,000.00; Pont-Rouge, vieille maison de pierre $10,000.00; Rive-Sud, à partir de $4,000.00. Lucien Fortin "courtier"; Tél.: 653-9945.
3603 27-1 (3 fs) 127

SI VOUS DEMENAGEZ A QUEBEC BIENTOT
. . . consultez-nous dès maintenant pour l'acquisition d'une
MAISON UNIFAMILIALE
MAISON A REVENUS
COMMERCES EN GENERAL
Courtage immobilier
YVES GERMAIN LTEE
321, ST-PAUL, QUEBEC.
TEL.: 529-8121
3190 20-1 (s. au 10-2) 127

OUVERT AUX VISITEURS
PRES CENTRE NEILSON: 3169, rue Abbéville, 5½ pces, construction 1967, très propre, terrain 62 x 100, ouvert aux visiteurs dimanche 28 janvier 2 hres à 4:30 P.M. Mme H. Juneau, 527-2393, Trust Général du Canada, courtiers; 529-5311 (M.L.S.),

PRES CENTRE LAURIER: 2845 rue Gigault, 6 pces, plâtre, chauffage eau chaude, foyer salon, terrain 90 x 91, terrasse, foyer B.B.Q., occupation immédiate, ouvert aux visiteurs samedi 27 janvier 2 hres à 4:30 P.M. Mme M. Juneau; 527-2393, Trust Général du Canada, courtiers; 529-5311 (M. L.S.).

MAISONS ET COMMERCES DEMANDES
AVONS BESOIN DE MAISONS SEULES ET A LOGEMENTS, COMMERCES, DANS QUEBEC ET BANLIEUE, AVONS ACHETEURS SERIEUX .

TRUST GENERAL DU CANADA
COURTIERS
2, ave Chauveau, Québec
529-5311
27-1 (1 fs) 127

Maisons démandées

MAISON seule pour juin, 5 pièces, (salle à diner), environ $16,000. Pour informations; Tél.: 626-0802.
27-1 (3 fs) 128

Matériaux de const.

MATERIAUX neufs et usagés, de toutes sortes, tels que bois de toutes sortes, plomberie, etc. Prix d'aubaine. Modern Plywood Reg'd. 74, BOUL. PIE XI, Ville Bélair; TEL.: 842-1911.
3095 8-1 (1 ms) 127.

Matelas — Réparation

LOUIS ROUSSEAU rembourreur. Spécialité: réparation de matelas et meubles, 500, 17e RUE Limoilou, Québec 3. — Tél.: 524-1480.
3017 28-12 (1 ms) 138

Médecins

DR. CHS. RINFRET. Voies urinaires, médecine générale, maladies vénériennes. 885 est, rue St-Joseph, Québec. 10 à 11 heures et 2 à 4 heures. Le soir, lundi, mercredi et vendredi, de 7 à 8 heures. — Tél.: 524-4061.
3332 22-1 (1 ms) 140

Marchandises sèches

MARCHANDS COLPORTEURS
PORTEZ ATTENTION. Demandez notre nouveau catalogue illustré, envoyé gratuitement, vous démontrant assortiment au complet de marchandises sèches, vêtements et chaussures pour dames, hommes et enfants. Aussi marchandises à la verge et coupons. Une visite vous convaincra de l'immense choix à des prix défiant toute compétition. MONTREAL JOBBING LIMITEE, 857-859, rue St-Joseph est, Québec, P.Q.
3187 15-1 (1 ms) Mdses sèches.

LINGERIE GENERALE
ATTENTION !
MARCHANDS, COLPORTEURS, JOBBERS. Achetez votre stock d'hiver et du printemps au prix du manufacturier. Paletots, habits, parkas pantalons, robes, manteaux, costumes, literie de maison, sous-vêtements, chaussures. Demandez catalogues gratis. Satisfaction garantie ou argent remis. LA CIE ASSH INC., 842 St-Joseph Est, Québec.
3181 9-1 (1 ms) Mdses sèches

MANUFACTURE D'HABITS
MARCHANDS ET COLPORTEURS, achetez directement du manufacturier. Habits, paletots, trenchs, vestons sports, pantalons, etc., pour hommes et garçons. Avons 3,000 habits en stock à des prix de la manufacture. Facilités de paiements avantageuses. ST-LAWRENCE CLOTHING, 95 Est, St-Vallier, Québec.
3329 20-1 (1 ms) Mdses sèches

On demande travail

MENUISIER prendrait travail; finition armoires, réparations de tous genres, extérieur ou intérieur. Avec compétence. Pour informations; Tél.: 626-2369 ou 681-9479.
3400 18-1 (12 fs) 156-A.

Psychologie

COURS DE YOGA, enseigné en groupe ou privément. Spécialité: Religieux. CENTRE PSYCHOLOGIQUE ET CONCEPTOLOGIQUE, 750 est, St-Joseph, Québec; Tél.: 524-5849.
3321 18-1 (1 ms) 179-A.

Réparations de laveuses

REPARATIONS de laveuse de toutes marques, ordinaire et automatique. Avons pièces en stock, pour un meilleur service. Ouvrage garanti. FOYER DES LAVEUSES ET MEUBLES, 144 St-Vallier ouest; Tél.: 529-9648.
3476 23-1 (1 ms) 188-A.

SERVICE AUTORISE

des compagnies McClary, Easy, Beatty, Connor, Thor, Tappan.
QUEBEC SERVICE DE LAVEUSES INC.
213, 3e Avenue, Québec — 529-8479
3337 23-1 (mar. j. s. au 21-3) 188-A.

Réparations diverses

REPARATION
de valise de toutes sortes.
S'adresser à :
956 Ave Cartier - Tél.: 522-4620
CORDONNERIE CONRAD BILODEAU
3578 27-1 (1 fs) 190

Servantes demandées

PARC Falaise ouvrage général, libre tous les soirs. Pour informations, s'adresser à; Tél.: 651-4371.
3320 24-1 (4 fs) 198

Spécialistes

DR LEO ROBERT
EX-ELEVE DES HOPITAUX DE PARIS. Spécialité : maladies de la peau et de cuir chevelu, 969 avenue des Erables, Québec; Tél.: 522-1003.
3479 27-1 (mar.j.s. au 28-3) 202

Téléviseurs à vendre

LOT de télévisions, garanties 1 an, refrigérateurs, poêles, laveuses, excellentes conditions, termes faciles, Achetons, vendons, échangeons. Locations de télévision $12.00 par mois, R. M. ELECTRONIQUE, 430, ST-VALLIER Ouest; Tél.: 529-3522.
3186 15-1 (1 ms) 209B.

SEUL atelier télévision, jobber, troubles chassis, $12.50 garantie, écran neuf 17, 21 pouces, $18.95, garantie 12 mois, location $12, montant versé crédité désireux d'acheter. Plante & Gagnon, 773 Ouest St-Vallier, 681-5496.
2879 22-12 (j. v. s. au 17-2) 209-B.

Terrains à vendre

CHATEAU D'EAU, 9 terrains à vendre, $975.00 chacun. Voisin du terrain de golf de Loretteville. Pour informations; Tél.: 626-2401.
3313 15-1 (12 fs) 210.

Trésor pour enfant

7161

Modèle propre à votre enfant. Version d'aujourd'hui d'une tradition chérie. Seulement des mailles faciles. Bébé dans un lit. Uniquement un modèle ravissant qui augmentera le charme de la chambre de votre bébé. Demandez le patron 7161 copie 12 x 16 pouces, graphique noms en couleur.

Envoyez .50 en bon de poste. Les instructions sont en anglais. Les timbres ne sont pas acceptés.

Ecrivez lisiblement vos nom et adresse ainsi que le numéro exact du patron. Adressez le tout au Service des Patrons, "L'Action", 3, Place Jean-Talon, Québec 2, P.Q.

Ces patrons ne sont pas échangeables. On doit compter environ 3 semaines entre la date de commande et la réception du patron.

Ci-inclus .50
(Les timbres ne sont pas acceptés)
No du patron .....
Mesure désirée .....
Nom .....
.....
Adresse .....
.....

Terres à vendre

TERRE à vendre, à St-Louis de Pintendre, Rang de l'Eglise, 3 arpents de largeur par 45 de longueur, Roulant, 32 têtes, animaux de boucherie. Pour informations; Tél.: 837-6707.
3601 27-1 (6 fs) 213

Terres demandées

PARTICULIERS, achetons immédiatement, terres à culture, terres avec roulants, terres avec animaux, terre à bois mou, terres à bois franc. ECRIRE A BOITE POSTALE, 175, Limoilou, Québec 3, P.Q.
3163 6-1 (1ms) 213.

M. et Mme Michener à Trois-Rivières pour l'inauguration de l'hôtel de ville

OTTAWA (P.C.) — Le gouverneur général du Canada et Mme Roland Michener se rendront à Trois-Rivières et au Cap-de-la-Madeleine en fin de semaine dévoiler une plaque commémorative posée sur l'hôtel de ville de Trois-Rivières et lever la première pelletée de terre du nouveau centre récréatif du Cap-de-la-Madeleine.

Le couple vice-royal quittera Ottawa jeudi soir et passera la nuit en gare Windsor à Montréal.

M. et Mme Michener arriveront à Trois-Rivières vendredi midi et seront accueillis par le maire René Matteau de Trois-Rivières et son épouse de même que par un groupe de scouts et de cadets.

Après le déjeuner, les visiteurs se rendront à l'hôtel de ville et M. Michener dévoilera une plaque commémorative et signera le livre d'or de la cité après avoir prononcé une brève allocution.

En soirée, M. et Mme Michener assisteront au bal militaire du régiment de Trois-Rivières.

Samedi matin, le gouverneur général et son épouse se rendront à l'hôtel de ville de Trois-Rivières-Ouest et au Cap-de-la-Madeleine.

Après avoir signé le livre d'or aux deux endroits, M. Michener procédera à la levée de la première pelletée de terre du nouveau centre récraétif de la ville.

Les visiteurs quitteront Trois-Rivières à destination de Montréal samedi après-midi et assisteront en soirée à la représentation de Pygmalion au théâtre Port-Royal de la Place des Arts.

M. et Mme Michener seront de retour à Ottawa dimanche matin.

Nouveaux limogeages en Grèce

ATHENES. (Reuter). — Dix huit généraux et 15 colonels grecs ont été limogés au cours d'une nouvelle purge, au sein de l'armée grecque, des partisans du roi Constantin, annonce-t-on aujourd'hui.

L'annonce de cette purge a été publiée dans la Gazette officielle. Un décret royal signé par le régent, le lieut.-gén. George Zoitakis, a également mis à la retraite forcée deux brigadiers et 10 colonels.

C'est au nom du roi Constantin, qui s'est enfui à Rome le 14 décembre, après l'échec de sa tentative de renverser le régime militaire, que le général Zoitakis a signé le décret de limogeage.

Au nombre des officiers supérieurs visés par ce décret, figurent le lieut.-col. Constantin Dovas, principal conseiller militaire du jeune monarque de 27 ans. Il s'est d'ailleurs enfui avec lui à Rome. Il a également le lieut.-gén. George Peridès, commandant du 3e corps d'armée, cantonné à Salonique, qui aurait, dit-on, fourni au jeune roi le gros de l'appui des forces armées lors de la tentative royale de renverser le régime militaire.

Réparations diverses

CORDONNERIE CONRAD BILODEAU
Transformation de souliers de tous genres. "Bouts ronds ou carrés"
Commandes postales acceptées.
956 AVE CARTIER
TEL. : 522-4620

3578 27-1 (1 fs) 190

l'Action

3, Place Jean-Talon, Québec, C.P. 1727 — Tél.: 522-4771

L'ACTION, quotidien catholique a été fondé en 1907.

L'ACTION est membre de la Presse Canadienne, de l'Association des quotidiens du Canada et de l'Audit Bureau of Circulation.

Les employés de l'ACTION, journal et imprimerie sont membres du Syndicat National de l'Imprimerie de Québec (C.S.N.) Inc., affilié à la Fédération Canadienne de l'Imprimerie et de l'Information C.S.N.

Le ministre des Postes à Ottawa a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de deuxième classe de la présente publication.

TARIF D'ABONNEMENT A L'ACTION

Livraison par porteurs aux endroits ci-dessous :

Beauport, Cap-Rouge, Champigny, Charlesbourg, Charny, Courville, Giffard, Gros-Pin, Lac St-Charles, Ancienne-Lorette, Les Saules Lévis, Loretteville, Neufchâtel, Notre-Dame-des-Laurentides, Orsainville, Québec, Ville Vanier, St-David, St-Emile, Ste-Foy, St-Romuald, Sillery, Village Huron, Ville de Montmorency.

40 cents par semaine ou $17.00 par année; $8.75, 6 mois; $4.50, 3 mois, pour nos abonnés qui payent directement

AUTOMOBILES

AUTOS A VENDRE

ACCESSOIRES — PIECES — REPARATION — SERVICE

Autos à vendre

1967 Chevrolet, 4 portes équipé, $2,750.00. Cause auto fournie. Informations, TEL.: 842-4163.
27-1 (6 fs) A.V.

TURMEL AUTOMOBILES

1967 Volvo; 1967 Fury III, 8 cylindres; 1966 Parisienne Pontiac; 1966 Volvo; 1965 Envoy; 1965 M.C.B.; 1965 Volvo; 1964 Ford; 1964 Volvo; 1964 Dodge; 1963 Acadian. TURMEL Auto, 1385, Dorchester-Nord, Québec; TEL.: 522-2793.
3610 27-1 (1 ms) A.V.

A VENDRE, Rambler American 1962, transmission automatique, en bon ordre, 40,000 milles, brun cuivre. Pour informations; Tél.: 661-4592.
25-1 (3 fs) A.V.

RINFRET AUTO VENDEUR VOLKSWAGEN

1965 Volkswagen, de luxe; 1965 station wagen Volkswagen; 1964 Volkswagen; 1962 Volkswagen "1500"; 1961 Volkswagen, 176, ST-GEORGES, LEVIS; Tél.: 833-2133.
3405 19-1 (1 ms) A.V.

HUDON AUTOS ENR.

1966 Galaxie XL; 1966 Pontiac; 1965 Chevelle, station wagon; 1965 Météor; 1965 Mercury; 1965 Dodge Monaco; 1964 Epic; 1961 Buick; 1964 Falcon; 1964 Pontiac; 1964 Mercury; 1963 Oldsmobile; 1963 Acadian; 1963 Dodge; 1963 Pontiac; 1962 Pontiac, station wagon; 1961 Chevrolet, convertible; 1961 Comet; 1961 Oldsmobile; 1961 Corvair; 1961 Volkswagen van; 1961 Ford; 1960 Oldsmobile; 1959 Rodge; 1958 Camion 1 tonne. Aussi plusieurs autres, 1400, DORCHESTER-Nord, COIN L'ESPINAY, QUEBEC; TEL.: 525-4769.
3576 27-1 (1 fs) A.V.

MAURICE POIRIER INC.

PIECES NEUVES et usagées de toutes marques d'automobiles et camions, — Différentiels, transmissions, radiateurs, grilles, moteurs, Hoist, ruxtell. Attention spéciale au courrier. S'adresser à : 589, 1ère AVENUE; Tél.: 529-0661.
2496 30-11 (mar. j. s. au 27-1) A.A.

Débosselage et peinture

BEAULIEU & FILION Ltée, Débosselage, peinture, vitrage. 1600, Dorchester : 522-2256 ou 683-9998.
3089 6-1 (1 ma) D.P.

Autos neige

AMATEURS D'AUTO-NEIGE

***Ski-doo* NEUFS**

aussi ***SKI-DOO USAGÉS***

de toutes conditions

PRIX AVANTAGEUX ET VARIES

Ouvert tous les soirs jusqu'à 9h.

Catalogue sur demande

L.-E. CANTIN Inc. 688 ouest, St-Vallier Tél. : 681-6386

2759 16-12 (mar. j. s. au 13-2) A.N.

AUBAINES de JANVIER

1967	CORVAIR, Monza, équipée	$2,250.
1966	PONTIAC, équipée	$1,950.
1965	METEOR, Décapotable	$1,995.
1964	OLDSMOBILE, F-85, équipée	$1,350.
1963	MERCURY sedan, équipé	$1,095.

ROGER BARRE AUTOS LTEE

1095 de la Canardière Tél.: 529-3331

Centre de l'auto et camions usagés

24-1 (l.m.s. au 29-1) A.V.

"CHEZ LAURENTIDE"

La grève de Ford étant réglée, nous avons de

NOUVELLES AUBAINES

A TOUS LES JOURS !

67 GALAXIE "500" — V-8, tout équipé. Garantie de voiture neuve ..... $2850.

67 FORD CUSTOM — Sedan, automatique. Propre, comme neuf. Ne manquez pas cette aubaine. Seulement ..... $1850.

66 VOLKSWAGEN — De luxe, propre, comme neuf. Seulement ..... $1150.

65 PLYMOUTH — Sedan, automatique, radio. Un vrai spécial ..... $995.

65 FORD CUSTOM — Coach, automatique. Venez la voir vous l'achèterez sûrement. — En spécial ..... $995.

65 THUNDERBIRD — Landeau, avec finition spéciale en cuir. Une voiture de prestige de toute beauté ..... $3100.

65 CHEVELLE — Station-Wagon, V-8, automatique, radio, en très bonne condition ..... $1150.

64 FORD — Station-Wagon, V-8, automatique, servo-freins et direction. Sans garantie à ce bas prix évidemment ..... $375.

62 VALIANT — Sedan, automatique. Bonne mécanique. A besoin d'être peinturée ..... $199.

62 GALAXIE — Convertible. Couleur rouge. 8 cylindres. Toute équipée. Réservez-la pour le printemps ..... $850.

GRANDE VENTE DE SKI-DOO USAGES

66 BOMBARDIER — Modèle "Alpin". Peinturé à neuf et garanti 100% pour la saison ..... $635.

65 BOMBARDIER — Ski-doo très propre, comme neuf. Pare-choc chromé. Venez profiter de cette aubaine ..... $395.

67 BOMBARDIER — Modèle "Super-Olympique". Peinture neuve et aussi garanti 100% pour la saison ..... $650.

67 BOMBARDIER — "Super-Olympique". A prix très spécial ..... $525.

66 MOTO-SKI — A très bas prix. Véritable aubaine ..... $350.

64 BOMBARDIER — Modèle "Alpin" ..... $350.

Conditions de paiement très faciles

LAURENTIDE AUTOMOBILES Inc.

JEAN CHAMPOUX, prés.

25 sud, rue Dorchester — 525-8181

3600 27-1 (1 fs) A.V.

Camions à vendre

Chez nous . . . la qualité d'abord !

LE CENTRE DES CAMIONS USAGES A QUEBEC

vous offre

Pouvoir sur quatre roues
de ¼ tonne (Scout) à 7 tonnes (International), avec ou sans charrue. 1963 - 1967

Panel et Station wagons
6 cyls ou V-8. Automatiques, 3 ou 4 vitesses. prêts pour livraison. 1962 - 1967

Camions à livraison
Ford — International. 3 ou 4 tonnes. 1957 - 1964

Camions à bascule
10 roues, avec ou sans boîte. Aussi simple essieu, 5 tonnes. 1961 - 1966

Camions et tracteurs
Diesel ou gasoline. Simple essieu ou tandem. 1961 - 1964

et plusieurs autres modèles.

Financement disponible

Chez nous . . . vous avez toujours plus pour votre argent.

INTERNATIONAL HARVESTER

PIECES — VENTE ET SERVICE — JOUR ET NUIT

Coin avenue St-Sacrement et boulevard Charest-ouest, Québec — 527-2543

3678 27-1 (1 fs) C.V.

NE CHERCHEZ PLUS !

Les véritables aubaines, les voici :

CHRYSLER 1962
WINDSOR, tout équipée. En parfaite condition.
$975.00

FORD 1964
FAIRLANE, 8 cylindres, transmission ordinaire. En bonne condition
$800.00

FORD 1965
MUSTANG, 8 cylindres, automatique, radio. En très bonne condition.
$1,950.00

"LA, IL Y A DU SERVICE"

UNIVERSEL AUTO LTEE

777, 1ère Avenue. Tél.: 525-5113

3524 27-1 (1 fs) A.V.

LES AUTO-NEIGE

POLARIS '68

sont arrivées

VENEZ LES ADMIRER !

JOS. LAHOUD AUTO LTEE

34 rue Dorchester

529-9051

3549 27-1 (mar.j.s. au 13-2) A.N.

ROLAND FRADET

AUTOMOBILES ENR

QUALITE

BAS PRIX

3, Marie-de-l'Incarnation

Québec 8. 681-6283

3473 20-1 (s. au 10-2) A.V.

Soudure

A NOTRE atelier ou sur les lieux, tout travail de soudure au gaz, électricité, haute pression. Pour informations: MAURICE GENEST ENR., 510, des Sables Québec. Bureau: Tél.: 529-9664, résidence; Tél.: 626-0307.
25-1 (3 fs) 200

Autos demandés

HUDON AUTOS

ACHETONS COMPTANT, Hudon Autos Enr., 1400 Dorchester-Nord coin de l'Espinay; Tél.: 525-4769.
2883 20-1 (1 ms)

Accessoires d'autos

PARTIES D'AUTOMOBILES, neuves et usagées, de toutes marques. Aussi WINCH (Grues) USAGEES. Achetons chars usagés, accidentés et "scraps". LUDGER FERLAND ENR., 661, 1ère AVENUE, Québec. Tél.: 524-2920.
3182 9-1 (1 ms) A.A.

Garage — Service

Austin - MG - Healy
AUSTIN, M.G., Healy, représentant, vente et service. Garage O. Gosselin Inc., 185, avenue St-Sacrement, Québec; 681-0325.
3328 20-1 (1 ms) G.S.

Suspension

SPECIALITE bushing de dix roues. Roch Auto Spring Inc., 81, Route Kennedy, Lévis; 837-2733, 837-3774.
3081 3-1 (1 ms) suspension.

Service d'automobiles

"Honda & Datsun"
VENTE et service Lemieux & Chêne Autos Ltée, 645, rue Montmartre. Tél.: 683-1428.
3322 18-1 (4 ms) S.A.

Un Canadien se rend au N.-Vietnam

OTTAWA (P.C.) — Un membre canadien de la Commission internationale de contrôle au Vietnam a eu des entretiens avec le ministre des Affaires étrangères du Nord-Vietnam, disent des sources d'information d'Ottawa.

Ces sources ont affirmé, jeudi, que le représentant canadien, M. Ormond Dier, s'est rendu à Hanoï en fin de semaine dernière afin de vérifier un rapport voulant que le ministre des Affaires étrangères du Nord-Vietnam ait promis des pourparlers de paix si les Etats-Unis mettaient fin aux bombardements du nord du pays.

Un avion doit ramener M. Dier de Hanoï à Saigon vendredi. La commission maintient un service de vols réguliers entre les deux capitales.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE QUEBEC
No : 21-382

DANS LA COUR PROVINCIALE

PAVILLON RAMBLER INC., 3025, ouest, boul. Charest, Québec,
Demandeur
vs
GEORGES BEAUCHAMPS, des cité et district de Québec,
Défendeur

ORDONNANCE

Il est par les présentes, ordonné au défendeur Georges Beauchamps, de comparaître personnellement ou par le ministère de son procureur, au greffe de la Cour Provinciale du district de Québec, et ce, dans un délai de un mois à compter de la première publication du présent ordre dans : Le journal L'ACTION et le journal LE CHRONICLE TELEGRAPH ;

Prenez AVIS qu'une copie du bref et de la déclaration a été déposée au dit Greffe à votre intention.

BUREAU DU GREFFIER
Québec, le 23 janvier 1968.
J.-E. VEZINA.

VRAIES COPIES
J.-E. VEZINA
Greffier adjoint,
Cour Provinciale

AVIS

Avis est donné que la Compagnie de Prêts et de Fiducie, corps Politique & Incorporé ayant son siège social dans les Cité et District de Québec, et Dame Henri Bernatchez, domiciliée dans la Cité de Québec, s'adresseront à la Législature de la Province de Québec, à sa prochaine session, pour l'adoption d'une loi restreignant la saisissabilité et l'incessibilité des biens de la succession qu'ils administrent en leur qualité d'Exécuteur et de Fiduciaire du dernier testament de feu Me Henri Bernatchez.

LAZAROVITZ, BERNATCHEZ, McNICOLL & LEVASSEUR,
Procureurs de la requérante.

CITE DE GIFFARD

AVIS PUBLIC est, par la présente donné par Jacques Simoneau, greffier de la cité de Giffard, que :

1. le conseil de la dite cité a adopté en première lecture, à la séance du 9 janvier 1963, et en deuxième et dernière lecture, le 23 janvier 1968, le **règlement numéro 513 fixant la date de l'élection générale du maire et des échevins, au premier (1er) dimanche de novembre, à tous les trois ans à compter du premier (1er) dimanche de novembre mil neuf cent soixante-neuf (1969).**
2. les intéressés pourront prendre connaissance du dit règlement au bureau du soussigné.

Ce règlement entrera en vigueur suivant la loi.

Donné à la cité de Giffard, ce 25e jour du mois de janvier 1968.

Le greffier,
Jacques SIMONEAU

CITE DE GIFFARD

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné par Jacques Simoneau, greffier de la cité de Giffard, que :

1. le conseil de la dite cité a adopté en première lecture à la séance du 4 décembre 1967, et en deuxième et dernière lecture le 23 janvier 1968, le **règlement numéro 508 déclarant les prévisions budgétaires et l'imposition des taxes pour l'année 1968.**
2. les intéressés pourront prendre connaissance du dit règlement au bureau du soussigné.

Ce règlement entrera en vigueur suivant la loi, soit le jour de sa publication.

Donné en la cité de Giffard, ce 25e jour du mois de janvier 1968.

Le greffier,
Jacques SIMONEAU

CITE DE GIFFARD

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné par Jacques Simoneau, greffier de la cité de Giffard, que :

1. le conseil de la dite cité a adopté en première lecture, à la séance du 4 décembre 1967, et en deuxième et dernière lecture, le 23 janvier 1968, le **règlement numéro 509 modifiant le règlement d'aqueduc et d'égout no 480, en décrétant des nouveaux taux de compensation annuelle.**
2. les intéressés pourront prendre connaissance du dit règlement au bureau du soussigné.

Ce règlement entrera en vigueur suivant la loi, soit le jour de sa publication.

Donné en la cité de Giffard, ce 25e jour du mois de janvier 1968.

Le greffier,
Jacques SIMONEAU

CITE DE GIFFARD

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné par Jacques Simoneau, greffier de la cité de Giffard, que :

1. le conseil de la dite cité a adopté en première lecture, à la séance du 4 décembre 1967, et en deuxième et dernière lecture, le 23 janvier 1968, le **règlement numéro 511 modifiant le règlement de la prévention des incendies no 499** en abolissant la compensation annuelle pour le ramonage des cheminées.
2. les intéressés pourront prendre connaissance du dit règlement au bureau du soussigné.

Ce règlement entrera en vigueur suivant la loi, soit le jour de sa publication.

Donné à la cité de Giffard, ce 25e jour du mois de janvier 1968.

Le greffier,
Jacques SIMONEAU

CITE DE GIFFARD

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné par Jacques Simoneau, greffier de la cité de Giffard, que :

1. le conseil de la dite cité a adopté en première lecture, à la séance du 4 décembre 1967, et en deuxième et dernière lecture le 23 janvier 1968, le **règlement numéro 510 modifiant le règlement des vidanges no 485 ayant trait à la compensation annuelle.**
2. les intéressés pourront prendre connaissance du dit règlement au bureau du soussigné.

Ce règlement entrera en vigueur suivant la loi, soit le jour de sa publication.

Donné en la cité de Giffard, ce 25e jour du mois de janvier 1968.

Le greffier,
Jacques SIMONEAU

CITE DE GIFFARD

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné par Jacques Simoneau, greffier de la cité de Giffard, que :

1. le conseil de la dite cité a adopté en première lecture, à la séance du 4 décembre 1967, et en deuxième et dernière lecture, le 23 janvier 1968, le **règlement numéro 507 décrétant un emprunt de $1,000,000 pour l'achat de terrains, la construction et l'ameublement d'un hôtel de ville.**
2. les intéressés pourront prendre connaissance du dit règlement au bureau du soussigné.

Ce règlement entrera en vigueur suivant la loi, soit le jour de sa publication.

Donné en la cité de Giffard, ce 25e jour du mois de janvier 1968.

Le greffier,
Jacques SIMONEAU

AVIS LEGAL

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE QUEBEC
No : 19-933

DANS LA COUR PROVINCIALE

CLAUDE PREMONT,
Demandeur
vs
CLEMENT CANTIN,
Défendeur

AVIS PUBLIC est donné que les bien meubles et effets du défendeur saisis en cette cause en vertu d'un bref de Saisie avant Jugement seront vendus en justice en vertu d'un Venditioni Exponas, le 8 février 1968 à dix heures de l'avant-midi, à Giffard, 3226, rue St-Samuel.

Les dits biens meubles et effets consistant en : Télévision, fauteuils, tables, lampes, laveuse et sécheuse Inglis, etc . . .

Le tout suivant la loi.

Québec, le 27 janvier 1968.

LOUIS GIROUX,
Huissier Cour Supérieure.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE QUEBEC
No : 21-866

DANS LA COUR PROVINCIALE

ROGER TREMBLAY, 5, 3ième Rue, Val St-Michel, Québec.
Demandeur
vs
ROBERT BOURDAGES, 1R, 22R, Camp Valcartier, Québec.

ORDONNANCE

Il est, par les présentes ordonné au défendeur Robert Bourdages de comparaître personnellement ou par le ministère de son procureur, au Greffe de la Cour Provinciale du district de Québec, et ce, dans un délai de un mois à compter de la première publication du présent ordre dans le journal : L'ACTION et le CHRONICLE TELEGRAPH :"

Prenez AVIS qu'une copie du bref et de la déclaration a été déposée au dit Greffe à votre intention.

J.-E. VEZINA,
Greffier adjoint,
Cour Provinciale.

Bureau du Greffier,
Québec ce 24 janvier 1968.

CANADA,
PROVINCE DE QUEBEC,
DISTRICT DE QUEBEC
No 17-567

DANS LA COUR PROVINCIALE
GERARD F. ROBERGE,
demandeur
vs
JOSEPH BOISVERT,
défendeur

AVIS LEGAL

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les biens meubles et effets du défendeur saisis en cette cause, seront vendus en justice, par encan public le 7e jour de février 1968, à 11 heures de l'avant-midi sur le boul. Plessis, St-Henri de Lévis.

Lesdits biens consistent en : 1 réfrigérateur, 1 poêle à patates frites, etc.

Le tout sera vendu suivant la loi. Québec, le 27 janvier 1968.

Louis COULOMBE, H.C.S.

CANADA,
PROVINCE DE QUEBEC,
DISTRICT DE QUEBEC
No 16-195

DANS LA COUR PROVINCIALE
CHAMPOUX AUTOMOBILES INC.,
demanderesse
vs
BERTRAND DION,
défendeur

AVIS LEGAL

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les biens meubles et effets du défendeur saisis en cette cause, seront vendus en justice, par encan public, le 7e jour de février 1968, à 10 heures de l'avant-midi, à 79, Louis-Francoeur, Cap-Rouge.

Lesdits biens consistent en : 1 divan, 2 fauteuils, 1 radio de table, etc.

Le tout sera vendu suivant la loi. Québec, le 27 janvier 1968.

Louis COULOMBE, H.C.S.

CANADA,
PROVINCE DE QUEBEC,
DISTRICT DE QUEBEC
No 13-182

DANS LA COUR PROVINCIALE
STANDARDS BRANDS LTD.,
demanderesse
vs
BERTRAND DION,
défenderesse

AVIS LEGAL

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les biens meubles et effets du défendeur saisis en cette cause, seront vendus en justice, par encan public, le 7e jour de février 1968, à 10heures de l'avant-midi, à 79, Louis-Francoeur, Cap-Rouge.

Lesdits biens consistent en : 1 divan, 2 fauteuils, 1 radio de table, etc.

Le tout sera vendu suivant la loi. Québec, le 27 janvier 1968.

Louis COULOMBE, H.C.S.

CANADA,
PROVINCE DE QUEBEC,
DISTRICT DE QUEBEC
No 1865

DANS LA COUR PROVINCIALE
Banque Canadienne Nationale,
demanderesse
vs
MARCEL GAGNON,
défendeur

AVIS LEGAL

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les biens meubles et effets du défendeur saisis en cette cause, seront vendus en justice, par encan public, le 7e jour de février 1968, à 10 heures de l'avant-midi, à 13, rue Dalhousie, Québec.

Lesdits biens consistent en : 1 réfrigérateur de marque Roy, 1 poêle électrique ,etc.

Le tout sera vendu suivant la loi. Québec, le 27 janvier 1968.

Emilien MILLER, H.C.S.

CANADA,
PROVINCE DE QUEBEC,
DISTRICT DE QUEBEC
No 13-636

DANS LA COUR PROVINCIALE
CAMILLE SIMARD,
demandeur
vs
JACQUES LAPORTE,
défendeur

AVIS LEGAL

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les biens meubles et effets du défendeur saisis en cette cause, seront vendus en justice, par encan public, le 7e jour de février 1968, à 10 heures de l'avant-midi, à 34, rue Jacques-Cartier.

Lesdits biens consistent en : 1 télévision et une machine à écrire.

Le tout sera vendu suivant la loi. Québec, le 27 janvier 1968.

Jean-Marie PAYEUR, H.C.S.

CANADA,
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE QUEBEC
No 18-688

DANS LA COUR PROVINCIALE
ALBERT LAMBERT, LTEE,
demanderesse
vs
SUD AVIATION CANADA LTEE,
défenderesse

AVIS LEGAL

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les biens meubles et effets de la défenderesse saisis en cette cause, seront vendus en justice, par encan public, le 7e jour de février 1968, à 10 heures de l'avant-midi, à St-Jean Chrysostome.

Lesdits biens consistent en : 1 bureau avec sa chaise, 1 filière, etc.

Le tout sera vendu suivant la loi. Québec, le 27 janvier 1968.

Louis COULOMBE, H.C.S.

CANADA,
PROVINCE DE QUEBEC,
DISTRICT DE QUEBEC
No 16-745

DANS LA COUR PROVINCIALE
Docteur JEAN LEMIEUX,
demandeur
vs
PAUL BOUTET,
défendeur

AVIS LEGAL

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les biens meubles et effets du défendeur saisis en cette cause, seront vendus en justice, par encan public, le 8e jour de février 1968, à 10 heures de l'avant-midi, à 20, rue Hermine, Québec.

Lesdits biens consistent en : 1 jeep.

Le tout sera vendu suivant la loi. Québec, le 27 janvier 1968.

Jean-Marie PAYEUR, H.C.S.

VENTE PAR SOUMISSIONS

CARRIERE DE PIERRE, située à St-Wenceslas Co. Nicolet, et St-Valère, Co. Arthabaska, (anciennement exploitée par CARRIERES UNIVERSELLES LIMITEE)

Des soumissions pour l'achat en bloc des actifs suivants seront reçues au bureau des soussignés, jusqu'au plus tard le 14 février 1968, à midi.

CONDITIONS :

Les soussignés ne s'engagent à accepter ni la plus forte ni aucune des soumissions.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque visé à l'ordre des soussignés, pour un montant représentant dix pour cent (10%) du prix offert, et, au cas d'acceptation, le solde devra être payé comptant, ou suivant entente à intervenir entre les intéressés; au cas de refus, le chèque sera retourné dans un délai maximum de vingt jours.

Toutes taxes, et tous frais de documentation légale ou autre, seront à la charge de l'acquéreur.

DESCRIPTION DES ACTIFS :

IMMEUBLES

à St-Wenceslas, terrains d'une superficie d'environ 120 arpents carrés à St-Valère, terrains d'une superficie d'environ 20 arpents carrés avec maison mobile servant de bureau atelier, entrepôt et garage chauffé.

MEUBLES

a) machinerie fixe
- 1 Concasseur Universal 1960, 548 P. avec convoyeur de 50'
- 1 Concasseur Allis Chalmers Hydrocone 1964, 1051, avec moteur électrique 200 c.v.
- 1 Concasseur Telsmith 1960 (C-4-A-11317146)
- 12 Convoyeurs portatifs Barber-Green ou Forano, représentant approximativement 800 pieds linéaires
- 2 Vibrateurs Allis Chalmers 5' x 16'
- 1 Vibrateur Vibro-King 5' x 16'
- 1 Vibrateur Universal 4' x 10'
- 3 Bennes en métal et en bois
- 19 Moteurs électriques (2 de 150 c.v., 1 de 20 c.v., 11 de 10 c.v., 1 de 7½ c.v., 2 de 5 c.v., 1 de 5½ c.v., 1 de 3 c.v.)
- 1 Balance Toledo 1965, capacité 50 tonnes, 60' x 10'
- 1 Sous-station électrique Kohler, comprenant 3 transformateurs 1200 volts et accessoires, ainsi que salle de contrôle électronique pour concasseurs primaires et secondaires.

b) matériel roulant
- 3 Camions Mack 1955 7 tonnes, 10 roues, B.61
- 1 Compresseur Gardner-Denver 1950, modèle 365, avec foreuse mécanique 1950, no : 192-AT 99
- 1 Compresseur Gardner-Denver 1963, modèle RP 600, avec foreuse mécanique 1963, no : A.T.D. 3000 P.R. 123
- 1 Pelle Link-Belt, une verge cube, 1953 avec "shovell front"
- 1 Pelle Link-Belt, une verge cube, 1958, avec "shovell front"
- 1 Pelle P & H., ¾ verge cube, avec "boom" et "drag line"
- 1 Tracteur Carter pillar D-8, 1957, no 14A
- 1 Camionnette Ford 1965
- 1 Camionnette Pick Up 1949
- 1 Camion citerne 1949
- 3 Soudeuses électriques Miller & Hobart

c) articles divers
inventaire d'outils dans le garage et les entrepôts, ainsi que plusieurs pièces de rechange

d) articles de bureau
comprenant classeurs, machines à écrire, machine à calculer, pupitres, chaises, etc.

VISITE DES LIEUX du lundi au samedi inclusivement sur rendez-vous seulement avec M. Benoit Dumont (Québec : 851-0474, St-Wenceslas : 42), jusqu'au 1c février 1968.

POUR TOUT RENSEIGNEMENT d'ordre technique, communiquer également avec M. B. Dumont.

MONTREAL TRUST COMPANY fiduciaire en possession des biens de ALLIANCE CREDIT CORPORATION, 8585, Boul. St-Laurent, MONTREAL 11, 381-7401
à l'attention de: M. G.N. Besner

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS DU CANADA

APPEL D'OFFRES

DES SOUMISSIONS CACHETEES adressées au Surintendant des Appels d'Offres, Ministère des Travaux Publics du Canada, 2085, avenue Union, 20ième étage, Montréal 2, P.Q. et portant la mention :

"SOUMISSION POUR LA CONSTRUCTION DE L'UNITE DES SOINS CHRONIQUES, HOPITAL STE-ANNE, STE-ANNE DE BELLEVUE, P.Q." seront reçues jusqu'à 3.00 de l'après-midi (H.N.E.) MERCREDI LE 13 MARS 1968.

On peut se procurer les documents de soumission sur dépôt de $500.00 sous forme d'un chèque bancaire VISE établi au nom du RECEVEUR GENERAL DU CANADA, par l'entremise des bureaux du ministère aux adresses suivantes : 1631 rue Delorimier Montréal 24, et 2085 avenue Union, 20ième étage, Montréal 2, P.Q.

On pourra examiner les plans devis et autres documents de soumission aux endroits indiqués ci-haut de même qu'à l'Association des Constructeurs de Montréal, 4970 Place de La Savane, Québec, 675 Marguerite Bourgeoys, Sherbrooke, 230 rue King O., Trois-Rivières, 1447 Lavérendrye et Hull, P.Q., 84 rue Lois, aussi à Ottawa, 196 avenue Bronson et Toronto, Ont. 92 avenue Yorkville.

Le dépôt sera remis dès que les documents seront renvoyés en bon état dans le mois qui suivra le jour du décachetage des soumissions.

On ne tiendra compte que des soumissions qui seront présentées sur les formules fournies par le ministère et qui seront accompagnées du dépôt spécifié dans les documents de soumissions.

BUREAU DEPOSITAIRE DES SOUMISSIONS

Les sous-entrepreneurs pour les ouvrages mécaniques et d'électricité doivent présenter leurs soumissions par l'entremise du **Bureau Dépositaire des Soumissions** 4970, Place de la Savane, Montréal, P.Q. au plus tard à trois (3) heures de l'après-midi, (heure normale de l'est) **MERCREDI LE 6 MARS 1968** conformément au document "Standard Canadian Bid Depository Principles and Procedures for Federal Government Projects", première édition 22 mars 1963.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

A. René de Cotret
Surintendant des Appels d'Offres
Bureau Régional (Québec)
Montréal, P.Q.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE QUEBEC
No : 20-372

COUR PROVINCIALE

LES SERVICES D'IMMEUBLES GRANDE-ALLEE INC.,
240, Grande-Allée, Québec,
DEMANDERESSE,
vs
ROGER POIRIER
49, rue St-Charles,
Neufchatel, Québec,
DEFENDEUR,
et
LE REGISTRATEUR DE QUEBEC,
MIS-EN-CAUSE.

ORDONNANCE

Il est par les présentes, ordonné au défendeur Roger Poirier, de comparaître personnellement ou par le ministère de son procureur, au Greffe de la Cour Provinciale du district de Québec et ce, dans un délai de un mois à compter de la première publication du présent ordre dans : "le journal l'ACTION et le journal CHRONICLE TELEGRAPH".

Prenez AVIS qu'une copie du bref et de la déclaration a été déposée au dit Greffe à votre intention,

BUREAU DU GREFFIER,
QUEBEC, ce 23 janvier 1968.

J.-E. VEZINA
Greffier adjoint
Cour Provinciale

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE QUEBEC
No : 9005—F

COUR SUPERIEURE
(En matière de faillite)

Dans l'affaire de la faillite de : —
LES INDUSTRIES CIMENT ORLEANS LTEE,
81, rue Des Erables,
St-Emile, Qué.
DEBITRICE.

DEMANDE DE SOUMISSIONS :

AVIS est par les présentes donné que des SOUMISSIONS CACHETEES seront reçues par les syndics soussignés à leur bureau 105, Côte de la Montagne, Québec, le ou avant le mercredi 7 février 1968, à MIDI, pour l'achat des item suivants :

A) Machinerie et outillage, comprenant : compresseur, mélangeur à ciment, marteau à air, lot de moules, perceuse, machine à souder, etc., etc. VALEUR : $2,840.00
B) Ameublement, comprenant : horloge I.B.M., bureau, chaise, filière, show case, etc. VALEUR : $415.00
C) Immeubles : comprenant :
1) Une bâtisse à usage d'entrepôt 28 ' x 80'
2) Une bâtisse à usage de bureau 10' x 12'
VALEUR : $5,000.00

Une offre peut être faite pour chaque item séparément ou une offre globale peut être faite pour l'achat de ces item.

Un chèque accepté par la Banque devra accompagner chaque soumission, lequel représentera 10% de la soumission, sans quoi ladite soumission ne sera prise en considération.

Les syndics soussignés ne s'engagent pas à accepter la plus haute ni aucune des soumissions.

L'inventaire peut être consulté en s'adressant au bureau des syndics soussignés.

Les item ci-haut mentionnés seront visibles le samedi, 3 février 1968, de 2 heures à 5 heures P.M., en s'adressant à la place d'affaires de la débitrice, 81, rue Des Erables, St-Emile, Qué., à Monsieur Jean-Guy Cloutier.

CONDITIONS DE PAIEMENT, COMPTANT sur acceptation de la soumission par les Inspecteurs de la faillite.

QUEBEC, 24 janvier 1968.

RENE LEFAIVRE &
ALBERT VERROEULST,
syndics
105, Côte de la Montagne,
Québec.

AVIS LEGAL

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE QUEBEC
No : 151-131

DANS LA COUR SUPERIEURE

HYGIENE PRODUCTS LTD,
Demanderesse
vs
WONG YEE et PETER ING,
Défendeurs

AVIS PUBLIC est donné que les biens meubles et effets des défendeurs saisis en cette cause en vertu d'un bref de Fieri Facias de Bonis seront vendus en justice en vertu du même bref le 7 février 1968 à dix heures de l'avant-midi, à Québec, 617, St-Vallier-Est.

Les dits bien meubles et effets consistant en : Caisse Nationale, paterre, tables et chaises de restaurant, frigidaires, poêles, etc . . .

Le tout suivant la loi.

Québec, le 27 janvier 1968.

LOUIS GIROUX,
Huissier Cour Supérieure.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE QUEBEC
No : 150-470

DANS LA COUR SUPERIEURE

DAME MARIE-ROSE MORIN-DUFOUR, ménagère, épouse contractuellement séparée de biens de Georges-Henri Dufour, domicilié à 816 rue St-Joachim, Québec, district de Québec,
Demanderesse
vs
M. et Mme JEAN-MARIE BELANGER, résidant auparavant au 286 Boul. Pie XI, St-Gérard Majella district de Québec,
Défendeurs
et
M. le REGISTRATEUR, Bureau d'enregistrement Québec, district de Québec,
Mis en cause

ORDONNANCE

Il est ordonné aux défendeurs de comparaître dans un délai d'un mois à compter de la dernière publication du présent ordre dans :
LE JOURNAL EN LANGUE FRANÇAISE L'ACTION.
LE JOURNAL EN LANGUE ANGLAISE CHRONICLE TELEGRAPH.

PRENEZ AVIS qu'une copie du bref et de la déclaration a été déposée au Greffe.

BUREAU DU PROTONOTAIRE
Québec, le 23 novembre 1968.

ADRIENNE D'ASTOUS,
P. A. C. S. D. Q.

VRAIE COPIE
Langlois & Roussy,
Procureurs de la demanderesse.

AVIS LEGAL

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE QUEBEC
No : 16-850

DANS LA COUR PROVINCIALE

PIERRE PARADIS,
Demandeur
vs
Mlle MADELEINE SENECHAL,
Défenderesse

AVIS PUBLIC est donné que les biens meubles et effets de la défenderesse saisis en cette cause en vertu d'un bref de Saisie Avant Jugement seront vendus en justice en vertu d'un Venditioni Exponas, le 6 février 1968 à dix heures de l'avant-midi, à Québec, 281, rue Champlain.

Les dits biens meubles et effets consistant en : Télévision, radio-stéréo, tables, lampes, etc . . .

Le tout suivant la loi.

Québec, le 27 janvier 1968.

LOUIS GIROUX,
Huissier Cour Supérieure.

AVIS LEGAL

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE QUEBEC
No : 19-967

DANS LA COUR PROVINCIALE

EMILIEN LATULIPPE,
Demandeur
vs
HENRI FORTIN & MARC EMOND,
Défendeurs

AVIS PUBLIC est donné que les biens meubles et effets du défendeur Marc Emond saisis en cette cause en vertu d'un bref de Fieri Facias de Bonis seront vendus en justice en vertu du même bref le 6 février 1968 à une heure de l'après-midi, à Québec, 115, Renaud.

Les dits biens meubles et effets consistant en : Télévision, fauteuils prov. fr., tables, radio-stéréo, miroirs, lampes, etc . . .

Le tout suivant la loi.

Québec, le 27 janvier 1968.

LOUIS GIROUX,
Huissier Cour Supérieure.

Quelques heures avant l'entrée en vigueur du cessez-le-feu à l'occasion du Tet

Les Viet Cong tuent 21 Américains au cours d'attaques précipitées

SAIGON (PA) — Les troupes du Nord-Vietnam et du Viet-Cong ont tué 21 Américains et en ont blessé 138 autres au cours d'attaques précipitées dans le Sud-Vietnam, quelques heures avant l'entrée en vigueur, ce soir, du cessez-le-feu annoncé par le Viet Cong à l'occasion du Tet, la fête du nouvel an lunaire. Les objectifs des troupes vietcong et nord-vietnamiennes comprenaient deux convois de marines américains pris dans une embuscade, juste au-dessous de la zone démilitarisée.

Mais, à Khe Sanh, avant-poste des marines au nord-ouest du pays, où les officiers américains s'attendent à la plus grande offensive communiste de la guerre, le commandement américain signale que l'action s'est "limitée à des duels intermittents de mortiers et d'artillerie". Les forces communistes entendent commencer une trêve de sept jours le samedi à 01.00h. (heure de Saigon ou vendredi midi, heure de l'est). Les alliés du sud ont annoncé que le cessez-le-feu pour le Tet ne durera que 36 heures, soit de 18.00h. lundi à 06.00h. mercredi.

BOMBARDEMENTS INTERROMPUS

Un porte-parole américain a déclaré que les forces américaines n'ont pas l'intention de réduire les opérations durant les 65 heures de décalage entre le début du cessez-le-feu vietcong et celui du gouvernement du Sud-Vietnam. Il a ajouté que tout en interrompant les opérations offensives et les bombardements du Nord-Vietnam pendant la durée de la trêve proclamée par le Sud-Vietnam, "nous continuerons à nous défendre contre toute action de l'ennemi à tout moment". Le Viet Cong a annoncé qu'il en ferait de même.

Jeudi soir, au cours d'une de leurs attaques contre la base de la 1ère division d'infanterie américaine de Lai Khe, à 19 milles au nord de Saigon, les Vietcong ont utilisé des bazookas pour lancer des grenades contre le mess des officiers dont le toit s'est effondré. Il y eut 9 morts et 21 blessés.

Sous le couvert d'un feu de mortiers, les soldats vietcong se sont infiltrés, peu avant l'aube, dans les aérodromes de An Khe et Holloway, situés à 50 milles l'un de l'autre. A An Khe, ils ont endommagé un avion de transport C-130, un hélicoptère militaire, deux camions de pompiers et une jeep. Deux soldats américains et 13 vietcong ont été tués, tandis que 11 Américains étaient blessés au cours de l'échange de feu. A Holloway, 20 Américains ont été blessés.

EMBUSCADE

Dans l'embuscade du convoi de marines jeudi à 17 milles au nord-est de Khe Sanh, huit fusiliers-marins ont été tués et 44 blessés. Les marines n'ont dénombré que trois cadavres vietcong.

Un porte-parole américain a déclaré que les troupes d'au moins deux divisions nord-vietnamiennes se trouvent à l'ouest et au sud de Khe Sanh et l'on peut s'attendre à tout moment à une attaque d'envergure.

Un porte-parole de l'armée de l'air a annoncé que tous les vols de passagers des C-130 ont été annulés aujourd'hui, les avions étant nécessaires pour "d'importants transports de combat", notamment à Khe Sanh.

L'entrée de Charles Wilson au Canada

L'Immigration canadienne s'interroge

LONDRES (PC) — Les autorités de l'Immigration canadienne ont entrepris, vendredi, une enquête afin de déterminer comment l'organisateur de ce fameux vol d'un train de la poste royale en Angleterre, Charles Wilson, que l'on a capturé à Rigaud, jeudi, a bien pu passer de la Grande-Bretagne au Canada.

"En ce moment, a dit un porte-parole de l'Immigration, nous n'avons pas la moindre information, mais nous allons faire enquête immédiatement.

Le porte-parole a ajouté qu'à première vue, à la lecture des nouvelles dans les journaux, il semblerait que Wilson a obtenu un statut d'immigrant sous le nom d'emprunt de Ronald Alloway, en 1966.

Des détectives de Scotland Yard mènent, eux aussi, leur propre enquête et aimeraient bien savoir comment Wilson, alias Alloway, a bien pu échapper à leurs filets et amener toute sa famille avec lui au Canada. Wilson était un des hommes les plus recherchés en Grande-Bretagne. Après avoir organisé le fameux vol du train postal, en 1963, il n'était demeuré en prison que quelques mois après sa capture et avait réussi à s'évader de spectaculaire façon en 1964. Le vol avait rapporté à ses auteurs environ sept millions et demi de dollars. On n'a presque rien retrouvé du butin.

Beau-frère arrêté

Les policiers anglais ont effectué, vendredi, l'arrestation de George William Osborne, preneur au livre de 37 ans et beau-frère de Wilson. Osborne est rentré récemment d'un voyage au Canada.

On est d'avis que des détectives ont pris Osborne en filature au Canada, assumant qu'il rendrait visite à Wilson.

Osborne, qui exploite trois centres de paris en banlieue de Londres, a été arrêté à son domicile de Cheam, quelques heures après que Wilson eut été arrêté à Rigaud, petite ville sise à quelque 35 milles à l'ouest de Montréal. Osborne sera traduit en cours sous l'accusation d'avoir été en possession de munitions que l'on aurait retrouvées à son domicile.

Entre-temps, Scotland Yard est à prendre des mesures de sécurité extraordinaire en vue du voyage de retour de Wilson en Grande-Bretagne, où il purgera le reste de sa sentence de 30 ans d'emprisonnement. Les agents de Scotland Yard espèrent voir Wilson à bord d'un avion Montréal-Londres pas plus tard que vendredi soir.

Comme condition à l'arrêt des bombardements au Nord-Vietnam

Les E-U n'exigeraient pas une halte complète des infiltrations Viet Cong

WASHINGTON (PA) — M. Clark Clifford, secrétaire intérimaire à la Défense, déclare que les Etats-Unis n'exigent pas une halte complète de l'infiltration du sud par les Nord Vietnamiens comme condition de l'arrêt des bombardements du Nord Vietnam.

Des sources de l'administration Johnson ont affirmé que la déclaration de M. Clifford, jeudi, était l'aboutissement logique — et non un adoucissement — de la politique publique de M. Lyndon Johnson concernant l'arrêt des bombardements.

Mais ils ont convenu qu'elle représente une mise à jour plus détaillée de la politique d'administration qu'il n'en avait jamais été fait mention publiquement auparavant.

On a rapporté, au début du mois, que les technocrates américains étaient à la recherche d'indications fermes de la part d'Hanoï, selon lesquelles un arrêt des bombardements aboutirait non seulement à des pourparlers prochains en vue de la paix mais encore à une entente aux fins de ne pas envoyer de renforts au Sud Vietnam.

Fin de l'infiltration

M. Clifford a déclaré devant un comité des services militaires au Sénat, qui avait approuvé sa nomination, qu'il ne croyait pas que les Nord Vietnamiens arrêteraient complètement leurs activités militaires advenant une pause dans les bombardements.

Selon Wilfrid Burchett, écrivain pro-communiste

Une nouvelle guerre entre les E-U et les Nord coréens est inévitable

Par WILLIAM RYAN
de la Presse Associée

Un ancien général de l'armée soviétique, à qui le Kremlin a appris comment communiser la Corée du Nord, occupe maintenant les feux de la rampe dans une crise qui pourrait fort bien entraîner ses maîtres russes dans un conflit avec les Etats-Unis.

Kim Il Sung, premier ministre de la Corée du Nord, est dépeint par ceux qui l'ont connu dans le bon vieux temps comme un homme qui n'a jamais eu une pensée originale. Mais, originalité ou pas, un écrivain pro-communiste l'affirme et il est convaincu qu'une nouvelle guerre avec les Etats-Unis est inévitable.

Il s'agit de Wilfrid Burchett, écrivain australien qui, pendant les 20 dernières années, s'est spécialisé dans les informations sur les capitales et les fronts de guerre communistes. Il s'est souvent fait l'écho des positions communistes les plus "dures".

Dans un livre intitulé "Again Korea" publié par International Publishers de New-York, Burchett consigne les opinions de Kim et d'autres dirigeants nord-coréens. L'ouvrage est d'inspiration communiste et rejette sur les Etats-Unis toute la faute pour la tension dans la péninsule de Corée.

A recommencer

D'après Burchett, les dirigeants nord-coréens sont persuadés que les EtatsUnis préparent la guerre contre eux depuis 18 ans et ils s'attendent à un nouveau round dans le conflit de Corée.

Le premier ministre Kim, âgé de 56, aurait dit d'un ton sombre que "tout pouvait être remis en cause" en Corée du Nord, 15 ans après la fin du conflit coréen de 1950-1953.

Selon le major-général, Cungkook Pak, représentant de Kim à la commission militaire d'armistice, il existerait des "preuves irréfutables" que les Etats-Unis sont décidés à déclencher une nouvelle guerre.

Burchett prétend que la stratégie américaine "semble vouvoir accumuler les incidents" au point de contraindre les Nord-Coréens à prendre des contre-mesures. Sur ces faits, dit-il, les Etat-Unis et le Japon entreraient en guerre contre la Corée du Nord.

Plus d'une fois, Burchett a pu prévoir l'action communiste. Il a rendu visite au premier ministre Kim et à d'autres dirigeants nord-coréens en 1967, ce qui laisse supposer qu'ils pensaient depuis longtemps à l'inévitabilité de la reprise de la guerre de Corée.

A ce stade, une question importante vient à l'esprit: la provocation de l'aigle américain est-elle une initiative personnelle de Kim? Ou bien a-t-il reçu inspiration et encouragement de l'extérieur? Si oui, d'où?

COURS CONVERSATION ANGLAISE
529-4888

Dr André Dorion, o.d.
OPTOMETRISTE
EXAMEN DE LA VUE
EDIFICE MARCEL MASSICOTTE
869 EST, RUE ST-JOSEPH — 529-9642
Dr Ghislain Dionne o.d.
OPTOMETRISTE
LENTILLES CORNEENNES

LA TÉLÉVISION

A QUEBEC

4 CFCM-TV | 5 CKMI-TV | 11 CBVT-TV

AUJOURD'HUI

SAMEDI

8.45 A.M.
4—Musique
11—Musique

9.10
4—Musique Marc Legrand

9.13
11—Aujourd'hui à CBVT

9.15
11—Cours Universitaires —
Géographie économique. Professeur : M. Paul Bussières, de l'Institut de géographie de l'Université Laval (19e leçon). L'industrie électrique.

9.20
4—Mr. Ed

9.45
4—Entre vous et moi

10.00
4—Dessins animés
11—Cours Universitaires —
Civilisation romaine. Professeur : M. Domenico Fasciano, de la faculté des Lettres de l'Université de Montréal (19e leçon). Les poètes de l'amour. Catulle, Proparce, Tibulle et Ovide ont immortalisé leur nom pour avoir décrit toute la gamme des sentiments que l'amour peut faire naître.

10.45
11—Cours Universitaires —
Littérature française. Professeur : M. Michel Bideaux, de la faculté des Arts de l'Université Laurentienne de Sudbury (19e leçon).

11.00
4—Roulotte du Gros Bill

11.30
5—Music
11—Tour de terre —
"Le temps"

11.50
5—Prelude

12.00 A.M.
4—De tout, de tous
5—Great Music From Chicago
11—Pépinot —
Théâtre de marionnettes. — "Michel Pépinoff" (1ère partie). L'action se passe en Russie à la fin du siècle dernier. Michel Pépinoff, courrier du tsar, se rend à Moscou où son devoir l'appelle. Les routes sont dangereuses et les Tartares menacent de tous côtés. Ils ont à leur tête le fameux chef Panpaneff, qui reste imprenable, car il change sans cesse de déguisement.

12.30
4—En matinée —
"La peine du talion" (5-A). Western, avec Glenn Ford et Eilen Ddew. A la fin de la guerre de sécession, un colonel devient juge et ne recule devant rien pour arriver à ses fins. Beaucoup d'action.
11—Les marionnettes — (*)
Les acrobates — Ballet maritime. — Escarpolette. — La funambule. — La danse rituelle du feu. — Prestidigitation. — Diableries.

1.00
5—Championship Series — (*)
Curling
11—Tennis — (*)

1.45
11—Les quatre saisons

2.00
4—Sur demande
5—CBC Sports Presents — (*)
Kalifedasport
11—Elles

2.30
4—Détective international

3.00
4—Sur le mateias
11—Cinéma —
"Le Tartuffe" (4) Comédie de moeurs, avec Jean Meyer et Jean Parédès. Un homme s'entiche d'un faux dévôt qu'il favorise au détriment de sa famille. Soigné et inventif.

4.00
4—Carnet de voyage
5—CBC Sports Present —
CBS Golf Classic — (*)

4.30
4—Denis, la petite peste
11—Images en tête

5.00
4—Allez 4
5—Moby Dick — (*)

5.30
5—Bugs Bunny — (*)

6.00
4—Remous
5—Teen Club

6.30
4—Au bout du monde — (*)
11—Téléjournal

6.36
11—Langue vivante —
Sketch humoristique de Jovette Bernier intitulé "Elle va le lui démolir", avec Dyne Mousso, judith Paré et Edgar Fruitier. Réponse au courrier par Jean-Marie Laurence. Animatrice : Janine Paquet.

6.45
4—Actualité — Editorial

7.00
4—Jeunesse d'aujourd'hui — (*)
5—Beverly Hillbillies — (*)
11—Perdus dans l'espace —
Aventures de S. Martin, avec Guy Williams, June Lockhart et Mark Goddard. "Les jeux mortels de Gamma Six". Des créatures étranges viennent d'aborder la planète des Robinson.

7.30
5—The High Chaparral — (*)

8.00
4—Les arpents verts — (*)
11—Cher oncle Bill — (*)
Comédie, avec Brian Keith, Anisa Jones, Johnnie Whitaker et Kathy Garver.

8.30
4—A la brunante —
"Les horizons perdus" (4) — Drame d'aventures fantaisistes, avec Ronald Colman et Jane Wyatt. Cinq Européens qui ont fui la révolution chinoise entrent dans une sorte de paradis terrestre.
5—NHL Hockey — (*)
Boston at Montreal
11—La soirée du hockey — (*)
Boston à Montréal

10.15
4—Au nom de la loi
5—In Person — (*)
11—Les couche-tard — (*)

10.45
4—Actualité — Météo — Editorial
5—The Outdoorsman
11—Téléjournal

11.00
5—CBC-TV News

11.02
4—Nouvelles sportives
11—Nouvelles sportives

11.09
4—Adagio —
"Le Père Goriot" (5) Drame, avec Pierre Larquey et Pierre Renoir. L'amour passionné d'un père pour ses deux filles le mène à sa ruine. — Bonne interprétation.

11.14
5—Editorial

11.16
5—After II —
"No Kidding"
11—Cinéma —
"La rumeur" (3) Drame, avec Audrey Hehburn et Shirley MacLaine. Pour se venger d'avoir été punie, une fillette accuse les directrices de son école de s'être mal conduites.

12.42 A.M.
5—Postlude

12.45
11—Fin des émissons

12.49
4—Musique Marc Legrand

12.59
4—Fin des émissions

(*) — **Programmes en couleurs**

Explications

La valeur humaine et chrétienne du film est indiquée après le titre du film. S'ajoute, quand il y a lieu, la convenance pour les jeunes : (E) enfants; (A) adolescents.

Les chiffres placés immédiatement à côté du titre réfèrent à la valeur artistique : (1) chef-d'oeuvre; (2) remarquable; (3) très bon; (4) bon; (5) moyen; (6) médiocre; (7) minable.

DEMAIN

DIMANCHE

8.45 A.M.
11—Musique

9.13
11—Aujourd'hui à CBVT

9.15
11—Cours Universitaires —
Sciences religieuses. Professeur : M. l'abbé Gilbert Leclerc, de la faculté de Théologie de l'Université de Sherbrooke (19e leçon).

9.30
4—Musique

9.50
4—Musique Marc Legrand

10.00
4—Mr. Ed
11—Cours Universitaires —
Initiation aux mathématiques modernes. — Professeur : M. Pierre de Celles, de la faculté des Arts de l'Université Laval (19e leçon).

10.30
4—Epée de Florence
11—Cours Universitaires —
Introduction à la psychologie scientifique. Professeur : M. Raymond Vaillancourt, de la faculté de Psychologie de l'Université d'Ottawa (19e leçon).

10.58
5—Opening

11.00
4—Aventures d'outre-mer
5—Church Service

11.30
4—Cinéma —
"Contre la loi" (5) Drame policier, avec Marcello Mastroïanni et Fulvia Mammi. — Un jeune homme, faussement accusé de meurtre, est emprisonné.
11—Le jour du Seigneur

12.00 P.M.
5—Music

12.20
5—Prelude

12.30
5—Sacred Heart Program
11—Lecture pour tous

12.45
5—The Living Word

1.00
4—Ralliement créditiste
5—Crossroads
11—Panorama

1.15
4—CSN dans la cité
5—The Garderer

1.30
4—Composez 999
5—Country Calendar
11—Les travaux et les jours

2.00
4—Mademoiselle de Paris
5—Gilbert & Sullivan
11—Variations

2.30
4—Ciné-Dimanche —
"Folies du coeur" (3) Mélodrame, avec Margaret Lockwood et Paul Dupuis. — Une jeune femme aveugle connaît maintes difficultés avant de gagner définitivement le coeur de son mari.
5—Winter Conference
11—Cent millions de jeunes

3.00
11—Du sport et des hommes —
Hockey : Junior A du Québec

3.30
5—Wonderful World Of Golf (*)

4.00
4—C'est votre affaire
11—La flèche brisée

4.30
4—Télé-Quilles
5—Leonard Bernstein Concert *
11—Partout

5.00
11—A la recherche d'un dialogue

5.27
5—CBC-TV News

5.30
4—Les hommes volants — (*)
5—Hymn Sing
11—L'heure des quilles

6.00
4—Music-nall des jeunes — (*)
5—Star Trek — (*)

6.30
4—Peter Gunn
11—Téléjournal

6.36
11—Atomes et galaxies — (*)
Les transports en l'an 2000 : l'Hovercraft et le Naviplane. Etude de deux conceptions différentes des aéroglisseurs : la conception anglaise, avec l'Hovercraft, et la conception française, avec le Naviplane de la société Bertin. Invité : Jean Bertin, président de la société Bertin. Animateur : Raymond Charette.

7.00
4—Le Virginien — (*)
5—Green Acres — (*)
11—Walt Disney présente — (*)
"Disneyland au fil des saisons"

7.30
5—Flashback — (*)

8.00
5—Ed Sullivan — (*)
11—Les beaux dimanches —
Récital Charles Aznavour — De la Place des Arts — Entre nous — Je reviens, Fanny — Eteins la lumière — Jérusalem — Pour essayer de faire une chanson — Dans mon coin — Emmenez-moi — La Bohème — Pour faire une jam — Je te réchaufferai — Les enfants de la guerre — Que c'est triste Venise — Le toréador — Et pourtant — Sa jeunesse — Hier encore — Il faut savoir et Les bons moments.
L'heure du concert : Concert Jazz. Avec le Modern Jazz Quartet et l'orchestre de Radio-Canada, dirigés par Skitch Henderson.

8.30
4—Chansons à vendre — (*)

9.00
4—Sauve qui peut — (*)
5—Bonanza — (*)

10.00
4—Barons de la pègre
5—The Way It Is
11—2 + 1 —
Entrevues, par l'animateur Louis Martin et un journaliste, d'un personnage de l'actualité.

10.30
11—Le Grand Nord — (*)
Reportage sur la vie des Esquimaux, sur leur vie passée et présente, sur la vie d'une famille de Blancs dans le Grand Nord. Texte : Serge Deyglun. Narrateur : Henri Bergeron.

11.00
4—Actualité — Météo — Editorial
5—CBC-TV News
11—Téléjournal

11.14
5—Editorial

11.15
11—Sports-Dimanche

11.16
5—After II —
"Upstairs & Downstairs"

11.18
4—Nouvelles sportives

11.24
4—En fin de soirée —
"Mystère à Barcelone" (5) — Drame policier, avec Conrado San Martin et Elena Espejo. Enquête sur la mort d'un jeune homme, assassiné en pleine rue.

11.30
11—D'hier à demain —
"Entre ciel et terre" (*) — La vie passionnante de quelques grands alpinistes et de quelques guides des Alpes, filmée par Gaston Rébuffat.

12.45 A.M.
11—Fin des émissions

12.56
5—Postlude

1.00
4—Musique Marc Legrand

1.10
4—Fin des émissions

(*) — **Programmes en couleurs**

LUNDI

7.00 A.M.
4—Musique

7.20
4—Musique Marc Legrand

7.30
4—Dessins animés

7.45
4—A nous deux

8.15
4—Toast et café — (*)

9.10
5—Music

9.15
4—Ciné-roman

9.28
5—Opening

9.30
4—En forme
5—Quebec School Telecast
11—Musique

9.45
4—En matinée —
"Une main a frappé" (5) — Drame policier, avec Jeanne Boitel et Pierre Larquey. — Enquête sur la mort du propriétaire de chevaux de courses.

9.58
11—Aujourd'hui à CBVT

10.00
5—Quebec School Telecast
11—Roman de la science

10.30
5—Friendly Giant
11—Monsieur Surprise présente :
"La maison du toutou"

10.45
5—Chez Helene
11—La souris verte

11.00
4—L'école du bonheur
5—Mr. Dress Up
11—Zéro, un, Londres

11.15
4—Meilleure main

11.25
5—Pick Of The Week

11.30
11—Long métrage
"Sous la griffe" (6) Drame, avec Constant Rémy et Madeleine Ozeray. Mariée à un dompteur qu'elle n'aime pas, une jeune femme s'éprend bientôt d'un acrobate.

11.45
4—Palmarès

11.55
5—CBC-TV News

12.15 P.M.
4—Actualité — Editorial

12.30
4—De tout, de tous

1.00
4—Qui suis-je ?

1.15
11—Ciné-Feuilleton —
"Jalousie"

1.25
4—Voix de femmes

1.30
11—Long métrage —
"A toi de faire, mignonne" (4) Comédie policière, avec Eddie Constantine et Gaïa Germani. Un agent du F.B.I. est chargé de retrouver un savant kidnappé. Nombreux gags.

2.00
5—Entre nous, les deux font la paire

2.30
5—Music

VIDEZ VOS GRENIERS
AU PROFIT DES PAUVRES DE QUEBEC
La demande est pressante . . . on récupère de tout . . .
Téléphonez-nous, on ira chercher vos surplus →
LE COMPTOIR EMMAÜS
160 St-Paul, Québec — 692-0385

LA SOURIS MIQUETTE — par Walt Disney

LE FANTOME — par Lee Falk et Ray Moore

PHILOMENE — par Ernie Bushmiller

BRIDGE CONTRAT

Par Louisette-F. PARADIS Maitre Br.

SAMEDI, LE 27 JANVIER
ROBERT DE NEXON

Le baron de Nexon, le plus grand nom du bridge français avec celui de Pierre Albarran, vient de mourir à l'âge de 75 ans après une longue maladie.

Son rôle, notamment sur le plan international aura été capital et c'est en partie grâce à lui que le bridge est devenu ce "sans frontières" qui permet aux équipes du monde entier de se rencontrer et de mieux se connaître.

Il aimait le bridge et était un incontestable champion. Son partenaire Pierre Albarran disait de lui: "C'est un artiste aux dons innés, capable dans ses meilleurs jours des plus brillantes performances. Certains des grands matches sont parmi les meilleurs souvenirs que nous conservons de sa vie de bridgeur. Unanimement respecté, il jouit d'un prestige inégal et reste le plus parfait du bridge français".

Ces lignes ont été écrites en 1947, bien longtemps avant que Robert de Nexon ne devienne président de la Ligue européenne, puis mondiale où son influence allait être considérable.

Malgré sa vie mondaine, ses nombreuses activités, son écurie de course, Robert de Nexon trouva toujours le moyen d'être présent dans tous les grands tournois et pendant 35 ans il se dévoua entièrement à la cause du bridge. Il fut parmi les organisateurs du grand match au plafond entre l'équipe de Culbertson et celle d'Albarran. Il comprit tout de suite l'intérêt du bridge contrat qui faisait fureur en Amérique et contribua à son introduction en France.

En 1935, il fit partie de l'équipe de France qui remporta à Bruxelles le championnat d'Europe. En 1941 il fut nommé président de la Fédération française, puis en 1950 président de la Fédération européenne, mais il fut aussi capitaine de l'équipe de France et la dirigera souvent à la victoire, tout en prenant part lui-même à quelques championnats.

Le couronnement de sa carrière fut sa nomination en 1958 à la tête de la Ligue Mondiale. Il en profita alors pour donner une impulsion au bridge international et créa les premières Olympiades de Turin en 1960.

Malheureusement à partir de 1963, sa santé l'obligea peu à peu à renoncer à toute activité. Mais la Ligue Mondiale lui décerna alors le titre de Président EMERITUS comme marque de reconnaissance et de prestige.

Sur le plan technique son oeuvre aussi a été très importante. Il a été le collaborateur d'Albarran avant la guerre et, en 1935, il a écrit avec lui "Notre méthode de bridge", le premier livre classique publié en France. On y trouve le fameux compte des points d'honneur et de distribution, le Sans-Atout 16-18, l'ouverture de 1 Trèfle avec trois cartes.

D'une grande vivacité d'esprit et d'une incontestable distinction, il avait la souplesse du diplomate, mais également un sens de l'organisation qui lui ont permis pendant des années de rester à la tête du bridge mondial tout en s'efforçant de maintenir la France au premier rang des Grands du bridge.

CHEZ LES DAMES

(Club Jacques-Cartier)

1) Mmes G.-H. Dubois et O. Paquet, 2) Mmes J. Gendron et I.-G. Plouffe, 3) Mmes P. Boucher et M. Rémillard. 4) Mmes P. Blouin et M. Marcoux.

AVIS

Le club des Dames (Club St-Dominique) auront leur tournoi de bridge hebdomadaire à une salle: (85, Aberdeen coin Cartier) à la même heure tous les jeudis.

A L'Union Commerciale
15 janvier

Nord-Sud: 1) MM. A. Bruneau et P. Sanfaçon, 2) Mme I.-G. Plouffe et M. R. Bouchard, 3) Mme A. Lavoie et M. J. Roche.

Est-Ouest: 1) Mme E.-B. Banville et J. Robitaille, 2) MM. J. Labrecque et D. Ostiguy, 3) MM. B. Daniel et R. Patry.

Louisette-F. PARADIS

LES ÉCHECS

Nouvelles brèves

— A Palma (Moajorque), Larsen (13-4) remporte son quatrième grand succès de l'année, devant Botvinnik et Smyslov (12½-4½) et quinze autres participants.

— Au tournoi de Hastings (Noël 1967), Gheorghiu (Roumanie), Hort (Tchécoslovaquie), Stein (URSS) et Suetin (URSS) se sont partagé la première place, c'est le cas de le dire, puisqu'ils ont convenu d'annuler toutes leurs parties ensemble, causant ainsi un petit scandale.

— Un tournoi interuniversitaire par équipe a lieu à Montréal, en cette fin de semaine. Il groupera neuf universités de l'Est du Canada, y compris Laval.

— Dans la section "B" des éliminatoires du championnat de la ville, Angers, Dion et Paré terminent en première place. Il se peut que les trois soient invités à participer à la finale avec les deux premiers des autres sections.

N.260168 PHN

MOTS CROISÉS

PROBLEME No 15

HORIZONTAL

1—Vente de marchandises au détail — Terme du jeu d'échecs — Cérémonial magnifique, somptueux.
2—Adj. possessif — Art. contracté — Séjour des bienheureux.
3—Convenu — Anc. nom du hêtre — Partie du corps — Perroquet.
4—Planche de bois — Petit trait horizontal — Conjugaison.
5—Nom scientifique de l'escargot — Légèrement froid.
6—Conjugaison — Rayé de lignes droites — Juge et grand prêtre des Juifs.
7—Qui annonce de la gaieté — Prendre le repas du soir.
8—Pied de vigne — Nom vulgaire du calpétre — Adj. démonstratif.
9—Palier d'un escalier — Anc. nom des grenouilles.
10—Borne, lisière — Racine vomitive d'un arbrisseau du Brésil — Conjonction.
11—De peu d'étendue, limité — D'une courtoisie aimable, affable.
12—Adj. possessif — Prénom féminin — Lettre.
13—Division du compas — Coupé jusqu'à la peau — Forme larvaire de certains crustacés — Indubitable.
14—Fleuve de Russie — Emission — Mou.
15—Ville d'Italie — Venue au monde — Longueur d'une aune.

VERTICAL

1—Interjection — Qui a ce qu'il désire.
2—Etendre, allonger — Conjonction — Charge d'un âne.
3—Difformité du pied — Région de la Palestine — Prénom féminin.
4—Préfixe — Expression des traits — Prairie — Espace de temps.
5—Rendre fixe, stable — Civière.
6—Partie du corps — Eau de vie de grain — Qui concerne les moeurs.
7—Petite quantité — Odorat du chien — Thymus du veau.
8—Carte à jouer — Nombre de trente ou environ — Pronom personnel.
9—Cri des charretiers — Boyau d'un animal — Genre de poissons.
10—Papillon du genre vanesse — Division du compas — Marmite de cuisine.
11—Adj. possessif — Enveloppe coriace de quelques fruits.
12—Particule du dialecte provençal — Noeud, principale difficulté d'une affaire — Partisan — Lettre grecque.
13—Nom des temples japonais — Conduire, guider — Ce qui frappe l'ouïe.
14—Chef d'une suite de descendants — Article — Flexueux.
15—Rendre, plus large — Volonté, caprice.

PROCUREZ-VOUS à La Librairie de l'ACTION la Clé des Mots Croisés, 2 à 13 lettres. Définitions exactes. PRIX: $2.00 — et la Nouvelle clef des mots croisés (2, 3 lettres). — PRIX: $0.60.

SOLUTION DU PROBLEME No 14

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
1	V	A	R	I	C	E	L	L	E	■	S	E	N	S	■
2	D	A	M	■	S	■	I	L	E	■	A	■	T	U	E
3	■	L	I	N	O	N	■	S	O	N	G	E	■	E	N
4	H	■	S	O	L	E	N	■	N	O	I	S	E	■	E
5	Q	U	■	S	E	M	E	R	■	E	T	E	■	S	■
6	M	■	C	■	R	E	A	■	F	■	■	D	O	L	■
7	E	T	A	T	■	E	N	R	U	E	■	O	N	E	■
8	L	■	R	E	Z	■	D	E	M	■	P	A	T	■	G
9	I	S	A	R	■	D	E	L	I	B	E	R	■	U	■
10	E	U	T	■	L	■	R	■	G	A	D	■	R	■	U
11	■	D	■	L	E	S	■	R	E	P	O	S	■	I	R
12	P	■	A	U	G	E	E	■	R	E	N	E	S	■	E
13	I	■	L	■	T	E	M	P	E	■	R	A	P	E	S
14	R	O	S	■	R	A	R	E	■	C	■	H	U	L	■
15	E	S	U	S	■	P	R	E	S	T	E	S	S	E	■

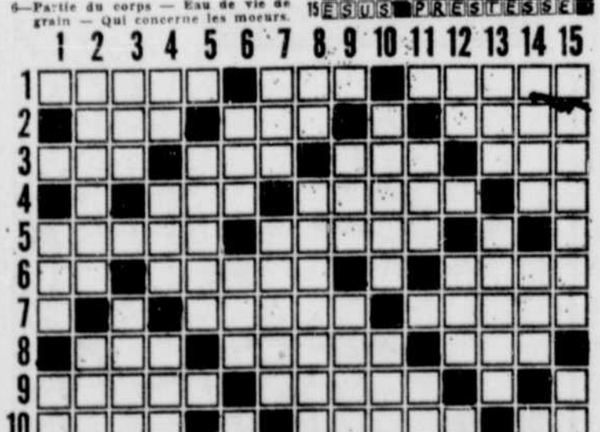

SERVICES SPÉCIAUX

527-2579 527-3568

A.F. BARDOU ENR.
Fleuriste

1664, CHEMIN ST-LOUIS
QUEBEC

3092 6-1 (s. au 27-1) S.S.

Double fonction pour M. Gilles-D. Bergeron

M. Gilles-D. Bergeron, sous-ministre adjoint au ministère de la Famille et du Bien-être social, cumulera désormais le poste de sous-ministre adjoint au ministère de la Santé.

En annonçant cette nomination, le ministre de la Santé, de la Famille et du Bien-être social, M. Jean-Paul Cloutier, a expliqué que M. Bergeron assumera la responsabilité des divers services administratifs communs aux deux ministères: personnel, mécanographie, fichier, archives, achats, inventaires, aménagement, magasins, polycopie ainsi que les services d'organisation et de méthodes, etc.

M. Cloutier a précisé que les relations très étroites qui unissaient déjà le ministère de la Santé et le ministère de la Famille et du Bien-être social s'en trouveront renforcées.

"L'aménagement", a-t-il ajouté", des effectifs et services des deux ministères dans un édifice commun rend possible cette intégration qui sera à l'avantage de l'un et l'autre des ministères".

Agé de 32 ans, M. Bergeron est au ministère de la Famille et du Bien-être social depuis le 15 mars 1966. Directeur général de l'administration, il devenait en plus sous-ministre le 30 juin 1967.

Pour attirer les touristes américains

L'Ontario cherche un substitut à l'Expo '67

TORONTO PC —La province d'Ontario voudrait trouver un substitut à l'Expo 67 de Montréal, afin d'attirer les touristes américains.

Le ministère du Tourisme, après avoir interviewé 846 visiteurs des Etats-Unis, l'année dernière, s'est rendu compte qu'à elle seule l'Expo avait attiré 20.57 pour cent d'entre eux à passer par l'Ontario.

Environ 33.3 pour cent n'étaient jamais allé en Ontario auparavant. Soixante-et-un pour cent ont déclaré qu'ils désiraient revenir. Et 89.8 pour cent ont déclaré qu'ils recommanderaient chaleureusement l'Ontario comme endroit de villégiature à leurs amis.

"L'Expo a prouvé qu'un événement spécial de ce genre attire beaucoup plus de nouveaux visiteurs qui, autrement, n'auraient pas songé à visiter l'Ontario, a déclaré le ministère dans un rapport.

"La question se pose donc: comment l'Ontario peut-il créer un nouveau substitut à l'Expo?"

Le rapport ajoute que les touristes américains apprécient des attractions comme les chutes Niagara, le changement de la garde sur la colline du Parlement, et l'hôtel de ville moderne de Toronto.

Le ministère a également appris, au cours de ces interviews, faites dans les postes d'essence, que 0.2 des visiteurs américains ne recommanderaient jamais à personne de visiter l'Ontario, et 9.2 pour cent n'y reviendraient jamais.

Environ 83.3 pour cent des visiteurs venaient des villes-frontières qui font le commerce avec l'Ontario, 53 pour cent avaient vu des textes publicitaires sur l'Ontario dans des revues.

Vitesse des nuages

La vitesse d'un nuage ou d'un système de nuages peut être mesurée à trois milles à l'heure près par des photographies prises de satellites.

Décès de M. Majoric Mercier

A l'hôpital St-Sacrement le 25 janvier 1968, à l'âge de 62 ans, est décédé M. Majoric Mercier, époux de Juliette Dumond. Il demeurait à 154, Wolfe, Lévis.

Il laisse un fils et une belle-fille, M. et Mme Jean-Guy Mercier (Claudette Fortin), Lévis. Sa mère, Mme Arthur Mercier, Bienville. Frères et soeurs, beau-frères, belles-soeurs: M. et Mme Roméo Mercier Lévis, M. et Mme Arthur Mercier, Chicoutimi ,M. et Mme Gérard Mercier, Lauzon, M. et Mme Adrien Mercier, Ville-Guay, M. et Mme Louis Roe, Lauzon, M. et Mme Gérard Guay, Lauzon, M. et Mme Edouard Guay, Lauzon, M. et Mme Philippe Paradis, Lévis, M. et Mme Roland Cauchon, Lévis, M. Wilfrid Bouchard, Rivière-à-Pierre, M. et Mme Aristide Langlois, Charny, M. et Mme Emile Duclos, Charny, M. et Mme Maurice Turgeon, Lévis, M. et Mme Lucien Boissinault, Bienville, M. et Mme Roland Lemieux, Lévis, M. et Mme Joseph Dumond, Lévis.

Les funérailles auront lieu lundi à 10 heures 30, à Bienville. Départ de la résidence funéraire Gilbert & Turgeon, 9, rue Commerciale, Lévis et de là au cimetière paroissial.

Décès de M. Gaudias Casse

Monsieur Gaudias Casse, époux de feu Dame Augusta Desprès, est décédé le 26 janvier 1968 à l'âge de 73 ans. Il demeurait au 2855 rue Martin.

Monsieur Casse laisse dans le deuil, son fils, sa fille, sa belle-fille et son gendre: M. et Mme Pierre Boissinot (Cécile), M. et Mme Roland Casse (Lucile Goulet), ses frères, ses soeurs, ses beaux-frères et ses belles-soeurs: Mme Gaudiase Turcotte (Eva Casse), M. et Mme Lucien Casse, Mme Elzéar Côté (Juliette Casse), M. et Mme Léopold Casse, M. et Mme Henri Turcotte (Bérengère), Mme Amédée Després et M. Louis-Philippe Després de Rimouski.

Monsieur Gaudias Casse repose présentement à la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils Ltée, 990, 1ère Avenue.

Les funérailles auront lieu lundi le 29 janvier 1968 en l'église St-Odile et l'inhumation au cimetière St-Charles.

Nos plus sincères condoléances à la famille en deuil.

Banque de sang

Les besoins de dons de sang des forces armées au Vietnam pour les blessés sur le champ de bataille ont atteint 5,000 chopines par semaine, soit la presque totalité du sang donné par les membres des forces armées américaines.

Ne riez pas

Jackie Gleason affirme que "les hippies sont tellement occupé à se gratter qu'ils n'ont pas la force de rire".

Hôpitaux bondés

Les hôpitaux militaires du Vietnam ont reçu ordre d'admettre les civils parce que les hôpitaux réguliers sont bondés.

Bassin noir

A l'origine de Dublin, le nom de la capitale de l'Irlande, on retrouve deux mots gaéliques: "Dubh" et "linn", qui signifient "bassin noir".

avis de décès

BARIL — A Québec, le 26 janvier 1968, à l'âge de 82 ans et 11 mois est décédée dame Marie-Rose Lapointe, épouse de feu M. Louis Baril, mère de Paul, Elisabeth (Mme Gérard Daigle) Lucien, soeur de (Sr St-Albert, des Soeurs Servantes du St-Coeur de Marie), Marie-Louise (Mme jos. Perron), Gabrielle (Mme Freddy Germain), Lauretta (Mme Alfred Giroux) demeurant à 897 3e rue.

Les funérailles auront lieu mardi à 9 heures.

Départ du foyer funéraire de J. Bouchard et Fils Ltée, 324, 5e rue à 8 h. 50 pour l'église de St-Charles de Limoilou et de là au cimetière St-Charles.
26-1 (3 fs)

CASSE. — A Québec, le 26 janvier 1968, à l'âge de 73 ans, est décédé M. Gaudias Casse, époux de feu dame Augusta Després, demeurant à 2855, rue Martin, Québec.

Les funérailles auront lieu lundi, à 9 heures.

Départ de la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils Ltée, 990, 1ère Avenue, à 8 heures 45, pour l'église de Ste-Odile et de là au cimetière St-Charles.
26-1 (2 fs)

COUILLARD — A Cap St-Ignace le 25 janvier 1968, à l'âge de 75 ans est décédé M. Camille Couillard, ex-pilote, époux de dame Marie-Josephine Couillard, père de Marie-Véronique, Inf. O.M.F. Afrique, Françoise (Mme J.-M. Durantaye), Magella, comptable licencié, Bagotville (Jeannine Tremblay) Gilles président de Montmagny Air Service (Louisette Garneau.

Les funérailles auront lieu lundi le 29 janvier à 10 h. 30.

Départ de la résidence funéraire Durantaye et Fils, Cap St-Ignace, à 10 h. 15 pour l'église du Cap St-Ignace et de là au cimetière paroissial. 26-1 (2 fs)

DARVEAU. — A Québec, le 25 janvier 1968, est décédée dame Alvine Boutin, épouse de feu M. Odilon Darveau, demeurant à 106, rue Latourelle.

Les funérailles auront lieu lundi, à 9 heures.

Départ de la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils Ltée, 120, rue St-Jean, à 8 heures 45, pour l'église de St-Jean-Baptiste et de là au cimetière Belmont.

Trajet en automobile.
26-1 (2 fs)

DUCHESNE. — A Québec, le 25 janvier 1968, à l'âge de 79 ans, est décédée dame Lucienne Demers, épouse de M. Arthur Duchesne, ex-assistant directeur général de la Banque d'Economie, demeurant à 1025, Chemin Ste-Foy.

Les funérailles auront lieu samedi, à 11 heures.

Départ de la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils Ltée, 1025, Route de l'Eglise, à 10 heures 35, pour l'église des Sts-Martyrs Canadiens et de là au cimetière Belmont.

On est prié de se rendre directement à l'église pour le service.
26-1 (2 fs)

Concours de natation

Jerusalem, Israël PA — L'Israël et la Jordanie ont organisé leur premier concours de natation dans la Mer Morte, où la salinité de l'eau rend les noyades à peu près impossibles.

Danger d'éruption

MONTERREY, Mexique PA — Les résidents d'une région située près de Galena, à 75 milles au sud de Monterrey, croient qu'ils vivent possiblement sur un volcan.

FRASER. — A l'hôpital Jeffery-Hale, le 25 janvier 1968, à l'âge de 63 ans, est décédée dame Louise Vaillancourt, épouse de feu M. Nicolas Fraser, demeurant à Charlesbourg.

Les funérailles auront lieu lundi, à 9 heures.

Départ des salons funéraires F.-X. Bouchard Enr., 4100, boulevard Ste-Anne, Montmorency, à 8 heures 50, pour l'église de St-Grégoire et de là au cimetière St-Charles de Québec.
27-1 (1 fs)

GIGUERE. — A Longueuil, le 25 janvier 1968, à l'âge de 67 ans, est décédé M. Arthur Giguère, époux de dame Lucia Richard, demeurant autrefois à Lambton, cté de Frontenac et présentement à 783, Marmier.

Les funérailles auront lieu lundi, à 2 heures.

Départ des foyers funéraires Darche & Fils, 527, Ste-Hélène, Longueuil, à 1 heure 45, pour l'église de St-Louis de Marillac et de là au cimetière St-Georges.
27-1 (1 fs)

GRAVEL — A l'Hôpital St-Sacrement le 23 janvier 1968, à l'âge de 78 ans est décédé M. Edmond Gravel, ex-marchand de bois, époux de dame Flore Demers, père de Jacques, Claire et Lucien, frère de Lucienne, demeurant à 12, rue Gravel, Lévis.

Les funérailles auront lieu samedi à 11 h. 30.

Départ de la résidence funéraire Claude Marcoux Ltée, 96, rue de la Fabrique, St-Romuald, à 11 heures 15 pour l'église de St-David et de là au cimetière paroissial. 24-1 (4 fs)

GRENIER. — A Québec, le 26 janvier 1968, à l'âge de 69 ans, est décédé M. Oscar Grenier, époux de dame Lucia De Blois, demeurant à 630, Kirouac.

Les funérailles auront lieu lundi, à 9 heures.

Départ des foyers funéraires Sylvio Marceau Inc., 270, Marie de l'Incarnation, à 8 heures 45, pour l'église de St-Joseph et de là au cimetière St-Charles.
27-1 (1 fs)

GIGNAC — A Québec le 26 janvier 1968 est décédé M. Joseph Gignac, époux de dame Antoinette Joncas, frère de Gérard. Il demeurait à 2913, avenue Royale, Giffard.

Les funérailles auront lieu lundi à 9 heures.

Départ du foyer funéraire de J. Bouchard et Fils Ltée, 1740 ave Bardy, angle de la Canardière à 8 h. 45 pour l'église de Giffard et de là au cimetière paroissial.
26-1 (2 fs)

GRENIER. — A Clearwater, Floride, le 23 janvier 1968, à l'âge de 49 ans et 4 mois, est décédé M. Jacques Grenier, agent d'immeubles, époux de dame Loretta Retieff.

Les funérailles auront lieu samedi, à 3 heures.

Départ de la résidence funéraire chez sa mère, Mme J.-Adolphe Grenier, 325, Chemin Ste-Foy, à 2 heures 45, pour l'église de Notre-Dame-du-Chemin et de là au cimetière Belmont.
25-1 (3 fs)

LALIBERTE. — A Québec le 26 janvier 1968, à l'âge de 80 ans, est décédée Mlle Alodie Laliberté, fille de feu Laurent Laliberté et de feu dame Alodie Paquet. Elle demeurait autrefois au 1141, Bourlamaque.

Les funérailles auront lieu lundi à 9 heures.

Départ du funérarium Lépine, 300, Chemin Ste-Foy à 8 heures 45, pour l'église St-Dominique et de là au cimetière St-Charles.
27-1 (1fs)

LANGLOIS. — A Québec le 26 janvier 1968, à l'âge de 83 ans, est décédée Lorilla Dufour, épouse de feu François-Xavier Langlois, mère de Léopold, Cécile (Mme Arthur Langlois), Pauline (Mme Alfred Blanchet), Roland, Micheline (Mme Joseph Côté), Maurice, Réginald, Raymonde (Mme Dr Télesphore, Robert). Elle demeurait à 1445, avenue Vitré.

Les funérailles auront lieu mardi le 30 janvier, à 9 heures.

Départ du Foyer funéraire J. Bouchard & Fils Ltée, 1740, Avenue Bardy, angle de la Canardière à 8 heures 50, pour l'église St- Pascal de Maizeret et de là au cimetière St-Charles.

Le trajet se fera en automobile.
27-1 (2fs)

LEPIRE. — A Québec, le 26 janvier 1966, à l'âge de 82 ans et 1 mois, est décédé M. Joseph Lepire, époux de feu dame Valéa Fillion. Il demeurait à 344, rue de la Reine.

Les funérailles auront lieu mardi, à 9 heures.

Départ des salons de la Cie Hubert Moisan, 253 est, rue St-Joseph, à 8 heures 50, pour l'église de St-Roch et de là au cimetière St-Charles.
27-1 (2 fs)

JOBIN. — A Québec, le 24 janvier 1968, est décédée dame Marie-Berthe Fecteau, épouse de M. Henri Jobin, demeurant à 881, avenue Cartier.

Les funérailles auront lieu samedi, à 4 heures.

Départ de la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils Ltée, 46, St-Cyrille ouest, à 3 heures 45, pour l'église de Notre-Dame-du-Chemin et de là au cimetière Belmont. 25-1 (3 fs)

MERCIER. — A l'hôpital St-Sacrement, le 25 janvier 1968, à l'âge de 62 ans, est décédé M. Majoric Mercier, époux de dame Juliette Dumont, demeurant à 154, Wolfe, Lévis.

Les funérailles auront lieu lundi, à 10 heures 30.

Départ de la résidence funéraire Gilbert & Turgeon Ltée, 9 Commerciale, Lévis, à 10 heures 15, pour l'église de Bienville et de là au cimetière paroissial.
27-1 (1 fs)

LECOMTE — A Québec le 25 janvier 1968, à l'âge de 70 ans est décédé M. Alcide Lecomte, rentier, époux de feu dame Béatrice Roy, demeurant à 836, Père Albanel.

Les funérailles auront lieu lundi à 11 heures.

Départ du funérarium Lépine, 300 Chemin Ste-Foy à 10 h. 45 pour l'église de St-Coeur de Marie et de là au cimetière Belmont.
26-1 (2 fs)

PARADIS. — A Giffard, le 26 janvier 1968, à l'âge de 78 ans, est décédé M. Joseph Paradis, époux de feu dame Euphémie Bérubé, père de Rita, Joseph, Thérèse et Jean-Paul (dame Anita St-Coeur). Il demeurait à 3120, Loyola, Giffard.

Les funérailles auront lieu lundi, à 10 heures.

Départ des foyers funéraires J. Bouchard & Fils Ltée, 1740, avenue Bardy (angle de la Canardière), à 9 heures 40, pour l'église de Giffard et de là au cimetière de Beauport.

Prière de ne pas envoyer de fleurs. 26-1 (2 fs)

PILOTE. — A l'Hôtel-Dieu de Québec, le 25 janvier 1968, à l'âge de 50 ans, est décédée dame Jeanne Walsh, épouse de M. Louis-Philippe Pilote, demeurant à 317, avenue Côté, Donnacona.

Les funérailles auront lieu lundi, à 10 heures.

Départ de la résidence funéraire D. Denis Enr., 324, Notre-Dame, Donnacona, à 9 heures 45, pour l'église de Donnacona et de là au cimetière paroissial
26-1 (2 fs)

RANCOUR. — A Québec, le 24 janvier 1968, à l'âge de 57 ans, est décédé M. Lucien Rancour, employé civil au département des Travaux publics, célibataire, demeurant à 20, rue Lockwell.

Les funérailles auront lieu samedi, à 3 heures.

Départ de la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils Ltée, 120, rue St-Jean, à 2 heures 50, pour l'église de St-Jean-Baptiste et de là au cimetière Belmont.

Le trajet se fera en automobile.
25-1 (3 fs)

RIOUX. — A Québec le 26 janvier 1968, à l'âge de 67 ans, est décédée dame Marie-Anne Castonguay, épouse de Leude Rioux. Elle demeurait à 159, 50e rue est, Charlesbourg.

Départ du funérarium Lépine, 7685, 1e Avenue, Charlesbourg à 9 heures 45, pour l'église St-Rodrigue et de là au cimetière Belmont.
27-1 (1fs)

SIMARD. — A Québec, le 25 janvier 1968, à l'âge de 77 ans, est décédée dame Alicia Déchêne, épouse de M. Ulric Simard, soeur de Ida (Mme Aimé Lebrun), Ludgarde (Mme Philippe Laplaine). Elle demeurait au foyer St-Antoine.

Les funérailles auront lieu samedi, à 2 heures 30, sous les soins de la maison J. Bouchard & Fils Ltée. Départ du salon funéraire au foyer St-Antoine à 2 heures 20, pour la chapelle de la communauté et de là au cimetière de St-David, cté de Lévis.

Le trajet se fera en automobile.
25-1 (3 fs)

TOURVILLE. — A Québec, le 26 janvier 1968, à l'âge de 79 ans, est décédé M. Wesley Tourville, époux de dame Florida Racine, père de Françoise (Mme Roméo Marcotte), Louise (Mme Roger Delamarre), Marie-Paule (Mme Paul-Henri Lefrançois), Michel, Claire (Mme Edmund Sutton). Il demeurait à 697, De Beaujeu.

Les funérailles auront lieu lundi, à 9 heures.

Départ des foyers funéraires J. Bouchard & Fils Ltée, 1290, 1ère Avenue, à 8 heures 45, pour l'église St-Charles de Limoilou et de là au cimetière de Ste-Anne de Beaupré.

Le trajet se fera en automobile.
26-1 (2 fs)

TURGEON. — A Québec, le 24 janvier 1968, à l'âge de 83 ans, est décédée dame Florida Auclair, épouse de feu M. Arthur Turgeon, demeurant à 3475, Trianon, Ste-Foy.

Les funérailles auront lieu samedi, à 3 heures.

Départ de la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils Ltée, 1025, Route de l'Eglise, Ste-Foy, à 2 heures 45, pour l'église de St-Benoit-Abbé et de là au cimetière Belmont. 25-1 (3 fs)

REMERCIEMENTS POUR FAVEURS OBTENUES

J'AI ETE exaucé par saint Joseph dans l'obtention de ma pension de vieillesse. Signé: un abonné.
3589 27-1 (1 fs) R.F.O.

LE BON saint Joseph, Notre-Dame du Sacré-Coeur et Gérard Raymond m'ont exaucé durant les longs mois où je vivais isolé.
Signé: F. X. C.
3589 27-1 (1 fs) R.F.O.

LE COEUR Eucharistique de Jésus, sa Ste-Mère et Gérard Raymond m'ont préservé dans la vente d'une propriété.
Signé: Mme Louis P.
3589 27-1 (1 fs) R.F.O.

● SANTA-MONICA, Californie — Alors que la province de Québec, le Canada et, en général, le continent nord-américain se remet de la longue vague de froid qu'ils ont subie dernièrement, en Californie, ces deux jeunes enfants inconscients sans doute de leur privilège, savourent malicieusement une crème glacée que le soleil parait, lui aussi, entamer très dangereusement.

REMERCIEMENTS
POUR FAVEUR OBTENUE

Grande reconnaissance et remerciements à Jean XXIII pour faveur obtenue avec promesse de publier.

Mme P. E. M.
Québec

TAUX DE PUBLICATION

AVIS DE DECES (Formule régulière)	$1.50
mots additionnels, chacun	0.02
SERVICE ANNIVERSAIRE	
(Formule régulière)	$1.50
(avec photo 1 col.)	10.00
REMERCIEMENTS POUR SYMPATHIES	
(Formule régulière)	1.50
mots additionnels, chacun	0.02
NOUVELLE DE DECES (Nécrologie	$10.00
(Nécrologie et photo)	$15.00
COMPTE RENDU DE FUNERAILLES	
Minimum	$10.00

Le service de publicité de L'ACTION

● QUEBEC. — Le Quartier Général des Forces canadiennes annonce la nomination du lieutenant-colonel Laurent Lizotte, Officier Commandant de la 7ième Compagnie Médicale au poste d'Officier Médical Senior de la Milice pour la région de Québec. Le colonel Lizotte est sous-ministre adjoint au ministère de la Santé du Québec. Le colonel Lizotte a fait ses débuts dans les forces canadiennes avec le Corps Etudiant d'Officiers Canadiens de l'Université Laval. Après avoir obtenu son doctorat en médecine, il s'est enrôlé dans l'armée active durant le deuxième conflit mondial et y demeure jusqu'à la fin des hostilités en 1945. Transféré à la milice il a par la suite servi aux Fusiliers du St-Laurent au détachement de Montmagny où dans la vie civile il pratiquait la médecine. Elu député à l'Assemblée Législative du Québec en 1960, il n'en continua pas moins de servir dans l'armée en qualité de médecin et fut attaché pour un certain temps au programme spécial d'entrainement à la milice. Durant sa carrière militaire le colonel Lizotte a suivi différents cours qui se sont donnés aux bases de Borden en Ontario, Valcartier et Gagetown au Nouveau-Brunswick. (Photo des Forces Canadiennes)

· dignité
· courtoisie
· discretion

LA CIE HUBERT MOISAN
directeurs de funérailles
253 est St-Joseph
Québec 2.
524-2473

Reviser la Constitution ne réglera pas nos problèmes sociaux et économiques

- Jean Marchand

MONTREAL (P.C.) — La mise à jour de la constitution canadienne n'agira pas comme panacée à tous les problèmes auxquels font face les Canadiens, a affirmé hier M. Jean Marchand à l'ouverture du congrès de la section du Québec de la Fédération libérale du Canada.

Le leader des libéraux fédéraux du Québec a déclaré que la prochaine conférence fédérale - provinciale sur la constitution est la preuve que les libéraux fédéraux ne font pas leur credo du statuo quo constitutionnel.

Plusieurs articles de l'Acte de l'Amérique du Nord Britannique auraient avantage à être amendés ou même supprimés et d'autres ajoutés, a-til dit. Des clarifications et des ajustements de certaines dispositions faciliteraient les relations entre les gouvernements et même entre les citoyens.

"Mais, dans la meilleure hypothèse, a insisté M. Marchand, il ne faudrait pas s'attendre qeu les modifications constitutionnelles soient d'un grand secours dans le règlement de nos problèmes économiques et sociaux".

Dans le texte de son discours distribué à l'avance aux journalistes, M. Marchand ne donne aucun indice quant à une décision qu'il aurait pris à l'égard de sa candidature ou d'une candidature canadienne - française au poste de chef du parti libéral fédéral et de prochain premier ministre du pays.

Tentation

M. Marchand d'ailleurs a demandé à ses militants "de résister à la tentation de négliger le congrès en cours en fixant trop votre attention sur le congrès d'avril".

"Vous aurez tout le temps voulu, au cours des deux prochains mois, pour vous occuper ou vous préoccuper des assises d'avril", a-t-il dit.

"C'est pourquoi, a-t-il ajouté, nous avons demandé aux candidats à la direction du parti de s'abstenir d'utiliser la présente convention à des fins électorales".

M.Marchand a dit qu'il priait les délégués "d'être assidus aux séances et d'éviter d'organiser des rencontres dans les Chambres pendant que nous discuterons en comité ou en assemblée plénière de l'avenir du parti". vous disposerez à votre guise des temps libres prévus au programme".

Parmi les candidats déclarés à la succession du premier ministre M. Lester B. Pearson, les ministres Paul Hellyer, Allan MacEachen et John Turner et Mitchell Sharp devaient se présenter au congrès à titre de ministre fédéraux de même que M. Eric Kierans, également candidat, qui est arrivé à l'hôtel où se déroule le congrès dès la première journée.

Aucun des candidats n'est autorisé à retenir le temps des ateliers de travail ou des assemblées plénières aux fins de discours devant servir leur candidature. Leur campagne revêtira la forme de rencontres privées avec des délégués.

M. Marchand a déclaré par ailleurs que le temps est venu pour le Canada "de faire disparaître de ses statuts et de ses institutions tout ce qui peut rappeler le statut colonisal sous lequel nous avons vécu".

"Le Canada, a-t-il dit, ne doit pas être seulement libre, autonome et souverain, mais il doit aussi avoir les signes extérieurs de ces attributs".

Une violente discussion éclate aux Communes

Mlle Judy LaMarsh offre $5.48 à Ralph Cowan pour qu'il se taise

PAR BENOIT HOULE

OTTAWA PC — Une dispute ouverte a éclaté hier aux Communes entre le secrétaire d'Etat, Mlle Judy LaMarsh et un député libéral, M. Ralph Cowan, alors que le ministre a accusé son collègue de retarder l'adoption du projet de loi sur la radiodiffusion et lui a offert $5.48 pour se taire.

Mlle LaMarsh a expliqué que ces $5.48 représentaient la part que chaque Canadien paie pour obtenir les services de la société Radio-Canada et elle a offert cette somme à M. Cowan afin qu'il ferme son appareil pendant un an et se taise.

Elle a montré une enveloppe contenant l'argent et l'a fait parvenir à son collègue de York-Humber.

M. Cowan, le député rebelle du parti libéral, a répliqué qu'il ne retardait en aucune façon l'adoption du bill et il a demandé au ministre de retirer ces intentions qu'il lui prêtait.

MM. Gordon Churchill PC — Winnipeg Sud-Centre et Gilles Grégoire Ind-Lapointe ont accusé à leur tour Mlle LaMarsh d'offrir un pot-de-vin et les esprits se sont réchauffés jusqu'à ce que le président du comité, M. Herman Batten, appelle tout le monde au réglement.

Le différend a éclaté quand M. Cowan a donné son opinion sur un amendement néo-démocrate demandant aux stations privées aussi bien qu'aux stations de la société de se faire un devoir de contribuer à l'unité nationale.

Selon lui, dans cette optique, stations privées et stations publiques doivent être considérée sur un même pied.

M. Cowan a alors commencé à discuter de discrimination contre les Noirs, les Indiens et les Juifs.

Mlle LaMarsh l'a interrompu pour lui dire qu'il était allé aussi loin qu'il l'osait et c'est alors qu'elle lui a offert l'enveloppe pour obtenir son silence.

Censure

M. Grégoire a répondu à Mlle LaMarsh qu'elle n'avait pas le droit d'imposer la censure au Parlement ou de lui dicter une ligne de conduite.

Il lui a également demandé si elle était disposée à donner ainsi $5.48 à chacun de ses 70,000 électeurs.

Churchill a dit que le geste du ministre constituait une tentative flagrante de corruption.

Et M. Grégoire a ajouté que nombreux étaient les députés qui avaient vu le ministre offrir cette somme pour acheter le silence d'un député.

Mlle LaMarsh a repris qu'elle n'avait voulu que retourner à M. Cowan le montant perçu de ses impôts et versé à Radio-Canada.

Quant à M. Cowan, il a offert de donner une pièce de .25 cents à Mlle LaMarsh, ajoutant que sa contribution au débat actuel ne valait pas plus.

Depuis le début de l'étude du projet de loi. M. Cowan a prononcé plusieurs discours pour obtenir que les réseaux de câbles communautaires échappent à la juridiction du nouvel organisme de contrôle qui sera créé par la loi.

Candidat à la chefferie

Laframboise veut assurer sa moustache pour $1 million

TORONTO PC — Un candidat à la direction du parti libéral fédéral, M. Lionel Laframboise, a dit qu'il avait demandé à la compagnie d'assurance Lloyd's de Londres d'assurer sa moustache pour un million de dollars au cas où elle serait endommagée par ceux qui voudraient "détruire son image" lors de la campagne.

M. Laframboise, âgé de 52 ans est un agent en développement minier d'Elliot Lake, Ontario. Il a précisé qu'il attendait une réponse de la Lloyd's aujourd'hui ou demain.

M. Laframboise, qui pourtant n'a aucune affinité connue avec le parti Rhinocéros, a déclaré: "Parce que ma moustache est séparée en deux parties - c'est une "B-B" - une moustache bilingue et biculturelle, et on comprendra que c'est très précieux pour moi étant un franco-canadien du nord ontarien.

Thompson réclame la participation des partis d'opposition à la conférence sur la Constitution

OTTAWA PC — L'ex-leader du crédit social, M. Robert Thompson, a de nouveau réclamé hier que des représentants des partis de l'opposition aux Communes soient invités à la prochaine conférence fédérale - provinciale sur la constitution à titre d'observateurs.

Le ministre des Affaires extérieures, M. Paul Martin, répondant au nom du premier ministre Pearson, a dit que le premier ministre répondait lui-même à cette question à son retour aux Communes lundi.

M. Pearson est retenu chez lui par la grippe.

M. Thompson a également demandé au premier ministre suppléant si le gouvernement avait l'intention de décréter un ajournement des travaux parlementaires durant cette conférence qui aura lieu du 5 au 7 février.

M. Martin a dit qu'il ne pouvait répondre à cette question.

On a annoncé jeudi que la séance d'ouverture de la conférence sera ouverte au public, mais non les séances subséquentes.

Le ministre a également pris comme avis une demande de M. Erik Neilsen PC-Yukon de déléguer des représentants du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest à titre d'observateurs à la conférence.

Achat d'avions canadiens par la Malaysia

KUALA LUMPUR (Reuter) Le vice-premier ministre de la Malaysia, M. Tun Abdul Razak, a révélé que son gouvernement achèterait d'autres avions Caribous de fabrication canadienne pour remplacer les vieux appareils Twins Pioneers de l'armée de l'air. L'aviation malaysienne compte déjà plusieurs Caribous en service.

Baisse de 8% dans la construction domiciliaire

OTTAWA (PC) — La Société Centrale d'Hypothèque et de Logement a fait savoir hier que l'on avait construit au Canada en 1967, 149,242 nouvelles unités de logement, soit 8 pour cent de moins qu'en 1966 alors qu'on en avait construit 162,192.

On compte toutefois un nombre plus élevé de nouvelles unités de logements en construction, unités qui seront complètes en 1968.

En décembre, on a mis en chantier 8,761 nouvelles maisons et unités de logements.

Le taux annuel de mise en chantier de nouvelles unités de logement dans les centres urbains s'élève à 93,700 pour l'année 1967.

Le conseil économique du Canada estime pour sa part que le Canada a besoin cette année de 170,000 nouvelles unités de logement et de 200,000 par année en 1970, pour répondre aux besoins de la population.

On attribue la baisse en 1967 à l'absence d'un programme d'automne de prêts directs de la SCHL aux constructeurs.

Les Anglais entament une campagne agressive pour mousser les mérites et la vente de leurs produits

LONDRES (P.C.) — Le Daily Express de Londres vient de lancer une campagne qui consistera à transporter par avion dans les principales villes du Canada et des Etats-Unis une soixantaine de représentants de firmes britanniques qui s'évertueront à mousser la vente de produits fabriqués en Grande-Bretagne.

La campagne "jet sell" du Daily Express a pour but de faire bénéficier les Britanniques — et les Nord-Américains — de la dévaluation de la livre sterling. Il s'agira de faire comprendre aux Canadiens et aux Américains qu'ils peuvent importer des produits de Grande-Bretagne à des prix plus bas à cause, justement, de la dévaluation.

Entre la mi-mars et le début d'avril, des avions de transport de voyageurs et de marchandises conduiront vendeurs et échantillons de Londres à Montréal, Toronto et dans cinq villes des USA. Le coût de l'opération "jet sell" sera partagé entre le Daily Express et le Conseil national d'exportations britanniques.

On ne peut pas laisser sous silence le programme d'assurance-maladie

- Walter Gordon

TORONTO PC — Le président du Conseil privé, M. Walter Gordon, a déclaré, vendredi soir, qu'au cours de la discussion concernant la mise en vigueur de l'assurance-maladie universelle on ne peut se permettre de laisser sous silence que ce programme avait d'abord été une promesse électorale des libéraux, et qu'il avait été approuvé presque à l'unanimité par le Parlement.

M. Gordon a dit que la décision du premier ministre John Roberts de ne pas participer au programme, du moins pour la première année, décevra grandement les Ontariens, particulièrement parce que le coût per capita en sera considérablement moindre que le coût actuel per capita du plan d'assurance des Services médicaux de l'Ontario.

Ces observations de M. Gordon étaient contenues dans un texte préparé à l'intention des associations libérales de Davenport et de Dovercourt, et un texte en a été donné à l'avance à la presse.

M. Gordon a affirmé que c'est aux provinces de décider si elles désirent ou non remettre à plus tard la mise en vigueur du programme fédéral, qui devait être appliqué le 1er juillet.

Reconsidérer la législation

"On ne peut ni ne doit ignorer" la demande faite par les provinces au gouvernement fédéral de reconsidérer cette législation.

"Mais on ne peut ignorer non plus les réalités politiques. L'assurance - maladie universelle avait été un plan important dans le programme du parti libéral aux élections de 1963 et de 1965 et certains membres du cabinet, dont j'était se sont engagés totalement à ce sujet.

"Il en est ainsi de plusieurs membres du Parlement, de tous les partis de la Chambre. Après tout, ce projet de loi a été adopté presque à l'unanimité, il y a à peine un an.

"Tout cela mis à part, le parti provincial libéral au Québec, ainsi que celui de l'Ontario sous la direction de Bob Nixon, sont complètement d'accord avec le programme d'assurance-maladie.

"Et c'est pourquoi je vous dis que, en ce qui me concerne, je ne peux croire qu'aucun changement ne peut se faire dans la loi fédérale qui pourrait tourner le parti libéral en ridicule."

Trudeau poursuit son périple dans les provinces Maritimes

HALIFAX (P.C.) — Le ministre de la Justice, M. Pierre Elliott Trudeau, est parti à destination de Fredericton aujourd'hui, après avoir été retardé par une pluie verglaçante dans son périple des provinces de l'Atlantique entrepris pour avoir des entretiens avec les premiers ministres de ces provinces sur les problèmes constitutionnels.

La glace qui recouvrait son avion ainsi que les pistes de l'aéroport international de Halifax a provoqué un retard dans le décollage à destination de la capitale du Nouveau-Brunswick où il aura un entretien avec le premier ministre, M. Louis Robichaud.

Le ministre fédéral de la Justice, qui a rendu visite jeudi au premier ministre Joe Smallwood, de Terre-Neuve, et du premier ministre Smith, de Nouvelle-Ecosse, a dû annuler une visite à Charlottetown où il devait avoir des entretiens avec le premier ministre Campbell de l'Ile du Prince-Edouard.

Les pistes à l'aérodrome de Charlottetown étaient recouvertes d'une épaisse couche de glace et tous les vols commerciaux à destination et en provenance du continent ont été annulés.

Pierre De Bané, adjoint exécutif de M. Trudeau, a informé M. Campbell que le ministre de la Justice devait rentrer à Ottawa immédiatement après sa visite à Fredericton. On ignore s'il essaiera d'avoir des entretiens avec le premier ministre de l'Ile du Prince-Edouard avant le 5 février, date prévue pour l'ouverture de la conférence fédérale - provinciale sur la constitution.

L'avion à réaction du département des Transports devait quitter Halifax vendredi vers midi, heure de l'Est.

Le ministre de la Justice, âgé de 47 ans, voyageant avec M. H. Carl Goldenberg et M. De Bané, a eu jeudi après-midi des entretiens avec M. Smallwood à St-Jean. Il s'est rendu ensuite à Halifax pour des entretiens nocturnes avec M. Smith.

CALENDRIER

SAMEDI, 27 JANVIER 1968

S. Jean-Chrysostome, év., doct., conf.

Les marées de samedi le 27

Hautes: 4.35 a.m. — 4.45 p.m.
Basse: 11.20 a.m.

Demain: 4e dim. après l'Epiphanie

Les marées de dimanche le 28
Basses: 12.45 a.m. — 12.25 p.m.
Hautes: 5.35 a.m. — 5.40 p.m.
Les marées de lundi le 29 janv.
Basses: 1.40 a.m. — 1.20 p.m.
Hautes: 6.25 a.m. — 6.30 p.m.

SOLEIL: Lever: 7.28 Coucher: 4.59
LUNE: Lever: 7.20 Coucher: 3.27

Le Conseil des Arts du Canada accorde $55,570 en subventions

OTTAWA (P.C.) — Le Conseil des Arts du Canada annonce aujourd'hui l'octroi d'une série de subventions d'une valeur globale de $55,570 dans le cadre de son programme d'aide à l'édition et à la création littéraire.

Le Cercle du livre de France reçoit $600 pour la publication de l'Unicorne d'Edmond Robillard; les éditions HMH limitée, $800 pour la publication de "Je voudrais te parler de Jeremiah" d'Ozelina et de tous les autres de Jean O'Neil et $1,500 pour la publication d'une traduction de Jean Simard d'un roman de Hugh MacLennan, "La fin d'une longue nuit.

Les éditions du Jour touchent $800 pour la publication de cinéma canadien de Gilles Marsolais et $1,000 pour une Littérature en ébullition de Gérard Bessette.

La librairie Garneau reçoit $700 pour les cormorans de Suzanne Paradis et la librairie Deom $400 pour terre promise de Jacques Labelle.

Des subventions de $10,000, $4,000 et $2,000 sont accordées respectivement à trois revues littéraires, soit la Tamarack Review de Toronto, la Prism International de Vancouver et La barre du jour de Montréal.

La revue cinématographique Séquences touche $1,500.

AIDE A LA CREATION

Le Conseil des arts entend consacrer $550,000 cette année à son programme d'aide à la création littéraire.

L'université de Victoria, en Colombie-Britannique, reçoit de plus $10,000 pour la compilation et la publication d'un dictionnaire biographique des artistes canadiens, les presses de l'université de Toronto touchent $5,500 pour la publication de Music in Canada et la maison Longmans Canada reçoit $3,000 pour la publication d'un album illustré sur la poterie canadienne du 19e siècle.

Enfin, M. Bernard Teyssedre touche une bourse de $7,000 pour lui permettre d'écrire une étude sur la peinture canadienne intitulé coloris et structure dans la peinture canadienne contemporaine 1950-1967 l'université Sir George Williams de Montréal reçoit $6,000 pour lui permettre de retenir les services de Mordecai Richler en qualité d'écrivain résident pour 1968-1969 et le collège Prince of Wales de Charlottetown obtient $770 pour la tenue de récitals de poésie donnés par quatre poètes canadiens bien connus.

Le comité d'étude sur le bill c-186 tient sa première réunion

OTTAWA (PC) — Le comité parlementaire du Travail et de l'Emploi a tenu sa première réunion hier afin d'établir les procédures qu'il suivra lors de l'étude du projet de loi devant modifier la loi sur les relations industrielles et sur les enquêtes visant les différends du travail.

Le comité a été chargé le 5 décembre dernier d'étudier le bill C-186, projet de loi qui a suscité de fortes critiques dans le monde syndical.

L'objet principal de ce projet de loi est d'enlever au conseil des relations ouvrières le pouvoir de prendre la décision finale quant à la formation d'unités régionales de négociation à partir d'unités nationales.

M. Hugh Faulkner L-Peterborough a été élu président du comité et M. René Emard L-Vaudreuil-Soulanges vice-président.

Un comité de cinq membres se réunira mardi prochain afin d'établir l'horaire des séances et d'aviser les témoins.

A cause de l'intérêt que l'on porte au sujet de discussion, il a été décidé de faire imprimer 1,000 copies anglaises des rapports des délibérations et 500 copies françaises.

Ordinairement, on imprime 750 copies anglaises et 350 copies françaises.

PARTIEL ou PLEIN TEMPS

VENDEURS bilingues avec automobile, actifs, d'expérience et agressifs, ayant bonnes références pour représenter maison canadienne-française de Montréal, dans la vente de calendriers, articles et cadeaux publicitaires. Généreuse commission et territoires ouverts aux candidats sérieux seulement.

Ecrire détails complets d'expérience à:
CASIER No 177
L'ACTION — Québec 2, Qué.

REPRESENTANTS DEMANDES

MANUFACTURIER DE PRODUITS CHIMIQUES (ANTIGEL DE TOUTES SORTES, PEINTURE, Etc.) recherche des représentants qui visitent déjà: QUINCAILLERIE, GARAGE, MAGASINS GENERAUX, MARCHANDS DE MATERIAUX DE CONSTRUCTION et qui désirent une ligne supplémentaire.
Ecrire à: PAYEUR PUBLICITE INC., 639, 8e Avenue, Québec 3, P.Q. Départ. D

La Commission Scolaire Régionale Orléans

demande un

Directeur

pour le service de l'équipement

FONCTIONS:
Responsable des services suivants: terrains, bâtisses, entretien et équipement scolaire.
Devra servir de liaison entre les architectes et les ingénieurs en ce qui concerne la construction des écoles polyvalentes.

QUALIFICATIONS:
Architecte et/ou ingénieur et/ou administrateur possédant les qualifications équivalentes.

EXPERIENCE:
Minimum dix (10) ans. Habileté à conduire des hommes. Traitement selon qualifications et expérience.

Toute demande devra parvenir au soussigné accompagnée d'un curriculum vitae avant le dix (10) février.

Gérard GRENIER, sec.-trés.-adm.
C. P. 97 — Québec 5.

LA COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE DE TILLY

demande

DES JEUNES FILLES POUR OUVRAGE GENERAL DE BUREAU

Les candidats devront avoir une bonne connaissance du français et de la dactylographie.
Très bonnes conditions de travail, position permanente, plan d'assurance-santé, fonds de pension, vacances annuelles, etc...

Les demandes d'emplois devront clairement indiquer l'âge et le degré de scolarité et être adressées à:

M. J. SAUVAGEAU, C.A.
CASE POSTALE 244,
STE-FOY, QUEBEC 10e

CLINIQUE BEDARD
CURE DE DESINTOXICATION ET REHABILITATION DE L'ALCOOLIQUE
Pour informations:
Dr Alexandre Bédard
1165, Claire-Fontaine
Tél.: 525-7164

Verres de Contact
Centre d'Application de Lentille Cornéenne
DR FERNAND BELLEMARE, M.D.
425 est, Boul Charest
Québec — 529-3694

Benoit Dumais Ltée.
ENTREPRENEUR GENERAL
Conseillers en immeubles et prêts hypothécaires
2320 rue Mont Thabor — Québec 3, P.Q.
TEL.: 523-2977
Maisons modèles: Loretteville, Tél.: 842-1647 Orsainville, Tél.: 626-1704

NOUVEAUX DUPLICATEURS SCOLAIRES
NEUFS et USAGES - Représentant exclusif "ROTO"
Procédé à stencil et encre — Procédé liquide (alcool)
Ameublement du Bureau en bois et en métal.
A.B.C. Stencil, Machines et Ameublement de Bureau Inc.
1375 ouest, boul. Charest (Centre Charest) coin ave St-Sacrement
Tél.: 681-0535
ETABLIE DEPUIS 23 ANS

"Ce qu'il y a de pire dans une heure perdue ce n'est pas le temps gaspillé, mais la force perdue."

(O.S. Marden)

(Espace payé par H.P.)

A NOS ABONNES...

Si, pour une raison ou pour une autre, vous aviez à vous plaindre du service, vous nous obligeriez en communiquant par téléphone au numéro

522-4771

à votre service de 8.30 A.M. jusqu'à 7.00 P.M. du lundi au vendredi et jusqu'à 1.00 P.M. le samedi.

FUTURES MARIEES
l'Action
vous offre un excellent choix de

Signalez: 522-4771
demandez le local 36
(Nous desservons le Québec Métropolitain).

Prenez rendez-vous avec un de nos vendeurs qui vous soumettra échantillons, prix et tous les renseignements désirés sur cette papeterie.